



HAL
open science

L'appropriation socioculturelle du téléphone portable par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso. Contribution à une approche socioculturelle des TIC pour le développement socio-économique.

Eric Ramos Pasquati

► **To cite this version:**

Eric Ramos Pasquati. L'appropriation socioculturelle du téléphone portable par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso. Contribution à une approche socioculturelle des TIC pour le développement socio-économique.. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2011. Français. NNT : PARX 8629448 . tel-00610848

HAL Id: tel-00610848

<https://theses.hal.science/tel-00610848v1>

Submitted on 25 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Ecole doctorale 139 : Connaissance, langage, modélisation

Laboratoire MoDyCo (Modèles, Dynamiques, Corpus) – UMR CNRS 7114

Convention CIFRE n° 904/2007

Thèse de Doctorat

Discipline : Sciences de l'information et de la communication

**L'appropriation socioculturelle du téléphone portable
par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso**

**Contribution à une approche socioculturelle des TIC pour le
développement socio-économique**

Présentée et soutenue publiquement le 15 juin 2011 par M. Eric RAMOS PASQUATI

Sous la direction de Mme. Brigitte JUANALS

Membres du jury :

M. Bernard BACHELIER (invité), directeur de la fondation FARM

M. Dominique CARRÉ, professeur des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris 13

M. Yves CHEVALIER (rapporteur), professeur des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Européenne de Bretagne- Bretagne-Sud

Mme. Brigitte JUANALS (directrice), maître de conférences habilitée à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Alain KIYINDOU (rapporteur), professeur des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux 3

M. Sylvestre OUÉDRAOGO, enseignant-chercheur à l'Unité de Formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion (UFR- SEG), Université de Ouagadougou 2

L'appropriation socioculturelle du téléphone portable par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso – Contribution à une approche socioculturelle des TIC pour le développement socio-économique

Résumé

Dans cette recherche, j'essaie de comprendre quelle est l'empreinte socioculturelle du processus d'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC), particulièrement du téléphone portable, par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso. Privilégiant une approche socioculturelle et ayant comme hypothèse principale l'existence d'influences réciproques entre le processus de construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des communautés locales, cette recherche explore les transformations des rapports de pouvoir, l'évolution des identités et des formes de communication au sein de ces communautés en lien avec l'usage des TIC. Les sources théoriques principales sont l'ethnométhodologie et la sociologie des associations ; je fais aussi référence à la sociologie des usages et à l'ethnologie des techniques. Fondée sur un travail empirique, ma réflexion est nourrie par des entretiens concernant des initiatives d'application des TIC au développement rural en Inde et en Afrique de l'Ouest, et, surtout, par un séjour de terrain de six mois au Burkina Faso. La méthode adoptée oriente les efforts de recherche vers la compréhension des réalités locales, en opposition à leur interprétation à partir de modèles extérieurs, d'où l'importance attribuée aux protocoles de réflexivité et de décentration. Au-delà d'orientations concrètes sur l'appropriation socioculturelle des TIC, l'apport le plus important de ma recherche est méthodologique. Je propose des stratégies d'approximations successives de la réalité spécifique à un terrain donné, particulièrement adaptées au cas de chercheurs étrangers à leur contexte d'étude.

Mots clés : appropriation socioculturelle des TIC, approche socioculturelle, TIC pour le développement, téléphone portable, développement socio-économique, agriculture, Inde, Afrique de l'Ouest, Burkina Faso.

Social and cultural appropriation of mobile phones by farmers from the Boucle du Mouhoun region, Burkina Faso – Contribution to a social and cultural approach of ICT for social and economic development

Abstract

In this research I try to understand the social and cultural imprint of the appropriation processes of information and communication technologies (ICT), particularly mobile phones, by farmers from the Boucle du Mouhoun region, in Burkina Faso. The main research hypothesis is the existence of reciprocal influences between the construction process of ICT uses and the social and cultural organization of local communities. With a social and cultural approach, this research explores changes in power relations, identities and forms of communication within these communities in relation to the use of ICT. The reasoning is supported by theoretical and empirical sources. On the one hand, I refer to the Sociology of uses, to the Ethnology of techniques, but mainly to the Ethnomethodology's program and to the Actor network theory. On the other hand, I rely on visits to projects applying ICT for rural development in India and West Africa, and most importantly, on a six-month long fieldwork in Burkina Faso. The methodology adopted orientates research efforts towards understanding local realities instead of representing them with external patterns, hence reinforcing the importance attributed to reflexivity and decentring. Beyond practical conclusions on the social and cultural appropriation of ICT, the most important contribution of my research is methodological. I propose strategies to understand a specific field reality by successive approximations, particularly suited when the researcher is a foreigner to the context of the research.

Keywords: social and cultural appropriation of ICT, social and cultural approach, ICT for development, mobile phone, social and economical development, agriculture, India, West Africa, Burkina Faso.

Apropriação sociocultural do telefone celular por agricultores da Boucle du Mouhoun, Burkina Faso – Contribuição para uma abordagem sociocultural das TIC aplicadas ao desenvolvimento socioeconômico

Resumo

Nesta pesquisa, procuro entender o cunho sociocultural do processo de apropriação das tecnologias da informação e da comunicação (TIC), especialmente dos telefones celulares, por parte de agricultores da região da Boucle du Mouhoun, no Burkina Faso. Minha hipótese principal é a existência de influências recíprocas entre o processo de construção dos usos das TIC e a organização sociocultural das comunidades locais. Privilegiando uma abordagem sociocultural, esta pesquisa explora as transformações nas relações de poder, a evolução das identidades e das formas de comunicação no seio dessas comunidades em relação ao uso das TIC. Minhas principais fontes teóricas são a etnometodologia e a sociologia das associações, mas faço também referência à sociologia dos usos e à etnologia das técnicas. Baseada em um trabalho empírico, minha reflexão foi alimentada por visitas a projetos de aplicação das TIC para o desenvolvimento rural na Índia e na África Ocidental e, principalmente, por um trabalho de campo de seis meses no Burkina Faso. A metodologia adotada orienta os esforços da pesquisa para a compreensão das realidades locais, ao invés da sua interpretação a partir de modelos externos, o que explica a importância atribuída aos protocolos de reflexividade e descentração. Além de orientações práticas sobre a apropriação sociocultural das TIC, a contribuição mais importante da minha pesquisa é de ordem metodológica. Eu proponho estratégias de aproximações sucessivas de uma realidade específica, particularmente adequadas ao caso de pesquisadores estrangeiros ao contexto de estudo.

Palavras-chave : apropriação sociocultural das TIC, abordagem sociocultural, TIC aplicadas ao desenvolvimento, telefone celular, desenvolvimento socioeconômico, agricultura, Índia, África Ocidental, Burkina Faso.

Remerciements

Ma gratitude s'adresse d'abord à mon épouse, Juliana. Elle a partagé intensément avec moi les diverses expériences de ces trois années et m'a rappelé à plusieurs reprises le sens de nos efforts, en rendant vivantes les valeurs qui nous animent. Ensuite, je remercie profondément ma famille qui, malgré la distance, a toujours été une source de soutien et de réconfort dans les moments moins faciles, en particulier mes parents, Antonio Carlos et Leny, et mon cousin Ivan ; merci.

Je remercie Bernard Bachelier de l'opportunité de réaliser ce travail, de sa confiance en moi et du soutien continu, aussi bien moralement que par les échanges enrichissants tout au long de la préparation de cette thèse. Je suis conscient d'avoir joui d'un cadre privilégié pour conduire cette recherche. C'est grâce à la vision de personnes comme Bernard que de telles occasions de rapprochement entre le formalisme du monde de la recherche et le pragmatisme des acteurs de terrain ont lieu ; alors, merci. Je tiendrais également à remercier le soutien amical des autres membres de l'équipe FARM, spécialement Pierre Girard, pour son accompagnement au Burkina et pour les innombrables exemples, souvent silencieux, de respect et de dévouement envers les acteurs de terrain.

Je remercie Brigitte Juanals de la disposition et du professionnalisme avec lesquels elle a repris, en cours de route, la direction de ma thèse. Ses suggestions et critiques, toujours formulées de façon constructive et cordiale, ont été fondamentales pour mener à bien cette recherche.

De façon directe ou indirecte, les expériences vécues sur le terrain sont à l'origine de tout ce qui a pu se dire dans ce travail. Alors, je remercie toutes les personnes qui ont participé à la concrétisation de ces expériences à l'étranger, en particulier Komonsira Dioma pour le premier voyage d'étude en Afrique de l'Ouest, Suresh Gokhale et Senthilkumaran en Inde, et, très spécialement, Soumabéré Dioma, Fidèle Toé et Sylvestre Ouédraogo pour le séjour long au Burkina Faso. Je remercie particulièrement les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun que j'ai eu le privilège de rencontrer pour l'accueil toujours chaleureux et pour tout ce que nos échanges m'ont appris.

J'aimerais aussi remercier divers amis qui, chacun à sa façon, m'ont soutenu dans les différentes étapes de ce processus : Philippe Mangé qui m'a accompagné au tout début et à la fin de ce cheminement pour ce grand effort de relecture, Jacques et Lise Billod pour leur accueil chaleureux dans un moment d'intense concentration, Kader Ouédraogo pour les conseils sur l'expérience au Burkina, et Robert Torres, au nom de qui je remercie le soutien subtil et affectueux des amis de Cafh.

Je remercie finalement tout le soutien intangible qui a pu me parvenir à chaque instant, m'aidant à orienter mes efforts pour que chaque étape de ce processus soit vécue intégralement.

Table de matières

Résumé	3
Abstract	5
Resumo	7
Remerciements	9
Table de figures	19
Abréviations.....	21
1 Introduction générale.....	25
1.1 TIC pour le développement rural des PED : du potentiel aux conditions de réalisation	26
1.2 Une ethnographie des usages des TIC par des agriculteurs burkinabè : une approche théorique composite	31
1.3 La construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des usagers : influences réciproques	35
1.4 Le choix d'une approche socioculturelle et de méthodes qualitatives.....	38
Partie I - Fondements théoriques et préliminaires empiriques à l'expérience de terrain au Burkina Faso	41
2 Revue critique des approches et des travaux du domaine des TIC pour le développement..	43
2.1 Approches de développement et rôle des TIC	44
2.1.1 Rappel du discours occidental sur le développement socio-économique	44
2.1.2 La mondialisation comme expression d'intérêts spécifiques.....	47

2.1.3	Sociétés de l'information et de la connaissance : nouveaux moyens, mêmes tendances ?.....	49
2.1.4	Les TIC pour le développement, une question morale	51
2.2	Enjeux socioculturels de l'application des TIC pour le développement socio-économique en Afrique	53
2.2.1	Inadéquation des modèles occidentaux et enjeux du contact entre cultures... ..	53
2.2.2	Entre optimismes et réticences.....	56
2.2.3	Enjeux sociologiques de l'usage des TIC en Afrique	58
2.3	Revue des recherches dans le domaine des TIC pour le développement.....	61
2.3.1	Des travaux sur l'adoption des TIC	62
2.3.2	Des travaux sur l'« impact » des usages des TIC	66
2.3.2.1	« Impact » économique positif.....	68
2.3.2.2	Risque d'accentuation des inégalités	69
2.3.2.3	L'utilisation des TIC par des associations et des organisations professionnelles	71
2.3.3	Des travaux sur l'appropriation des TIC par les usagers : entre tradition et innovation.....	73
2.3.3.1	Interfaces sonores et visuelles de communication	73
2.3.3.2	Combinaison de technologies et de moyens traditionnels de communication.. ..	75
2.3.3.3	Participation des acteurs locaux.....	77
2.3.3.4	Production locale de contenu et médiation humaine des usages	79
2.3.3.5	Durabilité des initiatives.....	81
2.3.3.6	Rapports sociaux de pouvoir	83
3	Premiers retours d'expérience de l'Afrique de l'Ouest et de l'Inde sur la réalisation du potentiel des TIC pour le développement.....	87
3.1	Enseignements du voyage d'étude en Afrique de l'Ouest	88
3.1.1	L'importance de la structuration institutionnelle, de la formation et de la prise en compte de l'oralité	91

3.2	Enseignements du voyage d'étude en Inde	93
3.2.1	Des éléments clés de l'appropriation : un contenu pertinent, une forme adaptée et une médiation légitime	94
3.3	L'adaptation à la réalité locale comme condition nécessaire à la réalisation du potentiel des TIC dans les PED.....	96
3.3.1	Hétérogénéité des acteurs impliqués dans le développement agricole des PED	97
3.3.2	L'inadaptation de l'approche « projet » aux réalités socioculturelles des PED .	99
3.3.3	Modalités d'adaptation des TIC aux réalités locales des PED	102
3.4	De véritables partenariats	104
4	Pour une ethnographie des usages des TIC.....	107
4.1	L'ethnologie des techniques, entre matière et symbole.....	107
4.1.1	Technologie, science des techniques, « science humaine » (HAUDRICOURT 1964).....	108
4.1.2	L'ancrage matériel et culturel des techniques	109
4.1.3	L'extériorisation des facultés humaines vers la société	110
4.1.4	Du matérialisme à l'holisme	112
4.2	La sociologie des usages et la médiation sociotechnique	113
4.2.1	Le déterminisme technique écarté d'emblée	114
4.2.2	La neutralité de la technique en question.....	115
4.2.3	L'usage défini par un complexe processus de médiation sociotechnique	115
4.2.4	Dimension symbolique des TIC et enjeux de pouvoir	117
4.2.5	Une tentative pour dépasser la dichotomie entre déterminismes technique et social	119
4.3	L'approche radicale de l'ethnométhodologie	120
4.3.1	L'ordre social dans la cohérence des détails phénoménaux.....	121
4.3.2	Une autre façon de faire de la sociologie	122
4.3.3	Apprendre au lieu d'analyser.....	123

4.4	Au fondement de la sociologie, des associations.....	125
4.4.1	La mise en question de l'opposition entre des sujets et des objets	125
4.4.2	De la sociologie du social à la sociologie des associations	127
4.4.3	Des sources d'incertitude dans le travail de déploiement des réalités.....	129
4.4.3.1	Première source d'incertitude : la nature des agrégats sociaux.....	129
4.4.3.2	Deuxième source d'incertitude : l'origine de l'action	130
4.4.3.3	Troisième source d'incertitude : les objets comme médiateurs.....	131
4.4.3.4	Quatrième source d'incertitude : des faits indiscutables aux faits disputés	133
4.4.4	Confusion entre l'explication et ce qu'il faut expliquer	134
4.4.5	Prétention face aux agents ordinaires.....	136
4.4.6	L'insubstance des niveaux macro et micro.....	139
4.5	Pour une ethnographie des usages des TIC.....	141
4.5.1	Reconnaissance des incertitudes et respect des agents ordinaires.....	142
4.5.2	Privilégiant la description à l'explication.....	144
4.5.3	Matérialisme relatif, symbole et représentation	146
4.5.4	Prise de distance par rapport à la sociologie des associations.....	147
Partie II - Expérience de terrain au Burkina Faso : la recherche d'une compréhension enrichie de la réalité locale et des usages des TIC		151
5	Méthodologie du travail de terrain au Burkina Faso	153
5.1	Particularités d'une approche qualitative	153
5.1.1	Importance des détails phénoménaux et échec de la généralisation.....	153
5.1.2	Relation de proximité avec des personnes ordinaires : importance et limites	155
5.1.3	Rédaction risquée : le texte comme un médiateur de plus	157
5.1.4	Un handicap important dans la conduite de ma recherche de terrain : ma méconnaissance des langues locales.....	159

5.2	Méthodes et moyens adaptés aux réalités du terrain	160
5.2.1	Être enseigné, observer, apprendre... informellement	160
5.2.2	Plus que des méthodes, des façons de les appliquer	162
5.2.2.1	Une prise de contact positive	163
5.2.2.2	Une communication simplifiée et fluide	164
5.2.2.3	L'entretien de la confiance	168
5.3	La réflexivité et la décentration comme méthodes	171
5.3.1	Du refus d'une « identité impersonnelle » à la primauté de l'« expérience vraie »	171
5.3.2	Se connaître et s'ouvrir.....	173
6	Echanges en six mois de terrain au Burkina Faso.....	177
6.1	Le contexte institutionnel de l'information professionnelle agricole au Burkina Faso....	178
6.1.1	La libéralisation et l'importance accrue de l'information pour la profession agricole.....	179
6.1.2	Des systèmes d'information de marché (SIM) mal coordonnés et insuffisants.....	182
6.1.2.1	Les différents acteurs	182
6.1.2.2	Des critiques et des insuffisances.....	185
6.1.2.3	Le téléphone portable et la mise en contact directe entre acteurs.....	186
6.1.3	La question de l'appropriation des TIC vue par les leaders institutionnels.....	188
6.2	Des échanges avec des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun.....	190
6.2.1	L'organisation de la vie sociale	191
6.2.1.1	De multiples réseaux sociaux	192
6.2.1.2	Disputes familiales et modes de gestion de l'exploitation agricole	194
6.2.1.3	Solidarité, opportunisme, méfiance : un mélange de comportements	196
6.2.1.4	Des traditions animistes aux nouvelles tendances.....	201
6.2.2	Dynamiques communicationnelles	207
6.2.2.1	« Compétences banales » et contrôle social de l'information.....	208
6.2.2.2	Caractéristiques des flux d'informations.....	211

6.2.3	Formes d'usages et image populaire des TIC	214
6.2.3.1	Moyens, pratiques et contextes d'usage	215
6.2.3.2	De l'image populaire à l'agrégation de valeurs professionnelle et relationnelle	224
6.3	Conditions socioculturelles d'usage versus empreinte sociale de l'usage.....	228
6.4	Contribution de l'expérience de terrain au Burkina Faso à la compréhension des conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED	232
7	Conclusion générale	235
7.1	Synthèse des conclusions intermédiaires	235
7.2	Révision des hypothèses de recherche	242
7.3	Apports d'un travail doublement orienté	245
7.4	D'une autocritique à des ouvertures de recherche	248
	Bibliographie	251
	Annexe 1 – voyage d'étude en Afrique de l'Ouest.....	267
	La flotte	267
	Liste de personnes interviewées	268
	Annexe 2 – voyage d'étude en Inde	271
	La Fondation Swaminathan et les Centres Villageois de Connaissance (VKC).....	271
	L'agence spatiale indienne (ISRO) et le réseau des Centres Villageois de Ressources (VRC) .	272
	L'ICRISAT et la gestion de connaissances agricoles.....	273
	eChoupal : une initiative privée de centres d'information commerciale agricole.....	274
	eSagu : un système de conseil technique agricole personnalisé	275
	Digital Green : des films participatifs pour l'échange de savoirs traditionnels agricoles	276

Annexe 3 – terrain long au Burkina Faso.....	277
Liste des personnes rencontrées.....	277
Carte mentale du réseau de présentations aux agriculteurs	279
Localisation des villages visités.....	280
Index de noms propres.....	281
Index de mots clés.....	287

Table de figures

Figure 1 - Carte mentale du réseau de présentations aux agriculteurs.....	279
Figure 2 - Localisation du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest.....	280
Figure 3 - Localisation des villages visités dans la Boucle du Mouhoun	280

Abréviations

ADEN : appui au désenclavement numérique, projet du Ministère français des affaires étrangères

AFDI : Agriculteurs français et développement international

AProCA : Association des Producteurs de Coton Africains

APROSSA : Association pour la Promotion de la Sécurité et de la Souveraineté Alimentaires au Burkina

ASPRODEB : Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base

ATP : « *Agribusiness and Trade Promotion* », projet de l'USAID remplaçant du projet MISTOWA à partir de 2009

CICB : Comité interprofessionnel des filières céréales et niébé du Burkina

CILSS : Comité Inter Etat de Lutte Contre la Sècheresse au Sahel

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

CRCR : Centre Régional de Coopération et Concertation des Ruraux, Sénégal

CTO : Organisation des Télécommunications du Commonwealth

DFID : Département du Royaume Uni pour le Développement International, de l'anglais « *UK Department for International Development* »

DGPER : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale, Ministère de l'Agriculture, Burkina Faso

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'anglais « *Food and Agriculture Organisation of the United Nations* »

FARA : forum pour la recherche agricole en Afrique, de l'anglais « *The Forum for Agricultural Research in Africa* »

FMI : Fonds Monétaire International

G8 : Groupe des huit pays économiquement plus riches du monde

GPC : groupement de producteurs de coton

IFDC : Centre international de développement des engrais, de l'anglais « *International Fertilizer Development Center* »

IICD : Institut International pour la Communication et de Développement

MISTOWA : Systèmes d'information de marché et organisations de commerçants en Afrique de l'Ouest, de l'anglais « *Market Information Systems and Traders' Organizations of West Africa* »

OFNACER : Office National des Céréales, Burkina Faso

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : objectifs du millénaire pour le développement

ONU : Organisation des Nations Unies

OP : organisation professionnelle

PAM : Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

PAS : programmes d'ajustements structurels

PED : pays dits « *en développement* »

PRODAM : Projet de Développement Agricole de Matam, Sénégal

ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

SIM : système d'information de marché

SMS : « *Short Message Service* », messages courts, envoyés sur le réseau de téléphonie mobile

SMSI : Sommet Mondial sur la Société de l'Information

SONAGESS : Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire, Burkina Faso

TIC : technologies de l'information et de la communication

UGCPA-BM : Union des Groupements pour la Commercialisation de Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun

UIT : Union International des Télécommunications

UN-SCPC : Union Nationale des Sociétés Cotonnières et des Producteurs de Coton, Mali

UNPCB : Union National des Producteurs de Coton burkinabè

UPA : Union des Producteurs Agricoles, Canada

USAID : « *US Aid for International Development* », agence américaine d'aide internationale

*« L'objectivité absolue est illusoire. Dans la connaissance,
il y a toujours des intérêts du sujet. »*

Leonardo Boff

1 Introduction générale

Le thème de cette recherche est l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC), particulièrement du téléphone portable, par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, région du centre-ouest du Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest. J'essaie de répondre à la question de savoir quelle est l'empreinte socioculturelle du processus d'appropriation de ces technologies par des agriculteurs de la région. Privilégiant une approche socioculturelle et ayant comme hypothèse principale l'existence d'influences réciproques entre le processus de construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des communautés locales, la recherche explore les transformations des rapports sociaux de pouvoir, l'évolution des identités et des formes de communication au sein de ces communautés face à l'usage des TIC par les agriculteurs.

Cette problématique s'insère dans le champ des sciences de l'information et de la communication (SIC) de par les concepts qu'elle mobilise et l'approche qu'elle évoque. D'une part, il s'agit d'une étude des processus d'information et de communication et, particulièrement, de l'usage d'objets techniques de communication par des acteurs, individuels et institutionnels, du milieu rural burkinabè. D'autre part, cette étude relève d'actions contextualisées, finalisées, prenant appui sur des techniques, sur des dispositifs, et participant des médiations sociales et culturelles propres aux communautés rurales de la Boucle du Mouhoun.

La réflexion est alimentée par des sources théoriques et empiriques. Du côté théorique il s'agit d'une ethnographie des usages des TIC par des agriculteurs burkinabè, faisant appel à une certaine sociologie des usages et à l'ethnologie des techniques, mais fondamentalement inspirée des programmes de l'ethnométhodologie et de la sociologie des associations. Du côté empirique cette recherche se base sur des voyages d'étude réalisés par l'auteur en Inde et en Afrique de l'Ouest, avec des visites de projets d'application des TIC au développement rural dans ces régions et, plus particulièrement, un séjour de terrain de six mois au Burkina Faso. La méthode adoptée oriente les efforts de recherche vers la compréhension des réalités locales au détriment de leur interprétation à partir de modèles extérieurs.

L'originalité de ce travail peut être déployée selon quatre axes :

- la conjugaison entre, d'un côté, une approche socioculturelle – un angle de vue original dans le domaine des TIC pour le développement¹ – et, de l'autre côté, une focalisation sur les zones rurales de pays dits en développement (PED) – des contextes socio-économiques et culturels non usuels dans les études en sociologie des usages ;

¹ L'expression « *TIC pour le développement* » est employée dans ce travail comme la traduction de l'anglais « *ICT for development* », nom du domaine de recherche dans lequel on étudie l'application des TIC dans des initiatives de développement. Cette expression recouvre les aspects économiques et sociaux du développement. Quand il s'agira de faire référence à un aspect spécifique du développement, cela sera précisé.

- l'exploration du lien entre l'évolution des rapports sociaux de pouvoir et l'appropriation des TIC ;
- un contexte de recherche particulier, en partenariat avec une institution qui appuie des projets opérationnels de développement rural en Afrique, et donc l'établissement d'une dynamique de recherche-action fortement ancrée dans la réalité pratique du terrain ;
- et finalement le soin particulier avec une démarche de décentration, essayant de déconstruire l'image du chercheur occidental en Afrique, de signaler la complexité de la relation entre les étrangers et les acteurs locaux et de mettre en lumière l'importance de la subjectivité des observations dans un tel contexte.

Il s'agit, en bref, d'apporter un nouvel éclairage à la fois dans le domaine des TIC pour le développement, car plus soucieux des aspects socioculturels, et dans celui plus général des SIC, car focalisant l'appropriation du téléphone portable par des usagers dans des contextes socio-économiques et culturels assez différents de ceux dans lesquels ces technologies ont été conçues.

1.1 TIC pour le développement rural des PED : du potentiel aux conditions de réalisation

L'objet de cette recherche est le processus d'appropriation des TIC – en particulier du téléphone portable – par des agriculteurs d'une région spécifique du Burkina Faso, la Boucle du Mouhoun. Afin de comprendre l'origine et la maturation de la question de départ, ainsi que le choix du terrain principal de recherche, j'essaierai tout d'abord d'explicitier le contexte dans lequel s'insère ce travail.

La présente recherche a été développée de janvier 2008 à janvier 2011 dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) établie entre la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM)², le Centre de recherche en information spécialisée et en médiation des savoirs (CRIS)³ de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et moi-même.

Dans une convention CIFRE, le champ d'activité de l'entreprise d'accueil détermine, en quelque sorte, l'orientation de base de la recherche. FARM est une fondation reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de contribuer au développement de l'agriculture des pays du Sud, particulièrement en Afrique. Elle oriente ses activités entre des études et des réflexions d'un côté, et des opérations de terrain de l'autre, établissant une interaction qui se veut constructive pour ces deux champs : les réflexions orientent les opérations de terrain et

² <http://www.fondation-farm.org>

³ Depuis 2010 le CRIS a été intégré à l'unité mixte de recherche Modèles, Dynamiques, Corpus (MoDyCo), <http://modyco.fr>

ces dernières valident ou rectifient des orientations de recherche. Il s'agit donc d'un cadre institutionnel privilégié pour le développement d'une démarche de recherche-action.

L'application des TIC au développement agricole des PED est une des thématiques de FARM. Convaincue à la fois du potentiel de ces technologies pour le développement de l'agriculture en Afrique, et de l'importance de l'adaptation de leurs usages aux contextes locaux, la fondation a voulu approfondir et formaliser la réflexion dans ce domaine à travers cette thèse. L'objectif pour FARM était de définir pour ses projets opérationnels une approche d'intégration des TIC qui prenne en compte des aspects socioculturels afin de favoriser l'appropriation et donc l'autonomisation des initiatives de développement local que la fondation appuie sur le terrain.

Le questionnement à la base du projet de thèse est né de la confrontation entre, d'une part, une conviction sur le potentiel des TIC pour le développement rural des PED et, d'autre part, une interrogation sur les conditions nécessaires pour mettre ces technologies au profit des agriculteurs des pays en question.

En effet, le potentiel des TIC pour le développement rural des PED devient évident si l'on observe, d'un côté, l'importance de l'information pour le développement de l'agriculture et, de l'autre côté, la pénurie de ressources et d'infrastructures qui caractérise la majorité des exploitations agricoles dans ces pays. Il est judicieux tout d'abord de considérer l'information comme un intrant pour l'agriculture. Un intrant d'une nature certainement particulière, mais incontestablement présent dans tous les niveaux de cet effort humain pour guider le développement naturel des plantes.

Dans un premier niveau, on peut identifier des facteurs de production essentiels, comme les semences, la terre, l'eau, le soleil, une main d'œuvre minimale pour tirer profit de la croissance naturelle des plantes, pour insérer une organisation artificielle dans un processus qui, en l'absence d'intervention humaine, serait certainement plus dispersé, moins probable. A ce niveau, l'information est déjà présente sous forme de savoirs et de savoir-faire traditionnels qui déterminent localement, à l'échelle de la famille, peut-être du village, la cadence des activités dans les champs.

A ces facteurs essentiels viennent s'ajouter l'héritage historique d'innombrables innovations développées par l'effort humain de mieux contrôler les processus naturels inhérents à la production agricole : des techniques agricoles plus sophistiquées, le machinisme, les engrais chimiques ou naturels. L'information utile pour l'agriculteur se diversifie et contribue à la mise en relation des acteurs d'une zone plus large. Ces informations peuvent concerner, par exemple, des bonnes pratiques agricoles d'ailleurs, l'approvisionnement en intrants à petite échelle, des prévisions météorologiques. L'information devient alors un outil de gestion technique, une entité non-matérielle fondamentale améliorant la coordination des activités selon une organisation du travail de plus en plus complexe.

Enfin, si l'agriculture devient une activité économique quand les seules préoccupations de subsistance sont dépassées, les informations de nature commerciale et institutionnelle sont amenées à jouer un rôle fondamental dans l'effort de l'agriculteur. Ce n'est plus simplement

un effort de contrôle de l'environnement naturel, mais aussi de participation active et éclairée à l'environnement commercial, concurrentiel, institutionnel, lié à l'agriculture en tant qu'activité entrepreneuriale. Il s'agit, par exemple, d'informations sur les activités d'une coopérative dont l'agriculteur est devenu membre, sur des orientations politiques du gouvernement national ou régional, sur des réglementations, ainsi que sur des chaînes d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits agricoles.

Tous ces niveaux d'informations, certes de natures diverses, sont des outils d'aide à la décision pour les agriculteurs. Plus l'activité agricole se complexifie, intègre des innovations techniques et se rapproche d'une activité entrepreneuriale, plus les informations sont importantes à sa réalisation et à son développement.

Face à cette constatation, et inspiré par une quête de progrès et d'efficacité, il est raisonnable de se demander comment améliorer la dynamique d'information et communication dans le domaine agricole. C'est en ce moment que les TIC deviennent une piste potentiellement intéressante, de par principalement le fait de faciliter des connexions à distance, les rendant notamment plus rapides que les moyens traditionnels d'information et de communication. L'usage adapté des TIC peut s'avérer utile notamment pour optimiser l'obtention, l'échange et le traitement des informations pertinentes pour l'activité agricole, ainsi que l'acquisition et le renouvellement des savoirs spécifiques pour sa réalisation.

Si maintenant, en plus de constater l'importance des informations pour le développement de l'agriculture, on prend en compte le manque de ressources et la fragilité des infrastructures dans les zones rurales des PED, on peut considérer que le potentiel des TIC est relativement encore plus important dans ces contextes que dans les pays dit développés. En effet, dans les PED la grande majorité des agriculteurs se trouvent dans une conjoncture assez défavorable à la maîtrise des facteurs de production : faible niveau de connaissances technique, managériale et commerciale, faible capacité de mobilisation de ressources économiques, absence ou inefficacité de soutien gouvernemental, accès très limité à des moyens d'information alternatifs aux voies traditionnelles, précarité du réseau d'infrastructures de base, et en particulier des réseau de transports, etc.

Les TIC peuvent jouer un rôle important pour les acteurs du monde agricole des PED aussi bien dans la phase de production – pour assurer la communication institutionnelle et l'échange d'informations techniques par exemple – que dans la phase de commercialisation – à travers la création de « *circuits locaux de commercialisation plus transparents, limitant ainsi les spéculations et les risques de pénurie artificielle, améliorant la répartition des marges entre les différents maillons de la chaîne de la valeur de chaque filière, du producteur au consommateur.* » (BLANCHARD 2004)

Si, d'un côté, il est relativement simple de mettre en évidence le potentiel des TIC pour le développement rural des PED, de l'autre côté, réunir les conditions nécessaires pour que l'application de ces technologies bénéficie effectivement aux agriculteurs semble être une tâche beaucoup plus difficile. L'interrogation sur la manière de mettre les TIC au profit des

agriculteurs des PED est, elle-aussi, à l'origine du questionnement qui a donné naissance à cette recherche.

Plusieurs projets ont essayé d'appliquer les TIC au développement rural des PED, la grande majorité n'ayant abouti qu'à des résultats très mitigés. Je reviendrai plus en détail sur les difficultés que rencontrent des tels projets dans le chapitre dédié aux conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED. Pour l'instant, considérons simplement le fait qu'une information potentiellement utile pour un agriculteur ne peut effectivement en devenir une que si elle est disponible dans une forme qui lui soit appropriable. Une innovation technique agricole a beau être potentiellement révolutionnaire, si sa présentation est disponible seulement en format écrit, elle ne sera que difficilement exploitable par un agriculteur analphabète. L'utilité d'une information est fondamentalement liée, non seulement à la pertinence de son contenu, mais aussi à la cohérence de sa forme vis-à-vis du contexte d'utilisation. Cela attire l'attention sur l'importance de prendre en compte des aspects socioculturels dans l'évaluation de l'efficacité d'un moyen donné d'information et de communication au sein d'une société spécifique.

D'autres questions liées directement à l'usage des TIC – comme la médiation technique des processus d'information et de communication, les valeurs intrinsèques des objets techniques de communication et les différences entre les contextes de conception et d'utilisation de ces technologies⁴ – s'ajoutent à celle qui vient d'être évoquée pour soulever les enjeux socioculturels de leur application dans les PED. Selon Alain Kiyindou, la construction des usages et l'appropriation des TIC sont forcément dépendantes du contexte socioculturel (KIYINDOU 2000). La focalisation sur l'usage des TIC par des agriculteurs burkinabè – donc dans un contexte socioculturel distinct de ceux dans lesquels ces technologies ont été conçues – et la reconnaissance de l'importance des aspects socioculturels dans le processus d'appropriation des TIC justifient l'approche socioculturelle choisie pour cette recherche.

De plus, le fait que la majorité des travaux et projets réalisés sur l'application des TIC au développement rural des PED se concentrent plutôt sur d'autres aspects – techniques, économiques, politiques, etc. – renforce l'intérêt et l'originalité d'une approche socioculturelle. Si, d'ailleurs, les approches socio-économiques sont privilégiées dans les projets du domaine des TIC pour le développement, c'est souvent en raison d'une orientation techno-centrée qui priorise l'accès aux technologies – et, plus généralement, l'accès à des « *solutions technologiques* » – au détriment d'une réflexion approfondie sur les contenus. Bernard Bachelier, directeur de la fondation FARM, dénonce la prédominance d'une « *logique de l'offre* » dans le domaine des TIC pour le développement : des acteurs issus des pays dit développés formulent des offres sans connexion véritable avec les réalités socioculturelles du terrain ; ces acteurs se parlent entre eux, nourrissant un « *méta système de l'offre* » qui reste, néanmoins, déconnecté de la réalité des usagers potentiels. Selon Bachelier, il n'est pas possible de passer à la discussion sur les contenus sans connaître les contextes socioculturels

⁴ Ces questions seront également développées dans le chapitre dédié aux conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED.

d'usage des TIC ; voilà la principale limite des approches exclusivement socio-économiques. Face au constat de l'insuffisance des initiatives internationales à ce propos, et en accord avec l'objectif de la fondation FARM en ce qui concerne l'application des TIC pour le développement agricole des PED, on a voulu donner une orientation socioculturelle pour cette recherche.

Au cours de la recherche, j'ai été amené à me recentrer sur le téléphone portable⁵. La question de départ de ma recherche peut alors être formulée comme suit : quelle est l'empreinte socioculturelle du processus d'appropriation du téléphone portable par des agriculteurs dans une communauté rurale de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso ? Cette question peut ensuite être déclinée en d'autres : l'appropriation du téléphone portable joue-t-elle un rôle clé dans les transformations de l'organisation sociale d'une communauté agricole dans la Boucle du Mouhoun ? Si oui, pourquoi ? Comment l'empreinte sociale de l'utilisation des TIC se concrétise-t-elle dans une communauté spécifique ?

Le travail de terrain principal de la thèse a été réalisé entre juillet et décembre 2009 dans la région de la Boucle du Mouhoun, au centre-ouest du Burkina Faso. Le choix de ce terrain de recherche s'est déterminé à la foi par des questions scientifiques liées à la problématique de recherche et par des questions pratiques. En effet, FARM est partenaire de l'Union des Groupements pour la Commercialisation de Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA-BM), une organisation paysanne (OP) burkinabè créée afin de permettre à ses membres de bénéficier de la mise en marché collective de leurs productions céréalières⁶.

Le fait que l'UGCPA-BM est une OP particulièrement bien structurée portait un intérêt scientifique au choix de la Boucle du Mouhoun comme terrain de recherche au moins à deux niveaux. Cela me donnait une voie d'entrée aux réseaux d'agriculteurs de la région et à des acteurs burkinabè dans le domaine de l'information agricole, et, de plus, me permettait de rencontrer des agriculteurs dans des différents contextes d'engagement institutionnel – depuis des membres engagés politiquement dans l'OP, passant par des membres sans participation politique dans l'institution, jusqu'à des agriculteurs qui ne sont pas membres de l'OP. Du côté pratique, le partenariat avec l'UGCPA-BM facilitait considérablement des questions administratives et logistiques liées au séjour au Burkina Faso – depuis l'obtention d'un visa de long séjour jusqu'à des orientations pour les déplacements en brousse au début du séjour.

⁵ Les raisons de cette focalisation sur le téléphone portable ont à voir avec la disponibilité d'objets techniques de communication dans les zones rurales du Burkina Faso et l'importance attribuée à l'interactivité dans l'application des TIC pour le développement ; ces raisons seront présentées en détail plus loin.

⁶ Le partenariat entre FARM et l'UGCPA-BM (<http://www.ugcpa.org>) est né en réaction à la crise alimentaire de 2008. L'objectif principal de ce partenariat est d'appuyer l'augmentation de la production agricole vivrière et de renforcer les fonctions économiques de l'organisation agricole. Le principal appui de FARM à l'UGCPA-BM a concerné la filière céréalière avec la mise en place d'un système d'approvisionnement en engrais minéraux et de production de semences améliorées, ainsi qu'une étude sur la gestion de la fertilité des sols et conséquemment la durabilité des systèmes de production agricoles. Actuellement l'UGCPA fournit un ensemble d'autres services à ses membres, comme le préfinancement et l'accès aux engrais et aux semences améliorés, et a commencé sa diversification à d'autres filières agricoles.

Des observations de terrain ont été également réalisées lors de deux autres voyages d'études, l'un en Afrique de l'Ouest en juin 2008 et l'autre en Inde en avril 2009. Ces deux voyages ont été des sources empiriques importantes pour mon travail de terrain dans la Boucle du Mouhoun.

1.2 Une ethnographie des usages des TIC par des agriculteurs burkinabè : une approche théorique composite

Le thème de l'appropriation des TIC par des agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest est interdisciplinaire dans le sens où il mobilise au moins trois sources théoriques : le domaine des TIC pour le développement⁷, du fait qu'il s'agit d'étudier l'application de ces technologies dans un contexte de développement socio-économique ; une certaine sociologie des usages, du fait qu'elle concerne le processus d'appropriation des TIC ; mais aussi le domaine du développement rural des PED car la recherche est focalisée sur les agriculteurs ouest-africains.

En ce qui concerne l'application des TIC pour le développement, il s'agira non simplement d'argumenter sur le potentiel de ces dispositifs techniques pour le développement socio-économique des populations en question – comme il a été fait succinctement plus haut –, mais aussi d'essayer de comprendre les limites de l'utilisation de ces technologies et les précautions nécessaires pour éviter des dérives dans leur application à des fins de développement. Il sera donc question de mettre en avant l'enjeu moral fondamental du domaine des TIC pour le développement, à savoir la nécessité de mettre les TIC effectivement au profit des populations locales, et que ces technologies ne soient donc pas utilisées de façon à maintenir ou à renforcer des inégalités socio-économiques préexistantes – ce qui a été le cas de plusieurs plateformes technologiques dans le passé. Je serai amené à rappeler quelques spécificités des contextes africains vis-à-vis de l'application des TIC, en particulier les enjeux sociologiques de leur usage par les acteurs locaux – l'idée étant de collaborer à la conception de configurations sociotechniques favorables à un développement plus équitable⁸.

Du côté de ce que j'ai appelé une « certaine » sociologie des usages, il s'agira d'explorer les bases de la compréhension de phénomènes liés à l'appropriation des TIC par les acteurs locaux : l'utilisation qu'ils en font et l'empreinte laissée par ces usages dans leurs façons de faire, leurs façons de vivre ensemble. Si je montre de la prudence quand j'utilise le terme « *sociologie des usages* » c'est parce que, même considérant que le terme en soi représente assez bien, de par son étymologie, le travail que j'entreprends, les principes qui guident ma réflexion et mes choix méthodologiques s'éloignent considérablement des caractéristiques

⁷ Plus connu par l'acronyme en Anglais, ICTD ou ICT4D, « *information and communication technologies for development* ».

⁸ Les questions liées au domaine des TIC pour le développement seront traitées plus en détail dans le deuxième chapitre.

propres aux recherches généralement associées au courant ainsi appelé en sociologie et dans le champ des SIC.

Bruno Latour rappelle l'étymologie du mot « *social* » pour mettre en évidence que la sociologie, la « *science du social* », peut être comprise comme le suivi d'associations d'entités diverses : « *La racine seq-, sequi-, donne [au mot "social"] le sens premier de "suivre". Le latin "socius" se réfère à un compagnon, un associé. La généalogie historique de ce terme fait apparaître, dans les différentes langues, un sens qui est d'abord celui de "suivre quelqu'un", avant de désigner le fait d'enrôler ou de se rallier, puis, enfin, celui d'"avoir quelque chose en commun".* » (LATOURE 2006a, p.15) Ma recherche se veut un suivi des multiples associations mises en œuvre dans les processus d'usage des TIC par des agriculteurs burkinabè. Un suivi qui, en cohérence avec les principes partagés entre l'ethnométhodologie et la sociologie des associations, ne veut pas ériger des explications ni valider des modèles comportementaux ou des théories des usages, mais plutôt apprendre avec les agriculteurs et mieux comprendre les usages qu'ils font des TIC, minimisant autant que possible des appels à des références étrangères à leur contexte.

Dans ce volet que j'ai appelé une « *certaine* » sociologie des usages, j'ai constitué une approche « *composite* » de recherche, en faisant appel à divers courants, tout en prenant mes distances avec des points spécifiques à chacun d'entre eux.

De l'ethnologie des techniques⁹, je retiens principalement la priorité donnée au point de vue de l'être humain dans l'étude de la technique, l'importance attribuée à l'intentionnalité de l'acteur dans l'acte technique, le lien fondamental entre la technique et la vie humaine en société, ainsi que la recherche de l'équilibre dialectique entre le détail matériel et la dimension symbolique de tout geste technique. De la sociologie des usages¹⁰, je retiens la notion de construction de l'usage des TIC à partir d'un processus complexe de médiation sociotechnique, ainsi que l'intérêt soulevé par des descriptions fines pour appréhender les rapports entre les différents acteurs et les objets techniques de communication. Néanmoins, je m'éloigne de ces deux derniers domaines fondamentalement en raison de la notion de « *société* » qu'ils évoquent. Aussi bien dans la sociologie des usages que dans l'ethnologie des techniques « *la société* » est considérée généralement comme une entité à part entière, indépendante des individus qui la constituent, et susceptible de les influencer fortement.

L'ethnométhodologie et la sociologie des associations portent des regards alternatifs sur la réalité sociale et sur la façon de l'étudier. Elles ont été des sources d'inspiration fondamentales pour ma recherche. De l'ethnométhodologie¹¹, je retiens surtout l'importance attribuée aux détails phénoménaux pour la compréhension des relations humaines ; de la sociologie des associations¹², c'est surtout l'acceptation des incertitudes inhérentes à toute

⁹ En particulier des travaux d'André Leroi-Gourhan et André-Georges Haudricourt, parmi d'autres.

¹⁰ En particulier des travaux de Serge Proulx, Josiane Jouët, Jean-Guy Lacroix, Philippe Mallein, Yves Toussaint, Thierry Vedel, André Vitalis et Gilles Pronovost, parmi d'autres.

¹¹ En particulier des travaux d'Harold Garfinkel.

¹² Surtout des travaux de Bruno Latour, mais aussi de Michel Callon.

circonstance relationnelle qui a attiré mon attention. Un point commun entre ces deux approches, particulièrement important pour moi, est l'humilité suggérée aux chercheurs en sociologie, qui ne devraient pas, selon elles, considérer leurs propres perspectives comme supérieures à celles des agents ordinaires. Malgré cela, je prends mes distances avec l'une et l'autre pour des raisons différentes. D'une part, il m'était impossible d'appliquer avec précision les méthodes suggérées par l'ethnométhodologie – en particulier la consigne d'enregistrer les échanges – en raison de spécificités de mon terrain qui seront abordées en détail dans le cinquième chapitre, dédié à la méthodologie de la recherche. D'autre part, je me suis éloigné de la sociologie des associations car elle n'est pas centrée sur les interactions en face-à-face dans l'effort d'appréhension des réalités sociales, et car elle ne considère pas l'intentionnalité des acteurs comme un aspect pertinent pour la compréhension de l'origine de l'action.

Sur ce dernier point, la sociologie des régimes d'action de Luc Boltanski et Laurent Thévenot envisage une marge de réflexivité dans l'action, laissant de la place pour l'intentionnalité des acteurs. Pourtant, même si, différemment des courants sociologiques plus classiques, elle « *ne part pas d'un modèle général, mais de modèles régionaux d'action* » (CORCUFF 2007, p.103), la sociologie des régimes d'action garde l'objectif de modélisation des réalités sociales. Comme on le verra, cela ne correspond pas à mon objectif – je ne veux pas catégoriser l'action selon des modèles prédéfinis, et cela indépendamment du nombre de modèles que l'on utilise.

La diversité des sources d'inspiration théorique justifie l'adjectif « *composite* » dans la caractérisation de mon approche. On pourrait l'appeler finalement une ethnographie des usages des TIC par des agriculteurs burkinabè. Exception faite de considérations liées au domaine des TIC pour le développement, qui seront traitées plus en détail dans le deuxième chapitre, l'approche théorique sera plus longuement exposée et discutée dans le quatrième chapitre.

Enfin, dans le domaine du développement rural des PED, je souscris aux principes du modèle « *priorité aux agriculteurs* » de Robert Chambers (CHAMBERS 1994a). Il prône un renversement de comportements et d'attitudes des acteurs extérieurs, d'un côté, allant dans le sens d'un plus grand respect des agriculteurs du Sud en tant que personnes, de leurs savoirs, de leurs cultures, et, de l'autre côté, faisant preuve d'un désir de s'instruire auprès de ces agriculteurs. Chambers dit que la plupart du temps, l'attitude de l'étranger est exactement à l'opposé : « *On y décèle souvent la conviction sous-jacente que le savoir moderne et spécialisé de l'étranger a une valeur et une application universelles qui surpassent toutes les connaissances des agriculteurs. Les attitudes, la conduite et le comportement qui accompagnent cette croyance empêchent tout processus d'apprentissage auprès des agriculteurs.* » (CHAMBERS et al. 1994, p.172-173)

Le modèle du transfert technologique a été contré à plusieurs reprises par des chercheurs travaillant dans les divers domaines liés au développement. Dans le domaine agricole, et

indépendamment de l'emploi de TIC, Marc Dufumier¹³ dit qu'il est « *urgent de renoncer (...) à cette prétention de vouloir trouver des solutions "passe partout" aux problèmes multiples et variés auxquels sont confrontés les agriculteurs et de reconnaître que dans l'immense majorité des cas, les paysans devront encore rester les véritables innovateurs* » (DUFUMIER 2008, p.6). Il parle de la possibilité d'aide à s'inspirer de solutions déjà trouvées par ailleurs, « *mais en sachant qu'aucune technique ne peut être jamais ainsi transférée, telle quelle, et suppose donc une multitude d'adaptations aux conditions locales* » (DUFUMIER 2008, p.6). Il conclut en réaffirmant : « *Ne jamais transférer une technique d'un endroit à un autre, mais accompagner la paysannerie pour qu'elle invente ou adapte les techniques en tenant compte des conditions locales.* » (DUFUMIER 2008, p.6)

Selon Chambers, au contraire du transfert technique ou de savoir, l'objectif du modèle « *priorité aux agriculteurs* » est de « *donner aux agriculteurs les moyens d'apprendre, d'adapter et d'améliorer des pratiques : l'analyse ne provient pas d'intervenants externes (scientifiques, vulgarisateurs ou agents des ONG) agissant isolément, mais des agriculteurs, seuls ou assistés par les intervenants externes ; [...] ce que les intervenants externes communiquent aux agriculteurs, ce ne sont pas des préceptes mais des principes, non des messages mais des méthodes, non un ensemble de pratiques à adopter mais un faisceau d'options parmi lesquelles ils pourront choisir. En bref, le menu n'est pas fixe, il est "à la carte" ; il est lui-même une réponse aux besoins que les agriculteurs ont exprimés.* » (CHAMBERS 1994a, p.288-289) Dans ce modèle, l'analyse, le choix, l'expérimentation deviennent des activités des agriculteurs. Les intervenants externes ont seulement des fonctions d'appui dans chacune de ces activités : dans l'analyse, ils ont pour rôle d'être des animateurs, des catalyseurs, des conseillers ; pour le choix, ils sont des chercheurs, des fournisseurs d'options ; et finalement dans l'expérimentation, ils sont des assistants, des consultants.

Une partie du corolaire de ce modèle indique le rôle central que doivent assumer les acteurs locaux dans le processus de développement. L'adaptation de solutions techniques d'autres contextes dépend fondamentalement d'une profonde connaissance de la réalité locale. Ce sont les acteurs locaux qui maîtrisent cette réalité, ils sont donc les mieux placés pour la tâche. Je serai amené à revenir sur les principes du modèle « *priorité aux agriculteurs* », et en particulier sur la participation des acteurs locaux, dans différents passages de la thèse¹⁴.

¹³ Professeur d'agriculture comparée et développement agricole à l'AgroParisTech, ex-Institut National Agronomique Paris-Grignon.

¹⁴ En particulier dans le chapitre sur la réalisation du potentiel des TIC, dans le chapitre sur l'approche théorique, et dans le chapitre sur la méthodologie de recherche.

1.3 La construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des usagers : influences réciproques

Avant de parler des hypothèses de recherche, il me semble important de faire la distinction entre ces dernières et une conviction à la base des motivations de la recherche. Cette conviction est antérieure à la formalisation de l'objet de recherche et n'est pas sensée être confirmée ou infirmée par les conclusions de ce travail. Les enseignements tirés de la thèse peuvent servir à éclaircir la nature de cette conviction, à la nuancer, mais rarement à la remettre profondément en question.

La principale conviction sous-jacente à la motivation de cette recherche s'exprime par la reconnaissance du potentiel des TIC pour le développement rural des PED. Cette conviction a été décrite dans la présentation de l'objet de recherche et s'ajoute à l'interrogation sur les conditions nécessaires pour mettre les TIC au profit des agriculteurs des PED dans la constitution du questionnement à la base du projet de cette thèse.

Les hypothèses, par contre, sont des outils d'orientation de la recherche, des pistes à explorer, à la fois plus spécifiques à l'objet de recherche et de nature moins avérée que les convictions. Les hypothèses sont sensées être testées par la démarche de recherche, contrastées avec des données de terrain et des inférences qui peuvent en découler.

L'hypothèse principale de la recherche est l'existence d'influences réciproques entre le processus de construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun.

Elle se décline en deux sous-hypothèses : d'un côté, la supposition que des aspects socioculturels caractéristiques des communautés locales conditionnent le processus d'appropriation et donc de construction des usages des TIC par les acteurs locaux ; et, de l'autre côté, la supposition que ce processus de construction des usages des TIC influe sur l'organisation socioculturelle des communautés en question, soit en renforçant un ordre établi, soit en catalysant des changements.

L'hypothèse principale représente donc un effort de tester l'importance des aspects socioculturels dans l'appropriation des TIC par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun.

Approfondissant la supposition de réciprocité de l'influence, c'est-à-dire, la sous-hypothèse qui suggère une influence du processus d'appropriation des TIC sur l'organisation socioculturelle des communautés, trois autres hypothèses ont émergé. Chacune orientant la recherche selon un aspect particulier de l'organisation socioculturelle – des rapports de pouvoir, des identités et la communication de proximité –, je les appellerai hypothèses secondaires.

La première des hypothèses secondaires concerne les possibles transformations des rapports sociaux de pouvoir en lien avec l'appropriation des TIC dans des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun. Indépendamment de l'usage des TIC, la promotion de l'accès à l'information économique, par exemple, implique des questions de pouvoir. En effet,

schématiquement parlant, dans un marché plus transparent il y a moins de place pour la spéculation. Dans certaines circonstances le pouvoir de négociation du producteur bien informé augmente face à l'intermédiaire. Si d'un côté le bénéfice pour le producteur semble clair, de l'autre côté on pourrait imaginer que la perte de pouvoir relatif dans la négociation serait mal reçue par les intermédiaires. Je serai amené à montrer que d'autres aspects doivent être pris en compte pour arriver à une compréhension plus proche de la réalité, mais l'existence d'enjeux de pouvoir inhérents aux conditions de circulation d'informations stratégiques, avec ou sans les TIC, est indéniable.

De plus, l'usage des TIC semble introduire des enjeux supplémentaires. Michel Puech dit que la dynamique d'appropriation des TIC soulève des enjeux de pouvoir dans plusieurs contextes (PUECH 2008). Si les TIC sont accessibles à tous de façon transparente – c'est-à-dire que l'utilisateur l'utilise sans se demander ni savoir comment elles fonctionnent –, une dépendance chronique des utilisateurs vis-à-vis des experts s'installe. Si au contraire les TIC sont de plus en plus maîtrisées par les utilisateurs, minimisant cette dépendance, le pouvoir technique des ingénieurs et des experts en informatique est mis en question. Cela met en évidence qu'il y a donc des enjeux de pouvoir à prendre en compte dans la stratégie et/ou dans l'évolution de l'appropriation des TIC. Ceci dit, dans une bonne partie des cas envisagés dans mon travail, les agriculteurs eux-mêmes n'ont pas accès direct aux TIC – des intermédiaires assurent le dernier maillon dans les échanges d'information. A ce propos, Puech parle de la création d'« élites intermédiaires », qui s'approprieraient les TIC et serviraient d'intermédiaires, permettant aux agriculteurs de bénéficier indirectement des informations échangées grâce aux TIC. D'un côté, cela pourrait réduire le nombre de personnes devant s'approprier les TIC pour que ces technologies soient effectivement mises au service d'une majorité des agriculteurs. De l'autre côté, cela pose la question de la relation entre cette nouvelle « élite » d'intermédiaires et les utilisateurs finaux des informations, avec de nouveaux enjeux de pouvoir à prendre en compte.

J'é mets alors cette hypothèse secondaire dans les termes suivants : l'appropriation du téléphone portable par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun catalyse des changements dans les rapports sociaux de pouvoir dans les communautés qu'ils intègrent. Cette hypothèse permet de décliner la question de départ en d'autres qui lui sont spécifiques : Quels aspects socioculturels sont pertinents pour la compréhension des transformations des rapports sociaux de pouvoir dans une communauté rurale de la Boucle du Mouhoun ? La notion d'autorité est-elle transformée par l'utilisation des TIC par des agriculteurs de la région ? L'appropriation des TIC par les agriculteurs de la région catalyse-t-elle des transformations dans les rapports sociaux de pouvoir au sein d'une communauté spécifique ? Ou renforce-t-elle plutôt les rapports de pouvoirs établis ?

La deuxième hypothèse secondaire de ma recherche peut être exprimée par une affirmation d'André Nyamba sur l'appropriation des TIC dans des villages de son pays : « *La déferlante*

actuelle des NTIC¹⁵ amorce la construction de nouvelles identités et désagrège les identités anciennes. » (NYAMBA 2005, p.81) Dans ce contexte, les « *identités* » citées par Nyamba peuvent être associées à des rôles sociaux, des qualités relationnelles spécifiques, reconnues par une communauté et attribuées à quelques uns de ses membres. Il s'agit bien d'un aspect particulier de l'organisation sociale des communautés en question, qui d'ailleurs se chevauche jusqu'à un certain niveau avec celui des rapports sociaux de pouvoir. Constaté sur le terrain que l'appropriation des TIC engendre la construction de nouvelles identités et/ou la dégradation d'identités anciennes n'impliquerait pas nécessairement que les rapports sociaux de pouvoir sont transformés. Cela serait néanmoins une indication dans ce sens, car il est difficile de concevoir des changements des rapports de pouvoir sans que les identités des acteurs concernés ne soient elles-aussi, et préalablement, transformées. Voici quelques déclinaisons de la question de départ en consonance avec cette hypothèse : L'émergence de nouvelles identités et la dégradation d'identités anciennes dans les villages de la région de la Boucle du Mouhoun peuvent-elles être associées à l'appropriation par quelques membres des communautés en question du téléphone portable ? Si oui, comment s'opère cette dynamique ? Ces transformations d'identité engendrent-elles des changements des rapports sociaux de pouvoir dans une communauté ?

La troisième hypothèse secondaire de ma thèse concerne des possibles incompatibilités pratiques entre l'usage de TIC et le maintien des principes traditionnels de communication en Afrique de l'Ouest. Elle peut être ainsi énoncée : l'appropriation des TIC, en particulier du téléphone portable, par des membres des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun relativise progressivement l'importance de la communication de proximité dans les communautés en question.

D'une part, l'ancrage culturel de l'oralité dans les PED a été souligné à plusieurs reprises dans des études sur l'application des TIC pour le développement. Par exemple, au-delà du fait que les taux d'analphabétisme sont très hauts dans les zones rurales des PED – ce qui peut expliquer partiellement la prédominance de la communication orale dans ces communautés –, les personnes dans ces régions semblent préférer passer par l'oral dans leurs communications même quand tous les interlocuteurs sont alphabétisés et quand il existe des moyens d'entretenir la communication par écrit. D'autre part, à la fois les nouvelles formes de communication introduites par l'usage des TIC, et les nouveaux coûts qu'elles représentent, reconfigurent les possibilités et les contraintes liées à la communication. La communication à distance est maintenant possible et le coût de communication est souvent lié à sa durée. Se pose donc la question de savoir comment changent les codes de communication traditionnelle, auparavant adaptés primordialement à des circonstances d'échange présentiel et dans lesquels la contrainte du temps était secondaire. La coexistence des TIC et des principes traditionnels de communication peut ainsi s'avérer impossible.

¹⁵ Nouvelles TIC, ce terme ambigu est souvent utilisé pour faire allusion aux techniques d'information et de communication relativement récentes, comme la téléphonie mobile et l'Internet, par rapport à d'autres plus anciennes, comme la radio.

Voici donc quelques questions dans lesquelles peut se décliner la question de départ de ma recherche en cohérence avec cette troisième hypothèse secondaire : le changement dans la forme des communications entrainerait-il des transformations significatives dans le fond des rapports sociaux ? Les énonciations d'actions de pouvoir restent-elles inchangées face à l'utilisation des nouvelles technologies de communication ? La contrainte supplémentaire relative au coût de communication engendre-t-elle un raccourcissement des échanges ? Il y a-t-il des risques associés à l'abandon progressif des formes traditionnelles de communication, en particulier de la communication de proximité ?

1.4 Le choix d'une approche socioculturelle et de méthodes qualitatives

La définition de l'objet de recherche et la formulation de la question de départ de cette thèse ont été fortement orientées par une approche socioculturelle. La nature des questionnements soulevés par cet angle de vue n'est que rarement objective. La dynamique d'appropriation socioculturelle des technologies, en particulier par des personnes étrangères aux pays où la culture technologique s'est majoritairement développée, n'est abordable ni directement ni objectivement. L'organisation socioculturelle d'une communauté – en termes d'identités des acteurs, des rapports sociaux de pouvoir, et des codes de communication – n'est pas un sujet de discussion ouverte, principalement dans une société fortement marquée par la tradition. Les méthodes mises en œuvre dans cette recherche devaient alors s'adapter au caractère sensible, d'existence partiellement inconsciente – souvent intégrant la sphère des non-dits –, des informations les plus pertinentes pour l'exploration de telles questions. Cela revenait à privilégier des méthodes qualitatives.

La première a été l'observation, employée tout au long de la recherche de terrain et en particulier dans la phase initiale d'identification des « *espaces villageois* » (NYAMBA 2005), de la distribution spatiale des activités communautaires et des rôles sociaux joués par les différents acteurs locaux. Une deuxième méthode particulièrement pertinente pour cette étape initiale du terrain a été la « *promenade guidée* »¹⁶, où un membre de la communauté fait découvrir à l'acteur extérieur son village, les différentes activités communautaires et les principaux acteurs locaux. Liés aux deux premières méthodes et employés en parallèle, des échanges informels ont été très utiles pour l'établissement et l'entretien de relations courtoises et amicales avec les membres de la communauté. Ces échanges ont été également fondamentaux pour l'établissement d'un certain niveau de confiance entre les locaux et moi-même, ce qui me semble nécessaire pour une communication sincère, surtout dans des domaines sensibles. Une autre méthode intéressante pour la création des liens avec les locaux, et qui a engendré des opportunités privilégiées d'observation, a été la participation aux activités locales. Cela sous-entend demander à être enseigné et accomplir des tâches villageoises (CHAMBERS 1994b). Des entretiens semi structurés, laissant beaucoup de marge

¹⁶ Traduction libre de l'expression en Anglais « *Transect walks* » (MASCARENHAS 1990 cité dans (CHAMBERS 1994b, p.960)

de manœuvre à l'interlocuteur, ont été nécessaires pour l'obtention d'informations en profondeur, mais cela, tant que possible, seulement dans une deuxième étape, une fois que les bases d'une relation de confiance avaient été lancées entre l'agriculteur et moi.

Souvent la recherche en sciences sociales se base sur l'analyse formelle, correspondant structurellement à la quête de la généralisation, ce qui dans le domaine du développement ne semble pas donner des bons résultats. J'ai voulu suivre un chemin alternatif. La cohérence entre l'ethnométhodologie, la sociologie des associations et la posture de recherche que je voulais adopter avaient attiré mon attention depuis que j'avais pris connaissance des principes de ces courants sociologiques. Ce n'était, néanmoins, qu'après avoir eu des discussions avec deux professeurs burkinabè, Sylvestre Ouédraogo et André Nyamba, au début de mon séjour au Burkina Faso, que j'ai compris à quel point cette orientation était nécessaire dans le contexte de ma recherche. En effet, pendant ces discussions, il est devenu clair pour moi qu'un effort de décentration encore plus grand que ce que j'avais imaginé était non seulement souhaitable, mais nécessaire pour contourner les barrières socioculturelles qui séparent, a priori, le chercheur occidental des agriculteurs burkinabè. L'attitude humble et ouverte que l'on peut inférer des principes de l'ethnométhodologie et de la sociologie des associations m'a alors semblé fondamentale pour aborder mes questions de recherche.

Mon rôle en tant que chercheur au sein des communautés devrait donc être d'apprendre. Le changement d'attitude prôné par l'ethnométhodologie dans les sciences sociales en général, et aussi par l'approche « *priorité aux agriculteurs* » dans le cas spécifique du développement rural, me semble particulièrement pertinent : passer de l'attitude d'analyser à celle d'apprendre ; abandonner l'effort d'interpréter ayant comme base des modèles extérieurs, pour essayer de comprendre la réalité locale dans ces détails spécifiques. C'est finalement ne pas essayer de résoudre de problèmes ayant comme base des modèles extérieurs, mais plutôt d'appréhender la réalité locale. En plus, j'ai fait un effort pour rester attentif aux préoccupations et aux intérêts de mes interlocuteurs, gardant toujours à l'esprit un soin particulier pour appréhender ce qui était important pour la personne qui était en face de moi. Ma méthodologie de recherche est, en effet, marquée par un effort constant à la fois de réflexivité et de décentration.

La posture méthodologique que j'ai adoptée tout au long de mon séjour au Burkina Faso a été de me considérer moi-même comme sujet de mon expérience de terrain, et donc susceptible d'être transformé par elle. Je crois que la réalité locale ne peut pas être considérée comme un simple objet d'étude car la présence du chercheur sur le terrain modifie la réalité étudiée et le simple fait d'en rendre compte limite son étendue. Le chercheur ne peut pas prétendre rendre compte objectivement de la réalité comme si elle était indépendante de sa présence. L'idée que l'on se fait souvent du chercheur en tant qu'observateur-enquêteur, avec une « *identité impersonnelle* » dans les mots de l'anthropologue Nadia Mohia, engendre intrinsèquement une distance par rapport à la réalité étudiée, compromettant la fiabilité de l'observation. Un objectif fondamental de mon travail de terrain a été donc de choisir consciemment l'abandon de cette « *identité impersonnelle* » du chercheur. Selon Mohia, cela permettrait « *au chercheur de réaliser une véritable rupture, intellectuelle et affective, avec la*

position de supériorité qu'occupe, de façon plus ou moins manifeste, sa société ou son groupe par rapport aux "autres" groupes, proches ou lointains, pris comme "objets". » (MOHIA 2008, p.288) Encore selon Mohia, « [...] à partir du moment où le chercheur s'identifie lui-même comme sujet de son expérience, il reconnaît aussi à ses hôtes leur statut de sujets à part entière. » (MOHIA 2008, p.289) Ainsi une relation peut être établie, non pas entre le chercheur et son objet d'étude, mais entre des êtres humains qui ont à apprendre les uns avec les autres. Détachée de la prétention de devenir légitimement objective dans l'analyse de l'autre, l'expérience de terrain deviendrait automatiquement vraie.

Cette thèse est divisée en deux grandes parties : une première dédiée aux fondements théoriques et aux préliminaires empiriques à l'expérience de terrain au Burkina Faso et une deuxième dédiée à cette dernière expérience.

La première partie compte trois chapitres. Après cette introduction générale, le deuxième chapitre est consacré au domaine des TIC pour le développement. J'y présenterai une discussion sur des approches du développement et les rôles respectifs attribués aux TIC, ainsi qu'une revue critique des travaux de recherche dans le domaine des TIC pour le développement. Je privilégierai autant que possible des travaux concernant l'application de ces technologies dans les zones rurales des PED. Dans le troisième chapitre, je compte explorer les conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED en me basant sur des voyages d'étude préliminaires en Afrique de l'Ouest et en Inde. Le quatrième chapitre est dédié à la présentation de sources théoriques dans des domaines proches de la sociologie des usages des TIC. Je justifierai, pour chacune de ces sources, le choix des éléments qui m'ont semblés pertinents pour ma recherche.

La deuxième partie de la thèse, sur le terrain de recherche au Burkina Faso, comporte deux chapitres : le chapitre cinq, consacré à la méthodologie de recherche – la présentation des méthodes et des tactiques appliquées sur le terrain et leur rapport avec les orientations théoriques choisies –, et le chapitre six, dans lequel je présenterai les résultats des échanges avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun. Comme on le verra, le principal apport de ma thèse est méthodologique, mais je serai amené à dégager quelques orientations pratiques sur l'appropriation des TIC par les agriculteurs de la région. Finalement, dans la conclusion générale, je compte discuter les principaux enseignements de cette recherche ainsi que des perspectives pour de développements futurs à partir de mon travail.

Partie I - Fondements théoriques et préliminaires empiriques à
l'expérience de terrain au Burkina Faso

2 Revue critique des approches et des travaux du domaine des TIC pour le développement

Dans ce chapitre, après avoir discuté des différentes approches du développement et les rôles respectifs attribués aux TIC, je compte faire une revue critique des travaux de recherche dans le domaine des TIC pour le développement. Je serai amené à présenter aussi bien des arguments pour renforcer le constat du potentiel des TIC pour le développement rural des PED que pour relativiser leurs bienfaits, pour nuancer ce potentiel face aux spécificités des contextes d'usage. En particulier, je soulèverai des enjeux sociologiques des usages des TIC au sein de communautés rurales traditionnelles des PED, étrangères aux contextes premiers où les technologies en question ont été conçues.

En introduction, j'ai suggéré que l'information devrait être considérée comme un intrant à part entière pour l'activité agricole. Plus l'agriculture se complexifie et devient une activité entrepreneuriale, plus les informations deviennent importantes pour son développement ultérieur. En effet, si, d'un côté, l'agriculture est une activité complexe, c'est parce qu'une multitude de facteurs sont déterminants pour sa réussite : la terre, le climat, les semences, les engrais, la main d'œuvre, le marché, mais aussi des informations et des savoirs. Si, de l'autre côté, l'agriculture est une activité risquée, c'est parce qu'on ne peut que rarement maîtriser tous ces facteurs simultanément, notamment dans les pays dits en développement.

Des techniques diverses peuvent être mises au service des agriculteurs pour maximiser leurs chances d'aboutir à des meilleurs résultats. L'*usage adapté* des TIC peut notamment, comme il a été dit plus haut, potentialiser l'obtention, l'échange et le traitement des informations pertinentes pour l'activité agricole, ainsi que l'acquisition et le renouvellement des savoirs spécifiques pour sa réalisation. J'appelle ici *usage adapté*, celui qui correspond aux critères d'utilité pour les acteurs locaux et de cohérence socioculturelle avec la réalité locale.

Les TIC ont donc un potentiel pour le développement rural des PED. Pourtant, ce potentiel semble être très différemment perçu selon l'approche que l'on adopte pour étudier la question. Divers positionnements théoriques et pratiques s'enchaînent entre les extrêmes d'un optimisme souvent techno-centré, voyant dans les TIC la panacée pour une série de problèmes rencontrés sur le terrain, et d'un pessimisme qui pousse à ses limites le fait que ces technologies ne sont pas neutres, que leur appropriation soulève des enjeux sociologiques non négligeables.

2.1 Approches de développement et rôle des TIC

Parler de l'application des TIC au développement c'est parler d'approches de développement et du rôle attribué aux TIC dans ces approches. C'est un vaste sujet car la notion de développement soulève de profondes controverses. Il y a ceux qui associent le développement principalement avec la croissance économique et l'identification des façons par lesquelles les systèmes économiques des pays pauvres pourraient être plus efficaces (EASTERLY 2001; HOEVEN & SHORROCKS 2003; SACHS 2005). D'autres, par contre, privilégient la participation et l'appropriation des initiatives de développement par les acteurs locaux (CREWE & HARRISON 1998; ARCE & LONG 2000; UNWIN 2007). Afin de comprendre le contexte dans lequel la théorie et la pratique du domaine des TIC pour le développement sont apparues dans la dernière décennie, il est fondamental de mieux comprendre la rhétorique dominante de développement et les façons par lesquelles elle est connectée aux leitmotifs de la globalisation, de la société de l'information et de la société de la connaissance.

2.1.1 *Rappel du discours occidental sur le développement socio-économique*

Selon Tim Unwin, si le concept de développement est très malléable, s'adaptant facilement à l'évolution dans le temps des relations entre les riches et les pauvres, il est généralement associé aux notions de progrès et de croissance (UNWIN 2009, p.7). L'origine de cette association est souvent attribuée aux Lumières Européennes du dix-huitième siècle. Ainsi, Jeffrey Sachs (SACHS 2005, p.351) se base sur les idées de Thomas Jefferson, Adam Smith, Emmanuel Kant et du marquis de Condorcet pour suggérer que dans le vingt-unième siècle on serait en mesure d'allier des arguments rationnels à nos capacités technologiques pour mettre fin à la pauvreté absolue – l'association de la politique, de l'économie, des sciences et de la technologie devant permettre la création d'un monde meilleur. Cette vision héroïque des Lumières Européennes les considère comme la source historique de quelques idées fondamentalement constitutives des pratiques actuelles de développement, comme la démocratie, la liberté et la rationalité. L'exclusivité de ces bases historiques a été néanmoins critiquée. Unwin (UNWIN 2007; UNWIN 2009), par exemple, souligne à la fois la méprise des traditions intellectuelles antérieures aux Lumières – comme les idées de John Locke, René Descartes, Francis Bacon et Thomas Hobbes – dans la construction de ces concepts, l'importance des discours moraux et des religions pour la valorisation de la notion de développement et, finalement, le fait que les Lumières sont un concept profondément européen et que d'autres notions de développement sont possibles¹⁷.

La notion occidentale de développement s'est donc fondée sur celles du progrès et de la croissance et a souvent été associée au déploiement de technologies. Historiquement, les

¹⁷ Arturo Escobar (ESCOBAR 1995) a insisté sur l'importance de la conceptualisation de modèles alternatifs de développement, en particulier explorant ce que l'on peut apprendre des mouvements sociaux autonomes autochtones.

sciences et la technologie ont été au cœur des pratiques et des discours sur le développement, rendant possible, par exemple, la révolution industrielle du dix-neuvième siècle et la révolution verte de la moitié du vingtième siècle. Dans la décennie de 1960, la mise en œuvre de plans de développement dans les pays les plus pauvres a été fortement influencée par le modèle des étapes de croissance économique de l'économiste américain Walt Rostow (ROSTOW 1960). Selon Unwin, ce modèle insistait particulièrement sur le rôle des technologies dans le processus de développement : « *Les avancées dans les domaines des technologies et des transports étaient considérées comme des conditions préalables décisives pour le décollage ; l'étape de décollage elle-même était caractérisée par une croissance économique rapide, le développement de technologies plus sophistiquées, et l'investissement, en particulier dans le secteur manufacturier ; et la direction vers la maturité incluait à nouveau des progrès considérables dans le domaine technologique, au fur et à mesure que les économies devenaient plus diversifiées, avec un accent accru sur les produits et services de consommation dans l'étape finale de consommation de masse.* » (UNWIN 2009, p.10)

Les années 1970 ont vu émerger des critiques massives des pratiques de développement, non pas dans l'objectif d'améliorer directement ces pratiques, mais plutôt pour souligner les failles fondamentales de ce que leurs auteurs considéraient comme un « *programme d'exploitation capitaliste des peuples pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine* » (UNWIN 2009, p.10). Selon Barbara et John Harriss, la majorité de ces positions radicales étaient des « *critiques de l'interventionnisme, même lorsque cela [impliquait] des programmes concrets dans le but apparent d'améliorer des conditions de pauvreté* » (B. HARRISS & J. HARRISS 1979 cité dans UNWIN 2009, p.10). Selon Unwin, ces critiques ont néanmoins eu des conséquences sur la pratique du développement. Elles ont notamment attiré l'attention sur les inégalités, aussi bien sociales que spatiales, inhérentes aux modèles de développement existants, ainsi que sur les problèmes fondamentaux associés à l'interventionnisme militaire pendant la Guerre Froide entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, pour la domination dans le dit tiers monde. Ces critiques ont également commencé à souligner la diversité des expressions de la pauvreté.

Dans le début des années 1980, les critiques du modèle dominant de planification du développement – centralisateur, basé sur une approche top-down et fondamentalement urbain – ont insisté sur des approches ascendantes¹⁸ (STOHR & TAYLOR 1981) et de développement rural (LIPTON 1977; LEA & CHAUDHRI 1983). Ces nouvelles orientations du développement ont été portées par la société civile et, notamment, par des organisations non-gouvernementales (ONG) qui, surtout quand elles étaient installées dans les pays pauvres, présentaient des avantages considérables vis-à-vis des parcours traditionnels de l'aide : « *Les ONG ont de nombreux avantages théoriques sur les institutions lourdes et amorphes de l'Etat en termes de prestations de développement au niveau local. Elles sont perçues comme étant plus souples, adaptables et agiles, elles ont des chaînes de prise de décision moins longues et des lignes de communication plus courtes, elles sont largement*

¹⁸ En Anglais ces approches sont souvent appelées « *bottom-up* ».

autonomes, et sont généralement moins coûteuses à gérer grâce à la grande contribution des volontaires dans leurs activités. » (PARNWELL 2002)

Face à la crise de la dette des PED en début des années 1980, les pays riches tendaient à reconsidérer leurs agendas interventionnistes. Sous l'influence de l'idéologie du libre marché, développée principalement par les administrations Thatcher (1979-1990) au Royaume-Uni et Reagan (1981-1989) aux Etats-Unis, des politiques assez différentes ont commencé à être suggérées aux pays plus pauvres. Selon Unwin : « *Si les difficultés économiques des années 1970 en Europe et en Amérique du Nord avaient été résolues par la dérégulation des marchés, par la réduction des interventions de l'Etat, et par la vente d'entreprises inefficaces du secteur public, pourquoi ces politiques ne marcheraient-elles pas aussi dans les pays les plus pauvres du monde ? De tels arguments ont contribué à façonner les politiques d'institutions comme la Banque Mondiale et le FMI, en particulier à l'égard de leurs réponses à la crise de la dette dans les pays d'Amérique Latine.* » (UNWIN 2009, p.11). Le Consensus de Washington (WILLIAMSON 1990), comme il a été appelé par la suite, focalisait trois principes : la discipline macroéconomique, l'économie de marché et l'ouverture commerciale au monde. Ces principes ont été au cœur des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) que les pays pauvres ont dû adopter comme condition pour recevoir l'assistance des bailleurs de fonds internationaux et des banques.

Le démantèlement de l'Union Soviétique à la fin des années 1980 a apporté une nouvelle dimension politique à la théorie et à la pratique du développement, renforçant l'accent sur la démocratie libérale. Depuis le début des années 1990, la rhétorique dominante de développement prône la poursuite de la croissance économique à partir d'initiatives libérales. Selon Unwin, « *cela se base sur l'adoption de définitions absolues de la pauvreté, sur la croyance que le développement correspond à l'élimination d'une telle pauvreté par la croissance économique, que cela serait mieux mis en œuvre en encourageant un marché libre, et que la bonne gouvernance est un préalable indispensable à une telle croissance* » (UNWIN 2009, p.14). Ainsi, par exemple, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de l'ONU – des orientations fondamentales pour l'agenda international actuel du développement, adoptées en 2000 – focalisent particulièrement l'élimination de la pauvreté. L'importance attribuée aux partenariats dans la démarche de développement inhérente aux OMD renforce le rôle des TIC pour le développement, une fois que ces technologies sont particulièrement utiles pour l'établissement et l'entretien pratique de tels partenariats (UNWIN 2005). Le huitième objectif des OMD suggère donc : « *En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous* » (ONU 2000).

Selon Richard Heeks, l'émergence du domaine des TIC pour le développement, à la fin des années 1990, peut être associée d'une part à la plus grande accessibilité à l'Internet et, d'autre part au retour en puissance de la question du développement international dans les agendas politiques. L'accès plus aisé à l'Internet suscitait un intérêt grandissant pour les TIC. En même temps, les divers acteurs du développement international s'engageaient à définir

des objectifs communs de développement¹⁹. Selon Heeks, « *les technologies numériques des années 1990 étaient des nouveaux outils à la recherche d'un but* », pendant que « *les objectifs de développement étaient des nouveaux buts à la recherche d'un mécanisme de réalisation* » (HEEKS 2009, p.3). Dans un tel contexte, il n'est pas difficile de comprendre l'association des deux thèmes – les TIC et le développement international – pour la création d'un nouveau domaine de recherche : les TIC pour le développement. Heeks cite quatre événements majeurs dans le processus de formalisation du domaine des TIC pour le développement :

- la publication par la Banque Mondiale en 1998 d'un rapport sur le développement international (DAHLMAN 1998) soulignant le rôle de l'information, des connaissances et des TIC pour le développement ;
- la création par les pays du G8 en 2000 du Groupe de travail sur les opportunités numériques (DOT Force 2001), fixant un agenda pour l'action dans le domaine des TIC pour le développement ;
- et les deux sommets mondiaux sur la société de l'information (SMSI) tenus à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, établissant une forte corrélation entre les ODM et les politiques actuelles d'application des TIC pour le développement²⁰.

La rhétorique dominante du développement, conçue et entretenue lors de ces événements et publications, a déjà reçu des critiques conséquentes (EASTERLY 2006; UNWIN 2007; KIYINDOU 2009), principalement en raison d'une définition trop restreinte de la pauvreté et de l'accent exclusif sur la croissance économique comme forme d'y remédier. Si, d'un côté, ces critiques soulignent la négligence d'arguments alternatifs à partir desquels le développement peut être conçu comme un processus beaucoup plus subtil, culturellement orienté et socialement pertinent (CREWE & HARRISON 1998; ARCE & LONG 2000), de l'autre côté, les TIC gardent leur pertinence dans les programmes alternatifs de développement, notamment par le potentiel de ces technologies à permettre l'émergence de nouvelles formes d'organisation politique et de mouvement social (UNWIN 2009, p.15).

2.1.2 La mondialisation comme expression d'intérêts spécifiques

Dans ces vingt dernières années, le concept de développement et les façons de le mettre en pratique ont été fortement influencés par la notion de mondialisation. John Harris (HARRIS 2005, p.38) note qu'à la fin des années 1990, peu après son introduction, « *le terme de mondialisation était entré dans le langage populaire et était également devenu le véhicule de tout un nouveau courant académique pour la croissance* »²¹. La compréhension du terme est

¹⁹ Les efforts de la communauté internationale ont abouti tout d'abord aux Objectifs de Développement International de 1996 et, ensuite, aux ODM en septembre 2000.

²⁰ A la fin de 2005, plus de 70% des activités déployées dans le cadre du SMSI se rapportaient directement aux ODM de l'ONU (KIYINDOU 2009, p.180).

²¹ A ce propos Unwin (UNWIN 2009, p.15) suggère les lectures suivantes : (AMIN 1997; HELD et al. 1999; WALLERSTEIN 2000; HELD & MCGREW 2002)

donc essentielle pour toute étude dans le domaine des TIC pour le développement, une fois que celui-ci a émergé dans le contexte du développement international dans les deux dernières décennies. Selon Unwin, « *bien que la mondialisation soit souvent perçue comme un processus autonome avec le pouvoir de changer la vie des gens, elle est mieux comprise comme un terme utilisé pour décrire une coalescence d'intérêts économiques, sociaux, culturels et politiques spécifiques* » (UNWIN 2009, p.15), et elle ferait référence à la façon par lesquelles ces intérêts ont conduit à une augmentation de l'inter-connectivité de l'activité humaine à travers le monde :

« Sous ces aspects économiques, la mondialisation est normalement caractérisée par une augmentation brutale du commerce international, l'intégration des systèmes financiers mondiaux, des changements dans les systèmes de production industrielle – notamment avec une augmentation considérable de la relocalisation –, l'augmentation de l'interdépendance économique entre les Etats, l'augmentation du pouvoir d'entreprises multinationales, une standardisation croissante des modes de consommation et la croissante complexité d'institutions économiques globales, comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En termes sociaux, la mondialisation a signifié une mobilité accrue des personnes – aussi bien temporaire (des voyages) que définitive (des migrations) –, mais aussi l'émergence de nouveaux moyens de communication – comme la messagerie instantanée et la téléphonie mobile – et des niveaux de plus en plus complexes de relations humaines autour du globe. Dans la sphère culturelle, il y a eu brassage et hybridation croissants, la création de phénomènes mondiaux de mode, l'émergence d'organisations globales de médias, l'acceptation croissante d'un ensemble de valeurs humaines décrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et, surtout, une tendance à la propagation des artéfacts de quelques cultures dominantes beaucoup plus largement que d'autres à travers le monde. Enfin, la mondialisation peut être vue dans la sphère politique, en témoignent par exemple l'expansion des mouvements pour la justice mondiale et la création de la Cour pénale internationale en 2002, le développement d'alliances politiques internationales, l'importance croissante de ce qu'on appelle le "terrorisme international", la montée des mouvements écologiques mondiaux, le rôle militaire dominant des Etats-Unis comme force politique mondiale, et même l'existence d'un mouvement mondial altermondialiste. Néanmoins, pour comprendre la mondialisation, la question clé est d'explorer ce qui se cache derrière ces caractéristiques, et de démêler l'influence de certains évènements et processus sur l'évolution ultérieure des questions qui nous intéressent. Les TIC ont joué un rôle dans la facilitation de beaucoup de ces changements. » (UNWIN 2009, p.15-16)

Le fait que les différentes caractéristiques de la mondialisation peuvent être considérées comme positives ou négatives – selon la perspective adoptée dans l'analyse – met en évidence les contradictions intrinsèques au concept lui-même. Selon le sociologue Immanuel Wallerstein, la mondialisation ne doit pas être considérée comme un processus nouveau ; elle serait, au contraire, fondamentalement liée à l'évolution du système capitaliste : « *nous ne pouvons pas comprendre la mondialisation sans apprécier la manière dont elle est fondamentalement liée à la résolution des tendances de crise du capitalisme. En particulier, les entreprises capitalistes sont entraînées par le besoin constant de rechercher des matières*

premières et des sources de production moins chères, notamment de main d'œuvre, et aussi d'élargir leur marché afin que leurs profits puissent être réalisés » (WALLERSTEIN 1983 cité dans UNWIN 2009, p.16). Selon l'auteur, ce sont ces facteurs qui ont conduit les processus associés à la mondialisation au cours des cinq-cents dernières années. Dans cette perspective, si d'autres avancées technologiques – comme les chemins de fer et les avions – avaient déjà rapproché les personnes dans le passé, accélérant le potentiel d'accumulation de capital, l'émergence des nouvelles TIC à la fin du vingtième siècle a permis une accélération encore plus accentuée de la capacité d'accumulation capitaliste. Ici, un éclaircissement me semble nécessaire pour éviter des considérations techno-centrées. Il ne s'agit pas de considérer les nouvelles TIC comme la cause d'une accumulation capitaliste accrue, mais plutôt de rendre visibles des aspects liés à l'émergence de ces technologies qui ne sont pas toujours mis en avant, et donc de mieux évaluer les enjeux de leur application au développement des PED. Notamment, il s'agit de ne pas négliger des intérêts économiques, politiques, voire culturels inhérents au déploiement des TIC dans les PED.

2.1.3 Sociétés de l'information et de la connaissance : nouveaux moyens, mêmes tendances ?

Les avancées techniques dans le domaine de l'information et de la communication – depuis l'invention de l'écriture jusqu'aux derniers gadgets des nouvelles TIC – rendent possibles de nouvelles façons d'établir et d'entretenir des relations entre les personnes qu'y ont accès. Il suffit de penser aux usages les plus quotidiens du téléphone portable, ou de la messagerie instantanée, par exemple, pour réaliser à quel point la dynamique d'échanges possible aujourd'hui²² ne l'était pas il y a quelques années seulement. Il n'y a pas forcément détermination des nouvelles relations par les innovations techniques, mais la médiation technique introduit incontestablement de nouvelles possibilités en termes d'information et de communication entre les personnes concernées. En effet, les TIC sont fondamentalement liées à la façon dont les individus et les sociétés conçoivent l'espace et le temps (UNWIN 2009, p.17). Dans une société où leur utilisation se généralise, il y a contraction des distances, mais aussi du temps : « *Nous vivons maintenant dans un monde du vingt-quatre heures sur vingt-quatre sept jours sur sept, dans lequel ceux qui ont accès aux TIC peuvent avoir d'énormes quantités d'informations et communiquer instantanément avec des gens partout dans le monde.* » (UNWIN 2009, p.19)

Ces conditions exceptionnelles d'information et de communication et les nouvelles réalités économiques et relationnelles qu'elles ont rendues possibles ont amené quelques auteurs à parler d'une nouvelle ère de l'histoire de l'humanité (CASTELLS 2000b; CASTELLS 2000a; CASTELLS 2004; UNESCO 2005; FRIEDMAN 2005). Le sociologue et économiste espagnol Manuel Castells est l'un des plus éminents défenseurs de l'idée que nous serions en train de vivre une nouvelle ère, une véritable société de l'information. Dans sa trilogie « *L'Ere de*

²² Encore une fois, des échanges possibles entre les personnes *connectées*.

l'Information : économie, société et culture »²³, il démontre de façon assez convaincante que les récents changements technologiques ont eu des répercussions profondes sur la configuration et le fonctionnement des sociétés, des économies et des cultures, à un tel point qu'il serait légitime de parler d'une nouvelle ère. D'autres chercheurs, comme Tim Unwin and David Harvey, considèrent que, même si l'usage des technologies a transformé considérablement notre façon de communiquer et de nous informer, il serait exagéré de parler de « *révolution de l'information* » (HARVEY 2000). Unwin souligne que la caractérisation d'un phénomène comme véritablement révolutionnaire dépend des critères que l'on utilise dans l'analyse, et de la mesure dans laquelle on est prêt à reconnaître l'importance des antécédents historiques pour son avènement (UNWIN 2009, p.21) : « *Il y a certainement des preuves que la plupart des changements technologiques associés à l'ère de l'information ont été introduits bien avant la fin du vingtième siècle. En effet, on peut affirmer avec une certaine force que la plupart des caractéristiques de la mondialisation et de la pratique contemporaine du développement reflètent, en réalité, la manifestation des vieux intérêts structurels du capital mondial pour la réduction des coûts de production, en particulier les coûts de main d'œuvre, et la maximisation du marché, plutôt que nécessairement l'impact révolutionnaire de la technologie de l'information.* »

Comme l'indique Alain Kiyindou (KIYINDOU 2009, p.35), avec l'intensification des discussions internationales – aussi bien au niveau académique qu'institutionnel – à propos de la dite société de l'information, l'expression originale a progressivement évolué vers celle de société de la connaissance. Si une chaîne de concepts a été développée en théorie de l'information pour distinguer les différentes étapes d'un processus informationnel²⁴, dans le domaine des TIC pour le développement Unwin rappelle qu'au cœur des distinctions les plus pratiques entre *information* et *connaissance* est la notion que la connaissance nécessite un ordre supérieur de traitement humain : elle pourrait ainsi être comprise comme « *l'information qui a été incorporée dans la compréhension humaine à partir de l'expérience et du contexte* » (UNWIN 2009, p.21). La préférence pour la notion de *connaissance* dans des expressions comme « *société de la connaissance* » (UNESCO 2005) et « *économie de la connaissance* » (World Bank Institute 2007) se justifie principalement par un souci de distinction vis-à-vis d'une acception trop technologique du terme *information* : « *L'idée de la société de l'information est fondée sur des avancées technologiques. Le concept de sociétés de la connaissance englobe des dimensions sociales, éthiques et politiques beaucoup plus larges.* » (UNESCO 2005, p.17). Unwin (UNWIN 2009, p.21) souligne que la notion de *société de*

²³ Les premières éditions, en anglais, des trois volumes de « *L'Ere de l'Information* » – « *The Rise of The Network Society* », « *The Power of Identity* » et « *The End of Millennium* » – sont apparues respectivement en 1996, 1997 et 1998.

²⁴ Cette chaîne est particulièrement riche en langue française, en particulier dans des analyses propres à l'intelligence économique, incluant *les données* – bruts, atomisés, « *des bruits émis* » –, *les informations* – logiquement coordonnées, « *des signes perçus porteurs de sens* » –, *les renseignements* – pertinemment contextualisés –, *les savoirs* – en rapport avec une pratique, « *des stocks d'informations stabilisées* » –, *les connaissances* – intégrées par l'expérience, « *des manières, des méthodes, des techniques pour agir* » –, *l'intelligence* – mise en valeur stratégique, « *une faculté, une capacité, une aptitude à comprendre* » –, et *la communication* – « *une aptitude à partager* » –, selon le niveau de complexité, d'utilité stratégique et d'implication des acteurs dans la mise en valeur des différents états informationnels (G. MASSE & THIBAUT 2000; G. MASSE 2006).

l'information développée par Castells (CASTELLS 2000b; CASTELLS 2000a) incluait déjà les dimensions sociale, morale et politique. La préoccupation de l'UNESCO, quelques années plus tard, de ratifier l'importance de telles dimensions en proposant la distinction formelle entre la *société de l'information* et la *société de la connaissance* met en évidence l'évolution du premier concept depuis Castells vers des configurations qui, dans la pratique, prenaient moins en compte les dimensions sociale, morale et politique, en faveur, principalement, de celles économique et technologique.

2.1.4 Les TIC pour le développement, une question morale

On arrive ici à un point fondamental pour la compréhension des enjeux de l'utilisation des TIC pour le développement dans le contexte de la dite société de l'information : la différence entre, d'un côté, un discours bien intentionné, basé sur le potentiel des TIC à faciliter l'intégration et le développement de la solidarité entre les personnes, et, de l'autre côté, des dynamiques souvent plus rudes, dictées par la logique politico-économique du marché libre, régissant le déploiement concret de ces technologies dans le terrain. L'UNESCO considère qu'« *une société de la connaissance devrait être en mesure d'intégrer ses membres et de promouvoir de nouvelles formes de solidarité concernant les générations actuelles et futures. Personne ne devrait être exclu des sociétés de la connaissance, où la connaissance est un bien public, accessible à tout un chacun.* » (UNESCO 2005, p.18). Il y a néanmoins peu d'indices que les sociétés humaines soient en train d'évoluer véritablement dans cette direction – quelques études affirment que l'Afrique, par exemple, est très loin de devenir une vraie société de la connaissance (BRITZ et al. 2006). Selon Unwin, il y aurait « *des intérêts puissants qui sont déterminés à assurer non seulement que les informations et les connaissances soient soigneusement contrôlées, mais aussi qu'elles soient utilisées par les riches et les puissants pour maintenir leurs positions d'influence et de contrôle* » (UNWIN 2009, p.22). Comme disait déjà Jürgen Habermas, chaque type de connaissance a toujours été commandé par un intérêt spécifique (HABERMAS 1976, p.17)²⁵. Unwin ne voit pas pourquoi cela serait différent dans le présent, et suggère donc qu'il faudrait laisser tomber des arguments voulant considérer la connaissance comme un type de bien public universel pour, au contraire, reconnaître qu'elle est devenue une marchandise au service d'intérêts particuliers²⁶.

Dans une certaine mesure, la privatisation des connaissances a toujours été un facteur clé pour l'accumulation capitaliste. Ce n'est pas par hasard qu'un système assez complexe de droits de propriété intellectuelle a émergé avec le développement du capitalisme. A la fin du vingtième siècle ce système a été contesté par « *ceux préconisant un retour à des formes plus communautaires de partage des connaissances, basées sur une sorte fondamentalement*

²⁵ Aussi bien Alain Kiyindou (KIYINDOU 2009, p.37) que Tim Unwin (UNWIN 2009, p.23) font référence à cette affirmation de Habermas.

²⁶ La transformation de la connaissance en marchandise est reconnue même dans le rapport de l'UNESCO sur les sociétés de la connaissance : « *la connaissance elle-même est devenue une marchandise, sous la forme d'informations échangeables et codifiables* » (UNESCO 2005, p.22).

différente de logique et d'argumentation, qui puise sa validité dans des points de vue moral et éthique plutôt que purement économique » (UNWIN 2009, p.23). Ainsi, des licences alternatives ont été conçues aussi bien pour des logiciels informatiques, comme la Licence Publique Générale GNU²⁷, que pour toutes sortes de contenus, comme la Licence de Publication Ouverte²⁸ et, plus récemment, les licences *Creative Commons*²⁹. Même si ces licences alternatives sont de plus en plus reconnues et mobilisent une communauté grandissante, pour le moment leur utilisation reste marginale.

Encore une fois, loin de vouloir tenir un discours alarmiste, il s'agit ici d'essayer de comprendre les enjeux d'utilisation des TIC pour le développement et d'amorcer l'identification des conditions pour que le potentiel de ces technologies soit réalisable sur le terrain. Ce n'est pas le potentiel des TIC à contribuer à la croissance économique et au développement qui est mis en question, mais plutôt la possibilité effective *« d'utiliser efficacement les TIC pour aider à transformer la vie des pauvres et des communautés marginalisées en dépit des intérêts mondiaux qui visent à maintenir les avantages concurrentiels et donc la fracture numérique à plusieurs échelles »* (UNWIN 2009, p.26). Or, plusieurs auteurs ont déjà attiré l'attention sur le fait que, malgré les bonnes intentions, beaucoup de projets d'application des TIC au développement ont été des échecs (HEEKS 2002; GREENBERG 2005; KIYINDOU 2009; UNWIN 2009; PASQUATI & GIRARD 2010 entre autres). Selon Kiyindou, *« l'inadaptation au contexte culturel, le hiatus dans les différentes logiques expliquent bon nombre d'échecs connus dans le domaine de la communication pour le développement »* (KIYINDOU 2009, p.55). L'enthousiasme associé aux technologies dans les premières années du domaine des TIC pour le développement s'est montré exagéré, et très peu de projets d'application des TIC au développement se sont confirmés dans la durée. Selon Unwin, *« l'intégration des TIC dans le "projet de mondialisation" peut avoir carrément conduit à une accentuation des inégalités plutôt que leur réduction »* (UNWIN 2009, p.26). Castells considère que l'ère de l'information s'exprime par une profonde restructuration du capitalisme et, en particulier, par l'*« accentuation d'un développement inégal, cette fois non seulement entre le Nord et le Sud, mais entre les segments dynamiques des sociétés partout dans le monde et les autres segments [moins dynamiques], qui risquent de devenir sans importance du point de vue de la logique du système »* (CASTELLS 2000b, p.2). Si l'utilisation des TIC peut accélérer le processus décrit par Castells, il est clair que son application dans des contextes de développement n'est pas anodine en termes de justice et d'équité sociales.

Au sein de la dynamique sociétale et du modèle économique inhérents à la mondialisation et à la société de l'information, il est possible, sinon probable, que les TIC soient utilisées de façon à maintenir ou même à renforcer des inégalités socio-économiques. Le grand défi du domaine des TIC pour le développement est de contrecarrer cette tendance et de concevoir des configurations sociotechniques favorables à un développement plus équitable. Dit d'une autre façon, c'est une question de s'assurer que les TIC ne deviennent pas *« un autre moyen*

²⁷ Traduction libre de l'Anglais *« GNU General Public License »*.

²⁸ Traduction libre de l'Anglais *« Open Publication License »*, disponible sur <http://opencontent.org/openpub>.

²⁹ <http://creativecommons.org>

par lequel de larges parties de la population mondiale sont encore systématiquement défavorisés » (UNWIN 2009, p.30). Le fait qu'elles ont été historiquement utilisées par les élites pour maintenir leurs privilèges vis-à-vis des plus pauvres n'empêche pas que les technologies peuvent être mises au profit de ces derniers. Unwin souligne alors que la question centrale du domaine des TIC pour le développement est fondamentalement morale : « Contrairement aux domaines des TI et des TIC, dans lesquels l'accent est mis sur ce qui "est" et ce qui "peut être" réalisé, dans le domaine des TIC pour le développement l'accent est mis sur ce qui "doit être" fait et "comment" nous devrions le faire. Le programme des TIC pour le développement est donc profondément moral. Il ne s'agit pas d'abord des technologies elles-mêmes, mais, au contraire, de comment elles peuvent être utilisées pour permettre le développement de meilleures conditions de vie³⁰ pour des communautés pauvres et marginalisées. » (UNWIN 2009, p.33)

2.2 Enjeux socioculturels de l'application des TIC pour le développement socio-économique en Afrique

Les considérations présentées dans ce chapitre jusqu'à ce point sont assez génériques sur des approches de développement et les rôles attribués aux TIC dans ce processus, ainsi qu'aux enjeux liés à l'application de ces technologies au développement des PED en général. Dans cette section je compte me concentrer sur le cas africain de façon à soulever des spécificités du terrain de recherche choisi dans mon travail. En particulier, mon objectif ici est de souligner l'importance d'aspects socioculturels dans la considération des façons de réaliser le potentiel des TIC pour le développement rural africain.

2.2.1 Inadéquation des modèles occidentaux et enjeux du contact entre cultures

Tout d'abord il me semble fondamental de souligner l'importance de la participation active des chercheurs africains dans l'orientation des questionnements à propos de l'application des TIC pour le développement dans le continent. Tout au long de ce travail, j'ai donc fait un effort délibéré pour privilégier les résultats de chercheurs africains comme source de ma propre recherche. A ce propos, Mouhamed Tidiane Seck, de l'Université de Dakar, dit que « *l'enjeu véritable se résume à un double défi que doivent relever les systèmes d'enseignement et de recherche [africains], à savoir : rester à l'écoute de ce qui se fait dans le reste du monde; et être en adéquation avec les besoins socio-économiques sous-régionaux. Entre une vision optimiste, qui perçoit les NTIC comme une panoplie de moyens nouveaux qu'il faut s'approprier afin d'arrimer le continent au reste du monde et de le conduire au saut*

³⁰ Le terme utilisé dans l'original en anglais est « empowerment »: « *It is not primarily about the technologies themselves, but it is instead concerned with how they can be used to enable the empowerment of poor and marginalised communities.* »

technologique indispensable pour combler son retard et l'autre, plus méfiante, qui sent revenir, sous une forme plus pernicieuse, la domination culturelle du modèle occidental, ce débat ne peut être tranché que par une participation offensive et positive au dialogue mondial, en tirant parti des possibilités offertes par ces technologies pour à la fois créer les courants d'échanges indispensables entre nos pays, pour valoriser nos complémentarités et marquer notre présence dans le monde par la production de contenus de qualité aptes à faire apprécier nos ressources et nos potentialités par l'extérieur » (SECK M. T., 1999 cité dans (CHENEAU-LOQUAY 1999, p.20-21). Seck souligne alors l'importance à la fois de l'ouverture et de l'implication directe et active des chercheurs africains dans la conception de modèles authentiquement africains d'application des TIC, en profonde cohérence avec les spécificités socioculturelles du continent.

Dans son livre « *Les pays en développement face à la société de l'information* » (KIYINDOU 2009), Alain Kiyindou critique la notion occidentale de société de l'information, soulevant en particulier les incompatibilités d'un tel concept avec les réalités socioculturelles des PED, principalement celles de l'Afrique. Annie Chéneau-Loquay dit que la coopération au développement « *s'inscrit dans les schémas des théories classiques de développement qui définissent les besoins des sociétés à développer en fonction du retard à rattraper en référence aux sociétés développées* » (CHENEAU-LOQUAY 2005). Selon l'auteur, les enjeux fondamentaux d'une telle vision sont « *économiques et politiques et basés sur le substrat culturel d'une hégémonie occidentale* ».

Pour attirer l'attention sur l'incompatibilité culturelle des notions de société de l'information et de société de la connaissance dans le contexte africain, Kiyindou dit que la connaissance n'est pas directement recherchée en Afrique, qu'elle est plutôt souvent implicite ou fonctionnelle : « *En effet, si la connaissance est un objet recherché à tout prix dans la culture occidentale, dans bien d'autres cas, vouloir la connaissance à tout prix c'est aller à l'encontre des lois, c'est rompre le contrat social qui lie les uns avec les autres et la nature.* » (KIYINDOU 2009, p.37) La connaissance s'acquerrait surtout avec l'expérience, et donc avec l'âge. Elle se transmettrait de génération en génération et pourrait faire l'objet d'un don : « *En d'autres termes, ce ne sont pas les hommes qui vont vers la connaissance, c'est la connaissance qui vient à eux.* » (KIYINDOU 2009, p.37). Cette vision substantiellement différente de la connaissance dans les cultures africaines par rapport à la notion occidentale illustre bien la nécessité d'une adaptation de la société de la connaissance selon Kiyindou, laissant la place aux autres modes de vie et à la différence (KIYINDOU 2009, p.140) : « *sans cela, la société de l'information ne sera pas autre chose que dictature, tyrannie, recolonisation et donc objet de résistance.* »

La problématique du transfert en Afrique du modèle occidental de développement et d'application des TIC selon ce modèle est rappelé par Chéneau-Loquay : « *l'analyse des processus d'insertion et des formes d'usages de ces technologies ne saurait se mener selon une logique simple de transfert d'un modèle imposé par rapport auquel les Africains seraient de simples récepteurs plus consommateurs qu'acteurs* » (CHENEAU-LOQUAY 2004, p.12). Selon Castells, « *des conditions spécifiques favorisent l'innovation technologique [...] [et] la*

reproduction de ces conditions est d'ordre culturel et institutionnel, tout autant qu'économique et technologique » (CASTELLS 2000b, p.37), ce qui représente une mise en garde importante contre toute tentative d'exporter des bonnes pratiques d'application des TIC pour le développement issues d'une expérience particulière. André Nyamba, considérant l'utilisation des TIC en milieu rural africain, affirme que : « *Toute politique d'introduction du téléphone dans leur milieu [rural], ou même toute innovation technologique de façon générale, devra tenir compte de chaque spécificité en milieu rural. Voilà une nouvelle façon de voir les choses qui, à terme, peut aider à préciser l'aide au développement: une meilleure implication des "bénéficiaires" pour qu'ils puissent mieux s'approprier ce qu'on leur propose.* » (NYAMBA 2000, p.210)

Effectivement, le fait que les TIC sont de plus en plus présentes en Afrique³¹, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, doit susciter l'intérêt par les enjeux socioculturels de leur utilisation. Une logique multiple existe derrière la demande croissante d'accès aux TIC de la part des populations locales. En plus de la valeur sociale attribuée à la technologie et donc de la distinction sociale d'être « *connecté* », l'accès à l'information techniquement et économiquement pertinente, comme cité plus haut, est susceptible d'exercer un effet de levier sur le développement économique local. Mais quelle serait l'empreinte de la technique sur la configuration socioculturelle des populations locales ? Il y aurait-il des risques associés ?

Le contact entre deux cultures différentes détermine toujours un certain niveau d'influence de l'une sur l'autre, un certain niveau de métissage entre ces cultures. Si les TIC sont porteuses des valeurs de la technique, leur simple utilisation par des agriculteurs africains suscite un contact entre ces derniers et les valeurs en question, engendrant potentiellement des changements dans leur propre culture. Le questionnement à propos de l'extension et des conséquences sociales de ces possibles changements culturels est donc légitime. Le philosophe de la technologie Michel Puech parle de « *transaction évolutive* » (PUECH 2008) pour caractériser le contact entre cultures. Selon lui, il y aurait toujours des gains et des pertes liés à l'influence d'une culture sur une autre. Cela caractériserait une transaction dans le sens qu'il devrait exister une négociation et une prise de conscience par rapport à l'influence réciproque.

Or, selon le sociologue burkinabè André Nyamba, dans la majorité des cas, les Africains ne sont pas complètement conscients des pertes et des gains associés à l'adoption des TIC (NYAMBA 2005) : « *Les villageois africains pressentent ce qu'ils ont à gagner à s'approprier les NTIC. Mais ils n'y gagneront que s'ils savent gérer les pertes correspondantes : perdre l'accessoire peut-être, mais pas l'essentiel, notamment dans la mutation des sociabilités.* »

³¹ Selon l'édition 2008 du rapport de l'Union Internationale de Télécommunications (UIT) sur les indicateurs des télécommunications et des TIC africaines l'Afrique reste la région du monde qui connaît la plus forte croissance annuelle du nombre d'abonnés mobiles, par exemple avec pas moins de 65 millions de nouveaux abonnés en 2007. Début 2008, on recensait plus de 250 millions d'abonnés mobiles sur le continent. Six mois plus tard, en juin 2008, la barrière des 300 millions d'abonnés dans le continent avait déjà été franchie (Celular-News, <http://www.celular-news.com/story/31784.php>, consulté le 26/08/09). Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 1 pour 50 habitants au début des années 2000 à près d'un tiers de la population actuelle.

(NYAMBA 2005, p.77). Au-delà de l'intégrité des cultures des paysans africains, ce qui est en question est l'équilibre des relations sociales et en particulier les conséquences des changements dans la distribution sociale de pouvoir au sein des communautés agricoles. Un autre point soulevé par Puech et aussi par Nyamba est qu'il faut considérer, au-delà de l'aspect matériel, l'aspect symbolique des gains et des pertes liées à cette « *transaction* ».

2.2.2 *Entre optimismes et réticences*

En ce qui concerne l'application des TIC pour le développement en Afrique, j'ai pu identifier deux postures extrêmes des divers acteurs, allant de l'enthousiasme à propos du potentiel de ces technologies à des réticences et des réserves à propos du caractère absolu parfois attribué aux bienfaits qu'elles apporteraient. Le positionnement des acteurs entre ces deux extrêmes semble être corrélé au niveau de priorité donnée à des aspects socioculturels dans leurs analyses : plus les aspects socioculturels sont délaissés par rapport aux aspects techniques, politiques et économiques, plus les conclusions semblent être enthousiastes.

José Do Nascimento, chercheur à l'Université de Paris Sud sur les aspects juridiques de la société de l'information et les dynamiques de changement en Afrique de l'Ouest, par exemple, analyse le développement des TIC en Afrique principalement à partir d'aspects économiques et politiques. Selon lui, « *l'appropriation [des TIC en Afrique] repose pour l'essentiel sur une quête de palliatifs et d'opportunités dans le contexte d'un environnement politique et économique de pénurie. Si les populations africaines grâce aux NTIC arrivent à pallier un certain nombre de carences inhérentes à cet environnement, elles y pallient non pas en transformant leur environnement mais en s'émancipant de celui-ci par le biais du numérique.* » (DO NASCIMENTO 2004, p.254). L'individu s'approprierait les NTIC « *non pas pour le développement mais pour s'affranchir des pesanteurs d'une société en pénurie* » (DO NASCIMENTO 2004, p.254). Selon l'auteur, la différence fondamentale entre ces deux perspectives est le fait que dans la première (de transformation de l'environnement) l'appropriation des TIC a pour objectif la production de contenu, la création de la valeur ajoutée, alors que dans la deuxième (d'émancipation par rapport à l'environnement) le résultat de l'appropriation n'est que la consommation de contenu et services fabriqués ailleurs et par d'autres acteurs. Selon l'auteur cela justifie la préoccupation d'aborder, dans la problématique de l'insertion des TIC en Afrique, non pas simplement la question des infrastructures mais aussi celle de l'environnement sociopolitique, que l'auteur associe au thème de la démocratie dans la société de l'information. Il conclut ainsi cet article : « *Les NTIC ne peuvent en effet contribuer au développement d'une société que si elles opèrent dans un environnement qui favorise l'exercice des libertés.* » (DO NASCIMENTO 2004, p.254).

Les considérations sociales de Do Nascimento à propos de l'appropriation des TIC en Afrique semblent servir à renforcer son argumentaire sur le plan politique. Sur le « *boom* » de l'utilisation des téléphones portables dans le continent, par exemple, il cite deux vecteurs sociologiques : le caractère « *hyper relationnel* » du tissu social africain, et le caractère

utilitariste des usages du téléphone portable en Afrique. A propos du premier, il dit que « *l'individu en Afrique [...] est enserré dans un tissu relationnel extrêmement dense* » (DO NASCIMENTO 2005, p.181) et que, dans ce contexte, « *l'arrivée du téléphone portable ne pouvait que constituer une véritable opportunité* » (DO NASCIMENTO 2005, p.181). Juste après avoir dit que le téléphone portable « *abolit les distances physiques qu'il faut franchir pour communiquer* » (DO NASCIMENTO 2005, p.181), l'auteur fait l'éloge de cette technologie avec une considération qui très probablement ne serait pas partagée par des sociologues plus minutieux sur les aspects socioculturels de la communication : « *[le téléphone portable] affranchit ainsi de la contrainte kilométrique tout en maintenant l'intensité du lien social, l'intensité du réseau communicationnel.* » (DO NASCIMENTO 2005, p.181). S'il est incontestable que l'usage du téléphone portable permet l'entretien de relations à distance, l'intensité du lien social résultant est très différente de celle développée par la communication traditionnelle de proximité.

Le deuxième vecteur sociologique de l'expansion du téléphone portable en Afrique cité par Do Nascimento est le « *rapport foncièrement utilitariste que les populations africaines entretiennent à l'égard du téléphone portable et des NTIC en général* » (DO NASCIMENTO 2005, p.182). Selon l'auteur ce rapport utilitariste découle des caractéristiques du contexte africain, de la nécessité des individus à trouver de palliatifs et d'opportunités dans un environnement politique et économique de pénurie. Selon Do Nascimento, dans ce contexte, « *l'appropriation des NTIC répond à un besoin spécifique ; celui d'accéder à des ressources qui amplifient la marge de manœuvre des acteurs sociaux* » (DO NASCIMENTO 2005, p.182) et conclut en associant les TIC à une option pragmatique dans ce contexte : « *Ainsi, le téléphone portable en Afrique, comme toute les NTIC en général, apporte une réponse moderne, c'est-à-dire efficiente, à une problématique d'origine et d'expression locales.* » (DO NASCIMENTO 2005, p.183). Indépendamment de la validité de son raisonnement en termes économique et politique, sur le plan sociologique, Do Nascimento semble ne pas considérer les influences potentiellement négatives des TIC citées par d'autres chercheurs que nous analyserons dans la suite.

D'autres chercheurs et acteurs du développement en Afrique sont plus réservés par rapport à l'expansion des TIC et soulignent à la fois la crainte d'une nouvelle forme de domination de l'Occident, des déviations de priorités sociales de la part de la population en général et des pertes symboliques potentielles pour les cultures locales.

Sur la crainte d'une nouvelle forme de domination Chéneau-Loquay dit que : « *La technologie et particulièrement les TIC sont perçues en Afrique comme étant au cœur de grandes manœuvres pour le contrôle des marchés, des idées et des systèmes de valeur et seront demain un des principaux facteurs discriminants entre pauvres et riches aussi bien à l'échelle internationale qu'à l'échelle individuelle. Dans bien des milieux le sentiment domine d'un Nord qui submerge de concepts et de modèles de développement* » (CHÉNEAU-LOQUAY 1999, p.20). Le chercheur malien Pascal Baba Couloubaly dit, quant à lui, que « *compte tenu des disponibilités économiques du continent, de la demande sociale et culturelle des populations,*

il faut garder la plus grande prudence vis-à-vis de l'utilisation des TIC en Afrique » (COULOUBALY 1998 cité dans CHENEAU-LOQUAY 1999, p.21).

Aminata Traoré³² parle de l'influence symbolique de la technologie sur les mentalités et dénonce, en particulier dans le cas du téléphone portable, des déviations de priorité de dépenses absolument alarmantes dans un contexte déjà précaire de développement : « *Le paraître, la valorisation sociale attachés à la possession d'un [téléphone] portable, poussent les consommateurs à y sacrifier d'autres besoins plus cruciaux, parfois vitaux. (...) Des populations qui ne peuvent pas faire face aux frais de scolarité de leurs enfants, aux coûts des soins de santé ni même se nourrir quotidiennement se ruent sur le téléphone portable prescrit par la publicité mensongère comme un moyen d'entrer dans le cyberspace. (...) Si cet instrument [le téléphone portable] a une vraie attente et un besoin peu contestable, il peut aussi participer du renforcement de l'aliénation et de la paupérisation de l'Afrique.* » (TRAORE 2005, p.191-192). A. Traoré réaffirme néanmoins le potentiel des TIC pour le développement africain : « *Nul ne conteste l'utilité des NTIC (...) dans un environnement africain caractérisé par le sous-équipement et des difficultés considérables de communication.* » (TRAORE 2005, p.193).

2.2.3 Enjeux sociologiques de l'usage des TIC en Afrique

Si les réserves par rapport aux TIC sont nombreuses et facilement repérables, il est rare de trouver des recherches qu'approfondissent les questionnements sociologiques de la mise en œuvre de ces technologies en Afrique. Les travaux d'André Nyamba portent un regard anthropologique sur la question. Avec une attention spéciale au rôle de la parole et de la communication dans les communautés traditionnelles du Burkina Faso, Nyamba met en perspective culturelle l'influence des TIC sur l'organisation de ces communautés. Comme ces communautés sont majoritairement agricoles, les considérations de Nyamba semblent particulièrement pertinentes pour ma recherche.

Nyamba nous dit tout d'abord que la parole ne vaut pas la même chose dans tous les ethnies africaines : « *chaque groupe ethnique a fait de la parole et de ses différents supports instrumentaux un usage spécifique.* » (NYAMBA 2005, p.78). Donc chaque ethnie a un rapport à la communication et à l'information différent. Nyamba parle principalement du cas du Burkina Faso. Pour exemplifier cette hétérogénéité de rapports avec les moyens de communication et d'information, il cite deux cas :

- les Peuls de l'Afrique de l'Ouest, reconnus pour leur « pudeur légendaire » conséquente d'une attitude de retenue par rapport à la parole, une fois qu'ils la considèrent comme une arme à double tranchant ; et

³² Ancien ministre de la Culture et du Tourisme du Mali et membre fondateur du Forum social africain.

- « l'excitation verbale » des Dioula et des Bobos révélant une utilisation maximale de la parole aussi bien pour exprimer une identité que comme une forme privilégiée de construire une relation avec autrui.

Selon Nyamba « *cela ne veut pas dire que les uns parleraient plus que les autres, tout dépend des circonstances et des conditions d'énonciation de la parole et de déroulement de la communication* » (NYAMBA 2005, p.80).

Dans les sociétés de tradition orale, les modes originaux de communication ont des manifestations extérieures diverses – la parole, les signes, les instruments de musique, les symboles et les gestuelles, avec la danse en particulier – « *dont la portée et les performances (...) sont soumises aux conditions limitatives du temps et de l'espace* » (NYAMBA 2005, p.83). Autrement dit, dans un système traditionnel de communication, « *les acteurs sont présents en une sorte de face-à-face verbal où leur communication se limite à l'espace et au temps qui les rassemblent* » (NYAMBA 2005, p.83). Or, avec le développement des nouveaux moyens de communication, l'information ne se contient plus dans les limites restrictives de temps et de l'espace de la relation face-à-face. L'utilisation des TIC lève ces limitations, permettant l'établissement de nouveaux cadres de communication et la structuration d'autres formes d'organisation des activités sociales. Nyamba pose donc la question : « *Que deviennent alors 'la pudeur légendaire' des Peuls et 'l'excitation verbale' des Dioula et des Bobos face au téléphone fixe, au téléphone mobile cellulaire et aux différentes offres très timides de service public en matière de communication ?* » (NYAMBA 2005, p.80).

Nyamba parle de la rencontre des sociétés traditionnelles avec « *l'extérieur envahissant* », et de changements engendrés par cette rencontre aussi bien dans la constitution sociale que dans les types de rapport à l'autre. L'auteur donne l'exemple du mot « radio » dans la langue des Sanan du Burkina Faso, « *aradjo* », expliquant qu'au début de l'utilisation de la radio dans leur société ce mot était associé à une vérité absolue. Cela s'explique par les représentations sociales antérieures des Sanan pour lesquelles la parole qui vient de loin est chargée de connaissances nouvelles. Avec la vulgarisation de la radio chez les Sanan, ces derniers savent désormais que l'on peut mentir à la radio, et en plus que cela peut arriver souvent. C'est donc le système de représentation premier sur la véracité de « *la parole qui vient de loin* » qui a été déconstruit au fur et à mesure que le nouvel outil de communication était approprié par les Sanan. « *La déferlante actuelle des NTIC amorce la construction de nouvelles identités et désagrège les identités anciennes.* » (NYAMBA 2005, p.81). Sans prendre a priori une connotation morale négative, cette reconstruction identitaire doit être prise en compte dans la compréhension de l'appropriation des TIC par ces sociétés, incluant certainement une dimension éthique.

Une autre conclusion fondamentale exemplifiée par le cas de la radio chez les Sanan du Burkina Faso est énoncée plus loin par Nyamba : « *Les modes d'appropriation de la situation présente restent fortement influencés par les antécédents socioculturels des groupes considérés.* » (NYAMBA 2005, p.81). La radio a été initialement bien acceptée chez les Sanan aussi en raison de la représentation positive que ce groupe avait de « *la parole qui vient de loin* ». Selon Nyamba, il est fondamental de comprendre que « *les valeurs sociales qui*

s'intègrent aux différents groupes sociaux sous-tendent de fait les systèmes de communication aujourd'hui fonctionnels dans les villages africains » (NYAMBA 2005, p.81-82). En termes de possibilité / probabilité d'appropriation, il estime que « cela signifie aussi que l'adhésion massive des populations à des nouvelles formes de communication, via les NTIC, ne s'opère que s'il n'y a pas de menace immédiate sur les valeurs sociales construites historiquement et intégrées par les différentes générations et par les acteurs en première ligne dans les villages » (NYAMBA 2005, p.82).

Nyamba dit que le contrôle social de l'information et de la communication reste très fort dans les villages burkinabè, sans pour autant empêcher le développement des nouvelles formes d'expression, en particulier à travers les TIC. Il se demande ce qui va se passer en termes d'enjeux sociétaux lorsque la présence des outils de communication sera encore plus forte dans les villages. Même confirmant l'existence dans ces villages d'un désir d'intégrer les nouvelles technologies, Nyamba dit que « *le recours aux NTIC n'est pas le résultat de choix préalablement raisonnés, mais celui de violences imposées, bon gré mal gré, aux populations* » (NYAMBA 2005, p.82). Il n'est pas clair dans quel sens le terme « *violence* » est employé ici. Il ne me semble pas que le terme doive être compris comme imposition d'outils technologiques ou comme promotion d'usages motivées par des intérêts cachés, commerciaux ou autres, car finalement Nyamba dit que les outils en question répondent aux besoins de la population : « *Ces violences sont d'autant plus fortes qu'elles répondent effectivement à la satisfaction de nouveaux besoins de communication et d'information apparus dans les villages: il s'effectue présentement de nombreuses rencontres de populations, sans parler des mobilités de travail et des échanges qui s'y déroulent.* » (NYAMBA 2005, p.82). De toute façon, l'auteur semble faire allusion à la fois aux changements potentiels dans la structure sociale de ces populations avec l'utilisation des TIC et à la forte demande des populations pour des moyens de répondre à de nouveaux besoins de communication. Allier ces deux points signifie soit attirer l'attention sur le fait que ces groupes ne sont pas conscients des « *menaces* » potentielles sur leurs valeurs sociales, soit admettre qu'ils sont prêts à se détacher de quelques uns de leurs repères sociaux historiques pour bénéficier des outils technologiques.

Si les facilités de communication introduites par l'usage des TIC peuvent représenter des avantages pratiques considérables, Nyamba souligne quelques inconvénients de l'abandon des systèmes d'information et de communication de proximité. En dehors de la perte évidente en termes de pouvoir de persuasion introduite par quelques moyens de communication basés sur les TIC par le fait qu'ils limitent la possibilité de recourir au signe, à la gestuelle et au symbole, Nyamba attire l'attention sur un fait beaucoup plus subtil : « *dans les sociétés de tradition orale, on ne parle pas n'importe où et n'importe comment. Il y a des conditions de prise de parole, liées le plus souvent aux identités des acteurs* » (NYAMBA 2005, p.84) mais aussi aux circonstances sociales. « *L'énonciation de la parole conduit les locuteurs à décliner leurs identités respectives, des identités construites au fil des générations par une organisation sociale unique en son genre.* » (NYAMBA 2005, p.84). L'auteur nous parle donc de l'importance sociale de cette façon de communiquer : « *La déclinaison des identités rassure d'une certaine manière les locuteurs et crée les conditions d'une communication de*

dimension "humaine", à l'échelle réduite de la famille, du quartier, du village et du groupe ethnique. » (NYAMBA 2005, p.84).

Nyamba voit donc une opposition entre la construction sociale d'un système de communication de proximité, telle comme on peut l'observer dans les espaces villageois burkinabè, et la structuration des communications avec l'utilisation des TIC, qui, selon lui « *frise l'artifice et la mode, le temps de sa consommation* » (NYAMBA 2005, p.84). Il doute que le pragmatisme caractéristique des nouvelles TIC puisse servir la cause sociale soutenue par les systèmes antérieurs, à savoir, « *celle des relations de solidarité multiforme au niveau des espaces familiaux, lignagers, villageois et ethniques, dans leur grande diversité organisationnelle : on se connaissait et se reconnaissait en tant qu'acteurs sociaux complémentaires.* » (NYAMBA 2005, p.85).

Si les considérations sociologiques de Nyamba à propos de l'utilisation des TIC en zones rurales du Burkina Faso nous aident à relativiser les visions idéalisées de ces technologies, cela ne nie pas le potentiel des TIC pour le développement rural des PED. La réflexion du sociologue burkinabè doit servir à nous mettre en garde contre une analyse simpliste du processus d'appropriation des TIC et de l'influence des méthodes de leur application sur l'organisation et les valeurs sociales des communautés locales.

Inspiré de ces différents propos, il me semble convenable de considérer les TIC comme des outils possiblement applicables à des efforts de développement local dans les PED mais dont les usages ne seraient pas pour autant forcément inoffensifs. La prise de conscience des usagers potentiels à propos des divers enjeux liés à l'appropriation des TIC me semble fondamentale. Je reviendrai sur les conditions de réalisation de ce potentiel dans le chapitre suivant. Avant cela, il est important néanmoins de passer en revue les recherches dans le domaine des TIC pour le développement, ce que je fais dans la section suivante.

2.3 Revue des recherches dans le domaine des TIC pour le développement

Depuis quelques années, la recherche est abondante dans le domaine des TIC pour le développement. Elle est faite non seulement dans des groupes de recherche liés à des institutions académiques, mais également par quelques organisations internationales, agences nationales de développement international et organisations non-gouvernementales (ONG) qui se dédient sérieusement à la réflexion sur le développement économique et social. Des études commandées par des entreprises privées, comme des constructeurs ou des opérateurs de téléphonie mobile par exemple, contribuent également à ce domaine de recherche. Les rapports d'organisations internationales ont souvent une approche macro, voulant établir une vision d'ensemble, identifier des tendances mondiales et donner des orientations générales pour la réflexion et la politique. Ceux commandés par des agences nationales de développement international visent normalement à orienter la politique d'aide au développement du pays commanditaire. Les rapports des entreprises privées alimentent l'évolution de leurs stratégies commerciales, mais sont souvent commandés auprès de

bureaux d'étude spécialisés, ce qui leur accorde généralement une certaine neutralité. Les ONG rédigent des rapports fondamentalement pour capitaliser leurs expériences de terrain et faire évoluer, de façon assez pragmatique, leurs choix opérationnels. Restant attentif à ces divers intérêts, il est possible d'utiliser ces différentes sources d'information et d'analyse pour enrichir la réflexion académique dans le domaine des TIC pour le développement. Ce sont des approches différentes, qui privilégient différemment la rigueur méthodologique, l'utilité pratique des recommandations, les aspects économiques, sociaux, culturels, etc., mais qui dans leur ensemble peuvent être complémentaires dans l'évolution de la compréhension des enjeux de l'application des TIC au développement des PED.

Je propose ensuite une revue critique du domaine des TIC pour le développement. Ce n'est pas une tâche aisée ; non seulement en raison de la grande quantité de travaux, mais surtout par le caractère interdisciplinaire du domaine et la conséquente difficulté d'identifier clairement ses limites. J'ai essayé, autant que possible, de privilégier des travaux liés au développement agricole, mais la majorité des travaux commentés ici sont plus généraux, concernant l'application des TIC au développement des PED – là encore, j'ai essayé de privilégier des études réalisées en Afrique subsaharienne. J'ai évité, par contre, les travaux identifiés sous une section spécifique des TIC pour le développement autre que le développement agricole, comme, en particulier, des travaux liés à l'utilisation des TIC pour des applications de santé et d'éducation, assez nombreux en soi et souvent marqués par des questions autres que celles de plus grande pertinence pour le domaine agricole. Cette revue se base surtout sur des publications éditées, en particulier des articles, des livres, des chapitres de livres ou des rapports institutionnels. Dans quelques cas, des présentations à des conférences du domaine sont citées.

J'ai classé les différents documents selon trois catégories d'étude :

- les déterminants de l'adoption des TIC, focalisant les mécanismes de marchés et la diffusion des TIC ;
- l'« *impact* » des usages des TIC, focalisant l'apport des usages des TIC aux processus de développement ; et
- l'appropriation des TIC par les usagers, focalisant les aspects socioculturels des usages des TIC.

2.3.1 *Des travaux sur l'adoption des TIC*

Yoolee Kang et Seongcheol Kim (KANG & KIM 2009) résument l'évolution de la riche littérature sur l'adoption des nouvelles technologies à partir de la théorie de l'action raisonnée de Martin Fishbein et Icek Ajzen (FISHBEIN & AJZEN 1975) – qui suggéraient que le comportement individuel est fonction à la fois de l'attitude d'un individu à l'égard d'un comportement spécifique, des influences sociales et des normes qui l'entourent –, passant par le modèle d'acceptation de la technologie de Fred Davis, Richard Bagozzi et Paul Warshaw (DAVIS et al. 1989) – qui ont fait valoir que l'utilisation des technologies est fonction de

l'utilité perçue et de la facilité d'utilisation perçue, mesurables à travers l'attitude et l'intention, comme variables de médiation –, pour arriver à la théorie de la diffusion de l'innovation d'Everett Rogers (ROGERS 1995) – qui considère l'adoption comme fonction d'attributs perçus des innovations, de normes sociales, et de caractéristiques individuelles.

Ces théories ont été utilisées par plusieurs chercheurs comme cadre de référence pour leurs analyses de l'adoption des TIC dans différentes régions du monde en développement. Ainsi, la théorie de l'action raisonnée a été utilisée pour expliquer l'adoption des téléphones portables en Guinée (KABA et al. 2006), mais aussi au Botswana, en Ouganda et au Ghana (SCOTT et al. 2004) ; le modèle d'acceptation de la technologie a été appliqué pour étudier l'adoption des téléphones portables au Nigeria et au Kenya (MESO et al. 2005) et celle de bibliothèques numériques agricoles au Kenya et au Pérou (MILLER & KHERA 2010) ; la théorie de la diffusion de l'innovation, par exemple, a été utilisée pour étudier les opérations bancaires via le téléphone portable en Afrique du Sud (BROWN et al. 2003). Ce sont des études majoritairement quantitatives, basées principalement sur des enquêtes auprès des usagers ou usagers potentiels. En général, elles ont pour objectif l'identification des entraves à l'adoption des TIC, et formulent des recommandations pour un plus grand déploiement de ces technologies dans les régions en question.

Plusieurs de ces études insistent, par ailleurs, sur l'importance de la pertinence des usages proposés pour que les TIC soient adoptées dans un contexte donné. Jade Miller et Otto Khera (MILLER & KHERA 2010) considèrent la pertinence des usages comme la principale des trois conditions d'adoption de services basés sur des TIC, qu'ils ont identifiées dans des contextes culturels assez différents – Kenya et Pérou –, les deux autres étant la facilité d'accès et la confiance. La pertinence des TIC dans un cas spécifique est renforcée quand leur usage introduit un gain d'efficacité pour la réalisation d'une pratique antérieure à l'arrivée des technologies, comme dans le cas des transferts d'argent via téléphone portable au Kenya (MORAWCZYNSKI 2008) : les transferts d'argent des villes aux zones rurales étaient là bien avant le lancement du système M-Pesa, la possibilité de le faire utilisant le téléphone portable n'a fait que simplifier la tâche, ce qui a conduit à une adoption massive du système.

Les principales barrières à l'adoption des TIC citées par les différents auteurs sont : le coût d'accès et d'usage des TIC, le manque d'infrastructure et les faiblesses de l'environnement institutionnel et réglementaire dans les PED, ainsi que l'analphabétisme. Le coût élevé d'accès et d'usage des TIC, en particulier en Afrique, est soulevée par plusieurs auteurs (ENGWALL & HESSELMARK 2004; SHANMUGAVELAN & WARIOCK 2004; DONNER 2008; WICANDER 2010 entre autres). Ainsi, par exemple, Johan Hellstrom (HELLSTROM 2010) dit que la plus grande barrière à l'usage du téléphone portable en Afrique est le coût total – coût d'achat de l'appareil plus coût d'usage, incluant notamment l'achat de crédits de communication et le coût de rechargement périodique de la batterie. Hellstrom cite encore le manque d'électricité et l'analphabétisme comme des « *grands problèmes* ». Les manques en infrastructures sont bien connus comme caractéristiques des PED ; en Afrique, environ soixante-dix à quatre-vingts pour cent de la population manquent d'infrastructures de télécommunications de base (CNUCED 2008). En outre, la disponibilité de services de télécommunication en Afrique est

très inégalement distribuée sur le territoire ; les villages et les zones rurales en général comptent sur une couverture très inférieure à celle des centres urbains³³ (SHANMUGAVELAN & WARIOCK 2004; DONNER 2008; K. OUEDRAOGO & S. OUEDRAOGO 2008; CHENEAU-LOQUAY 2010). En tant que barrière à l'adoption des usages des TIC tributaires de l'écrit, l'analphabétisme est cité par plusieurs auteurs comme un problème de base (MENDES et al. 2007; DONNER 2008; OKON 2009; HO et al. 2009; HELLSTROM 2010 entre autres), contre lequel aucune solution de court terme peut être appliquée. La question de l'analphabétisme sera néanmoins abordée plus longuement dans quelques recherches de la catégorie de l'appropriation des TIC par les usagers.

Un bon nombre d'études porte une attention particulière au rôle de l'environnement politique et des paysages concurrentiels dans la détermination de la disponibilité et l'accessibilité des TIC dans le monde en développement. Une partie de ces études insiste fortement sur la libéralisation des marchés, en particulier sur l'importance de la concurrence pour le développement des marchés africains (WALLSTEN 2001; MUREITHI 2003; STOVING 2004). D'autres chercheurs sont moins confiants que la libéralisation et la concurrence seront suffisantes pour assurer l'accès universel ou même un taux élevé de pénétration dans les PED³⁴. Pour montrer les disparités d'opinions sur le bon équilibre entre forces du marché et régulation sur la question de l'accès universel aux TIC, Jonathan Donner (DONNER 2008, p.13-14) cite, d'un côté, Jamie Anderson (ANDERSON 2006) qui souligne le succès des comptes prépayés de la téléphonie mobile aux Philippines comme forme efficace de faciliter l'accès des utilisateurs à faible revenu au téléphone portable, tandis que, de l'autre côté, Amy Mahan (MAHAN 2003) appelle à la prudence sur les formules de prépaiement. Mahan souligne que la stratégie d'étendre le réseau et de s'approcher de l'accès universel en faisant appel aux formules de prépaiement semble inadéquate car, dans le long terme, cela peut être difficile, d'un côté, d'inclure les plus pauvres, dont le pouvoir d'achat est trop petit pour accéder au système dans cette configuration, et, de l'autre côté, de créer dans des communautés plus pauvres une infrastructure offrant des services plus avancés, au-delà de la voix et des messages SMS.

Plus récemment, le rapport sur l'économie de l'information 2010 de la CNUCED suggère une plus grande implication des gouvernements pour étendre la couverture du réseau de téléphonie mobile, un des principaux goulots d'étranglement à l'avancée de la pénétration des téléphones portables dans les PED. Toute en insistant donc sur la question de l'accès, le rapport suggère aussi un accent plus grand sur la subsistance et les micro-entreprises, et pas seulement sur la croissance économique : « *En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, il est important que l'attention du gouvernement se concentre sur des micro-entreprises de*

³³ En ce qui concerne le réseau de téléphonie mobile en Afrique, par exemple, Annie Chéneau-Loquay souligne que « *la couverture des territoires atteint désormais 80 à 90% dans les zones urbaines d'une majorité des pays et autour de 40% en moyenne en zones rurales* » (CHENEAU-LOQUAY 2010, p.1).

³⁴ Selon Donner (DONNER 2008, p.12), certains de ces chercheurs cadrent cette préoccupation en utilisant le concept de *fracture numérique*, terme utilisé à l'origine pour décrire les disparités dans l'accès à l'Internet aux États-Unis (KATZ & ASPDEN 1997), dont le sens a été ensuite élargi pour décrire l'écart, dans le monde entier, d'accès et d'utilisation de l'Internet (UN ICT Task Force 2002).

subsistance dans les zones rurales aussi bien que sur des micro-entreprises axées sur la croissance dans les zones urbaines. » (CNUCED 2010, p.109).

Encore sur l'environnement institutionnel, Jean-Marie Blanchard souligne que le développement du secteur des télécommunications s'est fait, pendant plusieurs décennies, sous l'autorité exclusive de l'acteur public, qui exerçait simultanément les trois fonctions essentielles du secteur, à savoir, la définition de la politique, la réglementation et l'exploitation des réseaux et services. Selon l'auteur, « *cette époque est révolue, mais il faut reconnaître que la nouvelle répartition des rôles entre trois acteurs indépendants incluant le secteur privé peine à se mettre en place, notamment en Afrique. De nombreux conflits apparaissent notamment entre l'État, chargé de la définition de la politique, et l'Autorité de régulation dont la mission est de mettre en application cette politique, en toute indépendance par rapport à la tutelle de l'État, mais évidemment dans le respect des objectifs fixés. Certains de ces conflits sont dus à un manque de clarté dans la définition des missions des uns et des autres.* » (BLANCHARD 2010). Blanchard insiste alors sur le fait que l'existence et le respect d'un cadre réglementaire propre au secteur des TIC est indispensable pour garantir son développement dans la durée.

Dans la partie de sa revue de littérature dédiée aux études de diffusion, Donner (DONNER 2008, p.10) souligne que quelques études appliquent les modèles de diffusion, conçus dans les pays industrialisés, essayant de les adapter aux contextes rencontrés dans les PED, et que d'autres identifient des types d'usage distincts, « *au lieu d'essayer d'intégrer toutes les nations dans un modèle unique* » (DONNER 2008, p.10). En particulier, Robert Kauffman et Angsana Techatassanasoontorn ont développé une théorie de diffusion de la technologie par contagion régionale (KAUFFMAN & TECHATASSANASOONTORN 2005).

Indépendamment des modèles appliqués, il n'est pas facile de mesurer objectivement la diffusion des TIC dans les PED, en particulier en Afrique. Quelques chercheurs ont déjà dénoncé, par exemple, le caractère peu fiable des mesures de pénétration et d'usage des téléphones portables en Afrique (JAMES & VERSTEEG 2007). Utiliser le nombre d'abonnés ou de détenteurs d'appareils mobiles pour estimer le nombre d'utilisateurs peut être trompeur car, d'un côté une personne peut posséder plus d'une puce ou plus d'un téléphone (MENDES et al. 2007, p.13; HELLSTROM 2010, p.9), et de l'autre côté, un même appareil peut être utilisé par plusieurs personnes (DONNER 2008, p.10; WICANDER 2010, p.25; CHENEAU-LOQUAY 2010), soit avec une seule puce, soit avec plusieurs. La présence de plus en plus généralisée dans les marchés africains de téléphone portables comportant plusieurs puces en même temps ne simplifie pas la situation. A titre d'exemple, André Apeté, directeur de l'Union nationale des entreprises de télécommunications en Côte d'Ivoire, estime que le nombre de clients ivoiriens de la téléphonie mobile en 2010 ne doit pas dépasser sept millions, alors qu'il y avait presque douze millions de puces en service dans le pays³⁵ (RANTRUA 2010, p.32). La multitude de façons d'utiliser le téléphone portable en Afrique

³⁵ Et encore, le numéro de clients ne correspond pas forcément au numéro d'utilisateurs, comme il a été souligné plus haut.

rend impossible l'estimation précise du nombre d'utilisateurs à partir des données institutionnelles récoltées par les opérateurs, comme le nombre d'abonnées ou d'appareils sur le marché. Alors, toute estimation de pénétration du téléphone portable en Afrique doit être considérée avec prudence.

Kang et Kim (KANG & KIM 2009) soulignent que les diverses théories de diffusion ont prêté peu d'attention aux facteurs qui dissuadent une personne d'utiliser une technologie, comme dans le cas où, malgré la volonté de le faire, un individu hésite à utiliser la technologie en raison du manque de fiabilité de la technologie en question, ou en raison d'un simple manque de ressources. La résistance est une attitude psychologique normale face à des circonstances à risque (ANG & PAVRI 1994 cité dans KANG & KIM 2009), dont les conséquences prévues peuvent être négatives, comme, par exemple, une perte de pouvoir. Selon Kang et Kim, bien que les chercheurs dans le domaine de l'adoption des TIC reconnaissent l'importance de la résistance, ils la traitent comme une boîte noire (KANG & KIM 2009, p.332) : « *La plupart des chercheurs ont mis l'accent sur la réussite du changement en supposant que toute innovation est bénéfique et doit être acceptée par tous les membres d'un système social (RAM 1987). Ceci est principalement causé par l'idée biaisée que toutes les innovations améliorent la situation de la majorité des utilisateurs (SZMIGIN & FOXALL 1998). Cependant, la résistance devrait être comprise comme un facteur naturel du processus décisionnel plutôt que comme un facteur nécessairement conduisant à non-adoption (KUISMA et al. 2007).* »

Dans le cadre de l'adoption des TIC, Mauricio Featherman et Paul Pavlou définissent le risque perçu comme l'incertitude qu'une personne ressent concernant les possibles conséquences négatives de l'utilisation d'une technologie (FEATHERMAN & PAVLOU 2003, p.452). Le fait de considérer la résistance à l'adoption comme une boîte noire démontre une négligence vis-à-vis de la perception des risques par l'utilisateur potentiel. Simplement constatée, mais insuffisamment comprise, la résistance devient un résultat indésirable dans le déploiement d'une entreprise dont l'objectif, plus ou moins implicite, était la simple diffusion des objets techniques, peu important s'ils répondent ou pas aux besoins des usagers. En cohérence avec une démarche responsable dans le domaine des TIC pour le développement, il est nécessaire de comprendre les raisons de la résistance à l'adoption pour faire évoluer le raisonnement, d'un point où la seule préoccupation est la diffusion des technologies, vers un autre où il s'agit de comprendre les conditions d'appropriation des objets techniques par des usagers spécifiques, dans l'objectif de répondre à des besoins réels. On ne saurait négliger les aspects socioculturels liés au phénomène : « *Les changements qui menacent des valeurs fondamentales ou des habitudes établies sont des causes importantes de résistance.* » (ARNOULD et al. 2004 cité dans KANG & KIM 2009, p.333).

2.3.2 Des travaux sur l'« impact » des usages des TIC

Comme il a été dit dans l'introduction de cette revue de recherches, en plus des travaux académiques, l'évolution des connaissances dans le domaine des TIC pour le développement

compte également avec des rapports institutionnels, réalisés par des organisations internationales, des agences nationales de développement international, des ONG et aussi des entreprises commerciales. Cela est particulièrement vrai dans les études sur l'« *impact* »³⁶ des usages des TIC : ces diverses institutions sont toujours intéressées à évaluer leurs initiatives pour le développement afin d'orienter des choix futurs d'investissement. Il est notable, néanmoins, dans la grande majorité des rapports institutionnels, de constater l'absence de références à la notion de risque lié à l'adoption des TIC.

Les références discutées dans cette sous-section sont issues aussi bien de travaux académiques que de rapports institutionnels. Après avoir cité quelques revues des cadres d'évaluation d'« *impact* », je serai amené à discuter des références qui soulignent l'« *impact* » économique positif de l'usage des TIC, ensuite celles qui dénoncent des « *impacts* » potentiellement négatifs, et finalement celles qui analysent l'utilisation des TIC par des associations et des organisations professionnelles en Afrique.

Malgré les grands investissements annuels dans des projets d'application des TIC pour le développement, Richard Heeks et Alemayehu Molla soulignent le manque d'évaluations d'« *impact* » de tels projets. Afin de répondre au manque de connaissances qu'ils ont identifié dans ce domaine, ces auteurs ont proposé en 2009 un compendium des cadres d'évaluation d'« *impact* » des projets de TIC pour le développement (HEEKS & MOLLA 2009). Richard Duncombe fait une évaluation d'une vingtaine d'études d'« *impact* » de l'utilisation des téléphones portables pour le développement (DUNCOMBE 2009). Selon lui, ces études peuvent être classées selon trois catégories principales : des approches purement quantitatives, souvent centrées sur l'« *impact* » économique ; des approches purement qualitatives, souvent focalisées sur l'« *impact* » social ; et des approches mixtes, fournissant des résultats plus intéressants en termes pratiques car réalisables dans une échelle de temps souvent plus adaptée aux demandes des organisations proches du terrain et avec des conclusions plus facilement utilisables dans le cadre de la gestion des projets – mais avec la conséquence négative évidente de diluer la rigueur propre des deux autres pôles méthodologiques (DUNCOMBE 2009, p.20-21). Samuel Wangwe rappelle dans sa revue méthodologique d'évaluation d'« *impacts* » des TIC pour le développement (WANGWE 2007) que des approches qualitatives et quantitatives sont toutes les deux valables, et que la difficulté principale d'obtenir un « *impact* » positif et durable reste l'adaptation des méthodes aux conditions locales. Pour cela, Wangwe suggère qu'il faut considérer l'interaction entre les aspects techniques et socio-économiques.

³⁶ Même n'étant pas d'accord avec le déterminisme technique implicite à la notion d'« *impact* » des TIC sur la société – et l'associant à l'approche projet qui sera critiquée dans le chapitre suivant –, je n'évite pas ce terme dans la description des travaux de cette catégorie. Je marquerai néanmoins mon désaccord par l'emploi du terme « *impact* » systématiquement entre guillemets.

2.3.2.1 « Impact » économique positif

Quelques études focalisent effectivement l'« impact » économique de l'usage des TIC. Leonard Waverman, Meloria Meschi et Melvyn Fuss, dans une étude commandée par l'opérateur mobile Vodafone à propos de l'« impact » des TIC sur la croissance économique des PED³⁷, attestent que l'augmentation des taux de pénétration du téléphone portable a conduit à des taux de croissance du PIB plus importants, en particulier dans des PED à faibles revenus (WAVERMAN et al. 2005, p.11).

Robert Jensen (JENSEN 2007) a étudié l'introduction des téléphones portable dans des communautés de pêcheurs du sud de l'Inde. Suivant pendant cinq ans l'évolution des prix des sardines dans différents ports de la région de Kerala, il a constaté que l'adoption des téléphones portables par les pêcheurs et les commerçants a entraîné une baisse importante et immédiate dans la variabilité des prix et dans la quantité de déchets du système de pêche en question. Pouvant s'informer, encore en mer, sur l'intention d'achat et sur les prix dans les différents ports, le pêcheur porteur du téléphone portable a pu choisir facilement dans quel port vendre son poisson, augmentant initialement son bénéfice, mais surtout déclenchant le lissage des prix dans les différents ports. Dans ce cas, Jensen conclut que l'introduction des téléphones portables « a augmenté les bénéfices des pêcheurs et le bien-être des consommateurs » (JENSEN 2007, p.919).

Utilisant une approche semblable, mais dans un autre contexte – les marchés de céréales au Niger –, Jenny Aker (AKER 2008) est aussi arrivé à la conclusion que l'usage du téléphone portable a entraîné une réduction de la dispersion des prix entre les différents marchés. Aker souligne encore que les « impacts » de lissage des prix ont été plus importants pour les marchés les plus enclavés (AKER 2008, p.3). Selon l'auteur, le plus grand « impact » du téléphone portable serait dans la réduction des coûts opérationnels des commerçants : « *Le principal mécanisme par lequel les téléphones portables affectent les résultats économiques du marché semble être une réduction des coûts de recherche [pour l'approvisionnement et la vente], une fois que les commerçants de céréales opérant dans des marchés couverts par le réseau téléphonique mobile font leurs recherches pour l'achat et pour la vente dans un plus grand nombre de marchés.* » (AKER 2008, p.3).

Surabhi Mittal, Sanjay Gandhi et Gaurav Tripathi (MITTAL et al. 2009) ont fait une étude d'« impact » du téléphone portable sur des petits agriculteurs et pêcheurs en Inde. Leurs résultats montrent que, « *même si les téléphones portables peuvent agir comme catalyseurs pour améliorer la productivité et les revenus ruraux, la qualité, l'actualité et la fiabilité de l'information sont les trois aspects les plus importants qui doivent être livrés aux agriculteurs, pour répondre à leurs besoins et attentes* » (MITTAL et al. 2009, p.1). L'« impact » économique positif serait donc conditionné à la spécificité et à l'actualité de l'information obtenue à travers le système d'information, ainsi qu'à la confiance attribuée à la source de

³⁷ Cette étude est partie d'un rapport institutionnel de Vodafone sur l'impact des téléphones portables en Afrique (Vodafone 2005).

l'information. D'un côté, la personnalisation et la mise à jour fréquente des informations ajoutent une valeur substantielle au service offert : « *Les renseignements génériques déclenchent l'insatisfaction et réduisent la fréquence avec laquelle les agriculteurs accèdent au service. La critique la plus fréquente que nous avons entendu était que l'information était "vieille et de routine".* » (MITTAL et al. 2009, p.17). De l'autre côté, les auteurs reconnaissent l'importance des réseaux sociaux pour l'établissement et l'entretien de la confiance : « *Les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle important dans la construction de la confiance et de l'assurance nécessaires pour influencer sur l'adoption de nouvelles mentalités et pratiques par les petits agriculteurs.* » (MITTAL et al. 2009, p.17). L'importance de l'établissement d'une relation de confiance entre les différentes parties impliquées dans un échange d'informations ou de savoirs est soulignée aussi par d'autres auteurs (MOLONY 2007; O. B. DIALLO et al. 2008; DAY & GREENWOOD 2009), dans certains cas indiquant un passage obligé par l'interaction face-à-face³⁸.

2.3.2.2 Risque d'accentuation des inégalités

Si, comme on vient de le voir, quelques études soulignent les bienfaits et les limites de l'utilisation des téléphones portables en termes économiques, d'autres attirent l'attention sur les risques et les effets socio-économiques négatifs de leur adoption. Je cite ici trois études académiques focalisées sur différentes régions en Afrique subsaharienne et un rapport institutionnel comparatif entre l'Inde, le Mozambique et la Tanzanie.

Abi Jagun a étudié l'utilisation du téléphone portable par des micro-entrepreneurs du tissage à la main au Nigeria (JAGUN 2007)³⁹, constatant que ceux ayant plus de ressources étaient plus susceptibles d'utiliser les téléphones portables et ainsi avaient la possibilité d'en retirer plus d'avantages⁴⁰. Les téléphones portables seraient donc en train d'augmenter l'écart entre ceux qui y ont accès et ceux qui ne l'ont pas, une fois que les premiers trouvent davantage de possibilités de commerce pendant que les seconds ont moins de commandes. Toute en reconnaissant plusieurs bénéfices à la suite de l'adoption des téléphones portables dans le secteur du tissage à la main au Nigeria⁴¹, l'auteur souligne néanmoins que les téléphones portables aident à renforcer les structures sociales existantes et les inégalités : étant à l'origine de l'adoption des téléphones portables dans la région, les intermédiaires les utilisent pour consolider leur pouvoir et leur influence sur les artisans.

³⁸ La médiation humaine des usages des TIC sera abordée dans une sous-section ultérieure de ce chapitre.

³⁹ Voir aussi l'étude de cas publiée par le même auteur, coécrit par Richard Heeks et Jason Whalley (JAGUN et al. 2007).

⁴⁰ Le rapport de l'économie de l'information 2010 de la CNUCED souligne, néanmoins que les populations pauvres trouvent aussi des façon de tirer parti des nouvelles TIC : « *des agriculteurs, des pêcheurs ainsi que des entrepreneurs dans les zones urbaines sont en train d'adopter rapidement les téléphones portables comme un outil clé pour faire progresser leurs activités commerciales, et certaines personnes pauvres trouvent des nouveaux moyens de subsistance suivant cette tendance* » (CNUCED 2010, p.108)

⁴¹ L'auteur cite par exemple : le remplacement des voyages et donc la réduction des risques de déplacement ; la réduction des coûts de communication en termes de temps consacré aux déplacements, des frais de transport, et du coût d'opportunité manquée pendant la durée du voyage ; l'amélioration du suivi du processus de production réduisant les erreurs, améliorant la qualité des produits, et augmentant la satisfaction des clients ; entre autres.

Hosea Mpagole, Hidaya Usanga et Matti Tedre, dont l'étude porte sur l'« *impact* » socio-économique du téléphone portable en zones rurales de Tanzanie, ont constaté que près de cinquante pour cent des personnes rencontrées ont parfois privilégié les dépenses liées au téléphone portable – achat de l'appareil ou achat de crédits de communication –, en dépit de besoins importants comme l'éducation ou même la nourriture (MPOGOLE et al. 2008, p.67). Cette tendance à sacrifier des dépenses de première nécessité en faveur de la communication avec le téléphone portable est également évoquée par Kathleen Diga, dans une étude en Ouganda (DIGA 2007). L'étude de Mpagole, Usanga e Tedre révèle encore que soixante-six pour cent des interviewés ont dépensé environ trente pour cent de leur revenu pour l'utilisation et l'entretien du téléphone portable (MPOGOLE et al. 2008, p.67) et que « *la majorité des propriétaires et des utilisateurs du téléphone portable le possède et l'utilise pour le maintien de relations, et non pas à des fins économiques ou commerciales* » (MPOGOLE et al. 2008, p.70). Les auteurs arrivent à la conclusion que dans les communautés rurales de Tanzanie – principalement celles avec une infrastructure précaire – le téléphone portable contribue à augmenter la pauvreté au lieu de la diminuer (MPOGOLE et al. 2008, p.70-71).

Etudiant l'utilisation de l'Internet dans des télécentres ruraux au Benin et au Mali, Ken Lohento est arrivé à la conclusion que la représentation qu'ont les communautés rurales analphabètes de cette technologie est souvent très limitée. Un témoignage d'une femme paysanne recueilli par l'auteur illustre bien ce point : « *Selon ce que je comprends de cette chose, on peut envoyer une information par son biais et on pourra la retrouver au pays des Blancs alors que toi-même tu ne te serais pas déplacé. Mais je n'ai jamais vu ça.* » (LOHENTO 2003b, p.158). Lohento souligne le manque de conscience de la majorité de la population rurale des PED vis-à-vis des potentialités et des enjeux de l'utilisation des TIC : « *Le mode de fonctionnement basique de la technologie, la densité des potentialités communicationnelles, les limites, risques et enjeux ne sont pas appréhendés.* » (LOHENTO 2003b, p.159). L'ignorance des enjeux par la population et l'insouciance qui en découle rendent difficile la maîtrise du coût d'opportunité que l'utilisation des TIC représente : « *la problématique réside dans la nécessité de rester ouvert aux innovations exogènes sans pour autant œuvrer pour l'autodestruction des valeurs propres à soi. Car la culture constitue le terreau de tout développement.* » (LOHENTO 2003b, p.157).

Une étude commandée par le Département du Royaume Uni pour le Développement International (DFID) à l'Organisation des Télécommunications du Commonwealth (CTO), et dirigée par David Souter, analyse quantitativement l'« *impact* » économique des TIC en milieu rural en Inde (région de Gujarat), au Mozambique et en Tanzanie (SOUTER et al. 2005). Avant de passer à quelques conclusions de l'étude, il me semble intéressant de souligner des commentaires des auteurs à propos de ce qu'ils identifient comme des problèmes majeurs dans les études d'« *impact* » des TIC pour le développement. A l'opposé d'autres chercheurs, ils disent qu'« *il a été difficile de démontrer une corrélation probante entre les investissements en TIC et la croissance économique ou de la productivité à un niveau macro, même dans les*

pays industrialisés (ce que l'on appelle souvent "le paradoxe de Solow"⁴²) » (SOUTER et al. 2005, p.27). Ils soulignent également des insuffisances des études d'« *impacts* » au niveau micro réalisées jusqu'à présent. Selon eux, ces insuffisances résultent en partie de la nature très récente du déploiement des TIC dans des contextes de développement, et en partie des faiblesses de la nature des recherches réalisées : « *La plupart des études sur ce sujet s'appuient fortement sur des preuves anecdotiques à partir d'un petit nombre de cas d'applications des TIC, généralement menées dans des projets pilotes de développement.* » (SOUTER et al. 2005, p.27). Tout en reconnaissant leur validité, les auteurs considèrent que des telles études doivent être complétées par d'autres plus vastes pour arriver à des conclusions généralisables (SOUTER et al. 2005, p.27-28).

L'étude dirigée par Souter révèle des types d'usage et de valorisation du téléphone portable assez semblables entre les régions étudiées (SOUTER et al. 2005, p.8) : le téléphone portable est considéré très important dans des situations d'urgences ; il est très utilisé pour l'entretien de relations sociales, spécialement en famille ; il est plus valorisé pour épargner de l'argent que pour gagner de l'argent ; il n'est valorisé comme source de revenu que par les plus riches et les plus éduqués ; et, en général, il n'est pas considéré comme important pour l'obtention d'informations ou de connaissances. L'étude indique donc, en particulier, que le téléphone portable est très peu utilisé dans des activités génératrices de revenus⁴³. Il serait valorisé par une forte proportion d'utilisateurs quand il s'agit de faire des économies – par exemple, par le fait d'éviter des dépenses de transport –, mais il ne serait pas valorisé par la plupart des utilisateurs quand il s'agit de créer du revenu. Seulement les plus riches et les plus éduqués semblent valoriser l'utilisation du téléphone portable dans ce deuxième sens et ainsi : « *le téléphone portable a un impact économique positif sur les membres les plus riches de la société, mais pas sur ceux qui sont plus marginalisés.* » (SOUTER et al. 2005, p.14). En conséquence, les auteurs soulignent le risque d'accentuation des inégalités socio-économiques dans les communautés rurales en question (SOUTER et al. 2005, p.16). Par ailleurs, dans cette étude, l'usage attesté de l'Internet a été marginal, ce qui fait affirmer les auteurs que l'« *Internet n'a pas eu, à ce jour, aucun impact significatif sur les ressources de communication utilisées par ces populations rurales* » (SOUTER et al. 2005, p.15).

2.3.2.3 *L'utilisation des TIC par des associations et des organisations professionnelles*

Dans une étude réalisée par l'ONG Oxfam sur l'« *impact* » de l'Internet sur le milieu associatif au Burkina Faso (P. MASSE 2002), Philippe Massé constate à la fois le potentiel et les limites de l'utilisation de l'Internet par des organisations faitières. D'un côté, si l'accès à l'Internet est bien géré, il « *peut offrir à la fois des moyens de réduire les coûts et de générer des revenus à l'organisation qui l'utilise : les frais liés à certaines communications sont réduits ; les coûts d'accès et de diffusion de certaines informations sont moindres ; les contacts accrus favorisent*

⁴² Ainsi appelé d'après la remarque de l'économiste américain Robert Solow, selon laquelle « *vous pouvez trouver des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de productivité* ».

⁴³ Tendence citée également par Thomas Molony, dans son étude sur l'utilisation des TIC par des micro entreprises en Tanzanie (MOLONY 2007).

la vente de produits et services ainsi que la recherche d'opportunités » (P. MASSE 2002, p.51). De l'autre côté, l'accès au réseau Internet est en réalité encore très réduit et inégal dans le pays, ce qui, selon l'auteur, redéfinit la distance qui sépare deux correspondants : « *il peut être plus facile de contacter un partenaire à Paris ou à New York qu'un responsable de groupement situé dans un village à cinquante kilomètres.* » (P. MASSE 2002, p.51). L'Internet doit s'insérer dans une stratégie globale de communication des organisations, comme partie d'une combinaison d'outils pour rejoindre efficacement les partenaires et les membres : le téléphone, des déplacements physiques, la poste, le courrier électronique. Même si les conditions d'accès à l'Internet au Burkina Faso ont beaucoup évolué depuis 2002, les observations de Massé restent majoritairement valides, comme on verra plus loin dans ce texte. Une piste particulièrement pertinente, déjà signalée par Massé dans son étude, semble être l'utilisation indirecte du réseau : « *Les organisations peuvent faire en sorte que l'on puisse produire et recevoir des informations par l'Internet sans nécessairement utiliser un ordinateur : elles peuvent assurer le rôle d'interface entre les populations à la base et Internet.* » (P. MASSE 2002, p.43)

S'il est difficile d'envisager à court ou moyen terme l'utilisation directe généralisée de l'Internet par les populations pauvres des PED, particulièrement en Afrique – pas seulement en raison de l'accès au réseau mais aussi pour des questions culturelles et de niveau de formation de la majorité de la population –, les organisations professionnelles et faitières de ces pays ont déjà compris l'intérêt de s'approprier cet outil d'information et de communication. C'est un des messages de plusieurs rapports d'ONG sur l'application des TIC par ces organisations (IICD 2006; IICD 2008; O. B. DIALLO et al. 2008; S. OUEDRAOGO 2009b). En 2006 l'ONG hollandaise IICD⁴⁴ a publié un bilan des projets qu'elle soutenait dans le domaine des TIC pour le développement agricole (IICD 2006). D'après ces expériences, leurs projets semblent avoir eu des « *impacts* » économiques plus forts quand ils concernaient des informations de marché, notamment les prix, et l'accès aux marchés. L'« *impact* » semble avoir été moins important quand il s'agissait d'améliorer l'efficacité de la production agricole. Les recommandations de cette étude, particulièrement intéressantes, seront commentées dans la sous-section suivante, à propos des travaux sur l'appropriation des TIC par les usagers.

Dans un partenariat⁴⁵ entre le centre de recherche IFDC⁴⁵, le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'IICD et l'ONG hollandaises Agriterra, un rapport a été réalisé à partir d'études de cas sur l'application des TIC par des organisations professionnelles (OP) au Mali et au Burkina Faso (O. B. DIALLO et al. 2008). Les auteurs de l'étude ont constaté que les OP visitées valorisent les informations, et aussi les TIC comme des outils pour les obtenir et les traiter, considérant rentables les investissements en équipements et en formation. Cependant, par manque d'information ou de formation, ces institutions n'emploient pas tout le potentiel de ces technologies, ce qui, bien entendu, limite l'« *impact* » positif de leur utilisation. Parmi les « *impacts* » positifs de l'introduction des TIC dans les OP en question, l'étude souligne les contributions : à la professionnalisation des

⁴⁴ Institut International pour la Communication et de Développement.

⁴⁵ Centre international de développement des engrais, de l'Anglais « *International Fertilizer Development Center* »

organisations, en termes de structuration, de prestation de services économiques aux membres, d'image et de plaidoyer auprès des gouvernements ; à la conscientisation de l'importance de travailler en partenariat avec d'autres acteurs⁴⁶ ; au développement de l'intelligence de marché, en particulier par l'utilisation active de systèmes d'information de marché (SIM).

Dans un rapport financé par l'IICD, Sylvestre Ouédraogo fait un état des lieux de l'utilisation des TIC par des OP au Burkina Faso (S. OUEDRAOGO 2009b). Il met en évidence la pluralité des expériences et des services basés sur l'application des TIC dans la sous-région, soulignant néanmoins leur méconnaissance et sous utilisation par les acteurs locaux. S. Ouédraogo indique des problèmes systémiques d'appropriation des initiatives dans son pays, donnant l'exemple de sites Internet institutionnels éphémères, liés à des financements extérieurs. Selon lui, une campagne d'information sur les technologies et les services disponibles est nécessaire, ainsi qu'un effort de convergence des plateformes existantes, notamment pour les SIM. Tout en rappelant l'importance du plaidoyer pour une bonne connectivité et l'accès aux technologies, l'auteur dénonce une certaine négligence vis-à-vis de la question de la création de contenus pertinents, ce que lui amène à signaler le besoin d'une définition claire de la répartition de rôles entre les acteurs concernés : producteurs, informaticiens, partenaires techniques et financiers.

2.3.3 Des travaux sur l'appropriation des TIC par les usagers : entre tradition et innovation

Pour plusieurs auteurs, l'usage des TIC relève d'une construction sociotechnique, dépendant fondamentalement du processus d'appropriation des objets techniques par les usagers. Les conditions d'appropriation semblent être intimement liées au contexte socioculturel de l'usage. Ainsi, tout un ensemble de travaux explorent l'appropriation sociotechnique sous-jacente aux relations entre les usagers et les TIC. Je les ai regroupés dans sept catégories : l'oralité et les interfaces sonores et visuelles de communication ; la combinaison de technologies et de moyens traditionnels de communication ; la participation des acteurs locaux ; la production locale de contenu ; la médiation humaine des usages ; la durabilité des initiatives ; et les rapports sociaux de pouvoir.

2.3.3.1 Interfaces sonores et visuelles de communication

Dans les contextes d'application des TIC au développement, en particulier dans les zones rurales des PED, le taux d'analphabétisme élevé de la population s'ajoute à la tradition culturelle de l'oralité pour renforcer l'importance des interfaces sonores pour l'appropriation des objets technique de communication par les usagers potentiels. Cela est particulièrement

⁴⁶ y compris pour développer des modèles d'usage partagé des TIC – d'accès à Internet notamment –, particulièrement utiles pour minimiser les dépenses de connexion de chaque organisation.

vrai en Afrique. Dans son livre sur les enjeux pour l'Afrique subsaharienne de l'utilisation des nouvelles TIC, François Ossama (OSSAMA 2001) rappelle que le mode de diffusion de l'information dans les sociétés africaines est fondamentalement basé sur l'oralité : « *L'inscription ou le stockage de la connaissance sur des supports physiques (autres que la mémoire humaine) n'a pas été développé par la plupart des sociétés traditionnelles africaines. La connaissance est restée attachée à la mémoire individuelle qui la diffuse de manière orale.* » (OSSAMA 2001 cité dans P. MASSE 2002, p.12) Un rapport de l'IICD sur l'application des TIC pour le développement rural au Mali (IICD 2008) souligne que les personnes les plus éduquées des communautés assistées sont aussi les plus satisfaites par les projets soutenus par l'IICD. Les auteurs soulignent que, pour atteindre la majorité non-éduquée des bénéficiaires, il faudrait renforcer la production de matériel en langue locale, basé sur des témoignages et des images – des efforts pour faciliter la compréhension des contenus par les acteurs locaux.

Nadjirou Sall et Daouda Diagne, employées de l'ONG Fongs Action paysanne Sénégal, témoignent de l'utilisation de la vidéo au sein de leur organisation, soulignant la force communicatrice des images : « *Des images, c'est plus parlant ! [...] Sur certains sujets, au lieu de passer des heures à expliquer, quelques images suffisent.* » (SALL & DIAGNE 2009). Loïc Colin et Vincent Petit, agronomes, docteurs en sociologie de la communication et du développement, ont réalisé un diagnostic participatif en vidéo d'un projet en zone Office du Niger, avec des paysans maliens (COLIN & PETIT 2009). Ils ont recueilli des réactions des paysans ayant participé de la démarche, mettant en évidence la facilité d'accès au contenu du diagnostic, et donc un meilleur contrôle, ainsi que le fait de se sentir valorisés dans l'initiative : « *La projection de la vidéo a permis d'encourager les gens à s'exprimer lors de la réunion. On y a également appris beaucoup de choses. [...] Sans ces vidéos on n'aurait jamais eu de telles informations. Beaucoup d'entre nous partent pour les réunions mais ne comprennent pas ce qui se passe. Cette fois-ci, quand on a vu les vidéos, tout le monde savait ensuite de quoi on devait parler.* » (COLIN & PETIT 2009). Quelques témoignages confirment clairement comment le manque de maîtrise du moyen de communication écrit peut engendrer de la méfiance chez les acteurs locaux, et donc l'importance de la participation directe de ces derniers pour la fluidité de la communication entre partenaires : « *Ils viennent chez nous et nous tenons des réunions. Ou ils nous convoquent, ensuite on parle et ils écrivent. Mais si ce que tu dis n'est pas de leur avis, ils ne l'écriront pas. Jamais. Plusieurs personnes participent à ces réunions, mais ce que tu dis on le transforme en français. Avec la vidéo on te voit et on t'entend, on ne peut pas transformer tes paroles.* ». Colin et Petit soulignent enfin que « *le caractère original de cette démarche vidéo permet parfois un regain d'intérêt dans des zones surpâturées par les travaux de recherche et d'appui au développement* » (COLIN & PETIT 2009).

En Inde, les conclusions ne sont pas très différentes. Mittal, Gandhi et Tripathi (MITTAL et al. 2009), dans leur étude sur l'utilisation du téléphone portable par des petits agriculteurs et pêcheurs indiens, suggèrent que, face aux bas niveaux d'éducation formelle dans les communautés en question, les plateformes utilisées doivent être intuitives et les informations doivent être disponibles en langue locale. Des recherches sont donc nécessaires

pour faire avancer la conception des objets techniques de communication et leurs interfaces de façon à prendre en compte ces nouvelles contraintes. Indrani Medhi, Aman Sagar et Kentaro Toyama, du département de recherche de la filiale indienne de Microsoft⁴⁷, ont examiné, par exemple, les diverses représentations visuelles pour communiquer des informations aux utilisateurs moins alphabétisés de communautés en zone rurale et des bidonvilles en zone urbaine en Inde (MEDHI et al. 2007). Les auteurs ont donc développé des stratégies de communication faisant usage d'images et de retours sonores. Voici quelques exemples d'article décrivant des projets indiens particulièrement attentifs à la question de l'oralité : une interface vocale pour les agriculteurs non-alphabétisés (PLAUCHE & NALLASAMY 2007) ; un système mnémonique qui permet aux villageois analphabètes de s'identifier à une borne informatique (KATRE 2004) ; un programme d'échange de bonnes pratiques agricoles entre agriculteurs, basé sur des vidéos participatives⁴⁸ (R. GANDHI et al. 2007) ; des kiosques d'information en zone rurale, conçus pour faciliter la production de contenu local et leur diffusion parmi des personnes sans accès à l'Internet (AGARWAL et al. 2010). Un exemple récent venant d'Afrique est une étude de cas sur le partage, via des baladeurs électroniques, de contenus créés localement, en langue locale, dans des zones rurales du Zimbabwe (GRIMSHAW & GUDZA 2010).

2.3.3.2 *Combinaison de technologies et de moyens traditionnels de communication*

D'autres recherches montrent l'intérêt de la combinaison de technologies et de moyens divers de communication. Si d'un côté les interfaces sonores sont importantes pour assurer une utilité directe à des usagers analphabètes, de l'autre côté, des moyens de communication basés sur l'écrit peuvent venir en complément pour enrichir le processus d'obtention, traitement et, parfois, de diffusion d'informations pertinentes aux acteurs locaux. Dans un rapport du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA⁴⁹), Mucemi Gakuru, Kristen Winters et François Stepman ont fait un inventaire des services innovants de conseil aux agriculteurs utilisant les TIC. Selon eux, les « *systèmes qui utilisent une plateforme orale ou basée sur des fichiers audio fournissent un point d'entrée novateur et prometteur pour l'information des agriculteurs, tandis que les autres plateformes (SMS et plateformes Web) restent indispensables pour fournir des informations plus détaillées en arrière-plan* » (GAKURU et al. 2009, p.22).

Il y a maintenant plus de dix ans que des différents auteurs soulignent l'intérêt de la combinaison de diverses plateformes technologiques de communication pour faire face aux spécificités socioculturelles et aux faiblesses d'infrastructure dans les zones rurales des PED. Dans un rapport publié en 2000, Jean-Pierre Ilboudo, expert de la FAO, soulignait déjà « *la nécessité d'élaborer une stratégie de communication qui privilégie une approche intégrée centrée sur le rôle des moyens de communication "classiques", en particulier de la radio*

⁴⁷ Microsoft Reserach India, <http://research.microsoft.com/en-us/labs/india/>

⁴⁸ Je reviendrai sur ce projet, appelé *Digital Green*, dans le chapitre suivant et dans l'annexe 2.

⁴⁹ de l'anglais « *The Forum for Agricultural Research in Africa* »

rurale, comme interface entre les NTIC et les communautés rurales [...] la radio jouera le rôle d'interface entre les communautés rurales et les services offerts par l'Internet, en particulier ceux relatifs à l'information Scientifique et Technique » (ILBOUDO 2000). L'importance d'intégration des TIC dans une stratégie globale de communication des organisations faitières avait été indiquée par Philippe Massé dans son étude sur le Burkina Faso (P. MASSE 2002), citée auparavant. Cela impliquerait la conjugaison de ces technologies avec des moyens traditionnels de communication, y compris ceux sans aucun rapport direct avec des TIC, comme notamment le crieur public⁵⁰, figure très présente encore aujourd'hui dans la communication traditionnelle villageoise en Afrique. Dans ses recherches sur des télécentres ruraux au Bénin et au Mali, Lohento a également insisté sur les complémentarités entre le téléphone portable, la radio et l'Internet (LOHENTO 2003b, p.155), sans lesquelles ce dernier notamment serait difficilement mis au service de la grande majorité des acteurs locaux : dans les télécentres, « la radio joue un rôle d'interface entre le paysan et les contenus tirés de l'Internet. » (LOHENTO 2003a, p.40)

Le bilan des projets soutenus par l'IICD dans le domaine des TIC pour le développement agricole (IICD 2006) souligne également l'intérêt de combiner diverses technologies et moyens de communication pour faire face à des problèmes d'accès en zones rurales des PED : Internet via satellite, Internet via connexion « *dial-up* », radio, radio interactive, téléphone portable, multimédia, théâtre. Le rapport fait en partenariat entre l'IFDC, le ROPPA, IICD et Agriterra sur l'utilisation des TIC par des organisations professionnelles agricoles au Mali et au Burkina Faso ajoute à cette liste les outils visuels (vidéos, diaporamas), les marionnettes et la musique, suggérant un véritable couplage avec la culture locale (O. B. DIALLO et al. 2008, p.31). Ce rapport indique encore l'intérêt de l'application de technologies « *légères* », qui concrétisent la convergence d'interfaces sonores et d'images avec celle de traitements de données, dans l'interaction directe avec les agriculteurs, même en rappelant qu'il va falloir attendre encore quelques années pour que ces technologies soient accessibles en termes de coût au plus grand nombre : « *La convergence (son-image-données) des TIC dans une interface portable et légère (téléphone portable multifonctionnel) crée des nouvelles opportunités pour informer et communiquer avec les populations rurales – mais les prix associés resteront trop élevés à moyen terme pour permettre une appropriation massive.* » (O. B. DIALLO et al. 2008, p.16). Ces deux derniers rapports mettent en évidence également des stratégies d'accès à l'Internet visant à minimiser les coûts de connexion, comme par exemple, le partage de la connexion entre diverses organisations. Le rapport de l'économie de l'information 2010 de la CNUCED, de son côté, souligne que, « *grâce à l'amélioration de la connectivité (en utilisant les téléphones portables et des approches combinant divers médias), il existe de réelles possibilités d'atteindre les pauvres, même dans les régions éloignées* » (CNUCED 2010, p.109-110).

⁵⁰ Dans une étude sur les TIC et les communautés durables au Nigéria, Uduak Okon parle du crieur public comme une des sources les plus respectées d'information pour la population rurale : « *L'un des principaux moyens de recevoir des informations se fait par un crieur public, qui diffuse de l'information communautaire sur la réparation des routes, des rencontres et de nouvelles lois pour les membres de la communauté. Les informations transmises par le crieur public est de loin la plus importante pour la population.* » (OKON 2009, p.375)

2.3.3.3 Participation des acteurs locaux

La participation des communautés locales aux initiatives de développement fait l'objet d'une attention accrue de divers auteurs au moins dans les deux dernières décennies. L'historique de la littérature à ce propos enregistre une étape initiale où le manque d'attention aux besoins spécifiques des populations supposées bénéficiaires a été fortement dénoncé – la participation des acteurs locaux étant alors présentée comme une solution. Après quelques années de recul sur l'application concrète des premières approches participatives, des critiques ont commencé à émerger à propos des diverses façons de concevoir la participation et de la mettre en œuvre.

Richard Heeks souligne, déjà en 1999, que « *l'utilisation d'approches participatives dans le développement des systèmes d'information a atteint le statut d'une nouvelle orthodoxie : une espèce de "formule magique" qui est toujours pertinente, toujours bénéfique dans la tentative de surmonter les taux d'échec élevés des systèmes d'information* » (HEEKS 1999, p.1) dans les PED. Selon Heeks, pourtant, la participation ne serait manifestement pas si magique dans la pratique et serait souvent problématique à mettre en place. Il souligne que le succès du concept de participation aurait amené à des dérives dans son application : « *Parce que la participation est devenue le nouveau mantra, elle est souvent appliquée par une approche descendante, comme un patron à suivre. Cela peut empêcher la véritable participation.* » (HEEKS 1999, p.5). Pour éviter ces dérives, Heeks suggère la réflexion sur trois questions préalables à la considération de la pratique de la participation (HEEKS 1999, p.14) : « *Quel est le contexte politique et culturel ?* », car ces contextes peuvent être plus déterminants que les pratiques mises en œuvre dans le processus de participation ; « *Qui veut introduire la participation, et pourquoi ?* », car la participation ne marchera que si elle est motivée par un désir d'améliorer la prise de décisions et d'accroître l'appropriation de ces décisions ; et, finalement, « *Qui sont ceux dont la participation est demandée ? Veulent-ils, et peuvent-ils, participer ?* », car, du point de vue des participants potentiels, leurs motivations et leurs ressources sont fondamentales à la réussite du processus de participation. Heeks conclut que la négligence des contextes spécifiques, aussi bien des populations locales que du projet à la base de l'application d'une approche participative, est la source majeure d'échecs de ces approches.

Dans un ouvrage dirigé par Bill Cooke et Uma Kothari (COOKE & KOTHARI 2001), plusieurs auteurs analysent les dysfonctionnements des approches participatives dans le domaine du développement, soulevant la question de savoir si la participation serait devenue « *une nouvelle tyrannie* ». Parmi les critiques, on peut souligner celles-ci (BUHLER 2002, p.2-3) :

- La dépolitisation du phénomène de participation qui risque d'accompagner la valorisation du personnel, du local, et de la communauté. En effet, cette valorisation se fait souvent au détriment d'une analyse des structures de pouvoir qui imprègnent à la fois le local et le contexte général dans lequel la participation est incorporée. En d'autres termes, une démarche participative peut devenir implicitement une confirmation des structures de pouvoir établies : « *Des programmes conçus pour inclure ceux qui sont exclus donnent souvent lieu à des formes de contrôle qui sont plus difficiles à contester, car elles*

réduisent les espaces de conflit et sont relativement bénignes et libérales. » (KOTHARI 2001, p.143). Ces détournements peuvent arriver.

- La question des rôles et des motivations des facilitateurs extérieurs : ce n'est pas parce que l'agent extérieur s'est limité au rôle de facilitateur du processus de participation, au détriment du rôle d'expert, qu'un dialogue authentique est assuré (MOHAN 2001). En plus, l'agent extérieur peut, consciemment ou inconsciemment, détourner le processus de participation, renforçant les asymétries au lieu d'assurer une participation égalitaire de tous les intéressés.
- Un trop grand accent sur des techniques de mise en œuvre de la participation, et la négligence de la façon par laquelle des dynamiques de participation et d'exclusion, souvent non-reconnues, déterminent les résultats du processus réel de participation – aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des instances officielles de participation. Ainsi, il y a la possibilité que la participation renforce les privilèges existants et décourage la défense des perspectives subordonnées (MOSSE 2001, p.19). Une autre possibilité est la création de dynamiques de groupe susceptibles de conduire à un « *consensus dysfonctionnel* » (COOKE 2001), ou à des identités de groupe en elles-mêmes exclusives.
- La dichotomisation simpliste – et quasi-religieuse (FRANCIS 2001; HENKEL & STIRRAT 2001) – des approches, en considérant la participation décidément dans le côté positif. Dans ce cadre conceptuel, la participation serait associée à la providence, et la non-participation à la culpabilité.

Ute Bühler, de l'Université de Bradford, souligne que « *le processus de participation n'est pas bon parce que et dans la mesure où il est participatif, mais parce que et dans la mesure où il s'agit d'une façon d'affirmer la dignité et de lutter pour la justice* » (BUHLER 2002, p.16). Selon Bühler, il est difficile de mener un processus de participation engagé avec la justice et la dignité, et ces engagements n'assurent pas le succès de l'initiative. Par contre, si la notion de participation est libérée de ces deux liens – avec la justice et la dignité –, là il y a le risque qu'elle devienne simplement une autre forme de tyrannie.

Tout en reconnaissant que la participation des communautés locales comporte des bénéfices évidents pour le planificateur, à savoir une plus grande efficacité administrative et financière, ainsi que pour les communautés elles-mêmes, à travers le renforcement de leurs compétences et autonomie (MICHENER 1998, p.2106), Victoria Michener distingue deux formes de participation : la participation forte, qui implique du partenariat et du partage du contrôle sur le projet de recherche ou de développement, et la participation faible, qui ne concerne que la consultation des sujets de la recherche ou des supposés bénéficiaires du projet de développement. Dans une revue de la littérature du domaine de la communication médiatisée par ordinateur pour le développement, Melissa Ho, Thomas Smyth, Matthew Kam et Andy Dearden, constatent qu'une grande partie des recherches « *adopte la variante faible de l'approche participative [par rapport à la classification de Michener], c'est-à-dire que les objectifs généraux du projet sont définis avant de s'engager avec une communauté spécifique, et les participants locaux n'ont qu'une contribution marginale.* » (HO et al. 2009, p.8). Selon les auteurs, « *même si cela peut parfois être le modèle le plus approprié ou réalisable du point*

de vue des chercheurs extérieurs ou des concepteurs de la technologie, son principal point faible est que le projet défini en dehors de la communauté qu'il est censée en bénéficier sera souvent à côté des besoins locaux réels de la population » (HO et al. 2009, p.8-9).

Enfin, ce n'est pas la participation des acteurs locaux qui est en question dans ces différentes critiques, mais plutôt les façons spécifiques de la mettre en œuvre, et les risques associés de détournement de l'objectif original. Ainsi, beaucoup d'auteurs font référence jusqu'à aujourd'hui aux bénéfices d'approches participatives. Selon Dag Nielsen, spécialiste des applications des TIC pour les PED, « *la collaboration avec des partenaires locaux est cruciale pour assurer une compréhension et une adaptation aux conditions locales* » (WICANDER 2010, p.173). La conception participative et intégrée des projets est suggérée par plusieurs rapports institutionnels, soulignant l'importance de l'appropriation des TIC par les usagers et le rôle que la participation des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des initiatives peut avoir dans ce processus (par exemple, IICD 2006; O. B. DIALLO et al. 2008).

2.3.3.4 Production locale de contenu et médiation humaine des usages

Face à la spécificité des contextes d'utilisation des TIC, et à celle des informations pertinentes pour les acteurs locaux, deux formes de participation des acteurs locaux semblent particulièrement importantes pour le succès de l'application des TIC au développement : la production locale de contenu et la médiation humaine des usages des TIC. Cela est particulièrement vrai dans les zones rurales des PED, où les réalités socio-économiques et culturelles dictent à la fois des besoins en informations spécifiques et, le plus souvent, locaux, et aussi des difficultés particulières des acteurs locaux – pas seulement dans l'usage direct des objets techniques de communication, surtout quand il s'agit des TIC les plus nouvelles, mais aussi dans l'interprétation d'informations créés dans d'autres contextes.

Si une information est d'autant plus pertinente pour un acteur local qu'elle est spécifique à ses besoins, il est naturel de considérer l'importance du contenu produit localement, en langue locale, dirigé vers les acteurs locaux. Cette question est abordée par plusieurs études de cas d'application des TIC au développement rural des PED (par exemple, AGARWAL et al. 2010; GRIMSHAW & GUDZA 2010). Ayant comme base la constatation de la spécificité des contextes et de la complexité des enjeux socioculturels de l'appropriation des initiatives faisant usage des TIC, d'autres chercheurs considèrent que les problèmes de conception des systèmes d'information pertinents ne seront résolus que par les acteurs locaux (DONALDSON 2009, p.99).

Dans le rapport résumant les leçons apprises des initiatives de développement soutenues par l'IICD (IICD 2006), il est suggéré que la disponibilité de contenus pertinents, spécifiques aux contextes locaux, dépend de la production locale de contenus, de façon à compléter des informations de sources extérieures. Il est également recommandé de procéder à la validation de contenu par l'interaction avec les usagers locaux. L'intégration des TIC dans la dynamique institutionnelle se ferait par étapes : « *Commencer avec du contenu qui soit facile*

à produire et pertinent pour les agriculteurs, et le diffuser via des combinaisons appropriées de médias. Pendant ce temps renforcer les capacités et les infrastructures de façon à pouvoir mettre des systèmes plus avancés, basés sur l'Internet, au service des ménages ruraux. » (IICD 2006, p.8-9).

Dans un chapitre dédié au développement rural (DAY & GREENWOOD 2009) de l'ouvrage dirigé par Tim Unwin sur les TIC pour le développement, Bob Day et Peter Greenwood suggèrent que fournir les outils et promouvoir les capacités des acteurs locaux, pour soutenir le développement local et la diffusion de contenus pertinents dans les zones rurales, pourrait amorcer une spirale positive de développement continu, ainsi que l'utilisation de nouvelles connaissances et des innovations au bénéfice de l'économie et de la société rurales des PED. Selon les auteurs, *« l'avantage ne réside pas seulement dans la préservation des connaissances culturelles pour les générations suivantes, mais aussi dans l'apprentissage qui est impliqué dans le processus même de formalisation de la connaissance, ainsi que le sens de propriété de la connaissance que cela engendre »* (DAY & GREENWOOD 2009, p.342).

Une deuxième forme de participation des acteurs locaux dans les initiatives d'application des TIC au développement, en particulier dans les zones rurales des PED, est la médiation des usages des objets techniques de communication. Dans un article récent d'évaluation du projet d'appui au désenclavement numérique (ADEN⁵¹), Chéneau-Loquay rappelle que la médiation humaine des usages des TIC, et en particulier de l'Internet, est ce qui se produit naturellement aujourd'hui en milieu rural : *« médiation par les journalistes de la radio locale d'abord qui peuvent relayer des informations trouvées sur l'Internet, médiation des employés et d'usagers des centres, et puis aussi médiation par les encadreurs du milieu, ceux des structures de l'État quand elles existent encore en milieu rural et celle des membres des nombreuses ONG qui peuvent chercher les réponses aux problèmes quotidiens des populations en s'aidant du Web. »* (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.187). Cette médiation est essentielle en milieu rural car *« la plupart des utilisateurs potentiels n'ont pas les compétences techniques et intellectuelles nécessaires pour tirer profit des TIC »* (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.172).

Shirin Madon, chercheur de la London School of Economics and Political Science, travaillant sur le sujet de l'e-Gouvernance dans des zones rurales de l'Inde, suggère que le rôle des médiateurs est fondamental pour dépasser le blocage de quelques agriculteurs par rapport aux TIC. Elle cite le cas d'agriculteurs indiens qui n'utilisent les télécentres communautaires que si le médiateur est présent (MADON 2008). Cette préférence des usagers par une utilisation médiatisée des TIC est aussi soulignée par Chéneau-Loquay à propos des télécentres du projet ADEN : *« les centres où la personne présente se contente de vendre les tickets, de montrer comment on ouvre une boîte mail Yahoo et comment naviguer sont moins fréquentés que ceux où il y a un véritable accompagnement des usagers pour trouver les bonnes informations. »* (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.182). Dans son rapport de 2008, l'IICD indique que les agriculteurs maliens sont plus à l'aise pour utiliser des centres d'information

⁵¹ L'ADEN, projet d'appui au désenclavement numérique du Ministère français des affaires étrangères, mis en œuvre à partir de 2006, est *« l'un des derniers nés des projets d'accès communautaire à Internet mis en œuvre en Afrique par les bailleurs de fonds internationaux »* (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.167).

quand ces derniers sont pilotés par d'autres agriculteurs, ou des personnes proches de leur propre réalité (IICD 2008). Le rôle de médiateur des animateurs des télécentres ruraux au Bénin et au Mali est aussi rappelé par Lohento (LOHENTO 2003a, p.40).

Dans le cas du projet Digital Green (R. GANDHI et al. 2007), de partage de bonnes pratiques agricoles par la réalisation et le visionnage de vidéos participatives en Inde, les chercheurs sont arrivés à la conclusion que le fait de regarder une vidéo n'a pas en soi toujours conduit à un changement de comportement des agriculteurs. Selon les auteurs, « *la médiation [par un animateur local] est essentielle pour le processus d'extension [...] l'animateur local encourage les agriculteurs à partager leurs expériences personnelles, motivant la participation d'autres membres du groupe* » (R. GANDHI et al. 2007 cité dans SHERWANI et al. 2009, p.39).

L'étude dirigée par David Souter, citée auparavant, met en évidence les rôles complémentaires de différentes plateformes technologiques de communication et l'importance des médiateurs pour faire la liaison entre elles : « *La radio est particulièrement utile pour diffuser de l'information de valeur générale, à la fois où une action urgente est nécessaire et dans la transformation progressive des comportements. Des intermédiaires de l'information tels que les leaders d'opinion locaux et les agents de vulgarisation agricole peuvent donner des conseils beaucoup plus détaillés et spécifiques. Le téléphone, SMS, fax et (lorsque disponible) l'Internet peuvent être efficacement déployées pour soutenir leur travail même si elles sont d'une valeur limitée à fournir des informations directement aux bénéficiaires ciblés.* » (SOUTER et al. 2005, p.18). Selon les auteurs, la communication face-à-face est, de loin, le moyen le plus important dans les PED pour l'obtention d'informations spécifiques, par exemple dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'éducation.

2.3.3.5 Durabilité des initiatives

Selon le rapport IICD de 2008, « *le grand défi [des initiatives d'application des TIC au développement rural] est la durabilité à long terme* » (IICD 2008). Les auteurs de ce rapport soulignent l'importance capitale de l'identification de partenaires fiables sur le terrain. Krista Donaldson, dans un article sur les perspectives du domaine de la conception de systèmes d'information pour le développement, insiste elle aussi sur la question de la durabilité des projets, indiquant trois ingrédients qui lui semblent indispensables à ce propos (DONALDSON 2009, p.98) : le renforcement de capacités des acteurs locaux de façon qu'ils deviennent progressivement autonomes vis-à-vis du soutien extérieur ; une véritable dynamique de partenariat entre acteurs extérieurs et locaux et non pas de l'assistance ; et l'équilibre entre résultats de court et long terme car, même si ces derniers sont fondamentaux en termes de durabilité des initiatives, il serait difficile de les atteindre sans compter sur la motivation et le soutien logistique des résultats de court terme.

Quelques chercheurs indiquent encore l'intérêt pratique d'allier des services payants et gratuits pour les utilisateurs finaux comme forme assurant l'équilibre financier des initiatives. C'est le modèle que Chéneau-Loquay appelle « *entrepreneuriat social* » dans le cas des télécentres africains (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.175) : « *Les quelques exemples de réussite*

de télécentres plaident en faveur d'un modèle mixte qui allierait services sociaux et services rentables, "l'entrepreneuriat social". C'est le cas [par exemple] de l'association Yam Pukri au Burkina Faso (S. OUEDRAOGO 2009a) ». Au-delà des télécentres, les services d'information offerts par les organisations professionnelles agricoles à leurs membres, par exemple, peuvent aussi se baser sur ce modèle, comme l'indique la disposition des agriculteurs à payer pour des informations économiquement pertinentes identifiée par Mittal, Gandhi et Tripathi en Inde : « La plupart des agriculteurs que nous avons interrogés étaient prêts à payer pour les services d'information dès qu'ils considéraient pouvoir en obtenir les informations qu'ils voulaient – pertinentes, opportunes et fiables. » (MITTAL et al. 2009, p.17).

Chéneau-Loquay insiste sur l'importance de la personnalité des leaders locaux engagés dans un projet ; souvent sa durabilité en dépend fortement : « *L'activité repose sur peu de personnes, et d'abord en général sur la forte personnalité de l'administrateur.* » (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.181). Citant Michel De Certeau (DE CERTEAU 1980) et le processus de bricolage réalisé par les usagers des TIC dans les télécentres du projet ADEN, Chéneau-Loquay rappelle enfin que le temps d'apprentissage est clé pour l'appropriation des initiatives et donc pour leur durabilité : « *Les centres ADEN ne vont pas évoluer à l'identique mais selon des processus de bricolage, de détournement, de "braconnage", selon le terme de De Certeau (1980), par les usagers et les gestionnaires. Le temps et les dynamiques d'apprentissage sont des facteurs clé de l'appropriation et le temps social ne se calque pas sur le temps du projet.* » (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.189). Dans mon article sur les aspects socioculturels des usages des TIC dans le développement rural en Afrique, je cite également cette incohérence entre le temps dicté par les étapes d'un projet et la dynamique d'appropriation des technologies et des initiatives par les acteurs locaux (PASQUATI 2010, p.113). Selon le rapport conjoint IFDC, ROPPA, IICD et Agriterria, il faudrait se baser sur une approche processus, plutôt que sur une approche projet (O. B. DIALLO et al. 2008, p.37). Force est de constater, néanmoins, que la majorité des travaux, aussi bien académiques qu'institutionnels, indiquent une adhésion implicite et insouciuse à la dynamique de projet. Il semblerait que les divers acteurs du domaine de l'aide au développement n'auraient pas encore trouvé un mécanisme d'intervention alternatif au modèle des projets.

La critique des études d'« *impact* » présentée dans le rapport dirigée par David Souter (SOUTER et al. 2005) souligne l'importance de prendre en compte les comportements humains, qui évoluent lentement, dans l'appropriation des TIC, et donc les continuités des flux d'information et de communication parallèles aux discontinuités technologiques : « *Les évaluations d'impact des TIC se concentrent souvent sur les discontinuités qui sont perçues entre les périodes avant et après l'adoption d'une technologie. Elles soulignent donc la façon dont le potentiel technologique peut être exploité pour fournir des nouveaux bénéfices et opportunités. Cependant, l'appropriation des TIC dépend au moins autant du comportement humain que du potentiel technologique. Le comportement humain change plus lentement, et l'impact des TIC sur lui est un produit de l'interaction entre ces nouvelles technologies et des canaux d'information et de communication plus anciens, déjà appropriés. Une compréhension plus précise de l'impact des TIC sur des communautés demande deux choses : a) plus d'accent sur la continuité des flux d'information et de communication (en parallèle des discontinuités*

de la technologie) ; et b) des évaluations sur le processus de changement à moyen-long terme (des évaluations des tendances, en parallèle d'appréciations instantanées de l'impact à un instant donné). » (SOUTER et al. 2005, p.28).

Dans un rapport pour la Fondation Rockefeller publié en 2001, Alfonso Gumucio Dagron est particulièrement critique du rôle des bailleurs de fonds internationaux, de leur fixation sur l'approche projet, et, en particulier, de la poursuite de résultats à grande échelle et à court terme. Selon lui cela mettrait en péril la durabilité des initiatives au-delà du soutien financier extérieur : « *Les exigences de prouver la "réussite" dans le court terme (le "syndrome du rapport annuel") ou la mesure d'un projet dans le nombre de bénéficiaires (le plus grand le nombre de bénéficiaires, le mieux), tout en excluant les aspects qualitatifs et des avantages à long terme, ont conduit à des projets qui ne sont des "réussites" que pendant que les financements extérieurs sont disponibles. [...] La communauté internationale des bailleurs de fonds est encore réticente à reconnaître les 30 ou 40 ans d'échecs et les millions gaspillés à cause des programmes macros mal planifiés. La volonté d'aller vite, pour voir des résultats à court terme, et d'étendre la couverture à un grand nombre de personnes a donné des mauvais résultats.* » (DRAGON 2001, p.10). Alfonso Dragon suggère que, dans un cadre plus raisonnable pour le développement, la question d'échelle aurait à voir avec le fait d'établir des liaisons entre des communautés avec des problèmes semblables et de faciliter les échanges, au lieu de multiplier des modèles qui se heurtent à la culture et la tradition : « *Le niveau "macro" est souvent un piège dans un monde très divers en cultures et riche en différences.* » (DRAGON 2001, p.10). Selon l'auteur, passer à la grande échelle n'est pas toujours la bonne solution à long terme car les modèles de masse ne peuvent pas remplacer le réseautage ascendant (DRAGON 2001, p.10). Cette dynamique ascendante⁵² créerait de la valeur tout en renforçant le processus d'appropriation des initiatives par les locaux, encore une fois fondamental pour la durabilité de ces initiatives.

2.3.3.6 Rapports sociaux de pouvoir

Selon François Ossama, « *les sociétés africaines ont probablement plus vite que d'autres réalisé que l'information est le pouvoir, tant la connaissance est initiatique et généralement transmise dans les cercles d'initiés* » (OSSAMA 2001 cité dans P. MASSE 2002, p.12). L'enracinement socioculturel à la fois de l'oralité et de l'association entre l'information et le pouvoir expliquerait, toujours selon Ossama, le fait que le processus d'acquisition de la connaissance en Afrique est plus complexe et l'étendue de sa diffusion plus faible qu'ailleurs dans le monde : « *Le mode d'organisation et de vie de la société [africaine] ne favorise pas une diffusion étendue de la connaissance.* » (OSSAMA 2001 cité dans P. MASSE 2002, p.12). Ayant comme base cette compréhension culturelle des réalités africaines en particulier, il est évident que l'utilisation des TIC, des outils sensés faciliter la communication entre les utilisateurs – ce qui peut se traduire par une augmentation de la transparence des échanges – , peut soulever des enjeux de pouvoir importants.

⁵² En anglais ces approches sont souvent appelés « *bottom-up* ».

La promotion de l'accès à l'information économique, par exemple, peut générer des conflits en raison de la mise en question des configurations traditionnelles de la répartition du pouvoir dans la société. Avec un marché plus transparent, il y a moins de place pour la spéculation et les prix ont tendance à être plus stables. Le pouvoir de négociation du producteur bien informé, ainsi que sa marge de bénéfice, augmentent face à l'intermédiaire (JENSEN 2007; AKER 2008). Si d'un côté le bénéfice pour le producteur est clair – sa marge bénéficiaire augmente –, de l'autre côté la perte de pouvoir relatif dans la négociation peut être mal reçue par les intermédiaires, générant des conflits sociaux⁵³. Dans une étude de cas sur le partage de savoirs faisant usage des TIC dans des zones rurales du Zimbabwe, David Grimshaw et Lawrence Gudza rappellent que « *donner du pouvoir à des communautés rurales dans la forme d'informations et de savoirs peut bouleverser le statu quo social et politique local* » (GRIMSHAW & GUDZA 2010, p.9). Les auteurs donnent l'exemple d'une situation dans laquelle les membres d'une communauté prennent connaissance de leurs droits aux intrants agricoles, tels que des semences, des engrais, des médicaments pour le bétail, et de la disponibilité des tels médicaments dans des cliniques locales. Le résultat est probablement que les « *agents des collectivités locales deviennent inondés de demandes de renseignements, sur lesquelles ils sont obligés de faire quelque chose* » (GRIMSHAW & GUDZA 2010, p.9). De telles circonstances peuvent également générer des conflits sociaux.

Donner, de son côté, souligne que l'usage des téléphones portables peut renforcer les normes régissant les relations sociales établies. Il rappelle que la simple pratique consistant à laisser intentionnellement des appels en absence dans le téléphone portable d'un interlocuteur⁵⁴ est un exemple « *de la façon dont le processus d'appropriation par les utilisateurs dans les PED conduit à la création de "nouveaux" usages du téléphone portable, qui, néanmoins, reflètent et renforcent les hiérarchies existantes, les normes et les relations sociales.* » (DONNER 2008, p.17) Selon l'auteur, dans la plupart des PED, où le mode de paiement des communications par cartes prépayées et la règle du paiement par l'appelant sont communs, « *les utilisateurs échangent des messages sur les réseaux de téléphonie mobile sans rien payer, ou en veillant à ce que le "le plus riche paie"* » (DONNER 2008, p.17). On renforce ainsi la règle sociale tacite, très présente dans les sociétés africaines, dictant que celui qui a plus de ressources doit supporter les coûts de l'entretien d'une relation.

Chéneau-Loquay regrette que l'enthousiasme pour le téléphone portable en Afrique cache des enjeux sociaux importants de l'utilisation des TIC dans le continent : « *l'engouement actuel pour ce qui concerne la téléphonie mobile, indéniable réussite en Afrique, masque la complexité et les inégalités dans les formes d'appropriation des TIC.* » (CHÉNEAU-LOQUAY 2009, p.189). J'ai cité auparavant l'étude d'Abi Jagun sur l'utilisation du téléphone portable

⁵³ Jean-Marie Blanchard attire l'attention, par contre, que dans ce cas spécifique il se peut que les intermédiaires perçoivent la transparence également du côté positif, et cela surtout grâce à la réduction de risques – avec un système plus transparent les intermédiaires peuvent mieux planifier leurs activités et récupérer la marge de bénéfice perdue par rapport à la situation de manque de transparence (BLANCHARD 2004). Cela ne contredit pas, pourtant, l'indice de l'influence des usages des TIC sur les rapports sociaux de pouvoir.

⁵⁴ Pratique appelée « *beeping* » en Anglais, *biper* en Français usuel, qui consiste à appeler un numéro de téléphone portable et à raccrocher avant que le propriétaire puisse prendre l'appel (DONNER 2007; SEY 2007).

par des micro-entrepreneurs au Nigeria (JAGUN 2007; JAGUN et al. 2007), et sa conclusion sur la contribution des usages observés au renforcement des structures sociales existantes et, en conséquence, des inégalités. Avec une approche ethnographique, Jenna Burrell a étudié la question de l'équité sociale dans le cadre de l'utilisation des téléphones portables en zone rurale de l'Ouganda (BURRELL 2010). Selon Burrell, l'adoption des TIC s'insérerait dans un ordre social spécifique, au sein duquel les différents membres d'une communauté déploieraient leurs marges de manœuvre respectives pour définir des stratégies sociales de mise en valeur de la technologie : « *Les utilisateurs rapportent des technologies nouvellement disponibles à un ordre social existant et peuvent manipuler l'accès aux technologies en conséquence afin de préserver, d'améliorer ou de contester cet ordre.* » (BURRELL 2010, p.245). Grâce à ce processus les utilisateurs des TIC joueraient un rôle dans la détermination de la façon par laquelle les bénéfices de la nouvelle technologie sont distribués à d'autres. Dans le cas spécifique des téléphones portables dans des zones rurales de l'Ouganda, Burrell souligne que « *des dynamiques de contrôle social et d'obligation sociale ont été véhiculées et concrétisées par ces dispositifs* » (BURRELL 2010, p.230).

Dans ce chapitre j'ai exploré le domaine de recherche des TIC pour le développement, focalisant autant que possible des approches et des applications concernant les zones rurales en Afrique. D'abord il a été question de constater que la rhétorique dominante du développement est liée à la croissance économique et au déploiement de technologies. Dans leur version la plus actuelle, les efforts politiques pour le développement international se coordonnent autour des Objectifs du millénaire de l'ONU, attribuant une importance accrue aux partenariats et une place privilégiée aux TIC pour l'établissement et l'entretien de ces partenariats. Sans nier le potentiel des TIC pour le développement des PED – en particulier le potentiel de ces technologies à permettre l'émergence de nouvelles formes d'organisation politique et de mouvement social –, des critiques et des mises en garde ont été formulées à cette rhétorique dominante. D'une part, la définition trop restreinte de la pauvreté et l'accent exclusif sur la croissance économique comme forme d'y remédier ont été critiqués. D'autre part, des mises en garde ont été avancées sur l'équité des processus de développement amorcés par l'utilisation des technologies : la dynamique sociétale et le modèle économique inhérents à la mondialisation et à la société de l'information favorisent de modes de déploiement des TIC susceptibles de maintenir ou même de renforcer les inégalités socio-économiques. Le grand défi du domaine des TIC pour le développement est donc d'ordre moral ; il consiste à contrecarrer cette tendance et à concevoir des configurations sociotechniques favorables à un développement plus équitable.

Ensuite, j'ai présenté les points de vue de quelques chercheurs sur l'application des TIC pour le développement en Afrique. Si d'un côté le potentiel de ces technologies pour le développement n'est pas mis en question – en particulier dans des contextes de pénurie d'infrastructure de communication comme ceux qui caractérisent les zones rurales africaines –, de l'autre côté des risques liés à leur utilisation en Afrique ont été évoqués. A ce propos, les considérations d'André Nyamba sont particulièrement importantes pour ma recherche. Il

souligne notamment des inconvénients de l'abandon des systèmes d'information et de communication de proximité, tributaires de conceptions traditionnelles de l'espace, du temps et des interlocuteurs, selon lui, essentielles pour l'établissement d'une communication de « *dimension humaine* ». Plus grave encore est l'insouciance et l'inconscience de la grande majorité des Africains vis-à-vis de ces enjeux socioculturels. Mon objectif ici n'est pas de tenir un discours alarmiste, mais de souligner l'importance de la prise en compte d'aspects socioculturels pour l'amorçage d'un processus conscient et responsable d'appropriation des TIC par les Africains.

Dans un troisième temps, j'ai présenté dans ce chapitre une revue critique des travaux de recherche dans le domaine des TIC pour le développement. J'ai classé les différents travaux selon trois catégories d'étude : l'adoption des TIC, focalisant les mécanismes de marchés et la diffusion de ces technologies ; l'« *impact* » des usages des TIC, focalisant l'apport des usages aux processus de développement ; et l'appropriation des TIC par les usagers, focalisant les aspects socioculturels des usages des TIC. Il est clair que ma recherche se rapproche de la troisième catégorie, ce qui justifie la reprise de quelques uns des sujets évoqués – comme, par exemple, l'importance, pour l'appropriation des TIC d'interfaces simples de communication, de la production locale de contenu et de la médiation humaine des usages – dans le chapitre suivant. Ce dernier sera dédié à l'exploration des conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED.

3 Premiers retours d'expérience de l'Afrique de l'Ouest et de l'Inde sur la réalisation du potentiel des TIC pour le développement

Ce chapitre a été écrit à partir de ma propre expérience, issue principalement de deux voyages d'étude préalables à mon séjour de terrain au Burkina Faso. Il témoigne de l'importance, pour mon approche, de la « *dialectique entre l'empirie et la théorie* » (VAN CAMPENHOUDT 2007, p.241) dont parle souvent Luc Van Campenhoudt. Je compte explorer ici les conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED. Comment assurer un « *usage adapté* » des TIC ? L'usage des TIC ne semble pouvoir s'adapter au contexte d'utilisation, en particulier dans les zones rurales des PED, que si l'appropriation par les acteurs locaux des processus de communication faisant usage des TIC est assurée, et cela aussi bien en termes d'utilisation directe ou indirecte des objets techniques qu'en termes de participation à la conception et à la mise en œuvre des processus de communication en question. Cette proposition se base principalement sur des observations de terrain réalisées lors de deux voyages d'études, une en Afrique de l'Ouest en juin 2008 et l'autre en Inde en avril 2009, qui seront présentées préalablement à la discussion des conditions de réalisation du potentiel des TIC. Concernant l'appropriation des TIC dans les zones rurales des PED, je serai amené à souligner, en particulier, l'importance aussi bien de la participation des acteurs locaux aux initiatives d'application des TIC au développement rural que celle de la médiation humaine des usages.

Employant ici le terme TIC au sens large⁵⁵ – dès les technologies traditionnelles d'information comme les haut-parleurs communautaires, jusqu'aux plus nouvelles comme le téléphone portable, l'Internet et les satellites – plusieurs projets d'applications des TIC au développement rural ont été visités en Afrique de l'Ouest et en Inde. Ces régions ne sont pas homogènes, mais, malgré les différences de contexte qui les caractérisent – comme par exemple la densité démographique, la disponibilité des réseaux d'experts, le niveau d'appui gouvernemental –, plusieurs caractéristiques les rapprochent – comme le niveau d'infrastructures disponibles dans les villages les plus reculés, le faible niveau de formation des acteurs locaux et en particulier les hauts taux d'analphabétisme, les spécificités culturelles et en particulier la multitude de langues locales. Si ces voyages d'étude sont des sources empiriques pour ma recherche, c'est moins en tant qu'effort de comparaison entre les réalités des deux régions, et plus en tant que repérage d'aspects favorables à

⁵⁵ Parler de TIC au sens large signifie pour moi prendre en considération tous les objets techniques qui participent à de processus d'information et/ou de communication dans une communauté donnée. Ainsi, par exemple, je ne crois pas que la distinction introduite avec la nomenclature NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) soit pertinente dans l'étude de l'appropriation des TIC : ce n'est pas le fait d'être nouveau qui fait qu'un objet technique soit pertinent pour un usage donné, mais plutôt la cohérence entre ses attributs techniques et les caractéristiques socioculturelles du contexte d'utilisation. Par ailleurs, comme le suggèrent plusieurs travaux cités dans le chapitre précédent, l'adaptation des usages des TIC aux réalités locales passe souvent par la combinaison d'objets techniques nouveaux et anciens.

l'appropriation, par les acteurs locaux, des processus de communication faisant usage des TIC dans le domaine du développement rural.

3.1 Enseignements du voyage d'étude en Afrique de l'Ouest

Lors de ma première mission en Afrique de l'Ouest, j'ai visité des organisations professionnelles agricoles, des entreprises et des projets de développement dans trois pays : Sénégal⁵⁶, Mali⁵⁷ et Burkina Faso⁵⁸. Le principal objectif de ce voyage était d'établir un contact direct avec le terrain dès le début de la recherche. Accessoirement, il était question d'entamer l'identification des principaux enjeux de l'utilisation des TIC dans le milieu rural africain. Finalement, je considérais particulièrement important de rencontrer divers acteurs face-à-face pour bâtir des bases d'un réseau de contacts et d'appui en Afrique de l'Ouest. A cet époque le terrain de la thèse n'était pas encore défini, il s'agit donc aussi d'un repérage initial pour alimenter le choix du terrain.

Je me suis rendu aussi bien aux sièges des institutions responsables de la mise en œuvre d'initiatives d'utilisation des TIC que dans les structures d'appui aux systèmes d'information en question. D'un côté, il était important de rencontrer les responsables institutionnels et de connaître la stratégie des institutions en termes de communication. De l'autre côté, il était fondamental de parler avec les techniciens mettant concrètement en œuvre les projets de communication pour comprendre la dynamique des systèmes et les difficultés rencontrées. Autant que possible, l'échange avec des agriculteurs et avec des agents techniques de terrain a été privilégié pour permettre l'appréciation des systèmes à partir de points de vue différents. Suivant un protocole semi-directif dans les échanges, j'ai laissé mes interlocuteurs s'exprimer librement, orientant la conversation seulement pour m'assurer de parcourir des points d'intérêt pour la caractérisation initiale des systèmes d'information, tels que le cycle de l'information (recensement de besoins, collecte d'informations, traitement, diffusion, retro-alimentation), les coûts opérationnels, les limites des systèmes, etc.

Une analyse comparative des divers entretiens réalisés⁵⁹ a permis l'identification de certains invariants dans la caractérisation des principaux problèmes liés au développement des systèmes d'information agricoles en Afrique de l'Ouest. L'observation de la dynamique des systèmes existants est venue compléter cette analyse pour permettre une première compréhension des enjeux culturels liés à l'échange d'informations et de connaissances entre

⁵⁶ CNCR (Centre National de Coopération et Concertation des Ruraux), ASPRODEB (Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base), Manobi (opérateur de services Mobile et Internet dédié au secteur rural) et PRODAM II (Projet de Développement Agricole de Matam).

⁵⁷ AProCA (Association des Producteurs de Coton Africains) et UN-SCPC (Union Nationale des Sociétés Cotonnières et des Producteurs de Coton).

⁵⁸ UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina) et Celtel (opérateur de téléphonie mobile, actuellement appelé Zain).

⁵⁹ La liste des personnes interviewées est en annexe 1.

les divers acteurs. En complément, je présenterai des constats relatifs à la base technologique des systèmes d'information dans le contexte rural ouest-africain.

En tête de la liste de préoccupations des acteurs interviewés, le faible niveau de structuration des organisations paysannes (OP) semble pénaliser fortement leur efficacité en Afrique de l'Ouest. D'une part, en raison de leur faible structuration, les OP n'atteignent pas l'autonomie par rapport à des projets de développement spécifiques, qui ont naturellement à la fois un budget et une durée limités. D'autre part, en dépit de l'existence de fonctions formelles distinctes dans les organisations, en pratique la centralisation des informations et du pouvoir sur quelques élus sont des entraves à la circulation de l'information. En général, les systèmes d'information ne trouvent pas un soutien institutionnel suffisamment structuré et transparent sur lequel se développer.

Le faible niveau de formation des agriculteurs s'ajoute au manque de structuration professionnelle dans la liste des contraintes majeures au développement dans le contexte rural africain. L'analphabétisme fonctionnel qui caractérise la grande majorité de la population rurale limite les effets bénéfiques potentiels de la communication : les messages destinés aux agriculteurs doivent être tellement résumés et simplifiés afin d'être appropriables qu'ils risquent de se vider de contenu. Ainsi, le travail des relais en communication est essentiellement d'alléger les informations reçues avant de les diffuser aux agriculteurs, ce qui pousse à ses limites la neutralité de cette fonction.

Ce n'est qu'en troisième lieu qu'arrive le problème du manque d'infrastructure de communication. Il est présent, certes, à la fois en termes d'accès⁶⁰, de coût d'utilisation⁶¹ et de fiabilité du service proposé en Afrique de l'Ouest. Mais l'importance de ce problème est relativisée par les acteurs plus expérimentés car l'efficacité d'utilisation de l'infrastructure est fortement conditionnée par les niveaux de structuration de l'organisation professionnelle et de formation des utilisateurs finaux, dans ce cas les agriculteurs. Le rôle de la technologie en général reste accessoire dans le processus de développement.

Enfin, et plutôt en se basant sur l'observation que sur l'analyse des entretiens, l'importance de la motivation individuelle des acteurs intermédiaires pour le succès des systèmes d'information a été constatée. Une grande hétérogénéité en termes de réactivité et d'efficacité de la communication au sein d'un même système, selon des cas spécifiques, m'a fait remarquer l'influence de la motivation personnelle des acteurs intermédiaires dans le fonctionnement global du système.

A part cette hiérarchisation des principales difficultés rencontrées dans le développement des systèmes d'information agricoles, trois constats me semblent fondamentaux pour la compréhension des enjeux culturels liés à l'échange de connaissances entre les agriculteurs

⁶⁰ La majorité des villages ruraux ne sont pas reliés ni même au réseau électrique.

⁶¹ Là où la connexion est possible, l'utilisation de l'Internet, par exemple, reste chère par rapport au budget des ménages ruraux. Le coût d'accès dans un cybercafé, par exemple, allait de 200 FCFA par heure à Dakar, à 500 FCFA par heure à Bamako ou à Bobo-Dioulasso. Une connexion Internet personnelle à bas débit coûte de 20.000 FCFA à 30.000 FCFA par mois selon la région.

ouest-africains et à la promotion de cet échange : tout d'abord la disposition naturelle à l'échange et la volonté d'échanger davantage des agriculteurs, ensuite l'importance de l'oralité dans leur communication, et finalement l'attachement de la nouvelle génération au monde rural.

Tous les cas analysés dans cette mission confirment l'intérêt pour l'échange d'informations et de connaissances, aussi bien au niveau institutionnel – la communication est une priorité stratégique pour toutes les OP analysées – qu'individuel – les agriculteurs rencontrés veulent avoir d'avantage d'informations et d'occasions d'échange avec leurs pairs. A titre d'exemple, Emmanuel BoroKié Sanou, vice-président de l'union provinciale des producteurs de coton de Houet (Burkina-Faso) et président de l'union départementale de Bobo-Dioulasso, m'a parlé de l'intérêt de la transmission de connaissances entre les agriculteurs – notamment afin que les plus âgés, comme lui, puissent donner des conseils aux plus jeunes. Promouvoir l'échange d'informations, de connaissances et de savoir-faire entre les agriculteurs ouest-africains, semble être moins une question d'intérêt à susciter que d'élaboration des méthodes adaptées et de mise à disposition des moyens techniques appropriés.

L'oralité est un aspect fondamental des cultures ouest-africaines. Les méthodes et les technologies qui sont plus facilement appropriées par les agriculteurs se basent toujours sur l'oralité. Elle est le résultat non pas seulement du faible niveau de formation – face au taux élevé d'analphabétisme de la population, le support vocal s'impose dans l'opérationnalisation de la communication – mais aussi d'une tendance culturelle – indépendamment du niveau de formation, la communication orale est préférée par habitude et coutume.

Presque tous en Afrique de l'Ouest ont une histoire liée à l'agriculture et à la vie en milieu rural. Ceux qui sont allés en ville à la recherche d'opportunités y ont trouvé également des inconvénients de poids. L'idée selon laquelle le développement ne peut se faire qu'à l'intérieur des murs de la ville commence à être relativisée. L'exemple ici vient du Sénégal, où Amadou Diop, chargé de communication à l'ASPRODEB, m'a parlé de jeunes sénégalais issus du milieu rural qui, après une formation supérieure en ville ou à l'étranger, confirment leur intérêt pour le développement rural, et rentrent en brousse pour servir de leadership local. En raison de leurs parcours d'étude, ces jeunes sont normalement habitués à une dynamique forte en termes de communication, souvent par l'intermédiaire de l'utilisation des TIC, et peuvent jouer le rôle de promoteurs des échanges entre agriculteurs.

Dans ce premier voyage d'étude, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des technologies, j'ai fait trois constats principaux : la cherté de l'accès à l'Internet, l'explosion de l'utilisation du téléphone portable en ville et le caractère incontournable de la radio en milieu rural.

L'utilisation de l'Internet est encore très réduite, moins en raison de la possibilité d'accès que du coût des services proposés. Par exemple, la connexion à haut débit est disponible dans toutes les régions du Sénégal mais cela n'empêche pas le nombre d'utilisateurs d'être encore très faible. Les fournisseurs de services Internet explorent encore le modèle économique de prix élevés et nombre réduit d'utilisateurs et, tant que cela ne sera pas changé, les coûts

d'accès et d'utilisation resteront élevés. En plus, le réseau électrique est souvent précaire et les coupures de courant sont fréquentes, ce qui rend difficile l'utilisation continue de l'Internet même pour ceux qui peuvent se le procurer.

Le téléphone portable a déclenché un phénomène social d'envergure en Afrique de l'Ouest et le nombre d'utilisateurs a augmenté exponentiellement dans les dernières années⁶². Cette révolution reste néanmoins essentiellement urbaine : argumentant que la faible densité de population dans les zones rurales ne permet pas une rentabilité suffisante des infrastructures, très peu d'opérateurs mobiles s'intéressent au monde rural. Une argumentation souvent infondée, comme montre le partenariat au Burkina Faso entre l'Union de Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB) et l'opérateur Celtel (actuel Zain) : appelé « la flotte »⁶³ par les utilisateurs, ce projet de déploiement du réseau de téléphonie mobile dans les zones rurales a été un grand succès et il a été même mis en place dans d'autres pays d'Afrique où l'opérateur en question est présent. Hormis les cas exceptionnels comme celui-là, l'utilisation du téléphone portable dans le contexte professionnel agricole se heurte encore à une couverture souvent insuffisante dans les zones rurales et certainement aussi au coût d'accès qui, bien que moins élevé que celui de l'Internet, reste important par rapport au budget des ménages ruraux. En plus de cela, en raison de la contrainte de l'analphabétisme dans les zones rurales et de l'influence culturelle de l'oralité, dans les lieux où le portable est utilisé par les agriculteurs, cette utilisation reste essentiellement limitée à des échanges oraux.

La radio s'impose encore comme le moyen incontournable quand on parle de diffusion d'informations à un grand nombre d'agriculteurs. Avec un coût d'accès marginal et celui d'utilisation pratiquement nul, le fait non négligeable d'être déjà très diffusée parmi les agriculteurs et en plus basée intégralement sur l'oralité, la radio répond efficacement à la fois à des contraintes budgétaires et à des habitudes culturelles de la population rurale ouest-africaine.

3.1.1 L'importance de la structuration institutionnelle, de la formation et de la prise en compte de l'oralité

Chacune des trois principales entraves au développement des systèmes d'information agricole citées précédemment donne lieu à un enseignement : l'importance de la structuration et de la transparence des OP, la nécessité de formation des acteurs à l'utilisation des objets techniques, et l'identification des caractéristiques de base d'une

⁶² Selon l'Union Internationale de Télécommunications (UIT), l'utilisation des téléphones portables en Afrique a augmenté de 65% par an, dans les cinq dernières années – ce qui représente le double de la croissance moyenne mondiale dans la même période. Actuellement, encore selon des statistiques de l'UIT, l'Afrique compte plus de 300 millions d'utilisateurs de téléphones portables, et le taux de pénétration de la technologie dans le continent est proche de 30%.

⁶³ Il s'agit d'un contrat préférentiel signé entre l'opérateur de téléphonie mobile Celtel et l'UNPCB, permettant la communication illimitée entre un nombre donné d'appareils téléphoniques portables, contre le paiement d'un abonnement fixe par mois. Une description plus détaillée de la flotte est présentée dans l'annexe 1.

plateforme technologique adaptée (coût réduit, largement propagée et basée sur l'oralité). Ces enseignements sont commentés ci-après.

Il est nécessaire que les agriculteurs soient structurés en organisations professionnelles pour pouvoir utiliser efficacement un système d'information. La priorité de la structuration des organisations paysannes pour le développement rural en général et pour celui des systèmes d'appui en information en particulier a été rappelée par plusieurs de mes interlocuteurs, non pas seulement issus d'OP, mais également d'autres d'institutions indépendantes. En absence d'une structuration forte et transparente de la profession agricole, les agriculteurs ne semblent pas être en condition de bénéficier d'un système d'information. En ce qui concerne le système d'information, la structuration de l'organisation professionnelle sert à formaliser les rôles des différentes personnes qui constitueront les points-clés du réseau de circulation d'information. Les degrés de structuration du système et de transparence de son fonctionnement détermineront la facilité de circulation des informations au sein de l'organisation. La structuration des organisations professionnelles reste donc une priorité.

Face au constat du manque de formation des agriculteurs, considéré par bonne partie des acteurs rencontrés comme la deuxième contrainte majeure au développement agricole, toute initiative de développement à travers le déploiement d'un système d'information semble devoir comporter un volet d'accompagnement pour la formation des utilisateurs. Cet accompagnement doit inclure aussi bien de la formation à l'utilisation des outils techniques du système que des indications méthodologiques à propos du traitement et de l'échange d'informations. Si, en plus, le système est conçu de façon participative et claire pour répondre aux besoins locaux, la probabilité que les utilisateurs soient convaincus de son utilité est grande, et l'appropriation des moyens techniques utilisés sera favorisée. Les utilisateurs potentiels seront motivés pour apprendre et, aidés par des agents locaux, ils seront plus à l'aise pour surmonter des éventuelles difficultés dans la maîtrise opérationnelle des objets techniques utilisés.

Puisque l'accès à l'Internet, et conséquemment la maîtrise de son utilisation, sont encore très limités en Afrique de l'Ouest, surtout dans le monde rural, ce moyen de communication ne semble pas pouvoir actuellement jouer le rôle principal dans la configuration d'un système d'information agricole. Dans le contexte actuel, et visant des résultats à court et moyen terme, un tel système doit utiliser des technologies dont l'accès soit moins cher et plus généralisé que celui à l'Internet. En plus de cela, l'appropriation du système serait d'autant plus facile que les technologies utilisées permettraient l'exploration de la dimension orale dans la communication. En bref, il faut une technologie à bas coût d'accès et d'utilisation, basée sur l'oralité et qui soit largement propagée dans le monde rural africain ; voici un cahier des charges auquel la radio et, de plus en plus, le téléphone portable, semblent pouvoir répondre.

L'ordre des priorités suggéré ici – en premier lieu la structuration des OP, ensuite la formation des agriculteurs et seulement en troisième lieu la question de l'infrastructure technologique – attribue délibérément un rôle accessoire à la technologie. La technologie n'est pas une fin en soi. Mais tous les acteurs rencontrés sont convaincus de son importance et de son potentiel

pour faciliter les échanges entre les divers acteurs de terrain. La technologie est un catalyseur du développement local, un outil pour rendre ce développement plus facile et plus rapide. En plus, le bon usage de la technologie peut engendrer des résultats positifs du côté de la structuration des OP : « *catalysant* » la communication interne, la technologie facilite une plus grande participation des producteurs aux activités de l'organisation professionnelle, fortifiant en conséquence sa structure.

Enfin, la prise en compte de l'oralité, en tant qu'aspect fondamental de la culture communicationnelle ouest-africaine, ressort de ce voyage d'étude comme une condition nécessaire au succès des systèmes d'échange d'informations et de savoirs entre les agriculteurs. Le degré d'adéquation des systèmes d'information à cette caractéristique socioculturelle semble déterminer la facilité de leur appropriation par la population et donc, dans une grande mesure, leur degré de réussite.

3.2 Enseignements du voyage d'étude en Inde

Plus tard, j'ai été amené à m'intéresser à l'expérience indienne d'application des TIC au développement rural. L'Inde, ce pays où le soutien gouvernemental et les avancées dans les domaines de la chimie et de la biotechnologie ont permis de quadrupler la production de céréales en un demi-siècle⁶⁴, évitant ainsi des famines auxquelles son peuple semblait destiné, est actuellement un des pays les plus avancés en ce qui concerne l'utilisation des TIC pour le développement. A la différence des cas africains, en Inde, une importante mobilisation gouvernementale a soutenu les applications des TIC au développement rural, et cela depuis le début de la décennie de 1990. Cette volonté politique, alliée à l'expertise indienne dans le domaine des technologies de la communication, a fait émerger une multitude de projets pilotes, qui font déjà aujourd'hui référence dans le domaine des TIC pour le développement. L'Inde, du fait d'un fort développement des technologies de l'information⁶⁵, associé à la caractéristique de ce pays d'être une nation agricole⁶⁶, a pu être considérée comme un laboratoire d'application des TIC au développement rural. De plus, les caractéristiques que le contexte indien partage avec la majorité des régions ouest-africaines – comme la pauvreté de la majorité des ruraux, l'analphabétisme, la multitude de langues locales et la faible infrastructure rurale – sont souvent à l'origine des plus grands défis de la

⁶⁴ La Révolution Verte en Inde : la production de céréales en Inde a été multipliée par quatre entre 1950 et 2000 (de 50 millions de tonnes à 200 millions de tonnes), une augmentation encore plus prononcée que l'accroissement démographique dans la même période, qui a engendré la multiplication de la population par 2,8 (de 361 millions à 1 milliard d'habitants). (INSA 2001)

⁶⁵ Les revenus de l'industrie indienne des TIC ont eu une croissance annuelle de plus de 30% de 2004 à 2007, pour atteindre en 2007 40 milliards de dollars américains (source : <http://www.nasscom.in>, accédée le 27 septembre 2010). L'Inde se dote également de main d'œuvre qualifiée : en 2006 l'Inde a formé 520 000 ingénieurs, dont 30% dans le secteur informatique; en 2007 le nombre d'élèves-ingénieurs en première année montait à 583 000 (source : <http://www.aicte-india.org>, accédée le 27 septembre 2010).

⁶⁶ Aujourd'hui l'Inde compte 1,19 milliard d'habitants, dont 60% environ dépendant directement de l'agriculture. Source : <http://www.indistat.com>, accédé le 27 septembre 2010.

structuration de systèmes d'information et de communication dans ces contextes. Ainsi étant, l'avance que l'Inde a prise dans la systématisation des efforts pour relever ces défis fait de l'exemple indien une source d'inspiration non négligeable pour les pays de l'Afrique de l'Ouest.

L'objectif du voyage d'étude d'avril 2009 était d'approfondir la compréhension des modèles indiens d'application des TIC au développement rural et de s'en inspirer, tout en faisant attention à ne pas négliger les différences de contexte entre l'Inde et d'autres PED, en particulier le Burkina Faso⁶⁷. Privilégiant des visites de terrain pour mieux appréhender la réalité de mise en œuvre des différents projets, j'ai eu donc l'occasion d'échanger avec différents acteurs liés à une dizaine de projets, parmi lesquels⁶⁸ : la Fondation Swaminathan et les Centres Villageois de Connaissance (VKC, de l'anglais « *Village Knowledge Centres* ») ; l'agence spatiale indienne (ISRO, de l'anglais « *Indian Space Research Organisation* ») et le réseau des Centres Villageois de Ressources (VRC, de l'anglais « *Village Resource Centres* ») ; l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT, de l'anglais « *International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics* ») et la gestion de connaissances agricoles ; *eChoupal*, une initiative privée de centres d'information commerciale agricole ; *eSagu*, un système de conseil technique agricole personnalisé ; et *Digital Green*, des films participatifs pour l'échange de savoirs traditionnels agricoles.

3.2.1 *Des éléments clés de l'appropriation : un contenu pertinent, une forme adaptée et une médiation légitime*

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des différentes expériences indiennes visitées : l'importance d'une information spécifique et qui soit définie en partenariat avec les acteurs locaux, d'une réponse intégrée aux besoins locaux, de la simplicité de l'interface technique, de la légitimité des médiateurs vis-à-vis des utilisateurs, de la motivation sociale liée à la participation des acteurs locaux, de la participation opérationnelle et financière des acteurs locaux dans les initiatives et finalement du respect comme base de la relation entre les acteurs extérieurs et les acteurs locaux.

Pour que l'information soit pertinente pour l'utilisateur final, il faut qu'elle soit spécifique à son contexte. Dans le cas d'informations commerciales, par exemple, cela peut être utile de connaître le prix d'un produit agricole dans un grand centre commercial, mais si l'enjeu pour un agriculteur spécifique est de vendre son maïs dans les environs d'un petit centre régional, éloigné des grands centres et peut-être sans connexion routière goudronnée avec eux, l'information qu'il lui faut prioritairement concerne les prix du maïs dans les marchés proches

⁶⁷ Lors du voyage d'étude en Inde, en avril 2009, la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso, était déjà définie comme le terrain principal de la thèse.

⁶⁸ Ces initiatives sont décrites dans l'annexe 2.

de l'endroit où il se trouve⁶⁹. Avec un raisonnement analogue, on conclut facilement que le lien entre spécificité et pertinence est valable aussi pour d'autres natures d'information. La meilleure façon d'assurer la spécificité et donc la pertinence de l'information semble être sa définition en étroit partenariat avec les acteurs locaux, ce qui sous-entend également un grand niveau de proximité avec le terrain.

Quelques initiatives, en particulier les VKC de la Fondation Swaminathan, parient sur une réponse intégrée des besoins en information des acteurs locaux. Pour un petit agriculteur, par exemple, ces besoins ne se résument pas aux seules informations professionnelles agricoles, ils touchent aussi d'autres domaines liés à la vie de la famille, comme la santé et l'éducation, mais aussi la citoyenneté, entre autres. Une réponse intégrée des besoins en information semble faciliter l'appropriation, par les utilisateurs finaux, des initiatives d'information et aussi des objets techniques qu'elles mettent en œuvre. Si un même service répond à plusieurs de nos besoins en information, on a tendance à vouloir l'utiliser souvent, on s'intéresse aux manières de l'utiliser ; plus il nous est utile, plus on le valorise, et on s'y habitue plus rapidement.

Plusieurs des projets indiens visités attribuent au médiateur humain un rôle fondamental dans la dynamique du processus de communication. L'importance du médiateur est évidente quand la communication doit avoir lieu entre des personnes qui ne parlent pas la même langue. Mais le médiateur n'est pas simplement un traducteur, au sens linguistique du terme. Il participe d'une traduction au sens de rendre un message utile à des utilisateurs potentiels. Il se peut qu'il fasse des traductions entre langues, mais il peut aussi donner des explications afin de faciliter la compréhension entre les interlocuteurs. En plus de cela, le médiateur fait souvent le pont, surtout au début, entre les dispositifs techniques de communication et les acteurs locaux, permettant à ces derniers de profiter des attributs des premiers. Il semble préférable qu'un médiateur soit issu de la propre communauté dans laquelle il travaille. En effet, plus proche il est des personnes qu'il assiste, plus facilement passera la communication entre eux. Sa légitimité vis-à-vis des acteurs locaux semble être fortement liée au partage de repères socioculturels avec eux. Véritables acteurs de liaison, les médiateurs semblent être fondamentaux à l'appropriation par les acteurs locaux des processus et des techniques de communication de chaque projet. L'implication de personnes de la communauté dans les initiatives pour jouer le rôle de médiateurs met souvent en évidence la motivation sociale de participer à un projet de développement faisant usage des TIC. Les personnes qui y participent activement sont ensuite mieux respectées par les membres de la communauté ; elles deviennent une référence.

La participation opérationnelle et financière des acteurs locaux dans les projets est soulignée dans quelque initiatives comme fondamentale pour créer un cadre propice à l'appropriation des projets. Participant à ces deux niveaux, les acteurs locaux se sentiraient à la fois copropriétaires des projets et à l'aise avec l'utilisation des dispositifs techniques –

⁶⁹ Les prix dans les grands centres ne deviennent utiles que s'ils sont accompagnés du coût de transport du maïs jusqu'aux grands centres en question.

directement ou via le médiateur. L'engagement matériel des communautés dans les projets des VKC, VRC et eChoupal, par exemple, a été repéré dans les évaluations comme un point fort pour le développement d'un sentiment de propriété et une implication croissante dans les projets.

Parfois déclaré ouvertement par l'équipe responsable par un projet, parfois remarquablement présente dans les attitudes des membres d'une telle équipe, le simple respect envers les acteurs locaux semble être une règle d'or pour l'inscription du projet dans la durée. En cohérence avec la préoccupation d'appropriation des initiatives par les acteurs locaux, ces derniers devraient idéalement être considérés comme des partenaires, et non pas simplement comme des bénéficiaires des projets.

Je peux donc résumer schématiquement les enseignements tirés des expériences indiennes visitées en termes de trois éléments et trois attitudes qui semblent importants pour qu'une application des TIC au développement rural priorise à la fois l'utilité des informations pour les utilisateurs finaux et l'autonomie progressive de l'initiative vis-à-vis des acteurs extérieurs. Les éléments sont : un contenu pertinent, une forme adaptée, et un médiateur légitime. Les attitudes sont : le respect, la participation et l'appropriation. Dans la section suivante je serai amené à intégrer ces enseignements pour explorer les conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED.

3.3 L'adaptation à la réalité locale comme condition nécessaire à la réalisation du potentiel des TIC dans les PED

Comme on l'a vu en introduction et au début du chapitre précédent, il est relativement simple de justifier le potentiel des TIC pour le développement de l'agriculture dans les pays du Sud. Les conditions pour que ce potentiel se réalise sont beaucoup moins évidentes à identifier. La question maintenant est de savoir comment mettre ces technologies au profit des agriculteurs des PED.

Tout d'abord considérons le fait que, pour être utile, une information doit être triplement qualifiée : en termes de pertinence, de disponibilité opportune et d'intelligibilité. Le résultat de l'activité agricole dépend non seulement de la disponibilité mais aussi de la qualité et de l'agencement adéquat des divers facteurs de production. Il ne suffit pas simplement de compter avec des semences, de la terre, de l'eau, des engrais, il faut considérer la qualité des semences, la fertilité des sols, la disponibilité de l'eau en quantité adéquate et au bon moment du cycle productif, l'adéquation des engrais aux cultures. Cela est vrai également pour les informations qui, en plus d'être pertinentes au processus décisionnel des agriculteurs de par leurs contenus, doivent être disponibles au moment opportun et présentées sous une forme adéquate à son interprétation et à sa mise en valeur.

Or, si, d'un côté, il est possible de formaliser objectivement des recommandations techniques pour un agencement optimal de la majorité des facteurs de production – l'utilisation de

semences améliorées, des techniques de contrôle de la fertilité des sols, une organisation du travail que maximise la productivité, des quantités optimales d'eau et d'engrais pour une culture donnée –, de l'autre côté, l'adéquation des informations aux contextes dans lesquels elles sont sensées être utilisées est un processus beaucoup moins objectif. Cette adéquation dépend notamment des spécificités socioculturelles des communautés dans lesquelles les agriculteurs en question sont insérés.

Face à la grande diversité des contextes d'utilisation, une des réponses à la question de la réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED semble signaler la nécessité d'adapter leurs applications aux spécificités locales. Prenant en compte les enjeux sociologiques de l'usage des TIC dans les contextes ruraux des PED, discutés plus haut, et les enseignements tirés des voyages d'étude en Afrique de l'Ouest et en Inde, on peut dire que l'adaptation de chaque proposition d'application des TIC au développement rural des PED doit se faire non seulement en termes de pertinence – d'utilité potentielle pour les usagers –, mais aussi en termes de cohérence socioculturelle avec la réalité locale. Si l'application proposée ne répond pas aux besoins en information des acteurs locaux, ces derniers n'y trouveront pas d'intérêt. Si l'application, de par sa conception ou sa méthode de mise en œuvre, ne respecte pas les coutumes et les façons de faire locales, elle sera probablement rejetée par la population. En effet, assurer cette cohérence socioculturelle avec la réalité locale est encore plus difficile que de créer une application potentiellement utile pour les acteurs locaux. A ce propos, un des agronomes indiens responsables pour le projet eSagu, de conseil technique personnalisé à distance, souligne que l'application des TIC au développement rural est « *moins une question de technologie que de psychologie* ».

3.3.1 Hétérogénéité des acteurs impliqués dans le développement agricole des PED

Si l'on considère la diversité des acteurs concernés par des échanges possiblement utiles au développement de l'agriculture dans les PED, on comprend facilement la complexité de la question de l'adéquation des informations aux contextes spécifiques. Selon leur origine les personnes parlent des langues différentes, selon leur niveau de formation elles utilisent les langues de façons distinctes, selon leurs repères culturels elles respectent différents codes de communication.

La diversité des langues pose une première barrière à la communication entre acteurs d'origines différentes. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, même si, souvent, la langue officielle locale est celle de l'agent étranger de développement – dû d'un côté au passé colonial et de l'autre à une corrélation historique entre ce passé et l'origine de l'aide étrangère – la majorité des agriculteurs ne maîtrisent pas suffisamment la langue en question. Pour plusieurs pays africains cette question de la langue ne se pose pas seulement entre étrangers et acteurs de terrain mais également entre ces derniers et l'élite intellectuelle du même pays. En effet, au vu la multitude de langues régionales, l'expert national ne peut connaître l'ensemble de celles-ci et le passage par la traduction engendre toujours certaines

interprétations et adaptations à la réalité de la langue de destination, en termes de structure mais aussi de richesse de vocabulaire. La traduction représente donc une barrière considérable à la fluidité et la précision de la communication. En outre, le maniement d'une langue et le niveau de formation de la personne qui l'utilise sont souvent corrélés : même si un agronome et un agriculteur sont de la même ethnie et parlent la même langue à la base, ils ne vont pas forcément l'utiliser de la même façon, les mots différents et parfois un même mot peut avoir des sens différents pour chacun des interlocuteurs.

A ces questions objectives, caractéristiques de la communication entre interlocuteurs d'origines très diverses, viennent s'en ajouter d'autres beaucoup plus subtiles, subjectives et difficiles à cerner, liées à des aspects socioculturels. Un des concepts centraux de l'anthropologie de la communication de Dell Hathaway Hymes est la « *compétence de communication* ». Selon Hymes, cette compétence correspond à « *ce dont un locuteur a besoin de savoir pour communiquer de manière effective dans des contextes culturellement significatifs* » (HYMES 1972, p.36; cité dans JUANALS & NOYER 2007). Elle serait « *indissociable de certaines attitudes, valeurs et motivations touchant à la langue, à ses traits et à ses usages et tout aussi indissociable de la compétence et des attitudes relatives à l'interrelation entre la langue et les autres codes de conduite en communication.* » (HYMES 1984, p.74; cité dans JUANALS & NOYER 2007). En particulier, dans les contextes des communautés agricoles ouest-africaines, des codes sociaux de communication régissent la prise de la parole, les formules de politesse, les manières d'aborder un sujet spécifique, l'utilisation du regard et du silence dans les échanges sociaux. Par exemple, au Burkina Faso, lorsqu'un étranger à la famille arrive dans l'enceinte de la maison, la discussion débute toujours par les salutations d'usage : l'hôte souhaite une « *bonne arrivée* » puis chacun demande des nouvelles de la famille et enfin l'hôte demande au visiteur la raison de sa venue. Lequel répond immédiatement que « *ce n'est pas du malheur* », pour l'assurer qu'il ne porte pas de mauvaises nouvelles. Alors, l'étranger peut exposer le but de sa visite. L'ignorance ou la négligence de ces codes – ou, en d'autres termes, le manque de « *compétence de communication* » des acteurs étrangers vis-à-vis des communautés locales – peut compromettre la communication et en conséquence l'établissement de bonnes relations entre les interlocuteurs.

Au premier abord on pourrait être tenté à dire que ces questions, concrètes ou subtiles, concernent exclusivement les habiletés communicationnelles des interlocuteurs – s'ils parlent ou non une telle langue, s'ils prennent ou pas en compte des différentes façons d'utiliser une même langue, s'ils partagent ou pas un même code socioculturel de communication –, ce qui les rendraient accessoires en ce qui concerne l'utilisation des TIC par des agriculteurs des PED. Ces points me semblent pourtant pertinents pour mon questionnement car la forme et le contenu d'un acte de communication ne peuvent pas être complètement dissociés. En d'autres termes, le contenu d'un échange n'est pas indépendant du moyen de communication utilisé⁷⁰. En effet, la médiation technique de la communication contraint

⁷⁰ Je reviendrai sur ces points dans le chapitre suivant, lors de la présentation de mon approche théorique.

l'échange à des configurations préétablies, privilégiant des façons spécifiques de communiquer. Ainsi par exemple, la diffusion d'informations par la radio ne permet pas l'interaction entre les auditeurs, ou encore, avec un téléphone portable de première génération il n'est pas possible de voir son interlocuteur pendant la conversation. La médiation technique de la communication, et donc l'utilisation des TIC, n'est pas neutre. Dans une communauté donnée, la gravité du décalage culturel entre les formes de communication directe et médiatisée par la technique est liée à l'importance attribuée, dans son code socioculturel de communication, à l'aspect communicationnel restreint par la médiation technique.

En outre, les restrictions imposées à la communication par la médiation technique peuvent être attribuées soit à une question de faisabilité technique – dans l'état de l'art technologique lors de la conception il n'était pas possible de faire mieux –, soit à des choix culturels du concepteur du dispositif de médiation, qui a privilégié consciemment ou inconsciemment un aspect de la communication plutôt qu'un autre. Comme le remarque Josiane Jouët, les TIC sont empreintes des valeurs de la technique, comme la rationalité, l'ordre, la cohérence (JOUËT 1990) – caractéristiques des sociétés dans lesquelles elles ont été conçues. Etudier les conditions d'utilisation de ces technologies, issues des pays dits développés, par des agriculteurs des PED, suppose donc de faire face aux enjeux sociologiques du contact direct ou indirect de ces différentes civilisations.

3.3.2 *L'inadaptation de l'approche « projet » aux réalités socioculturelles des PED*

Une prolifération de projets d'aide au développement prônant l'utilisation des TIC a eu lieu ces dernières années. La façon selon laquelle une bonne partie de ces projets a été réalisée a engendré une certaine méfiance de la part de quelques chercheurs par rapport à des initiatives d'organisations non académiques. Voici le commentaire à ce propos d'Annie Chéneau-Loquay : « *La faiblesse globale de revenus, les inégalités croissantes, l'analphabétisme amènent les "intervenants" d'origine étrangère à proposer d'utiliser les NTIC pour "réduire la pauvreté" dans une démarche projet humanitaire sans réelle adéquation avec la perception des besoins réels dans la population. Une telle démarche depuis trente ans forme système et constitue le mode dominant d'action pour le (non) développement.* » (CHÉNEAU-LOQUAY 2004, p.18). En effet, même si quelques ONG et organisations internationales contribuent à la réflexion sur le développement en allant bien au-delà de la mise en œuvre de projets opérationnels, les projets d'application des TIC au développement rural des PED ont souvent été proposés et mis en œuvre sans préoccupation préalable d'assurer une cohérence avec les contextes locaux des zones supposées bénéficiaires.

Les acteurs extérieurs, généralement issus des pays dits développés, raisonnent souvent en termes de résolution objective de problèmes. Le développement local – une notion souvent vague – est vu comme une cible, et sa réalisation est cadencée selon le rythme de la gestion de projets. La modélisation cognitive de la réalité propre à cette façon de raisonner

détermine des simplifications successives du contexte local, arrivant par fois à la position extrême de vouloir trouver des solutions standards, supposées valides indépendamment du contexte. L'aspect technique est donc privilégié, et une « *solution* » est conçue pour répondre à un supposé « *problème* », le plus souvent sans la participation des acteurs locaux. S'ils sont parfois écoutés dans l'étape de définition du « *problème* » – et encore seulement comme des simples informateurs –, les agents ordinaires ne sont que très rarement appelés à participer de la conception de la « *solution* ». L'acteur extérieur joue le rôle de fournisseur d'une application des TIC, tandis que l'acteur local joue celui du consommateur.

Or, les acteurs locaux ne suivent pas toujours ce type de raisonnement. Ils ont leur propre façon d'apprécier les aspects de leurs vies susceptibles d'être améliorés et, généralement, leur relation avec le temps ne correspond pas à celle dictée par les étapes d'un projet. Alain Kiyindou rappelle que « *le temps ne revêt pas la même signification dans toutes les cultures, autrement dit, il n'y a pas un temps universel, mais des "temps"* » (KIYINDOU 2009, p.137). A cet égard, Edward Hall (HALL 1984) a montré qu'il existait une multitude de temps et que chacun bougeait selon des rythmes différents. Alain Kiyindou remarque que : « *le temps bureaucratique gouvernemental est différent du temps des populations visées par les différents projets de développement, qui lui-même diffère de celui des banquiers, des agronomes... Cette multiplicité complique les relations humaines, notamment entre les cultures polychrones et celles monochrones.* » (KIYINDOU 2009, p.137) Différemment des réalités dans les villages africains, « *la culture occidentale, culture du progrès, est réglée sur la conscience de la rareté du temps [...]. Le temps est un bien économique parce que rare. Plus le capital tourne vite, plus le taux de profit annuel est élevé, d'où la recherche effrénée d'accélération, qui imprègne toute l'histoire du capitalisme* » (KIYINDOU 2009, p.137). Il est donc compréhensible que les acteurs locaux aient du mal à accepter et à s'approprier la dynamique inhérente à l'approche projet des questions de développement.

En plus, dans le cas des zones rurales des pays en développement, les agriculteurs se montrent fréquemment méfiants par rapport à des innovations technologiques, surtout quand elles sont proposées par des acteurs étrangers à la communauté locale, et cela indépendamment de l'efficacité technique des propositions. L'agriculteur n'est pas un simple consommateur, il n'adapte pas son comportement en fonction de l'accès à la nouveauté mais tout d'abord par rapport au fonctionnement de son exploitation agricole. Qu'est ce que cette nouveauté pourrait lui apporter ? Quelles en sont les risques⁷¹ ? La réticence des agriculteurs à adopter des innovations ne doit pas être comprise exclusivement comme un attachement à la tradition, un refus d'adhérer à la modernité. Une des raisons de la méfiance des agriculteurs face à une innovation technique est tout simplement l'impossibilité éventuelle de gérer les risques associés au changement sous-jacente à l'innovation : dans des circonstances

⁷¹ Dans un autre domaine que celui des TIC, le taux d'utilisation de semences améliorées au Burkina Faso est de 11% (CommodAfrica 2010) ce qui est faible comparé aux efforts qui ont été faits dans ce secteur de la recherche. Ceci s'explique en partie par la méfiance que les agriculteurs ont dans ces semences (qui ont un coût supplémentaire) mais aussi par le risque qui peut être lié à utilisation de ces semences souvent plus sensibles aux aléas climatiques.

de pénurie de ressources, qui caractérisent la majorité des ménages en zones rurales des PED, ces risques peuvent prendre des proportions démesurées.

Si l'innovation n'est pas adaptée à la réalité locale en termes de pertinence et de cohérence socioculturelle, l'appropriation des méthodes de communication, faisant ou pas usage des TIC, n'a pas lieu. L'appropriation n'est pas possible, soit du fait du manque d'intérêt des agriculteurs pour une « *solution* » qui répond mal à leur besoins, soit du fait d'incompatibilités socioculturelles qui rendent l'intégration de la méthode en question simplement inconcevable du point de vue des agents ordinaires locaux. L'appropriation d'une proposition extérieure par les acteurs locaux dépend de la perception qu'ils en ont et non pas de celle des acteurs extérieurs à l'origine de la proposition. Cette évidence remet en question, par exemple, la mise en valeur, dans le discours d'accompagnement des projets de développement, de l'éventuelle « *efficacité technique* » des propositions.

En outre, face à la complexité de la relation entre les acteurs locaux et étrangers, il y a toujours le danger d'une appropriation faussée des nouvelles méthodes. En effet, des signes extérieurs d'acceptation d'innovations ne correspondent pas nécessairement à une véritable appropriation. Dépendant de la nature de la relation établie entre les étrangers et les acteurs locaux, ces derniers sont prêts à se prononcer pour une initiative donnée sans en être entièrement convaincus. Ce qui compte à ce stade est de faire plaisir à l'étranger qui, en dernière analyse, est celui qui apporte des financements, peut donner des *per diem* aux agriculteurs pour la participation à une formation et assurer des revenus stables à des agents de terrain liés au projet⁷².

Enfin, la diffusion de nombreuses innovations techniques se font par l'intermédiaire de projets de développement dont la durée est souvent trop courte par rapport au temps qu'il faudrait pour l'adoption et l'appropriation d'une technique ou d'une méthodologie. Le projet peut initier l'utilisation d'une technique ou d'une méthodologie mais ne pourra accompagner son évolution dans le temps, ce qui remet en cause la durabilité de certaines initiatives.

En raison de son orientation souvent technocratique, basée sur la dichotomie « *problème / solution* », et du cadencement imposé à son déploiement, « *l'approche projet* » n'arrive que rarement à assurer l'appropriation, par les agents ordinaires locaux, d'innovations technologiques et méthodologiques. Sans l'établissement d'une base de confiance entre les acteurs impliqués dans l'initiative, et en absence d'appropriation, par les acteurs locaux, des méthodes ou des objets techniques utilisés, il est difficile d'envisager l'autonomisation des initiatives vis-à-vis des soutiens financiers étrangers, et donc, leur durabilité dans le temps.

⁷² Par exemple, concernant la production de fumure organique dans les exploitations agricoles, la technique la plus vulgarisée à partir des années 90 dans l'ouest du Burkina Faso est la fosse fumièrre. Les agriculteurs possédant une fosse fumièrre aujourd'hui ont le plus souvent participé à une formation et n'ont aucun problème pour « *réviser* » la méthode de fabrication de la fumure organique, ce qui ne veut pas dire qu'ils la mettent en pratique. Paradoxalement, ceci n'empêche pas ces mêmes agriculteurs de demander de nouvelles formations sur ces méthodes...

3.3.3 Modalités d'adaptation des TIC aux réalités locales des PED

Afin de faciliter l'appropriation des applications des TIC au développement rural des PED, et donc de rendre envisageable l'autonomie de ces initiatives vis-à-vis du soutien financier extérieur, les trois éléments identifiés comme enseignements issus du voyage d'étude en Inde semblent fondamentaux : un contenu pertinent, une forme adaptée, une médiation humaine légitime. La participation active et l'engagement concret des acteurs locaux dans les étapes de conception et de mise en œuvre des initiatives faisant usage des TIC semble être une condition nécessaire pour que les trois éléments puissent être réalisés.

Tout d'abord il s'agit d'assurer la pertinence du contenu des échanges par l'implication des acteurs locaux non seulement dans la détermination des besoins en information, mais aussi dans la mise en œuvre des initiatives. Comme il a été dit plus haut, pour être utile, l'information doit être spécifique, et donc au moins une partie du contenu doit être créée localement. Jean-Marie Blanchard insiste sur l'importance de la pertinence des contenus pour l'appropriation des initiatives et sur le fait que, pour assurer cette pertinence, la production de services et de contenus doit être locale. Selon lui, pour que le résultat soit adapté à la réalité locale, il faut que l'approche de développement soit avant tout fondée sur les usages et les services utiles pour les usagers potentiels. « *Il faut être conscient que de tels services de proximité, de telles applications, en adéquation avec les usages, les modes de vie, restent encore à inventer dans chaque environnement particulier!... et que ces applications et services parfaitement pertinents ne peuvent être véritablement inventés que par des acteurs locaux, vivant justement au cœur de chacun de ces contextes spécifiques.* » (BLANCHARD 2004, p.272).

Ensuite, la forme que prennent les communications doit être adaptée à la réalité socioculturelle des agriculteurs des PED. Face à l'importance de l'oralité dans les contextes socioculturels en question et le haut niveau d'analphabétisme des acteurs locaux, une interface sonore et ou visuelle est souhaitable. Indépendamment du niveau de complexité technique ou institutionnelle du système mis en place pour la création et la gestion des contenus, l'interface technique avec les utilisateurs doit être en général simplifiée. Un exemple venant d'Inde peut illustrer cet aspect. Les Centres de Connaissance Villageois (VKC, de l'anglais *Village Knowledge Centre*), créés par la Fondation Swaminathan⁷³, fournissent des informations et des formations diverses à la population de quelques villages indiens. Un réseau complexe d'institutions est à la source des informations diffusées aux villageois, mais le moyen technique le plus utilisé pour diffuser effectivement ces informations est un simple système de haut-parleurs.

L'appropriation du contenu des échanges est plus importante que celle des objets techniques qui permettent les échanges. A ce propos, le philosophe de la technologie Michel Puech (PUECH 2008) attire l'attention sur le fait que, dans la culture occidentale, nous sommes

⁷³ *M S Swaminathan Research Foundation*, animé par le Professeur Swaminathan, l'un des pères de la révolution verte en Inde et un pionnier dans l'application des TIC au développement rural dans son pays.

souvent « *obsédés du cognitif* », et que nous aurions tendance à valoriser et ou à promouvoir une appropriation profonde des TIC par tous les utilisateurs potentiels. Puech pense qu'il faudrait remettre en question cette « *obsession du cognitif* ». On pourrait poser, de façon pragmatique, la question de l'intérêt dans le cas des agriculteurs des pays en développement : est-ce la compréhension complète du fonctionnement des TIC, ou leur utilisation pratique pour l'obtention de résultats concrets ? Cela rejoint la priorité de répondre à des besoins des agriculteurs en information et en communication et non pas de penser l'utilisation des TIC comme une fin en soi.

Toujours dans la perspective de l'effort d'appropriation des messages par la population locale, la médiation humaine des échanges peut présenter un intérêt au moins à deux niveaux : en tant que formation des acteurs locaux à l'utilisation des objets techniques de communication, et en tant qu'intermédiation de l'utilisation en soi. Cette dernière peut s'avérer nécessaire car le médiateur ne fait pas seulement une transmission d'informations ; il explique, il simplifie le message pour que ce dernier puisse être approprié par ses interlocuteurs. Même quand l'échange se fait à travers une interface technique très simplifiée, l'absence d'un médiateur peut compromettre l'appropriation des messages échangés (MADON 2008). Dans tous les cas, la légitimité d'intervention du médiateur auprès des locaux est fortement renforcée si il ou elle est issu(e) de la communauté locale. Les membres d'une communauté, en particulier les agriculteurs, font normalement confiance à leurs pairs, à des personnes qui font face à une réalité proche de la leur. Les médiateurs doivent suivre une formation préalable à l'activité de médiation, mais c'est effectivement leur appartenance à la communauté locale, et donc leur compréhension naturelle de la réalité socioculturelle locale, qui compte le plus dans l'établissement d'échanges productifs avec les locaux.

En dernier lieu, un indicateur majeur de la préoccupation d'adaptation des applications des TIC à la réalité locale est la participation des acteurs locaux à la conception et à la mise en œuvre des propositions. Leur niveau de participation dans ces deux étapes détermine en dernière instance le niveau de cohérence de la proposition d'usage des TIC avec le contexte local dans toute sa complexité, et donc son potentiel d'appropriation par les locaux. D'une part, il est difficile de formuler l'usage pertinent d'une activité spécifique sans consulter les acteurs qui connaissent le mieux cette activité. D'autre part, l'apport objectif à l'activité spécifique incarné dans la proposition d'usage n'est pas suffisant pour assurer la pérennité du nouvel usage. Il faut également que les modalités de mise en œuvre soient harmonieusement intégrées à la dynamique sociale et culturelle de la population locale. Sans la participation active des acteurs locaux, il est peu probable que cette syntonie socioculturelle soit atteinte.

Ainsi, par exemple, dans le cas de la flotte, c'est l'initiative même des agriculteurs cotonniers, représentés par leur leader François Traoré, qui a permis la mise en place du système. Leur participation lors de la définition des endroits d'installations des antennes a été cruciale pour que le réseau en résultant leur assure une bonne connexion aux endroits où ils en avaient besoin. De plus, le contenu de leurs échanges est directement défini par leurs intérêts de communication. Dans le cas des VKC, les acteurs locaux sont appelés à participer non pas

simplement à la définition des contenus pertinents à leurs réalités, mais également à la gestion des centres. Dans le projet Agropedia les pratiques des techniciens et des agriculteurs enrichissent la plateforme wiki de partage de savoirs. Dans Digital Green, l'agriculteur lui-même montre à ses pairs les techniques traditionnelles qu'il utilise et participe souvent aux discussions lors des visionnages des vidéos réalisées.

Il y a au moins deux autres effets positifs de la participation des locaux à la conception et à la mise en œuvre des initiatives : la reconnaissance sociale liée à la participation aux projets et la conséquente motivation pour renouveler sa participation, et l'appropriation des processus par les acteurs locaux sans laquelle il est difficile qu'un projet soit durable. J'ai pu observer que, dans la majorité des cas, la participation aux projets de développement et la maîtrise des technologies ont une valeur sociale certaine, générant des micro-transformations dans les relations entre les membres de la communauté en général et ceux d'entre eux qui travaillent directement dans une initiative donnée. Une impression récurrente des animateurs et animatrices des différents projets est d'être plus respectés par la communauté après avoir été intégrés aux projets. Ils disent même parfois être devenus des références de fiabilité et de succès pour la communauté. De l'autre côté, ce n'est qu'en participant activement des projets – y compris avec des engagements financiers – que les acteurs locaux s'en sentent propriétaires. Ce sentiment semble fondamental pour assurer la motivation renouvelée et l'engagement nécessaires pour que le projet soit durable et ait ainsi une chance d'atteindre l'autonomie par rapport à l'aide extérieure.

Les différents points abordés dans ces trois premières sections – l'importance de l'information pour le développement de l'agriculture dans les pays du Sud ; le fait que les informations ne sont utiles que si présentées dans une forme adaptée aux contextes locaux d'utilisation ; l'importance des aspects socioculturels pour qu'une information soit adaptée à ces contextes ; la grande diversité des acteurs concernés par le développement agricole des PED ; les restrictions communicationnelles imposées par la médiation technique et les différences entre les contextes de conception et d'utilisation des TIC ; et finalement les enjeux socioculturels de l'utilisation croissante des TIC – soulignent à la fois l'importance et la complexité du processus d'adéquation des formes de médiation technique de l'information et de la communication pour que le potentiel des TIC pour le développement de l'agriculture dans les pays du Sud puisse être réalisé. Le concept de médiation sociotechnique, qui sera abordé dans le chapitre suivant, concerne précisément l'interrelation entre les aspects techniques des TIC et l'environnement socioculturel dans lequel ces technologies sont utilisées.

3.4 De véritables partenariats

L'activité agricole comporte des risques propres à sa complexité. Parmi la multitude d'éléments qui doivent être réunis pour son succès, l'agriculteur a besoin d'informations et de savoirs spécifiques. L'acquisition, l'échange, le traitement de données, enfin le

renouvellement du processus informationnel qui lui permet de minimiser les risques propres à sa profession peut être potentialisé par l'usage des TIC. La concrétisation de ce potentiel dépend néanmoins du niveau d'adaptation des usages des TIC au contexte local ; adaptation en termes d'utilité pratique mais aussi de cohérence avec la réalité socioculturelle locale.

Les expériences d'application des TIC au développement rural visitées en Afrique de l'Ouest et en Inde peuvent à la fois servir d'évidence du potentiel des TIC dans ce domaine et inspirer quelques enseignements. Utilisant des plateformes Internet, directement ou indirectement, des agriculteurs peuvent accéder aux prix des produits agricoles sur les marchés de leur région, et ainsi mieux négocier avec les intermédiaires ; des téléphones portables peuvent servir à mettre en contact les agriculteurs, facilitant l'échange de conseils techniques spécifiques ou d'informations institutionnelles liées à l'organisation de leur association de producteurs ; des haut-parleurs peuvent être utilisés pour diffuser des formations et des informations dans les villages. Une chaîne d'exemples s'accumule pour illustrer le potentiel des TIC pour le développement rural. Ce potentiel est encore plus grand dans les zones rurales des pays en développement, comme en Afrique, où le sous-équipement engendre des limites importantes de communication.

Afin de répondre de façon pérenne aux besoins des acteurs locaux en information, il faut du contenu pertinent, une forme adaptée de communication à chaque contexte, de l'intermédiation légitime et de l'engagement des acteurs locaux. Assurer la pertinence des contenus signifie échanger des informations spécifiques et définies en partenariat avec les acteurs locaux. Dans le contexte des zones rurales des PED, une forme adaptée de communication dépend souvent de la simplicité de l'interface technique de communication. Afin de combler les écarts existants entre les réalités des divers acteurs mis en relation dans le processus de communication pour le développement rural, l'intermédiation humaine s'impose ; elle doit être légitime aux yeux des acteurs locaux pour que la confiance nécessaire à la fluidité des échanges soit établie. Enfin, pour que les initiatives soient pérennes et atteignent l'autonomie par rapport à des éventuelles aides extérieures, l'engagement des acteurs locaux et leur motivation pour prendre part aux initiatives de développement sont fondamentaux.

En résumé, la participation active, opérationnelle et financière, des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre d'applications des TIC au développement rural semble nécessaire, même si pas toujours suffisante, pour la création d'usages adaptés aux contextes locaux, aussi bien en termes d'utilité pratique que de cohérence socioculturelle. Dans le cadre de l'aide au développement, cette participation des locaux ne peut être effective que si la relation entre acteurs extérieurs et locaux est basée sur le plus profond respect de l'autre. Les acteurs locaux ne doivent pas être considérés comme des simples bénéficiaires mais comme des véritables partenaires. L'appropriation qui amène à l'autonomie ne peut pas avoir lieu autrement.

4 Pour une ethnographie des usages des TIC

Cette recherche est fondamentalement une ethnographie des usages du téléphone portable par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso. Inscrite dans le domaine des TIC pour le développement⁷⁴, elle se situe à la croisée de l'ethnologie des techniques et d'une certaine sociologie des usages des TIC. Si j'emploie avec prudence l'expression « *sociologie des usages* », c'est surtout parce que le travail que j'entreprends n'est pas forcément conforme aux objectifs et méthodes des recherches regroupées d'habitude sous cette rubrique – je m'inspire notamment des principes de l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel et de la sociologie des associations de Bruno Latour et Michel Callon.

J'essaierai ici de présenter ces différentes sources d'inspiration théorique et de justifier, pour chacune d'entre elles, le choix des éléments qui m'ont semblé pertinents dans le cadre de mon travail. En conclusion de ce chapitre, je compte mettre en évidence l'assemblage qui a donné naissance à mon approche théorique.

4.1 L'ethnologie des techniques, entre matière et symbole

L'étude de l'usage du téléphone portable et de l'Internet par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun pose naturellement la question de la technique, de l'imbrication entre objets techniques et usagers. Les considérations de la science des techniques doivent aussi naturellement avoir leur place dans ma recherche. Comme on le verra, la priorité donnée au point de vue de l'être humain dans l'étude de la technique, l'importance attribuée à l'intentionnalité de l'acteur dans l'acte technique, la nature multiple reconnue à la notion même de technique, – tant connaissance qu'action et objet –, ainsi que son lien fondamental à la vie humaine en société, sont autant d'éléments de l'ethnologie des techniques qui ont influencé mon approche théorique. Je serai amené par la suite à prendre mes distances à l'égard de la notion courante de « *société* », considérée notamment en ethnologie traditionnelle comme une entité à part entière. Toutefois la recherche de l'équilibre dialectique entre le détail matériel et la dimension symbolique, propre de l'ethnologie des techniques, a été une source d'inspiration importante pour mon travail.

⁷⁴ Voir chapitre 2.

4.1.1 *Technologie, science des techniques, « science humaine » (HAUDRICOURT 1964)*

De nos jours en langage courant, la technologie est associée à des objets techniques divers, souvent de développement récent. Ainsi, on dirait facilement que le dernier modèle de téléphone portable est un vrai « *bijou technologique* », alors qu'il nous semblerait artificiel d'attribuer un tel adjectif à une paire de ciseaux, même si la technicité de cet objet reste incontestable. L'étymologie du terme signale néanmoins un domaine de recherche, une science : la technologie serait l'étude de la technique.

Selon André-Georges Haudricourt, c'est à Marcel Mauss que l'on doit la distinction, au sein des sciences ethnologiques, d'une discipline nommée « *technologie* », qui serait « *l'étude de l'activité matérielle des populations, c'est-à-dire leur façon de chasser, de pêcher, de cultiver, de s'habiller, de se loger, de se nourrir.* » (HAUDRICOURT 1973 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.307) Ainsi est né, au sein de cette science humaine qu'est l'ethnologie, un champ spécifique, la technologie, que l'on pourrait aussi appeler ethnologie des techniques, nomenclature à mon avis plus appropriée pour éviter la confusion avec l'acception courante du terme originellement suggéré par Mauss.

Haudricourt considère que la technique est spécifique à l'être humain : « *La façon dont un petit pois monte sur une rame en s'accrochant de ses vrilles, ou dont un oiseau fait son nid, doit-elle être qualifiée de technique ? Non (...). Les mouvements de la plante sont entièrement conditionnés à l'origine par la structure biochimique de sa graine, et par le milieu physico-chimique ambiant. La chose est moins évidente pour l'oiseau, mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'a pu voir ses parents construire leur nid, puisqu'il n'était pas sorti de l'œuf.* ». Et cette spécificité serait rendue possible grâce au « *milieu social* » dans lequel l'homme grandit : « *Pour l'homme, au contraire, ni sa composition biochimique, ni un milieu physico-chimique favorable ne sont suffisants pour lui faire acquérir technique et langage, il faut un milieu social. C'est le contact avec les autres, après la naissance, qui permet cette acquisition.* » (HAUDRICOURT 1965 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.329)

Si la technique est un produit humain, et la technologie est la science qui l'étudie, alors le point de vue le plus pertinent pour cette étude serait bien celui de l'être humain. Dans l'article « *La technologie, science humaine* », paru en 1964, Haudricourt argumente de façon simple et imagée la thèse que porte son titre :

« *En première approximation, une science est définie par son objet, c'est-à-dire les objets ou êtres qu'elle étudie : ainsi les êtres vivants sont l'objet de la biologie, les lignes et les surfaces de la géométrie, etc. En réalité on s'aperçoit vite que ce qui caractérise une science c'est le point de vue, et non l'objet. Par exemple, voici une table. Elle peut être étudiée du point de vue mathématique, elle a une surface, un volume ; du point de vue physique, on peut étudier son poids, sa densité, sa résistance à la pression ; du point de vue chimique, ses possibilités de combustion par le feu ou de dissolution par les acides ; du point de vue biologique, l'âge et l'espèce d'arbre qui a fourni le bois ; enfin du point de vue des sciences humaines, l'origine et la fonction de la table pour les hommes. Si l'on peut étudier le même objet de différents points de vue, il est par contre sûr qu'il y a un point de vue plus essentiel que les autres, celui qui peut*

donner les lois d'apparition et de transformation de l'objet. Il est clair que pour un objet fabriqué c'est le point de vue humain, de sa fabrication et de son utilisation par les hommes, qui est essentiel, et que si la technologie doit être une science, c'est en tant que science des activités humaines. » (HAUDRICOURT 1964 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.37-38)

Je reprends l'argument d'Haudricourt, favorisant le point de vue humain dans l'étude des techniques, comme orientation de base de ma recherche. Il s'agit bien d'étudier les usages du téléphone portable et de l'Internet par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, mais essentiellement selon une approche socioculturelle et non purement techniciste. Je m'intéresse d'abord aux personnes. Comme Haudricourt, je crois que le point de vue le plus pertinent pour l'étude des objets techniques – et notamment les objets techniques de communication – est bien celui des humains, et particulièrement de ceux qui les rendent vivants au jour le jour, les usagers. Voyons maintenant, dans les deux sections suivantes, comment la technique est envisagée dans les sciences ethnologiques, et discernons, alors, d'autres éléments de ce courant qui ont joué un rôle dans ma recherche.

4.1.2 *L'ancrage matériel et culturel des techniques*

Haudricourt rappelle que Mauss appelait la technique « *acte traditionnel efficace* » (HAUDRICOURT 1964 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.39). Mauss rend ainsi visible le lien entre la technique en tant qu'action et le groupe humain dans lequel elle est pratiquée : il s'agirait d'un acte conforme à la tradition, une action cristallisée dans les habitudes du groupe. De l'autre côté, dans la mesure où elle fait allusion à la réalisation optimisée d'un but déterminé, la notion d'efficacité évoquée par Mauss vient renforcer la pertinence de l'intention de l'acteur dans l'action technique.

Pour Haudricourt lui-même, la technique peut être définie comme la « *connaissance des actes nécessaires à l'obtention du résultat cherché* » (HAUDRICOURT 1965 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.329). La technique serait donc une connaissance, mais pas n'importe laquelle : une connaissance qui peut être mise en pratique dans la poursuite d'un but spécifique et déterminé – une intention y serait associée. Le même Haudricourt propose une autre définition, plus succincte : « *la technique est l'action humaine qui réussit* » (HAUDRICOURT 1965 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.329). La technique serait ainsi également une action, et pas n'importe laquelle : une action qui aboutit à un résultat heureux, une réussite. Loin de servir à un jugement de valeur sur la nature de l'action, la qualification du résultat n'a ici raison d'être que dans le contraste avec un projet de l'acteur – on retrouve ici la marque de l'intentionnalité de l'acteur. Même si d'autres courants théoriques la contestent, pour des raisons d'ailleurs très diverses, la question de l'intentionnalité de l'acteur restera un élément important dans ma recherche.

Bien que restreintes à la production matérielle, les considérations beaucoup plus récentes de Marie-Claude Mahias sur les techniques reprennent à la fois l'intentionnalité de l'acteur et le conditionnement du résultat à l'approbation du groupe : les techniques seraient des

« processus opératoires combinant des outils, des agents et des savoirs dans des actions de transformation d'une matière en vue d'obtenir un résultat socialement défini » (MAHIAS 2002, p.97). Les techniques seraient alors des processus, faisant jouer plusieurs entités au sein d'un groupe. Parmi ces entités, Mahias met en évidence l'outil, cet objet façonné par l'homme afin de rendre l'action technique possible ou plus performante.

La technique présupposerait donc le concours de plusieurs entités : un acteur, une matière sur laquelle il agit, un but qui oriente son action, un certain savoir-faire qu'il aurait appris, au moins partiellement, du groupe humain dans lequel il vit, et assez souvent des objets matériels qui rendent l'action plus efficace – les outils. Au sein de cette complexité, on peut repérer des ancrages à la fois matériels et culturels de la technique, sans qu'il soit néanmoins possible de séparer nettement les uns des autres. Dans une première approximation, cela m'a amené à conclure qu'une approche exclusivement matérialiste ou exclusivement socioculturelle aurait peu de chances d'appréhender la richesse de la réalité technique en situation⁷⁵.

Haudricourt parle de la technologie comme la « science de l'activité humaine dans ce qu'elle a de plus élémentaire et de plus matériel. » (HAUDRICOURT 1964 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.45). Cela ne veut pas dire pour autant que la technologie se limiterait à l'étude des processus de fabrication et d'utilisation d'objets. Haudricourt rappelle que Mauss incluait dans la technologie toutes « les habitudes musculaires socialement acquises », comme la façon de marcher, de s'asseoir, de dormir, de nager, etc. : « Ces recherches permettent de dépasser la seule étude des procédés de fabrication des objets et de leur mode d'emploi, points de vue auxquels se limitent trop exclusivement certains ethnographes. » (HAUDRICOURT 1973 cité dans HAUDRICOURT 1987, p.307). Si d'autres arguments viendront plus tard justifier la conception de ma recherche comme une ethnographie, je ne compte pas me limiter à la description des modes d'emploi du téléphone portable ou de l'Internet par des agriculteurs burkinabè. Il s'agira, comme on verra plus loin, de tracer des liens qui dépassent la matérialité des objets et leur manipulation par des personnes.

4.1.3 L'extériorisation des facultés humaines vers la société

L'appel à l'ancrage à la fois matériel et culturel de la technique devient plus prégnant chez André Leroi-Gourhan : d'un côté par la mise en évidence de l'importance des gestes dans la compréhension de la technique, et de l'autre côté par l'importance attribuée à la société tant que milieu d'externalisation des facultés humaines.

Faisant ressortir l'importance du geste dans la réalité de l'acte et de l'objet techniques, Leroi-Gourhan indique que l'outil n'existe que dans le cycle opératoire : « l'outil n'est réellement que dans le geste qui le rend techniquement efficace » (LEROI-GOURHAN 1965, p.35). Il ne

⁷⁵ La prise en compte des apports de la sociologie des associations à mon approche théorique me fera revoir cette conclusion, fondamentalement en raison de l'appel à l'opposition entre matière et culture qui la sous-entend.

limite pas l'action technique aux seuls êtres humains et dit que la notion d'outil doit être reprise à partir du monde animal, précisant néanmoins que « *chez l'animal, l'outil et le geste se confondent en un seul organe où la partie motrice et la partie agissante n'offrent entre elles aucune solution de continuité* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.35). La technique se manifesterait par la synergie opératoire entre l'outil et le geste, supposant l'existence d'une mémoire dans laquelle le programme du comportement s'inscrirait : « *Au niveau animal cette mémoire se confond avec tout le comportement organique et l'opération technique revêt au sens commun un caractère instinctif. (...) Chez l'homme l'amovibilité de l'outil et du langage déterminent une mise à l'extérieur des programmes opératoires liés à la survie du dispositif collectif* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.36). Mahias insiste elle aussi sur l'importance de l'étude des gestes d'utilisation des outils dans leur identification et analyse, car « *les gestes, acquis par apprentissage, font eux-mêmes partie des savoirs, de ceux qu'on appelle les savoirs incorporés parce qu'ils sont indissociables de personnes ou de groupes particuliers.* » (MAHIAS 2002, p.99)

Leroi-Gourhan associe la technique à l'extériorisation progressive des facultés humaines, ce qu'il considère comme une tendance de l'évolution de l'être humain. Cette extériorisation serait matériellement marquée par la création des outils, mais aurait déjà été présente dans le développement du langage et correspondrait à une conséquence fondamentale de la faculté humaine de symbolisation⁷⁶ : « *Toute l'évolution humaine concourt à placer en dehors de l'homme ce qui, dans le reste du monde animal, répond à l'adaptation spécifique. Le fait matériel le plus frappant est certainement la "libération" de l'outil, mais en réalité le fait fondamental est la libération du verbe et cette propriété unique que l'homme possède de placer sa mémoire en dehors de lui-même, dans l'organisme social.* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.34). La tendance évolutive de conservation d'aptitudes générales⁷⁷ serait à l'origine de l'extériorisation des facultés humaines que la technique rend possible : « *pour profiter au maximum de sa liberté en échappant au risque de sur-spécialisation de ses organes, l'homme est conduit progressivement à extérioriser des facultés de plus en plus élevées.* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.76)

Les prises de distance vis-à-vis de l'outil, du geste, de la mémoire opératoire et de la programmation auraient lieu progressivement à travers le collectif : « *une libération opératoire si poussée dans les sociétés actuelles qu'elle a atteint non seulement l'outil mais le geste dans la machine, la mémoire des opérations dans la mécanique automatique, la programmation même dans l'appareillage électronique.* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.36). Analysant l'expansion de la mémoire humaine à partir de l'écriture, Leroi-Gourhan parle de l'impulsion décisive donnée par l'imprimerie : « *Non seulement le lecteur est mis en présence*

⁷⁶ Ultérieurement la faculté de symbolisation a été appelée par des chercheurs en sciences cognitives « métareprésentation » (SPERBER 2000; DORTIER 2004; DORTIER 2006), c'est-à-dire, l'utilisation des représentations comme objets de pensée, la création des mondes virtuels, ou encore, selon Jean-François Dortier, l'invention proprement dite des idées.

⁷⁷ Selon Leroi-Gourhan, les paléontologistes ont souvent insisté sur le fait que la spécialisation évolutive qui a abouti à l'Homo sapiens se caractérise par la conservation d'aptitudes très générales : « *toute notre machine ostéo-musculaire n'est sur-spécialisée que pour rester apte à tout faire* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.24).

d'une mémoire collective énorme dont il n'a plus le moyen de fixer intégralement la matière, mais il est fréquemment mis à même d'exploiter des écrits nouveaux. On assiste alors à l'extériorisation progressive de la mémoire individuelle ; c'est par l'extérieur que se fait le travail d'orientation dans l'écrit. » (LEROI-GOURHAN 1965, p.70). Citant les fiches perforées et la mémoire électronique, il conclut que l'extériorisation de la mémoire avait dépassé le livre pour se concrétiser dans des formes de plus en plus diverses, dans « *des éléments documentaires libérés du contexte* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.72). Aujourd'hui, les fichiers informatisés et les contenus en réseau viendraient s'ajouter à la diversité de formes citée par Leroi-Gourhan.

Ce que j'aimerais souligner, à partir de la lecture de Leroi-Gourhan sur la technique, c'est d'abord la synergie opératoire entre l'outil et le geste – et donc l'importance du second pour la réalisation pleine du premier –, mais surtout la mise en évidence – via l'explication sur l'extériorisation des facultés humaines – du double rôle de collecteur et de distributeur de mémoire humaine attribué à « *l'organisme social* », à ce que couramment on appelle « *société* ». Ce deuxième aspect est aussi présent, de façon plus ou moins explicite, dans les autres approches décrites antérieurement, mais chez Leroi-Gourhan il gagne en force expressive. A chaque fois que Leroi-Gourhan parle de l'extériorisation des facultés humaines, la notion de société est évoquée comme une entité à part entière, à la fois responsable de soutenir cette extériorisation, et dépendante d'elle pour survivre : d'un côté « *l'organisme social* » dans lequel l'homme placerait sa mémoire ; de l'autre le « *dispositif collectif* » dont la survie serait liée à l'extériorisation des programmes opératoires humains. Cette notion de société sert de support à la mémoire dans laquelle le programme du comportement humain est inscrit, y compris donc pour les actes techniques : « *La mémoire héréditaire de l'homme est préexistante dans le groupe ethnique et si l'homme ne fait à peu près rien "d'instinct" c'est parce que, comme l'animal, il n'a pas reçu une hypothétique mémoire atavique ; mais l'animal fait jouer son expérience sur un clavier étroit et accordé d'avance, ce qui ne lui donne guère de choix dans les variantes personnelles, alors que l'homme dispose d'un clavier large et reçoit de la société des séries de programmes qu'il assimile et sur lesquels il brode.* » (LEROI-GOURHAN 1965, p.65)

Ma prudence dans l'emploi du terme « *société* » sera justifiée plus tard, lors de la présentation de quelques arguments de la sociologie des associations. Comme on le verra, les sociologues de ce courant proposent la déconstruction et le réassemblage de la notion courante de société. Le rôle fondamental attribué à cette notion par les ethnologues des techniques exige de ma part une certaine retenue vis-à-vis de leurs arguments.

4.1.4 *Du matérialisme à l'holisme*

L'ethnologie des techniques suit donc les traces matérielles de l'activité technique dans un groupe humain donné. Elle ne se limite pas à la description des objets techniques, de leurs fabrication et utilisation, mais se base fondamentalement sur une approche matérialiste.

Cette approche relativise l'intérêt et la portée de l'interprétation symbolique préalable des faits. Dans les mots de Jean-Pierre Digard : « *Par approche matérialiste (...) j'entends une approche qui prend appui sur des realia au lieu de commencer par chercher partout des symboles. Dans un cheval, on peut voir une puissance des ténèbres ou un coursier solaire, un symbole masculin ou féminin, à la rigueur un cerf sans ramure, mais on limiterait sans doute la casse en se demandant d'abord s'il s'agit d'un cheval de selle ou de trait, nourri à l'herbe ou au grain, utilisé à la guerre, en ville ou aux champs...* » (DIGARD 2004). Digard cite aussi, comme exemple de ce qu'il appelle matérialisme, l'approche adoptée par Yves Delaporte dans son étude sur les lapons éleveurs de rennes. Selon Digard, Delaporte explique que les catégories descriptives des rennes chez les lapons procèdent « *moins d'une pensée spéculative ou d'un système symbolique que d'un souci pragmatique : celui de pouvoir nommer n'importe quel renne au sein de troupeaux de milliers de têtes.* » (DIGARD 2004). Ainsi, selon Delaporte, les « *beaux rennes* » sont ceux qui présentent un pelage facilement identifiable : « *Les critères esthétiques sont donc en même temps ceux qui satisfont au mieux les besoins de mémorisation et d'échange d'information.* » (DELAPORTE 2002, p.136)

Ne pas privilégier la dimension symbolique dans la compréhension des actes et des objets techniques ne signifie pas pour autant nier que la technique comporte une telle dimension : « *en étudiant les realia, l'ethnologue n'entend pas se couper de la nature symbolique de son objet* » (MAHIAS 2002, p.24). Digard indique que l'approche matérialiste n'implique nullement que les ethnologues cantonneraient nécessairement leurs regards aux seules techniques. Il parle plutôt d'une approche intégrée de tous les faits sociaux, techniques et autres. Selon lui, « *les liens fondamentaux entre technique et langage, les analogies entre processus techniques et processus sociaux, les continuités des savoir-faire aux savoirs et aux représentations* » (DIGARD 2004) seraient autant d'indicateurs de l'imbrication entre aspects matériels et non-matériels dans la composition des actes techniques. Leroi-Gourhan insistait, il y a déjà plus de cinquante ans, sur le fait que l'on ne peut pas raisonnablement séparer les aspects matériels et non-matériels de l'activité technique, démontrant l'absurdité de l'expression « *culture matérielle* » exactement parce qu'elle suggérerait une coupure entre ces deux aspects. Selon Robert Cresswell, les techniques sont des faits sociaux pleins et entiers, et l'ethnologie des techniques devrait partir de l'étude « *des rapports indissolubles entre structure technique et structure sociale, ainsi que leur constante structuration et déstructuration* » (CRESSWELL 1996, p.14).

Comme on le verra en conclusion de ce chapitre, la dialectique entre les approches matérialiste et holistique, caractéristique de l'ethnologie des techniques, a été une source d'inspiration importante pour ma recherche.

4.2 La sociologie des usages et la médiation sociotechnique

Tout un domaine de la sociologie s'est développé autour des usages des objets techniques de communication. Avec le choix d'une approche socioculturelle de l'étude des usages des

téléphones portables et de l'Internet par des agriculteurs burkinabè, ma recherche ne pouvait pas se passer des travaux de la sociologie des usages, comme il a été convenu d'appeler le dit domaine. Tout en gardant une distance épistémologique assez importante des sociologues des usages, je serai amené à faire référence à certaines de leurs conclusions. La notion de construction de l'usage des TIC à partir d'un complexe processus de médiation sociotechnique et l'intérêt soulevé par des descriptions fines pour appréhender les rapports entre les différents acteurs et objets techniques de communication concernés par ce processus sont les deux aspects issus de la sociologie des usages qui ont le plus influencé ma recherche. Avec une certaine précaution qui sera clarifiée plus loin, aussi bien la dimension symbolique des objets techniques – sur laquelle les sociologues des usages insistent souvent – que les enjeux de pouvoir associés sont également pertinents pour mon travail.

4.2.1 *Le déterminisme technique écarté d'emblée*

Dans un article publié en 2000, Josiane Jouët retrace l'évolution du domaine des sociologies des usages en France. Elle indique que dès le départ, dans les années 1970, les chercheurs français privilégient l'étude des TIC – et non celle des médias de masse comme dans les pays anglo-saxons – selon une approche qui écartait le déterminisme technique. En France « *les études s'inscrivent d'emblée dans le rejet d'une perspective techniciste et mettent au jour le rôle actif de l'utilisateur dans le modelage des emplois de la technique.* » (JOUET 2000, p.493)

Michel de Certeau et son ouvrage *L'invention du quotidien* (DE CERTEAU 1980) ont eu une influence certaine sur l'accent des recherches dans la sociologie des usages, introduisant une vision de l'utilisateur bien différente de celle qui prédominait jusqu'alors dans la sociologie des médias de masse. Cette dernière appréhendait en général les utilisateurs comme des acteurs passifs, simples récepteurs de messages prédéfinis. De Certeau a développé l'image d'un utilisateur actif, rusé, créateur de tactiques astucieuses pour définir ses propres usages, des procédures de contournement des usages prescrits. Selon Jouët, « *l'intérêt qu'il [de Certeau] porte "aux manières de faire", aux gestes a priori insignifiants et aux tactiques mises en œuvre par les utilisateurs comme autant de formes de micro-résistances à l'imposition de normes, se retrouve dans l'observation des usages des TIC.* » (JOUET 2000, p.495-496)

Le premier modèle dégagé par la sociologie des usages en France décrit alors un utilisateur rationnel et actif, inventeur des pratiques ordinaires. Ce modèle se base sur le constat d'un décalage entre les utilisations attendues et les utilisations réelles (CHARON 1987 cité dans JOUET 2000, p.495). Selon Jouët, « *la recherche réfute le schéma causal selon lequel les usages seraient le simple produit de la diffusion et de l'adoption* » (JOUET 2000, p.508) des TIC, ils ne seraient donc pas déterminés par l'offre d'objets techniques de communication. Au contraire les usages s'inséreraient « *dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production.* » (JOUET 2000, p.507). Les premières études sur les usages des TIC ont à tel point mis l'accent sur le caractère producteur du social qu'elles n'auraient pas toujours résisté au piège du déterminisme social (JOUET 2000, p.496).

4.2.2 La neutralité de la technique en question

A partir du milieu des années 1980, d'autres recherches sont venues signaler que l'utilisateur n'est pas complètement autonome dans la détermination des usages, les technologies ne seraient pas neutres dans le processus de médiation de la communication : « *Le potentiel des TIC, leur polyvalence, le dialogue homme/machine conduisent certes à des pratiques diversifiées qui se prêtent à un fort investissement personnel. Mais la médiation de la technique n'est pas neutre et la matérialité de l'objet infiltre les pratiques.* » (JOUET 1990)

La plasticité des objets techniques serait limitée et la logique technique inhérente aux technologies de communication marquerait les usages effectifs : « *La logique informatique, le respect incontournable des fonctions des logiciels et des modes opératoires de la machine, conduisent à une technisation du procès de communication, à l'acquisition de savoir-faire techniques.* » (JOUET 2000, p.496-497). Selon Jouët les conséquences de l'usage des TIC ne se restreindraient pas à des incidences cognitives liées à l'emprunt des interfaces, mais iraient jusqu'au champ des valeurs, car « *les valeurs de rationalité et de performance de la technique imprègnent les usages fonctionnels mais aussi ludiques des TIC.* » (JOUET 2000, p.497)

Jack Goody attire l'attention sur le poids des éléments matériels dans la communication. Les objets techniques de communication ne seraient « *pas seulement une expression de la pensée, de l'invention, de la créativité, ils en modèlent aussi les formes à venir. Ils ne sont pas seulement des nouveaux outils que se donne la communication, ils la déterminent aussi partiellement. (...). Même si l'on ne peut raisonnablement pas réduire un message au moyen matériel de sa transmission, tout changement dans le système des communications a nécessairement d'importants effets sur les contenus transmis.* » (GOODY 1979, p.46)

Serge Proulx résume ainsi les deux écueils théoriques qui représentent le déterminisme technique et le déterminisme social :

« - *Le piège du "naturalisme" qui place l'utilisateur devant un objet réifié, cristallisé dans une gamme d'usages possibles et face auquel l'utilisateur n'a d'autre choix que de se soumettre s'il désire entrer dans ce "merveilleux monde de la technologie". C'est l'écueil d'une certaine sociologie fonctionnaliste n'étudiant que les motivations et les intérêts de l'utilisateur à accepter l'offre technique ou, symétriquement, à lui résister.*

- *Le piège du "sociologisme" pour lequel l'objet technique n'existerait pas en soi : il ne serait qu'un produit social, déterminé par un ensemble de "contraintes sociales", contraintes qui, en dernière analyse, annihileraient toute potentialité d'innovation sociale contenue dans la technologie elle-même.* » (PROULX 1994, p.152)

4.2.3 L'usage défini par un complexe processus de médiation sociotechnique

Plusieurs chercheurs (LACROIX 1994; PROULX 1994; PRONOVOST 1996) adoptent des positions intermédiaires entre ces deux extrêmes, essayant de montrer que, dans la

formation des usages, les usagers ne sont ni complètement passifs, ni complètement autonomes par rapport à l'offre. Selon Jean-Guy Lacroix, « *Le processus d'implantation et de généralisation des usages des NTIC relève donc de l'interaction entre la mise en place de l'offre technologique et la formation des usages sociaux.* » (LACROIX 1994, p.146)

Les usages des TIC seraient donc déterminés par un complexe processus de médiation sociotechnique : un réseau d'influences croisées entre l'offre technique et les adaptations contextuelles conduites par les usagers. L'introduction de l'objet technique comme médiateur de la communication instaurerait « *une situation interactionnelle spécifique qui exige un travail social d'ajustement de la part des inter actants* » (FORNEL 1989; FORNEL 1994 cité dans JOUET 2000, p.503). La médiation serait double, du technique et du social, dans le processus d'appropriation des TIC : « *La médiation est en effet à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social.* » (JOUET 1993 cité dans JOUET 2000, p.497). La relation qui s'établit entre l'utilisateur et la machine à communiquer témoignerait de la coexistence de la logique rigide de la technique avec des « *micro-adaptations empiriques* » des usagers, qui, développant son mode propre de manipulation de l'outil, contribuerait à son appropriation (SAINT-LAURENT 1999 cité dans JOUET 2000, p.503). Sur le corps plus au moins rigide de la logique technique, se créeraient des « *modes de faire* » singuliers : « *Dans ce dialogue avec la machine, le respect incontournable des procédures inscrites dans la logique de la technique, s'accompagne d'une singularité des modes de faire* » (JOUET 2000, p.502-503).

L'appropriation ne correspondrait donc pas à la mise en œuvre d'une réelle autonomie dans la construction des usages, mais plutôt à des modes d'emploi particuliers de l'interface avec la machine, se réduisant finalement aux significations subjectives et sociales que revêt l'usage pour l'acteur (JOUET 2000, p.502). « *Ainsi, l'utilisateur fait-il souvent moins preuve de stratégies d'autonomie qu'il ne déploie des tactiques d'appropriation dans la construction de modèles d'usage spécifiques qui reposent sur une combinaison particulière, un "agencement propre" des fonctionnalités de la machine et des applications.* » (JOUET 2000, p.502). De plus, encore selon Jouët, les études montrent que l'appropriation ne serait pas synonyme de maîtrise de l'outil : la majorité des usagers se contenterait d'une maîtrise partielle des fonctionnalités, non pas nécessairement en raison d'un « *faible niveau de culture technique* », mais plutôt car « *cette exploitation minimale s'avère souvent suffisante pour satisfaire les attentes que l'acteur investit dans son usage* » (JOUET 2000, p.503).

La notion d'un processus complexe de construction des usages à travers la médiation sociotechnique me semble assez cohérente avec ce que j'ai pu observer de l'utilisation des TIC aussi bien sur le terrain au Burkina Faso que lors du voyage d'étude en Inde. Cela renforce pour moi l'importance d'être attentif à la complexité des associations d'entités inhérentes aux faits observables d'usage des TIC. Je garde néanmoins une posture épistémologique assez différente de celle de la majorité des chercheurs en sociologie des usages, explorant cette conclusion non pas dans l'objectif d'ériger des modèles comportementaux ou de valider des

théories, mais simplement comme un indice de plus dans l'ensemble de détails phénoménaux à êtres décrits pour une meilleure compréhension d'une situation donnée.

4.2.4 Dimension symbolique des TIC et enjeux de pouvoir

Les recherches en sociologie ont mis de plus en plus en avant l'importance des significations symboliques des objets techniques. Ces derniers seraient avant tout partie d'un système symbolique majeur, structurant la vie en société : « *Contre une vulgarisation positiviste déroulant la succession des inventions ou un darwinisme technique focalisé sur le mouvement interne à la technique et indifférent à ses conditions de possibilité, la technique est envisagée d'abord comme système symbolique, enjeu d'une sourde lutte autour de l'imposition symbolique d'un ordre du penser et du faire.* » (CHAMBAT 1994, p.262). Pour Philippe Roqueplo « *tout objet technique renvoie à un réseau de relations et de significations sociales et culturelles qui l'engendrent et dans lequel il s'inscrit* » (ROQUEPLO 1983 cité dans MUSSO 2008, p.118).

Spécifiquement dans le domaine de la sociologie des usages, Philippe Mallein et Yves Toussaint se sont basés fondamentalement sur l'importance de la dimension symbolique des TIC pour développer une grille d'analyse sociologique de leur usage. Dans leurs recherches, ces deux sociologues sont arrivés à la conclusion que les représentations des objets techniques de communication par l'utilisateur seraient plus déterminantes pour leur appropriation que les aspects techniques proprement dits : « *l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendaient moins de ses qualités techniques "intrinsèques", de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé* » (MALLEIN & TOUSSAINT 1994, p.318). Ils parlent d'un procès de légitimation de l'objet technique par l'utilisateur à travers l'usage. « *De l'issue de ce procès dépendront les conditions de l'intégration sociale de la nouvelle technologie de l'information et de la communication.* » (MALLEIN & TOUSSAINT 1994, p.318)

Mallein et Toussaint analysent différents modes d'appropriation des objets techniques en confrontant l'offre des TIC aux pratiques et aux représentations des usagers. Les auteurs identifient deux rationalités principales dans la construction de l'offre : la « *rationalité de la cohérence sociotechnique* » et la « *rationalité de la performance techniciste* ». Selon une ou autre rationalité, ils explicitent ensuite des processus d'intégration plus au moins effectifs des innovations technologiques dans les modes de vie des usagers. La rationalité de la cohérence sociotechnique considère que « *le nouveau dispositif et les produits/services qui lui sont associés doivent trouver leur place dans tout cet ensemble social, culturel, technique, organisationnel, familial, relationnel [préexistant]* » (MALLEIN & TOUSSAINT 1994, p.319). De l'autre côté, dans la rationalité de la performance techniciste, on « *désigne aux usagers les places qu'ils vont occuper, les pratiques nouvelles qu'ils vont développer et les représentations idéales auxquelles ils doivent tendre* » (MALLEIN & TOUSSAINT 1994, p.320). On voit que la

première rationalité « *est une démarche de "rétroaction" entre le social et la technique* » (MALLEIN & TOUSSAINT 1994, p.319), donnant à l'utilisateur et à sa culture un rôle central. Les auteurs parlent d'une « *alliance* » entre l'offre et la demande. La deuxième rationalité, par contre, « *est une démarche "d'impact" de la technique sur le social* » (MALLEIN & TOUSSAINT 1994, p.319), et essaierait d'imposer l'innovation technologique à l'utilisateur, ne laissant guère d'espace pour un dialogue entre l'offre et la demande.

En sociologie des usages, les objets de communication sont, alors, considérés comme étant porteurs « *de représentations et de valeurs suscitant souvent l'adoption et la formation des premiers usages* » (JOUET 2000, p.501). La distinction sociale attachée à l'usage pionnier de nouveaux outils en est un exemple. Ils deviendraient des enjeux de pouvoir, de conflits, de négociations là où ils sont introduits, dans les foyers comme dans des institutions (MALLEIN et al. 1984; BOULLIER 1985; PRONOVOST 1994; JOUET 2000; LELONG & THOMAS 2000). L'appropriation des objets techniques de communication serait source de marquage social (JOUET 2000, p.504), caractérisant des pratiques particulières à des groupes sociaux spécifiques, et ferait partie également de stratégies de distinction sociale, de « *démarquage social par rapport aux enfermements des structures d'appartenances professionnelle ou familiale* » (BOULLIER 1985 cité dans JOUET 2000, p.505).

Les TIC sont donc considérées comme des objets symboliques qui constituent des enjeux de pouvoir. D'un côté leurs usages s'inscriraient dans la répartition des rôles sociaux spécifique à chaque culture : « *Les usages des TIC qu'ils soient domestiques ou professionnels ne se construisent donc pas dans un vacuum mais s'insèrent dans les rapports sociaux de pouvoir qui traversent les structures sociales, les formes de domination étant bien sûr plus ou moins prononcées et modulables selon les cultures des entreprises et des cellules familiales.* » (JOUET 2000, p.509). De l'autre côté, ces mêmes usages « *ne sont pas directement assignables aux découpages sociaux préexistants* » (CHAMBAT & JOUET 1996), ils forgeraient aussi de nouveaux rapports sociaux : « *Les machines à communiquer sont en effet des objets autour desquels se redéfinissent les rôles sociaux, se recomposent les groupes, se réorganisent les activités quotidiennes de loisir, de services, de travail.* » (JOUET 2000, p.509). Selon Serge Proulx : « *Le système de rapports de force qui se noue entre les acteurs est, d'une part, sous-jacent aux rapports de communication qui s'établissent entre ces mêmes acteurs. D'autre part, la nature et la forme de ces rapports de communication ont, symétriquement, une action sur les rapports de pouvoir entre les acteurs. Ainsi, par exemple, le fonctionnement d'un système de communication pourra favoriser un accroissement de légitimité du pouvoir établi ; par contre, ce même système pourra paradoxalement favoriser l'expression de résistances ou d'oppositions au pouvoir en place.* » (PROULX 2001, p.63).

Comme dans le cas de la médiation sociotechnique dans la construction des usages, les conclusions des sociologues à propos des enjeux de pouvoir liés aux usages des TIC me semblent pertinentes. Cela n'empêche que ma façon de valoriser ces conclusions reste assez différente de celle propre aux sociologues des usages. Au lieu de me baser sur ces conclusions pour conduire des analyses structurantes ou des interprétations généralistes, je les utilise,

encore une fois, comme des simples indices, des rappels sur la complexité inhérente aux circonstances d'usage.

En ce qui concerne la grille d'analyse de Mallein et Toussaint, si d'un côté la rationalité de la performance techniciste reproduit assez bien le paradigme du déterminisme technique, de l'autre côté la rationalité de la cohérence sociotechnique prendrait plus en compte les convictions actuelles de la majorité des sociologues des usages, à mi-chemin entre les déterminismes technique et social. Mon objectif n'est pas de valider un cadre d'analyse quelconque à partir de mes observations de terrain, mais il me semble légitime de prendre en compte ces rationalités hypothétiques suggérées par Mallein et Toussaint comme des éléments en plus dans ma tentative de compréhension de la réalité observée au Burkina Faso. En tout cas la grille d'analyse en question mérite d'être citée surtout pour mettre en évidence, encore plus clairement qu'avant, l'existence de deux domaines d'analyse assez distincts et que les sociologues des usages ont du mal à mettre en cohérence.

4.2.5 Une tentative pour dépasser la dichotomie entre déterminismes technique et social

Afin de dépasser la dichotomie entre déterminisme technique et déterminisme social, Thierry Vedel et André Vitalis proposent un cadre d'analyse plus étendu qu'ils appellent « *socio-politique des usages* » (VEDEL 1994; VITALIS 1994). Il s'agirait d'une tentative d'intégration de ces deux courants opposés dans un même cadre analytique.

L'approche socio-politique des usages consiste à considérer que l'utilisation des technologies dans une société se situe au croisement de quatre logiques : les logiques technique et sociale dans un axe, et les logiques d'offre et d'usage dans l'autre axe (VEDEL 1994, p.28). Dans l'axe entre la logique technique et la logique sociale, Vedel parle de « *configuration sociotechnique* » pour prendre en compte « *les effets conditionnants – ce qui ne signifie pas déterminants – de la technique sur les relations sociales qui se forment à l'occasion d'un processus d'innovation* » (VEDEL 1994, p.28-29). Un processus d'innovation technologique impliquerait un rapport dialectique constant entre la logique technique et la logique sociale : « *les contraintes propres aux outils (...) ne se manifestent qu'au travers de la mise en œuvre de ces outils par des acteurs sociaux (...). De la même façon, les relations sociales mises en œuvre lors du processus d'innovation technologique n'existent que par la médiation de la technique.* » (VEDEL 1994, p.29-30). Dans l'autre axe, l'interaction entre la logique de l'offre et la logique d'usage est analysée en termes de représentation, ce qui permettrait la prise en compte des dimensions politique et symbolique du processus d'innovation. La dimension politique serait liée à la notion de représentation du groupe d'utilisateurs : l'organisation d'utilisateurs pour exprimer leurs besoins et essayer d'influencer la conception des objets techniques. La dimension symbolique de la représentation serait liée à la cognition : les représentations mentales de la technique à la fois par les concepteurs de l'objet technique et par les utilisateurs.

Selon Jouët, en insistant sur les figures de l'utilisateur en tant que citoyen et client (VITALIS 1994), la socio-politique des usages replacerait l'usage dans son environnement et dans des stratégies politiques et marchandes : « *Cette approche dégage les enjeux de société qui sous-tendent la diffusion des TIC.* » (JOUËT 2000, p.498). Jean-Guy Lacroix a, lui aussi, souligné l'importance du niveau macro dans la compréhension des usages des TIC. Il a remis notamment en cause l'autonomie des usagers affirmant que « *c'est l'offre qui amorce le processus d'implantation et de généralisation des NTIC, y compris en ce qui a trait à la formation des usages sociaux de ces technologies. [...] l'action des usagers ne se manifeste qu'en réponse aux propositions des promoteurs industriels et des marchands* » (LACROIX 1994, p.146). Lacroix met également en question le modèle dialogique d'analyse des usages sociaux car ce dernier pose en premier plan un besoin de la technologie, comme une demande latente de la part des usagers. Or, selon Lacroix, l'analyse du développement des nouveaux médias montrerait « *qu'il n'existe pas de besoin a priori d'une technologie* » (LACROIX 1994, p.146 note 22).

L'objectif de la socio-politique des usages serait, dans les mots de Serge Proulx, de « *saisir à la fois les significations d'usages construites par les usagers et les enjeux sociopolitiques* » (PROULX 1994, p.151). Afin de mettre à jour les multiples chaînes de médiations articulant les rapports d'usage aux microcontextes et aux macrocontextes, Proulx dit que l'une des pistes possibles consisterait dans « *la réalisation d'études concrètes se donnant pour objectif la description méticuleuse et fine – dans toute leur complexité – des multiples rapports de médiation unissant les usagers aux objets techniques* » (PROULX 1994, p.152). Partant d'un côté ou de l'autre, c'est-à-dire, d'une analyse microsociologique sur le processus d'appropriation ou d'une analyse macrosociologique sur les processus d'innovation et de création de l'offre, l'exigence essentielle sur laquelle repose une socio-politique des usages est, selon Vedel, « *de ne pas réduire l'explication des usages des technologies à un principe unique, mais de constamment prendre en compte les interrelations complexes entre outil et contexte, offre et utilisation, technique et social* » (VEDEL 1994, p.32).

La socio-politique des usages peut donc être considérée comme un appel à la prise en compte de l'ensemble d'aspects pertinents pour la compréhension des usages, depuis les aspects les plus locaux jusqu'aux plus larges. Elle ne fournit pas, par contre, de solution de continuité ni de mise en cohérence entre les deux niveaux opposés, micro et macro. Cela ne diminue pas, néanmoins, l'intérêt particulier pour ma recherche des « *études concrètes* » et des « *descriptions fines* » dont parle Proulx. Cette orientation pratique – d'appréhension de la complexité inhérente à l'usage à partir des détails phénoménaux – de la socio-politique a eu une influence importante sur mon approche de recherche.

4.3 L'approche radicale de l'ethnométhodologie

C'est dans la radicalité de l'ethnométhodologie que j'ai commencé à trouver des références théoriques assez proches de mes propres convictions à propos de la manière de conduire ma

recherche. Le changement d'attitude qu'elle recommande aux chercheurs en sciences sociales, vers un plus grand respect des agents ordinaires et une volonté sincère de s'instruire auprès d'eux – d'une certaine façon en déconstruisant le rapport de force souvent implicite entre les savants, d'un côté, et les gens ordinaires, de l'autre – est le cœur de ce que j'ai retenu de l'approche ethnométhodologique pour ma recherche.

4.3.1 *L'ordre social dans la cohérence des détails phénoménaux*

L'aphorisme d'Emile Durkheim – « *la réalité objective des faits sociaux est le principe fondamental de la sociologie* » – est compris de façon très différente selon le programme de recherche que l'on choisit d'adopter au sein de la sociologie. L'approche traditionnelle et ses méthodes de l'analyse formelle comprendraient cet aphorisme en termes de procédures, et dans un effort de généralisation, essaieraient de modéliser la structure de ces procédures avec pour objectif de saisir la logique de la dynamique sociale. A l'opposé, l'ethnométhodologie approche ces procédures à travers « *un travail situé* », appliquant des méthodes spécifiques « *pour élaborer le phénomène à travers l'observation de ses détails dans le champ phénoménal* » (GARFINKEL 2001, p.39-40).

Selon Garfinkel, dans l'approche traditionnelle des sciences sociales on considèrerait qu'il n'y a pas d'ordre dans la concrétude des faits sociaux (GARFINKEL 2001). Les caractéristiques objectives des activités ordinaires seraient associées inexorablement aux circonstances dans lesquelles les faits sociaux ont lieu, et l'infinitude des circonstances possibles rendrait impraticable la mise en évidence d'un ordre de ces activités ordinaires. Dans cette perspective, un ordre ne pourrait être trouvé que dans une structure sous-jacente aux faits concrets, indépendante des détails circonstanciels, et qui déterminerait une relation causale entre l'action des agents sociaux et les faits concrets produits. Le travail du sociologue serait donc de modéliser cette structure à partir d'observations empiriques, dans un effort de généralisation des phénomènes observés, utilisant des méthodes de l'analyse formelle. La recherche traditionnelle en sociologie est, en conséquence, mise continuellement en question par « *la masse écrasante des détails désespérément circonstanciels des activités de la vie courante* » (GARFINKEL 2001, p.35), des détails qu'elle n'arriverait pas à prendre en compte dans ces modèles et théories.

Au contraire de l'approche traditionnelle, l'ethnométhodologie chercherait à prouver qu'« *il y a de l'ordre dans les activités les plus ordinaires de la vie quotidienne, que cet ordre est présent dans ce qu'elles ont de plus concret, c'est-à-dire dans la cohérence (...) de leurs détails phénoménaux* » (GARFINKEL 2001, p.35). Selon l'ethnométhodologie on pourrait saisir la logique derrière la dynamique d'une société en se basant sur les « *compétences banales* » des membres de cette société, pour lesquels d'ailleurs sa logique serait évidente. Les méthodes d'organisation de la vie sociale seraient donc incarnées dans la société et se manifesteraient de façon spécifique à chaque phénomène social : « *La compétence des agents qui produisent*

ces phénomènes se réduit entièrement à la possession de telles méthodes. (...). Ce que vise l'ethnométhodologie ce sont des descriptions de cette compétence. » (GARFINKEL 2001, p.34).

Selon Harold Garfinkel, initiateur de ce courant sociologique, les choses les plus ordinaires de la vie sociale procèdent d'un travail d'organisation, et « *ces choses sont observables (...), on peut en rendre compte dans le langage naturel et du point de vue du sens commun* » (GARFINKEL 2001, p.34). L'ordre derrière la dynamique sociale serait donc accessible par l'étude des détails des phénomènes sociaux, mais il ne pourrait être exprimé que dans une forme non étrangère à la société en question. Selon Garfinkel, « *l'ethnométhodologie n'applique pas aux phénomènes une approche qui les transcende* » (GARFINKEL 2001, p.37). L'ethnométhodologie « *accorde aux activités ordinaires un statut de précédent légitime* » (GARFINKEL 2001, p.42), et, en conséquence, la validité et la légitimité d'une description ethnométhodologique seraient dans la reconnaissance de leur pertinence par et pour les agents ordinaires qui ont fait l'objet de la description et non dans leur supposée cohérence avec un modèle extérieur. Chaque recherche ethnométhodologique décrirait « *des pratiques que leurs agents reconnaissent comme faisables, courantes, "pertinentes pour les participants"⁷⁸ et même vraisemblables* » (GARFINKEL 2001, p.43).

4.3.2 Une autre façon de faire de la sociologie

Dans l'introduction du livre « *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale* », Michel de Fornel, Albert Ogien et Louis Quéré expliquent que, selon la démarche initiée par Garfinkel, « *il s'agit tout simplement d'appliquer à l'analyse des faits sociaux le mot d'ordre phénoménologique de retour "aux choses mêmes"* » (FORNEL et al. 2001, p.9). Maurice Merleau-Ponty, un phénoménologue auquel Garfinkel a souvent fait allusion dans ses travaux, donnait la définition suivante de ce retour aux choses mêmes : « *Revenir aux choses mêmes, c'est revenir à ce monde avant la connaissance dont la connaissance parle toujours, et à l'égard duquel toute détermination scientifique est abstraite, signitive et dépendante, comme la géographie à l'égard du paysage où nous avons d'abord appris ce que c'est qu'une forêt, une prairie ou une rivière.* » (MERLEAU-PONTY 1945, p.III cité dans FORNEL et al. 2001, p.9)

La prérogative ethnométhodologique incarnerait donc une véritable remise en cause de la structure opérationnelle de la recherche sociologique traditionnelle, car prendre au sérieux l'approche ethnométhodologique revient à assumer l'impossibilité de négliger la confrontation avec les détails concrets dans l'effort d'appréhension de la réalité sociale. Or, dans l'analyse formelle, la méthode de base consiste à modéliser les phénomènes observés, ce qui implique un effort de généralisation et donc de simplification par rapport aux détails spécifiques. Jeff Coulter et Wes Sharrock parlent de « *mythe de la sociologie inductive* » : « *la*

⁷⁸ Garfinkel explique que l'expression « *pertinente pour les participants* » est de Sacks et Schegloff, qui en ont fait un principe central de l'analyse de conversation. Encore selon Garfinkel, l'idée remonterait à l'ouvrage de Florian Znaniecki, *Social Actions*, de 1937.

présentation officielle des méthodes sociologiques entretient l'illusion selon laquelle celles-ci permettent de recueillir des données autorisant à produire des généralisations au sujet des structures sociales ; elle reconduit ainsi l'idée que le cœur du travail sociologique est de réaliser le passage du particulier au général, comme si la tâche du chercheur était de décrire le genre de régularités manifesté par des occurrences individuelles spécifiques. » (COULTER & SHARROCK 2001, p.88)

L'ethnométhodologie reproche à la « *sociologie traditionnelle* » la tentative de généralisation de phénomènes et aussi l'utilisation de modèles extérieurs à la réalité sociale étudiée dans l'analyse de cette réalité. Pour Garfinkel, analyser les phénomènes à partir de représentations génériques, d'une façon aussi rigoureuse qu'on le veuille, c'est « *faire disparaître les phénomènes mêmes* ». Il soulève le problème de « *l'absence de rapport entre les données que les recherches sociologiques rassemblent, et les phénomènes que ces recherches visent à saisir* » (COULTER & SHARROCK 2001, p.84). En généralisant les phénomènes, afin d'en faire des modèles, l'approche traditionnelle de la sociologie n'arriverait pas à établir la liaison logique et spécifique entre les phénomènes et les circonstances, l'occasion de leur réalisation. L'effort de généralisation de l'analyse formelle ferait disparaître les détails spécifiques des circonstances, et comme l'ethnométhodologie considère que l'ordre social est exprimé de façon évidente dans les détails phénoménaux, les faire disparaître reviendrait à s'éloigner de la réalité des phénomènes qu'on essaie de comprendre.

4.3.3 *Apprendre au lieu d'analyser*

Garfinkel dit que les phénomènes d'ordre social sont créés à partir de la coordination de l'action des membres d'une communauté, et que cette coordination a comme base une compétence ordinaire des individus. En plus, l'ordre social serait repérable dans les détails phénoménaux de la vie sociale et on pourrait en parler localement et en utilisant le langage naturel, le sens commun local⁷⁹, sans requérir l'usage de termes complexes, conçus artificiellement dans un modèle ou une théorie : « *Les études en ethnométhodologie (...) montrent précisément comment, dans chaque cas concret, les membres [d'une communauté], qui disposent d'une compétence ordinaire, coordonnent leurs activités de façon à produire, manifester, établir, dans les détails incarnés de leur vivre ensemble, des phénomènes d'ordre dont on peut rendre compte localement et naturellement.* » (GARFINKEL 2001, p.40-41).

En ethnométhodologie, le travail du chercheur serait de décrire la compétence ordinaire des individus permettant la création de l'ordre social. Cela serait un travail, en quelque sorte, d'explicitier ce qui est banal, conscientiser ce qui est automatique dans la conduite des membres d'une communauté. Selon Kenneth Liberman, les ethnométhodologues « *découvrent le travail mondain de donner un sens aux choses* » ; au lieu de subordonner la

⁷⁹ Selon Bruno Latour, « *une ethnométhode consiste à découvrir que les membres de la société possèdent un vocabulaire complet et une théorie sociale développée leur permettant de comprendre leur propre comportement* » (LATOUR 2006a, p.71).

situation concrète du quotidien à des modèles extérieurs, ils « *se laissent conduire par les affaires courantes du monde* » (LIBERMAN 2009). Les détails phénoménaux seraient très importants car leur observation est considérée comme la voie d'accès à la compréhension de l'ordre social en question. Selon Garfinkel, ces détails « *sont banals, ne suscitent pas l'attention (...); mais ils sont indispensables* » pour la compréhension de l'ordre caché dans les phénomènes (GARFINKEL 2001, p.44). Il parle de « *partir d'une connaissance de première main des détails phénoménaux (...) de ce dont on parle empiriquement et de se laisser contraindre par eux* » (GARFINKEL 2001, p.39). La question en ethnométhodologie ne serait donc pas d'interpréter des phénomènes observés selon un modèle ou une théorie établis, mais au contraire, de saisir « *progressivement le phénomène en situation à travers le travail qui consiste à le produire dans ses moindres détails immédiats* » (GARFINKEL 2001, p.33). « *En situation, vous tombez progressivement sur le phénomène en agençant, dans le champ phénoménal, et au fur et à mesure de son développement, les détails immédiats du travail qui le produit.* » (GARFINKEL 2001, p.39)

Produire le phénomène dans ces moindres détails, pour l'ethnométhodologie, c'est ordonner à travers des procédures les détails phénoménaux qui le produisent ; c'est, en d'autres termes, décrire le phénomène de façon suffisamment précise pour pouvoir lire la description résultante comme des instructions à la réalisation du phénomène : « *Si, en situation, on lit la description non pas comme une description mais comme un ensemble d'instructions, le travail consistant à les suivre fait apparaître le phénomène que le texte décrit* » (GARFINKEL 2001, p.37). Avec une telle approche, à l'opposé de la modélisation ou de la théorisation, les résultats de la recherche ethnométhodologique ne peuvent qu'être découverts car, comme rappelle Kenneth Liberman, les méthodes mises en œuvre par les agents ordinaires « *sont trop nombreuses pour que nous puissions, depuis nos fauteuils de philosophes, les imaginer* » (LIBERMAN 2009). Cette dynamique de découverte a lieu « *dans des contextes d'apprentissage, où l'on enseigne et apprend de conserve avec les autres* » (GARFINKEL 2001, p.37). L'attitude du chercheur serait plutôt d'apprendre et non pas d'analyser ; une attitude qui viserait à comprendre et non à interpréter. Idéalement, le chercheur arriverait à acquérir la compétence banale locale, et pourrait donc naturellement en rendre compte.

La réflexivité radicale propre à l'ethnométhodologie, et notamment le changement d'attitude qu'elle propose au chercheur en sciences sociales, sont les points forts de cette approche pour ma recherche. Le passage de la logique du interpréter/analyser à celle du apprendre/comprendre me semble fondamental pour que le résultat de la recherche corresponde à une connaissance plus proche de la réalité et donc plus riche en termes d'utilité pratique. En plus, ce changement d'attitude suggéré par l'ethnométhodologie me semble cohérent avec l'approche de « *priorité aux agriculteurs* » prônée par Robert Chambers (CHAMBERS 1994b). Dans cette approche le chercheur fait preuve, d'une part, d'un plus grand respect des interlocuteurs en tant que personnes, de leurs savoirs, de leurs cultures, et, d'autre part, d'un désir de s'instruire auprès d'eux.

4.4 Au fondement de la sociologie, des associations

Après avoir discuté des concepts de l'ethnologie des techniques, de la sociologie des usages et de l'ethnométhodologie, je présente, dans les pages suivantes, l'intérêt que la sociologie des associations porte pour mon travail. Elle se rapproche de l'ethnométhodologie en ce qui concerne la critique systématique de l'approche durkheimienne en sociologie. Il me semble, néanmoins, que la sociologie des associations propose des changements encore plus audacieux pour le raisonnement sociologique que ceux suggérés par l'ethnométhodologie. Cela justifie en partie le fait que je serai plus long dans sa présentation : la compréhension de changements plus importants demande un suivi de plus attentif. Il me semble important de discuter en détail les différents éléments du courant théorique qui, finalement, a eu la plus grande influence dans l'orientation de ma méthode de recherche – y compris pour marquer clairement les points de désaccord avec ma propre approche.

4.4.1 La mise en question de l'opposition entre des sujets et des objets

La sociologie des associations⁸⁰ est une approche sociologique particulière, formalisée en France principalement au sein du Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole de Mines de Paris, notamment par Bruno Latour, Michel Callon et Madeleine Akrich. Elle est née des résultats insatisfaisants issus de l'application de la méthode sociologique traditionnelle à l'étude de la production scientifique. Une série de controverses dans ce champ ont amené quelques sociologues et philosophes à remettre en question certains aspects la méthode sociologique, et à élaborer progressivement cette nouvelle approche, tributaire du constructivisme.

Dans les sciences sociales, le constructivisme se présente comme une alternative aux conceptions dualistes du monde. Ces dernières tendent à décrire et à analyser la réalité sociale ou des processus sociaux au moyen de catégories duelles abstraites et rigides : individu versus société ; nature versus culture ; déterminisme versus liberté ; technique versus société (AKOUN & ANSART 1999, p.587). Ainsi, « *les lectures constructivistes des phénomènes techniques se veulent une alternative à la pensée déterministe, paradigme fort répandu tant du côté des techno-optimistes que des techno-pessimistes.* » (PROULX 2000)

A l'opposé de la perception dualiste, Latour insiste sur le caractère illusoire de l'opposition entre des sujets et des objets, des personnes et des choses : « *Considérez des choses, vous aurez des humains. Considérez des humains, vous êtes par là même intéressé aux choses.* » (LATOUR 2006b, p.45). Les réalités des uns et des autres seraient tellement imbriquées qu'il

⁸⁰ Ce domaine de recherche est appelé différemment selon les auteurs et selon l'aspect des relations sociales qui est mis en avant. Deux autres expressions sont assez souvent utilisées : théorie de l'acteur-réseau et théorie de la traduction. Aussi bien une que l'autre me semblent soulever des confusions vis-à-vis des acceptions courantes des termes utilisés. Ainsi, je préfère la référence directe aux associations, qui sont le cœur de l'étude dans le domaine en question. J'utiliserai donc l'expression « *sociologie des associations* ».

serait impossible de les considérer séparément : « *Nul n'a jamais vu des techniques – et personne n'a jamais vu d'humains. Nous ne voyons que des assemblages, des crises, des disputes, des inventions, des compromis, des substitutions, des traductions et des agencements toujours plus compliqués qui engagent toujours plus d'éléments.* » (LATOURE 2006b, p.19)

Comme le rappelle Serge Proulx, « *les approches constructivistes postulent que la réalité sociale est un processus dynamique en construction permanente. Ainsi, en ce qui concerne les phénomènes techniques, il y aurait un enchevêtrement dynamique, instable et permanent entre le pôle des technologies et celui de l'environnement social. En d'autres mots, tout objet ou dispositif technique porterait l'empreinte des rapports sociaux qui le sous-tendent et, en même temps, la dimension technique traverserait de plus en plus largement l'ensemble des formes sociales.* » (PROULX 2000). L'objet technique n'est plus vu comme une boîte noire, mais comme le résultat d'un ensemble de controverses techniques et sociales qui a abouti à sa création. Les représentations que les divers acteurs concernés se font des notions de « *social* » et de « *technique* » soulèvent elles-mêmes des controverses, ainsi aucune frontière nette entre ces notions ne pourrait être tracée a priori.

A la place de l'opposition entre des humains et des techniques, Latour propose de penser en termes de dynamique, en termes d'association ou de substitution : « *nous savons que les éléments, quels qu'ils soient, se substituent et se transforment. L'association – ET –, la substitution – OU –, voilà qui suffit à nous rendre la précision que n'avait jamais pu nous donner la distinction du social et du technique, des humains et des choses, de la "dimension symbolique" et des "contraintes matérielles".* » (LATOURE 2006b, p.35-36). Observant la réalité tangible et reconnaissant les mélanges des humains et des techniques, on pourrait essayer de comprendre les transformations, l'évolution de ces deux aspects à travers leurs interrelations, mais il serait improductif – voire illusoire – d'essayer d'isoler l'un de l'autre.

« *Nul n'a jamais vu de collectif qui ne soit, au moment même où on le considère, tracé par la circulation de biens, de gestes, de paroles ; nul n'a jamais considéré de techniques qui ne soient saisies, partagées, reprises, échangées à travers un collectif – par là définit.* » (LATOURE 2006b, p.33). Dans la pratique les sujets et les objets n'existeraient pas isolément ; ce qui existerait ce sont « *des circulations, des parcours, des transferts, des traductions, des déplacements, des cristallisations* » (LATOURE 2006b, p.34), enfin des mouvements propres des relations qui façonnent une existence imbriquée entre sujets et objets.

Ce que propose alors la sociologie des associations est l'étude de ces mouvements, de ces chaînes d'associations. On est en droit de demander alors « *mais associations de quoi ?* ». Latour dit qu'en première approximation on pourrait parler d'associations « *d'humains et de non-humains* » (LATOURE 2006b, p.35), mais au fond il est amené à déconstruire même cette distinction : « *Parler d'"humains" et de "non-humains" ne permet qu'une approximation grossière qui emprunte encore à la philosophie moderne cette idée stupéfiante qu'il existerait des humains et des non-humains, alors qu'il n'y a que des parcours et des envois, des tracés et des déplacements.* » (LATOURE 2006b, p.35). L'important serait que, même sans pouvoir définir la différence entre humains et techniques, il serait possible de documenter avec

précision « *leurs modifications et remplacements, leurs chassés-croisés et leurs alliances, leurs délégations et représentations* » (LATOURE 2006b, p.45).

Je considère l'approche dualiste artificielle et arbitraire, mais je suis conscient qu'elle est dominante dans la constitution du sens commun, duquel je ne crois pas pouvoir me détacher complètement. Ainsi étant, tout en adhérant consciemment au courant constructiviste, j'essaie d'être toujours attentif afin d'identifier et de contourner les possibles conditionnements de ma propre vision du monde, qui influenceraient encore mes pensées et mes attitudes. Dans l'état actuel de ma compréhension, je considère juste la déconstruction des oppositions dualistes réalisée par Latour. Il me semble que la façon la plus efficace de comprendre les relations du « *vivre ensemble* » des humains et des « *non-humains* » consiste dans le traçage d'associations entre les diverses entités concernées, indépendamment des catégories selon lesquelles on aurait été habitué à les distinguer. Comme il a été dit dans l'introduction de cette section, j'aurai l'occasion de prendre mes distances vis-à-vis de certains éléments spécifiques du raisonnement développé par Latour dans la sociologie des associations.

4.4.2 *De la sociologie du social à la sociologie des associations*

Dans le livre « *Changer de société, refaire de la sociologie* » (LATOURE 2006a), Bruno Latour fait une présentation systématique de la sociologie des associations, la contrastant avec l'approche traditionnelle en sociologie, qu'il appelle « *sociologie du social* » par souci de clarté dans ces explications et comparaisons. Dès le départ, il souligne que ce travail n'est pas évident dans le sens que l'approche traditionnelle « *est devenue la configuration par défaut de notre logiciel mental* » (LATOURE 2006a, p.10), et que cette configuration par défaut « *s'est muée en sens commun, non seulement pour les sociologues, mais aussi pour les acteurs ordinaires* » (LATOURE 2006a, p.11).

Voici quelques uns des principes de la sociologie du social cités par Latour (LATOURE 2006a, p.10-11) : il existerait un « *contexte* » social dans lequel s'inscriraient les activités non sociales, ce contexte définirait un domaine particulier de la réalité ; dans la mesure où les agents ordinaires seraient toujours situés « *à l'intérieur* » d'un monde social qui les dépasse, ils pourraient, au mieux, devenir des informateurs et, au pire, être aveuglés par des déterminations dont les effets ne seraient pleinement visibles que pour l'œil plus discipliné des sociologues ; quelles que soient les difficultés que ceux-ci rencontrent en menant ces études, il leur serait possible d'imiter grossièrement le succès des sciences naturelles en étant aussi objectifs que les autres savants, grâce à l'usage d'instruments quantitatifs ; si ce degré de certitude se révèle impossible à obtenir, alors il faudrait développer des méthodes alternatives qui prennent en ligne de compte les aspects proprement « *humains* », « *intentionnels* » ou « *herméneutiques* » de ces questions, sans pour autant abandonner la vocation scientifique. Le « *contexte* » social dans cette approche aurait un rôle explicatif fondamental, et le poids des « *explications sociales* » qui en émergent sera beaucoup plus

important que la réalité comprise ordinairement par les acteurs eux-mêmes : « *La religion, la culture populaire, les mythes, les marchés, les entreprises – et même les œuvres d’art – n’apparaissent jamais aussi forts que la science du social, qui avait pour vocation de remplacer toutes ces choses molles par le matériau dur des agrégats sociaux cachés, leur pouvoir, leur structure et leur inertie.* » (LATOUR 2006a, p.140)

Au contraire, la sociologie des associations pourrait être grossièrement résumée comme il suit : « *Dans cette façon de voir, on affirme que l’ordre social n’a rien de spécifique ; qu’il n’existe aucune espèce de "dimension sociale", aucun "contexte social", aucun domaine distinct de la réalité auquel on pourrait coller l’étiquette "social" ou "société" ; qu’aucune "force sociale" ne s’offre à nous pour "expliquer" les phénomènes résiduels dont d’autres domaines ne peuvent rendre compte ; que les membres de la société savent très bien ce qu’ils font même s’ils ne le verbalisent pas d’une façon qui puisse satisfaire les observateurs ; que les acteurs ne s’inscrivent jamais dans un contexte social et, par conséquent, qu’ils sont toujours plus que de "simples informateurs" ; qu’il est absurde d’ajouter des "facteurs sociaux" à d’autres disciplines scientifiques ; que l’éventuelle pertinence politique d’une "science de la société" n’est pas nécessairement désirable ; enfin que, loin d’être un contexte "dans lequel" tout se trouve délimité, on devrait plutôt concevoir la "société" comme un connecteur parmi tant d’autres, circulant à l’intérieur d’étroits conduits.* » (LATOUR 2006a, p.12) Pour la sociologie des associations, le social ne peut pas être pris comme un matériel ou comme un domaine particulier, et ainsi il ne servirait pas à expliquer un état de choses donné : « *le social n’a jamais rien expliqué puisque c’est lui qu’il s’agit d’expliquer. Autrement dit, c’est la notion même d’explication sociale⁸¹ qui est en cause.* » (LATOUR 2006a, p.139). C’est aux acteurs eux-mêmes qu’il faudrait laisser la tâche de définition et de mise en ordre du social. A l’enquêteur resterait le travail de « *tracer des connexions entre les controverses elles-mêmes plutôt que d’essayer de décider comment résoudre une controverse donnée* » (LATOUR 2006a, p.36). Cela ne demanderait pas, par contre, l’abandon de la quête scientifique de l’ordre, de la rigueur, mais exigerait de la décaler « *d’un degré supplémentaire vers l’abstraction, afin que les acteurs puissent déployer leurs différents cosmos, aussi contre-intuitifs qu’ils puissent paraître.* » (LATOUR 2006a, p.36)

Latour dit que le fait de considérer le social plutôt comme un « *type d’association* » et la sociologie comme un « *suivi d’associations* » peut sembler contre-intuitif car, à ce moment, la sociologie pourrait s’appliquer à n’importe quel type d’agrégat, « *qu’il s’agisse de réactions chimiques ou de liens juridiques, de forces atomiques ou de firmes commerciales, d’organismes biologiques ou d’assemblées politiques* » (LATOUR 2006a, p.13). Et il confirme que c’est exactement cela que cette « *branche alternative* » de la sociologie veut suggérer : à notre époque, « *tous ces éléments hétérogènes peuvent se trouver recombinaison de façon inédite et donner lieu à de nouveaux assemblages.* » (LATOUR 2006a, p.13). Latour attire l’attention du lecteur sur le fait qu’il ne s’agit pas d’une « *hypothèse extravagante* », mais

⁸¹ Latour : les explications sociales ne seraient que des ajouts superflus qui, « *au lieu de révéler les forces qui se tiennent derrière ce qui est dit, ne font, comme Garfinkel n’a jamais cessé de le montrer, que dissimuler ce qui a été vraiment suggéré* » (LATOUR 2006a, p.71) par l’agent ordinaire.

plutôt que, face au rythme frénétique des changements auxquels on doit faire face actuellement, « à chaque fois notre conception de ce qui nous faisait jusqu'ici tenir ensemble se trouve ébranlée » (LATOURE 2006a, p.14). En réponse à la crise du sens d'appartenance, une nouvelle conception du social serait nécessaire. En réalité, notre expérience pratique du « social » serait plus proche d'une redéfinition constante des associations entre les diverses entités dans le paysage que d'une détermination contextuelle selon une tradition donnée.

Cette constatation semble être issue plus d'une méticulosité et d'une honnêteté dans la perception de notre quotidien que d'un enchaînement rationnel. Fortement ancrée, par conséquent, dans la réalité pratique et concrète de l'expérience du vivre ensemble, elle me semble particulièrement pertinente. Cette constatation m'a beaucoup aidé à commencer à dépasser le conditionnement conceptuel de penser la vie sociale comme le résultat de déterminations contextuelles structurantes. Il s'agit d'un important tournant dans la conception du monde, qui met en question des notions profondément instituées dans le sens commun – par exemple, la « culture », la « tradition » – comme source d'explication pour une énormité d'évènements et circonstances. Si je reconnais que l'acceptation de cette constatation n'est qu'un commencement, c'est parce que je suis convaincu de la force des conditionnements conceptuels auxquels elle s'oppose et de la nécessité d'une vigilance constante afin d'éviter, pour moi-même, l'emprunt inconscient des raccourcis offerts par l'idée des déterminations contextuelles.

Si l'on dépasse ces conditionnements on serait amené, selon Latour, à considérer que la sociologie doit s'acquitter des trois tâches suivantes (LATOURE 2006a, p.233) : déployer toute la gamme des controverses sur les associations possibles ; montrer par quels dispositifs pratiques ces controverses se trouvent stabilisées dans l'espace et le temps ; et enfin, définir les procédures acceptables pour composer le collectif en se rendant utile à ceux qui ont fait l'objet de l'étude. Afin d'accomplir la première de ces tâches, Latour prend sérieusement en compte cinq incertitudes caractéristiques du domaine d'interrogation qui occupe les sociologues. Je présenterai les quatre premières dans la suite, laissant la cinquième – sur la rédaction de compte rendus de recherche – pour le chapitre suivant, dédié à la méthodologie.

4.4.3 Des sources d'incertitude dans le travail de déploiement des réalités

4.4.3.1 Première source d'incertitude : la nature des agrégats sociaux

Il existerait tout d'abord une incertitude sur la nature des agrégats sociaux : les groupes humains n'existeraient que par l'effort de manutention de leur existence. Dans la perspective de la sociologie des associations, « lorsque vous cessez de faire et de refaire des groupes, vous cessez d'avoir des groupes » (LATOURE 2006a, p.53). Il n'est donc pas question d'invoquer une supposée « inertie sociale », comme font souvent les sociologues traditionnels, et de considérer qu'un « stock de connexions » est disponible pour expliquer la relative stabilité de

certaines états de choses. Car, pour la sociologie des associations, c'est le changement, l'innovation, qui sont la règle, et non l'ordre ou la stabilité, et ainsi ce sont plutôt ces derniers qui doivent être expliqués. On n'aurait donc pas de groupe, mais plutôt des regroupements continus (LATOUR 2006a, p.125). En d'autres mots, la cohésion des groupes devrait être constamment maintenue par des efforts de mobilisation et d'enrôlement (LATOUR 2006a, p.52) : « *pas de travail, pas de groupe* ».

Latour critique ainsi la position qui consiste à choisir d'abord un regroupement privilégié pour une étude donnée. Face à l'incertitude sur la nature des groupes – aux processus contradictoires de leur formation ou de leur démantèlement – tout choix préalable restreignant le champ d'étude risquerait d'être non pertinent : « *il est fondamental que les enquêteurs ne définissent pas à l'avance et à la place des acteurs ce que sont les composantes du monde social* » (LATOUR 2006a, p.62). La suggestion de Latour est plutôt de suivre les traces laissées par les controverses : « *Ou bien nous suivons les sociologues et nous commençons notre voyage en déterminant dès le départ quelle sorte de groupe et quel niveau d'analyse doivent retenir notre attention, ou nous commençons nos pérégrinations par les traces que laissent derrière elles les innombrables controverses où se trouvent engagés les acteurs eux-mêmes.* » (LATOUR 2006a, p.43-44)

La première source d'incertitude est ainsi résumée par Latour : « *il n'y a pas de groupe ni de niveau qu'il faille privilégier, pas de composant préétabli qui puisse faire office de point de départ irréfutable⁸².* » (LATOUR 2006a, p.44). Accepter l'existence de cette source d'incertitude ne me semble pas aller à l'encontre du fait d'avoir focalisé, dans le cas de ma recherche, les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso. En termes pratiques, il faut bien commencer quelque part, et, en plus, le thème de ma recherche était contractuellement lié aux questionnements développés au sein de la fondation FARM, qui a des activités opérationnelles dans la région en question. Ce que la première source d'incertitude semble interdire, c'est plutôt la limitation stricte et a priori du groupe d'intérêt dans une étude, ce qui reviendrait à considérer que la compréhension de sa réalité serait indépendante des interactions qu'il entretient avec d'autres groupes et entités, ou – ce qui, dans la pratique, revient au même – que l'influence de ces entités extérieures serait négligeable. Si je me suis focalisé sur les agriculteurs, c'est plutôt comme point de départ du traçage des associations, et non comme délimitation figée du champ d'étude.

4.4.3.2 Deuxième source d'incertitude : l'origine de l'action

La deuxième source d'incertitude indiquée par Latour concerne les origines de l'action, qui seraient toujours multiples, controversées. Selon Latour, « *l'action n'est pas transparente, rien ne se fait sous le plein contrôle de la conscience* » (LATOUR 2006a, p.64). Une intuition fondamentale nous indiquerait que « *l'action est toujours dépassée ou débordée, reprise par*

⁸² Les ethnométhodes de Garfinkel partent du même constat, en commençant par des descriptions mondaines plutôt que par des controverses, ou par l'idée astucieuse de « breaching », qui permet de révéler les controverses même dans les situations les plus ordinaires.

d'autres, distribuée dans un grand nombre de formes d'existence sans visage » (LATOURE 2006a, p.65-66), ce qui lui donnerait toujours un aspect mystérieux. L'action devrait donc rester une surprise, et ainsi, au lieu de prendre appui sur une force sociale abstraite, le point de départ pour les sociologues devrait être le caractère sous-déterminé de l'action – « *les incertitudes et les controverses portant sur "qui" agit lorsque "nous" agissons* » (LATOURE 2006a, p.66) – sans qu'il soit possible de décider si cette source d'incertitude tient à l'observateur ou à l'acteur.

Latour commence donc à déconstruire la notion d'acteur, qui dans le sens commun est souvent associée à l'intentionnalité, à l'origine de l'action. Pour lui, au contraire, l'acteur « *n'est pas la source d'une action, mais la cible mouvante de tout un essaim d'entités qui fondent sur lui* » (LATOURE 2006a, p.67). L'auteur nous appelle à considérer les diverses influences qui se font sentir dans la concrétisation de l'action : « *un acteur n'agit pas : on le fait agir* » (LATOURE 2006a, p.67). L'origine de l'action serait donc source d'incertitude, et toute tentative précoce d'attribution de sens à partir des catégories abstraites, comme les « *forces globales de la société* » (LATOURE 2006a, p.68), serait artificielle et infondée. A ce propos Latour conclut qu'il n'y aurait « *pas d'acteur, mais des formes d'existence qui le font agir et dont on comprend mal l'origine et la force* » (LATOURE 2006a, p.125).

Tout en reconnaissant le caractère sous-déterminé de l'action – qui d'ailleurs sera davantage clarifié dans la sous-section « *Redistribuer le local* » –, je serai amené à nuancer la déconstruction de l'acteur suggérée par Latour, pour finalement garder la conviction de l'importance de l'intentionnalité de l'acteur humain dans la réalisation de quelques circonstances particulières. J'adhère néanmoins à l'idée de concéder aux objets le rôle d'acteurs à part entière, même si cela exige la reformulation de la notion même d'acteur, comme Latour le suggère avec la prochaine source d'incertitude.

4.4.3.3 *Troisième source d'incertitude : les objets comme médiateurs*

Avec l'exploration de ce que Latour appelle la troisième source d'incertitude, il continue la déconstruction de la notion traditionnelle d'acteur, cette fois-ci incluant les entités « *non-humaines* » dans la liste de potentiels acteurs. Selon lui, il est difficile de voir comment des objets peuvent véritablement agir si l'on limite la notion d'action à ce que font les humains, dotés d'intentionnalité. En revanche, si l'on tient à la décision de suivre les controverses portant sur les « *formes d'existence participant à un cours d'action* », alors une autre définition d'acteur est nécessaire : « *toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient un acteur* » (LATOURE 2006a, p.102-103). Ainsi, la question qu'il conviendrait de poser pour évaluer la pertinence d'une entité comme acteur est la suivante (LATOURE 2006a, p.103) : introduit-elle ou non une différence dans le déroulement de l'action d'un agent ? En plus de servir d'arrière-fond de l'action humaine, les choses peuvent « *autoriser, rendre possible, encourager, mettre à portée, permettre, suggérer, influencer, faire obstacle, interdire, et ainsi de suite* » (LATOURE 2006a, p.103-104). Dans cette nouvelle perspective, il faudrait donc les élever « *au rang d'acteurs de plein droit.* » (LATOURE 2006a, p.104)

Madeleine Akrich parle d'un « *sens fort* » de la médiation technique pour justifier la considération des objets comme des vrais médiateurs. Elle rappelle tout d'abord que la notion de médiation technique a un côté banal : « *il est banal de considérer que la technique opère la médiation entre la nature et l'homme. Par cela, on entend généralement que la technique apporte un certain nombre de moyens qui permettent de transformer des ressources naturelles, données d'emblée, en éléments utiles à l'homme.* » (AKRICH 1993, p.92). Elle met ensuite en lumière un côté moins évident de la médiation, disant que les dispositifs techniques et les éléments naturels se spécifient de façon conjointe, grâce au processus de médiation : « *loin de pouvoir être décrit par des propriétés intrinsèques des éléments naturels, le caractère de ressource doit être appréhendé comme le rapport construit par la médiation technique entre éléments naturels et formes d'organisation socio-économiques.* » (AKRICH 1993, p.92). L'élément naturel deviendrait ressource à travers la médiation technique, sans laquelle le caractère utile à l'homme ne pourrait pas ressortir des éléments naturels. Les objets techniques ne seraient donc pas que des intermédiaires, leur usage structurerait la relation entre l'homme et la nature. Il faudrait donc « *redonner aux dispositifs techniques leur épaisseur, ce qui en fait des médiateurs et non de simples instruments* » (AKRICH 1993, p.91).

Au sens fort mis en lumière par Akrich, la médiation technique se manifesterait pleinement – c'est-à-dire, la technique se donnerait à voir en tant que médiation – au moment de la répartition des compétences entre les différentes entités mobilisées dans le processus d'innovation. Mais, selon Akrich, « *si ces partages réussissent et sont naturalisés, les dispositifs techniques peuvent n'apparaître que comme de plats intermédiaires entre des acteurs et de entités diverses* » (AKRICH 1993, p.95). Latour, de son côté, parle d'une tendance d'effacement des objets dans le cours d'action. Il explique ainsi la différence de comportement des humains et des non-humains dans l'action : dès que les premiers redeviennent des médiateurs – que l'on leur concède l'attention pour qu'ils s'expriment librement –, les humains auraient tendance à être prolixes dans leurs explications et interprétations, générant un flux de données ininterrompu, tandis que les objets tendraient au contraire à s'effacer, interrompant ainsi le flux de données – et plus ils seraient importants dans le cours d'action, plus ils disparaîtraient rapidement. Ce qui est important dans une action donnée serait rapidement approprié par l'humain, et on oublierait la participation de l'entité non-humaine dans la création de la situation. Selon Latour, « *cela ne signifie pas qu'ils [les objets] cessent d'agir, mais que leur mode d'action n'est plus connecté de façon visible aux liens sociaux habituels puisqu'on a recouru à des forces choisies précisément parce qu'elles différaient des forces sociales déjà rassemblées* » (LATOURE 2006a, p.114).

Enfin, Latour attire l'attention sur le fait que l'on ne peut pas considérer les objets comme des acteurs à part entière sans prendre en compte les deux premières sources d'incertitude, sous la peine, le cas échéant, d'alimenter « *un argument assez sot sur la nécessité causale des dispositifs matériels, c'est-à-dire (...) un retour au déterminisme technique* » (LATOURE 2006a, p.102). En effet, sans empêcher l'attribution du rôle de vrais acteurs aux objets, l'incertitude sur la nature des entités – sont-elles des vrais médiateurs ou des simples intermédiaires ? – et celle sur l'origine de l'action, toujours sous-déterminée, ne nous permettraient pas

d'attribuer aux objets une intention particulière où un pouvoir absolu d'influence sur les humains, écartant donc le risque de tomber dans une logique de déterminisme technique.

4.4.3.4 Quatrième source d'incertitude : des faits indiscutables aux faits disputés

La quatrième source d'incertitude est une extension de la vision constructiviste aux faits naturels et à son dépassement – il n'existerait pas de faits indiscutables, ni au niveau des différents points de vue sur une réalité donnée, ni au niveau de la réalité elle-même. Même les faits scientifiques seraient des constructions. Pour Latour, Ludwik Fleck a démontré cela depuis longtemps : les faits scientifiques seraient « *la construction la moins primitive, la plus complexe, la plus élaborée et la plus collective qui soit !* » (LATOURE 2006a, p.163). Selon Fleck, « *si l'on comprend par "fait" quelque chose de fixe, de prouvé, alors on ne trouve de fait que dans la science des manuels.* » (FLECK 2005, p.217 cité dans LATOURE 2006a, p.164). « *Les trois quarts au moins, la totalité peut-être, du contenu de la science sont conditionnés et peuvent être expliqués par l'histoire de la pensée, la psychologie et la sociologie de la pensée.* » (FLECK 2005, p.44 cité dans LATOURE 2006a, p.164)

Or, dans certaines approches sociologiques – et assez souvent dans le sens commun – on croit à une réalité unique derrière une multitude de représentations. Selon Latour, l'ouverture d'esprit dont font preuve, par exemple, des anthropologues traditionnels au sujet des cosmologies « *des autres* » serait largement due à une solide conviction que ces représentations n'auraient aucun véritable rapport au monde réel : « *Selon cette vision traditionnelle, la multiplicité des représentations, voilà le domaine des sciences sociales ; l'unité du monde réel, voilà le royaume des sciences naturelles.* » (LATOURE 2006a, p.169-170). Le relativisme culturel ne serait possible que grâce à l'absolutisme supposément éprouvé des sciences naturelles. Cette vision du monde a souvent engendré, de la part des sociologues « *traditionnels* », une méprise des réalités décrites par les acteurs eux-mêmes – elles ne seraient finalement plus que des illusions culturellement justifiables⁸³.

Latour, de son côté, dit qu'il « *n'existe aucune relation directe entre le fait d'être réel et le fait d'être indiscutable* » (LATOURE 2006a, p.161), et que cela n'aurait « *rien à voir avec la "flexibilité interprétative" qui permettrait de posséder sur la "même" chose de "multiples points de vue" : c'est la chose elle-même à qui on laisse déployer sa multiplicité* » (LATOURE 2006a, p.168). La sociologie des associations considère la multiplicité aussi comme une propriété des choses, et pas seulement des humains qui interprètent les choses. Ainsi, passer des objets sociaux aux objets naturels n'impliquerait « *aucunement le passage d'une multiplicité vertigineuse à une unité pacifiante* » (LATOURE 2006a, p.170) ; les faits, aussi bien sociaux que naturels, seraient tous « *discutables* ». Ils constitueraient des « *formes d'existence réelles, objectives, atypiques, discutées, encore incertaines et, surtout intéressantes, [qui] doivent être saisies moins comme des objets que comme des rassemblements.* » (LATOURE 2006a, p.163)

⁸³ Je reviendrai sur ce point au moment de discuter la posture de l'approche « traditionnelle » en sociologie face aux acteurs locaux.

Enfin, la relativisation des faits scientifiques ne serait pas sans conséquence pour la définition d'une approche sociologique. S'il n'y a pas de faits indiscutables, on ne pourrait pas prétendre les utiliser comme base pour évaluer la validité des diverses représentations de la réalité : *« Un monde naturel composé de faits discutés ne ressemble pas à un monde fait de faits indiscutables, et on ne peut donc pas l'utiliser aussi aisément comme toile de fond sur laquelle se détacherait l'ordre social "symbolique-humain-intentionnel". »* (LATOUR 2006a, p.165). On se dédierait plutôt, comme le fait la sociologie des associations, au déploiement des moyens de création de réalités et à la compréhension de leur stabilité : *« Alors que, pour parler des sciences, il fallait auparavant choisir entre réalisme et constructivisme, entre réalité et fiction, comme si c'était la seule question intéressante, il est désormais possible de distinguer deux types de procédures : celles qui produisent des réalités – maintenant au pluriel – et celles qui mènent à la stabilité et à l'unité. »* (LATOUR 2006a, p.173)

C'est encore une petite révolution que proposent les sociologues des associations, et qui amènera inexorablement à l'obligation d'humilité des chercheurs face aux agents ordinaires. Sous aucun prétexte la vision du monde des premiers pourrait être considérée plus réelle que celle des derniers. Accepter l'inexistence de faits indiscutables c'est s'ouvrir à la discussion équitable et honnête, à la prise en compte sérieuse d'autres réalités et non seulement d'autres points de vue sur une réalité immuable. Dans la mesure où cette source d'incertitude est au sein du changement d'attitude des chercheurs prôné par la sociologie des associations, elle est fondamentale pour mon approche.

J'aimerais maintenant souligner trois critiques majeures que la sociologie des associations formule à propos de l'approche traditionnelle en sociologie, la sociologie du social, comme l'appelle Latour : le fait que la sociologie du social aurait confondu l'explication avec ce qu'il faut expliquer ; la prétention des sociologues traditionnels face aux acteurs de terrain ; et finalement l'impasse entre les niveaux d'analyse micro et macro dans l'approche traditionnelle. C'est dans l'effort de dépasser cette impasse que la deuxième tâche de la sociologie selon Latour sera développée.

4.4.4 Confusion entre l'explication et ce qu'il faut expliquer

Comme il a été dit plus haut, l'approche traditionnelle en sociologie considère que la société, le contexte social, les normes sociales, la culture, parmi d'autres notions abstraites, peuvent servir à expliquer des comportements spécifiques observés dans des circonstances réelles. La force et la durabilité des liens sociaux sont invoquées pour expliquer la stabilité des comportements observés, mais aucune explication sur la nature de cette force et de cette durabilité n'est fournie. Selon Latour, *« c'est là que les sociologues, dans un mouvement inconsidéré, risquent de prendre un mauvais virage en prétendant que la durabilité, la solidité et l'inertie de cette force sociale proviennent de la durabilité, de la solidité et de l'inertie de la société elle-même ! »* (LATOUR 2006a, p.97)

Alors que la sociologie du social utilise des agrégats sociaux comme source d'explications, la sociologie des associations considère que les agrégats sont ce qu'il faut expliquer : « *Tandis que les sociologues (ou les socio-économistes, les socio-linguistes, les psychologues sociaux, etc.) prennent les agrégats sociaux comme un donné susceptible d'éclairer les aspects résiduels de l'économie, de la linguistique, de la psychologie, du management, etc., les chercheurs qui se rattachent à cette seconde perspective [sociologie des associations] considèrent au contraire les agrégats sociaux comme ce qu'il faut expliquer à partir des associations propres à l'économie, à la linguistique, à la psychologie, au droit, au management, etc.* » (LATOURE 2006a, p.12-13). Aux yeux de la sociologie des associations, les représentants de l'approche traditionnelle « *ont tout simplement confondu ce qu'ils devaient expliquer avec l'explication elle-même. Ils commencent par la société ou d'autres agrégats sociaux, alors qu'il s'agit de conclure par eux.* » (LATOURE 2006a, p.17)

Les notions abstraites créées par la sociologie traditionnelle sont des outils de représentation de la réalité construits au sein d'un effort intellectuel de compréhension et souvent de performance politique de cette réalité. Elles font partie d'un exercice artificiel et ne pourraient pas être naturalisées ; en elles-mêmes elles ne devraient pas être utilisées pour expliquer ce qu'elles sont sensées représenter : « *la carte n'est pas le territoire. (...) les sociologues du social semblent trop souvent croire que le monde est fait de groupes sociaux, de sociétés, de cultures, de règles, alors que ces termes désignent le plus souvent les dispositifs de représentation graphique qu'ils ont mis au point pour donner sens à leurs données.* » (LATOURE 2006a, p.193)

Cette confusion entre explication et ce qu'il faudrait expliquer serait notoire, par exemple, dans l'usage extensif des notions de pouvoir et de domination par la *sociologie critique de la domination*, courant développé en France principalement par Pierre Bourdieu et son équipe, et cas particulier de ce que Latour appelle l'approche sociologique traditionnelle. Luc Boltanski, qui en a pris ses distances « *il y a maintenant plus de vingt ans* », critique le caractère à la fois trop puissant et trop vague de la notion de domination édiflée par Bourdieu : « *L'usage extensif de la notion de domination conduit à envisager à peu près toutes les relations entre acteurs dans leur dimension verticale, depuis les relations hiérarchiques explicites, jusqu'aux liens les plus personnels. Du même coup, ce que le sociologue considérera, dans une optique critique, comme étant une relation de domination n'est pas nécessairement présenté, ni encore moins vécu, par les acteurs dans ce registre, et ces derniers peuvent même se montrer offensés par une telle description.* » (BOLTANSKI 2009, p.41-42). Cette vision du pouvoir et de la domination comme source d'explication ne serait donc pas simplement une confusion entre cause et effet mais aussi une marque importante de l'insouciance des sociologues du courant critique vis-à-vis de la perception de la réalité par les agents ordinaires.

Latour parle de la notion de pouvoir comme « *le résultat final d'un processus, et non un réservoir, un stock ou un capital qui fournirait automatiquement une explication* » (LATOURE 2006a, p.91). Le pouvoir et la domination demanderaient à être produits, fabriqués, composés. Et ainsi on ne pourrait jamais les invoquer pour expliquer d'emblée une

circonstance particulière ; il faudrait plutôt tracer les associations entre personnes et objets agissant dans la recomposition constante qui permettrait à la hiérarchie de se créer et de s'étendre dans le temps. Il ne s'agit aucunement de nier l'influence de l'exercice du pouvoir sur les vies des acteurs concernés, mais on ne pourrait pas pour autant associer l'existence et la durabilité de ce pouvoir à un « *matériau social* », supposé propre à la société. Selon Latour il n'y a pas de doute que des liens durables existent, « *mais cela ne veut pas dire qu'ils sont constitués d'un matériau social – bien au contraire.* » (LATOURE 2006a, p.95). Cela signifierait que ces liens sont renouvelés sans cesse, par l'action d'humains et de non-humains : « *c'est le pouvoir exercé par des entités qui ne dorment pas et des associations qui ne se défont pas qui permet au pouvoir de durer plus longtemps et d'étendre son emprise* » (LATOURE 2006a, p.101). La compréhension d'une circonstance spécifique, à laquelle un sociologue traditionnel pourrait associer de façon simpliste et statique « *l'explication* » du pouvoir, de la domination, devrait donc passer par l'identification des entités et des associations qui veillent pour assurer la continuité de la relation de pouvoir.

Dans le cas de ma recherche, j'ai essayé de mettre en pratique le suivi des associations liées, entre autres, à l'expression du pouvoir, à sa durabilité ou à sa transformation. A chaque fois que je ferai référence à des rapports de pouvoir et à leurs possibles transformations, il ne s'agira pas d'un matériau abstrait en train d'être utilisé ou modelé par les divers acteurs, humain et non-humains, mais plutôt d'associations d'entités qui viennent soit pérenniser, soit transformer, les inégalités entre les personnes. Une attention particulière de ma part sera nécessaire pour ne pas céder, dans l'exercice risqué de la rédaction, au raccourci du sens commun qui consiste à considérer le pouvoir comme un réservoir abstrait susceptible d'expliquer des événements sociaux.

4.4.5 *Prétention face aux agents ordinaires*

Occupés par le projet de « *performer* » des esprits à entrer en cohérence avec une vision spécifique de la modernité, les sociologues de l'approche traditionnelle n'auraient pas concentré leurs efforts à comprendre « *les univers* » propres aux acteurs eux-mêmes. En plus, dans la mesure où les agents ordinaires seraient toujours situés à l'intérieur du supposé monde social, leur compréhension de ces univers ne seraient plus que des illusions ; seulement l'œil discipliné des sociologues pourrait discerner « *la réalité* » derrière ces illusions. Selon Boltanski, les sociologues traditionnels, en particulier ceux du courant critique, auraient surestimé « *la puissance de la sociologie, en tant que science, seul fondement sur lequel le sociologue puisse appuyer sa prétention à en savoir beaucoup plus sur les personnes qu'elles n'en savent elles-mêmes* » (BOLTANSKI 2009, p.43). Ainsi, convaincus de la légitimité de leur tâche politique et de la supériorité de leur vision du monde, les sociologues auraient assumé une posture assez prétentieuse vis-à-vis des agents ordinaires, engendrant de la méfiance et du mépris par rapport aux convictions de ces derniers ; dans les mots de Latour : « *Observons que, contrairement à ce qui se produit d'habitude dans les sciences naturelles, le travail d'explication [du sociologue traditionnel] ne commence qu'après avoir introduit une*

profonde suspicion quant à l'existence même des objets dont il s'agit de rendre compte. »
(LATOURE 2006a, p.147)

Un bon indicateur de cette approche basée sur la suspicion est la notion de croyance, et la façon par laquelle elle est utilisée par les sociologues traditionnels. Considérant que les acteurs sont troublés par une illusion quand ils décrivent, par exemple, l'influence d'entités non matérielles dans leurs vies, les sociologues du social auraient littéralement inventé la notion de croyance (LATOURE 2006a, p.338). Utilisée par un agent extérieur dans l'interprétation de circonstances locales, la notion de croyance introduirait une suspicion envers les motivations et les explications déclarées par les acteurs eux-mêmes – une suspicion rarement craintive, parfois dédaigneuse, souvent indifférente, mais toujours camouflant une conviction plus au moins consciente de supériorité vis-à-vis des représentations locales de la réalité.

Dans un cadre de réflexion et de jugement qui déconsidère l'avis des agents ordinaires sous prétexte qu'ils seraient immergés dans une illusion, considérant donc implicitement la représentation du monde du sociologue comme supérieure à celles des agents ordinaires, ces derniers n'ont de place que, dans le meilleur des cas, comme informateurs. Et encore, le sociologue aurait toujours le droit – et même le devoir – d'interpréter, de compléter, de « *donner du sens* » aux informations obtenues des agents ordinaires, car seulement lui serait apte à le faire, immune qu'il serait à l'illusion de la représentation locale. Une autre facette de cette posture comportementale prétentieuse de certains chercheurs me semble prendre appui sur l'argument de la quête de l'objectivité⁸⁴. L'intouchabilité de l'objectivité comme objectif majeur des analyses et mêmes des descriptions scientifiques sert, à mon avis, à renforcer, chez les sociologues du social, l'attitude hautaine qui méprise la réalité décrite par l'agent ordinaire. Ce dernier ne serait pas apte à mettre en œuvre l'appareillage rationnel au point d'en sortir une conclusion objective.

Revenant à la sociologie des associations, pour elle le social n'est pas « *un arrière-monde que seul le regard désintéressé d'un savant extralucide peut percer à jour* » (LATOURE 2006a, p.186). A chaque fois qu'une « *explication sociale* » est fournie, « *quelque chose de louche* » serait probablement en train de se passer : « *Au lieu d'associer deux entités l'une avec l'autre, nous risquons de substituer l'une à l'autre* » (LATOURE 2006a, p.143). Cette substitution se passerait « *lorsqu'une série d'expressions complexes, unique, spécifique, variée, multiple et originale se trouve remplacée par un terme simple, banal, homogène et polyvalent sous prétexte que le second "expliquerait" le premier* » (LATOURE 2006a, p.144).

Acceptant l'incertitude intrinsèque de sa propre représentation du monde, le sociologue des associations doit être extrêmement attentif aux agents ordinaires qu'il étudie, et il ne doit surtout pas interpréter, compléter, ou essayer de donner un sens familier aux informations qu'il en reçoit. Dans la pratique, cela revient à ne pas substituer les termes utilisés par les agents par des formules connues : « *L'erreur à éviter serait d'écouter de façon distraite ces*

⁸⁴ En ce point, je m'éloigne de l'argumentation de Latour, pour lequel l'ensemble des principes de la sociologie des associations n'implique aucunement une perte d'objectivité dans le travail du chercheur.

productions tortueuses, en laissant de côté les termes les plus étranges, les plus baroques et les plus inhabituels, pour ne suivre que ceux qui ont cours dans l'arrière-monde du social. (...) Pour pratiquer la sociologie de l'association, il faut avoir le courage de ne pas remplacer une expression inconnue par un terme déjà répertorié. » (LATOURE 2006a, p.69) Au lieu de considérer que le langage des agents ordinaires est trop simple, qu'il manque de précision pour pouvoir être utilisé dans le cadre réflexif de la sociologie, il vaudrait mieux, au contraire, « *faire la supposition que les observateurs n'ont le droit qu'à un "infra langage", dont le rôle se borne à les aider à devenir attentifs au métalangage pleinement développé que possèdent les acteurs eux-mêmes et qui fournit toujours un compte rendu plus réflexif des propos qu'ils tiennent* » (LATOURE 2006a, p.71).

Le fait de considérer le langage des agents ordinaires comme « *pleinement développé* » ne veut pas dire qu'il faudrait croire que les acteurs sont toujours pleinement conscients de leurs actions ; bien au contraire, « *l'intuition la plus forte des sciences sociales porte sur le fait que nous sommes amenés à faire des choses par des entités sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle* » (LATOURE 2006a, p.73). D'ailleurs cela ne signifierait pas non plus qu'il faudrait s'abstenir de faire référence à des variables cachées. Il faudrait pourtant être très vigilant pour ne pas tomber dans le lieu commun des explications sociales⁸⁵ : « *c'est une chose de sentir la présence d'une force cachée, c'en est une autre, tout à fait différente, de la figurer.* » (LATOURE 2006a, p.77). Les formules « *vu mais pas remarqué* » de l'ethnométhodologie et « *être poussé à agir* » de la sociologie des associations montrent que bien des variables de l'action peuvent être cachées sans qu'elles aient besoin d'être associées à une influence par-derrière ou de l'extérieur.

Reprenant les deux premières incertitudes, Latour résume ainsi le rôle du sociologue : « *ce n'est pas au sociologue de décider, en se substituant aux acteurs, quels sont les groupes qui composent le monde, ni quelles forces les font agir. Son travail consiste à mettre au point une expérience artificielle – un rapport, une histoire, un récit, un compte rendu – dans laquelle cette diversité peut être pleinement déployée.* » (LATOURE 2006a, p.269). L'humilité et l'attention aux agents ordinaires qui découlent de ces considérations de la sociologie des associations ont eu une influence certaine dans la construction de mon approche de travail. En syntonie avec la posture de recherche prônée par l'ethnométhodologie et par l'approche de « *priorité aux agriculteurs* », elles sont nécessaires pour l'établissement d'une relation entre chercheur et agent ordinaire qui soit véritablement basé sur le respect mutuel.

⁸⁵ Cette prudence volontaire vis-à-vis des explications sociales se justifierait par l'impossibilité de définir la nature des « *forces invisibles* » auxquelles elles font appel, et par le fait que ces explications ont occupé une place de plus en plus importante dans le sens commun : « *C'est parce que le succès même des explications sociales en a fait des produits bon marché qu'il nous faut rendre leur emploi plus difficile, augmenter le coût de leur application et accroître le contrôle qualité sur ce qui constitue une force cachée.* » (LATOURE 2006a, p.73)

4.4.6 *L'insubstance des niveaux macro et micro*

Le développement de la sociologie traditionnelle d'inspiration durkheimienne s'est basé fondamentalement sur l'idée déjà exposée ici qu'il n'y aurait pas d'ordre dans la concrétude des faits sociaux. Le caractère chaotique des circonstances obligerait les sociologues à chercher de l'ordre dans des superstructures, qui auraient un pouvoir de détermination générale sur les comportements individuels ; les sociologues de la ligne durkheimienne se sont donc orientés vers une approche macrosociologique. D'un autre côté, les conclusions de la sociologie des usages à propos de l'importance des diverses formes d'appropriation des objets techniques pour l'explication des usages – et le lien spécifique de ces formes d'appropriation avec des caractéristiques circonstancielles de l'usage –, ainsi que les courants de l'ethnométhodologie et de la phénoménologie ont de plus en plus mis en évidence l'importance des détails phénoménaux dans la définition des faits sociaux ; un argument fort en faveur d'une approche microsociologique.

Cette impasse entre micro et macro n'est pas nouvelle. Le projet sociologique de Gabriel Tarde critiquait déjà à la fin du XIX^{ème} siècle la tournure que Durkheim voulait donner à la sociologie. Tarde prônait l'inversion des niveaux micro et macro dans la quête de la compréhension du phénomène social : *« (...) c'est toujours la même erreur qui se fait jour : celle de croire que, pour voir peu à peu apparaître la régularité, l'ordre, la marche logique dans les faits sociaux, il faut sortir de leur détail, essentiellement irrégulier, et s'élever très haut jusqu'à embrasser d'une vue panoramique de vastes ensembles ; que le principe et la source de toute coordination sociale résident dans quelque fait très général d'où elle descend par degré jusqu'aux faits particuliers, mais en s'affaiblissant singulièrement, et qu'en somme l'homme s'agite mais une loi de l'évolution le mène. Je crois le contraire en quelque sorte. »* (TARDE 1999, p.114 cité dans LATOUR 2006a, p.26). Selon Tarde, *« (...) au lieu d'expliquer tout par la prétendue imposition d'une loi de l'évolution qui contraindrait les phénomènes d'ensemble à se reproduire, à se répéter identiquement dans un certain ordre, au lieu d'expliquer le petit par le grand, le détail par le gros, [Tarde] explique les similitudes d'ensemble par l'entassement de petites actions élémentaires, le grand par le petit, le gros par le détail »* (TARDE 1999, p.63 cité dans LATOUR 2006a, p.26).

L'abîme entre les approches macro et micro s'est vite montré difficilement franchissable : l'une et l'autre se baseraient sur des principes d'analyse incompatibles, et mettraient en œuvre des méthodes de travail opposées. La socio-politique des usages, décrite brièvement plus haut, est en principe une tentative d'harmoniser micro et macro, de reconnaître leurs importances respectives et de créer une dynamique d'analyse soucieuse de les respecter pour une compréhension effective des enjeux de l'usage des technologies. Ici encore, le succès n'est pas complet, car la conclusion pratique se résume à une attitude vigilante pour ne pas réduire le processus d'usage à un principe unique, sans qu'une solution de continuité soit ébauchée entre l'axe sociotechnique et celui qui oppose l'offre à l'usage.

Si l'on décide de rester proche de la réalité des acteurs, il est très difficile de catégoriser leurs actions et comportements comme relevant d'un niveau micro ou macro. En effet, comme

Latour le rappelle, Luc Boltanski et Laurent Thévenot avaient déjà montré que « *s'il y a une chose qu'on ne peut pas faire à la place des acteurs (...) c'est bien de décider où ceux-ci se situent sur une échelle qui va du plus petit au plus grand, parce que, à chaque étape de leurs nombreuses tentatives pour justifier leur comportement, ils peuvent soudain mobiliser l'humanité tout entière, la France, le capitalisme et la Raison, tandis qu'une minute plus tard ils sont capables de négocier un compromis local. (...) Le changement d'échelle est donc une prouesse qu'il faut laisser à l'acteur* » (BOLTANSKI & THEVENOT 1991 cité dans LATOUR 2006a, p.269-270).

Selon Latour, la solution envisagée par la sociologie des associations, au contraire, « *n'a rien à voir avec une quelconque tentative de proposer un nouveau compromis entre le niveau micro et le niveau macro, ou l'acteur et le système* » (LATOUR 2006a, p.248). La question serait plutôt de savoir « *si l'acteur est "dans" un système ou si le système est "fait" d'acteurs qui interagissent* » (LATOUR 2006a, p.246). Le sens ne serait ni dans le niveau micro des interrelations, ni dans le niveau macro des contextes. Aucune des deux positions extrêmes ne seraient satisfaisantes car d'un côté les interactions seraient débordées par des structures qui leur donneraient leur forme, et de l'autre côté ces structures resteraient elles-mêmes trop abstraites « *aussi longtemps qu'elles n'ont pas été situées dans des exemples, mobilisées, réalisées ou incarnées dans quelqu'interaction locale et vécue* » (LATOUR 2006a, p.247). Pour la sociologie des associations, la solution demanderait donc le dépassement de la dichotomie local/global, et cela dans toutes ses formes : micro/macro, acteur/système, interaction/contexte.

La conclusion de ce dépassement pour mon travail est la nécessité de nuancer le caractère microsociologique de ma recherche. Je compte garder cet adjectif dans la description de mon approche car il fait référence à une façon de conduire la recherche qui correspond, jusqu'à un certain point, à mes choix méthodologiques – comme, notamment, la priorité donnée à des méthodes qualitatives. Au fond pourtant, le dépassement de la dichotomie micro/macro, associé à la première source d'incertitude – qui institue l'impossibilité d'établir à l'avance la légitimité d'une catégorisation d'entités ou un niveau d'étude à privilégier –, exige de suspendre les oppositions de tout ordre pour simplement suivre les associations là où elles m'amèneront. Il faut sortir des cadres d'analyse, y compris celui de la microsociologie, pour se permettre simplement de décrire les associations de plus près, de la façon la plus fiable possible.

Les principes de la sociologie des associations sont des inspirations majeures pour ma recherche. En particulier, la reconnaissance des diverses sources d'incertitude citées par Latour – et encore une ultime que sera abordée plus loin – me semble fondamentale pour éviter les prétentions qui risquent de s'infiltrer dans n'importe quelle tentative de compréhension des réalités sociales. La critique systématique de l'approche critique en sociologie me semble pertinente et précieuse pour envisager une autre façon d'entrer en relation avec les agents ordinaires qui font l'objet de l'étude. Dans la conclusion ci-après, je serai amené à nuancer mon adhésion à certaines idées avancées par Latour et les autres

auteurs concernés par la sociologie des associations, ainsi qu'à reprendre les apports pour mon travail des autres domaines succinctement abordés dans ce chapitre. L'idée est, enfin, de définir les contours de ma propre approche théorique dans cette recherche.

4.5 Pour une ethnographie des usages des TIC

En conclusion de ce chapitre, je compte présenter les lignes générales de l'approche théorique que je me suis forgée en prenant appui sur différents aspects de l'ethnologie des techniques, de la sociologie des usages et, surtout, de l'ethnométhodologie et de la sociologie des associations. Je propose une ethnographie du processus d'appropriation des TIC par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso. En termes théoriques, l'objectif n'est ni de créer, ni de valider un modèle. Il s'agit plutôt de décrire une réalité pour en tirer des enseignements – non pas afin de généraliser du contenu, mais d'enrichir l'approche d'apprentissage.

Je me suis alors proposé à faire de cette recherche une ethnographie des usages, c'est-à-dire, dans les mots de Serge Proulx, une « *observation fine et en contexte de ce que les gens font effectivement avec objets et dispositifs techniques* » (PROULX 2000). Selon Proulx, conduire une telle recherche serait une manière de « *saisir l'action de la technique dans la société* », en d'autres mots une façon de mieux comprendre « *le processus complexe de médiations enchevêtrées* » entre les diverses entités concernées : « *La compréhension des phénomènes d'usage et d'appropriation des objets et dispositifs techniques permet de saisir avec plus de finesse la complexité et les subtilités de la détermination du phénomène technique dans notre vie quotidienne.* » (PROULX 2000). Il ne s'agirait pas de tomber dans l'erreur simpliste du déterminisme technique, mais de reconnaître à la fois des contraintes et des possibilités introduites par l'utilisation des objets techniques, ni plus, ni moins : « *Il y aurait en effet une double dialectique des contraintes et des possibilités entre les usagers et les objets dans un contexte d'utilisation donné.* » (PROULX 2000). Proulx insiste sur la nécessité de faire attention au « *dialogue permanent et in fine entre l'usager en contexte et les objets informationnels qu'il rencontre et intègre avec plus ou moins de bonheur dans son environnement quotidien* » (PROULX 2000). Seulement une observation fine et en contexte répondrait à cette exigence.

Même en considérant juste quelques unes des conclusions de la sociologie des usages, en particulier l'enchevêtrement de médiations sociotechniques dont parle Proulx – cité aussi par Fornel, Vedel, Mallein, Toussaint, parmi d'autres –, mon approche s'éloigne de celui de la sociologie des usages pour respecter les principes de l'ethnométhodologie et de la sociologie des associations vis-à-vis notamment de la prise en compte des incertitudes et de l'importance donnée aux détails phénoménaux, ainsi qu'en raison du fait de renoncer à l'élaboration de modèles explicatifs. Là où je prends mes distances particulièrement avec le raisonnement de Proulx, c'est lorsqu'il dit que son approche s'inscrit dans une perspective critique, ce qui impliquerait « *une orientation vers des alternatives aux situations existantes* »

(PROULX 2001, p.59). Même en considérant louable l'intention de concevoir des alternatives plus « justes » aux cadres actuels d'utilisation des technologies, dans le contexte spécifique de l'application des TIC pour le développement – et en particulier dans celui de l'aide internationale aux pays dits « *en développement* » – je ne considère pas légitime ni souhaitable que cela revienne aux acteurs extérieurs de tracer des alternatives aux circonstances locales : à chaque fois que cela se reproduit, l'appropriation par les acteurs locaux et l'autonomie des initiatives semblent être mises en péril.

Si la majorité des principes de l'ethnométhodologie et de la sociologie des associations m'ont servi d'inspiration pour la définition de mon approche théorique, des spécificités de ma recherche m'ont conduit à prendre une certaine distance aussi bien par rapport à l'ethnométhodologie que par rapport à la sociologie des associations.

Comme on verra dans le chapitre suivant, quelques choix méthodologiques liés à des spécificités de mon terrain m'ont éloigné d'outils méthodologiques appliqués en ethnométhodologie. En effet, pour se fier le plus fidèlement possible aux détails phénoménaux, les ethnométhodologues enregistrent en vidéo les échanges, les regardant à plusieurs reprises pour essayer d'en tirer des détails. Dans mon cas, afin d'éviter quelques unes des barrières de communication avec les agriculteurs, il m'a été conseillé de ne pas enregistrer ni même de prendre des notes pendant les échanges, ce qui m'empêchais de mettre en pratique la méthode d'enregistrement prôné par les ethnométhodologues.

Je signalerai dans cette section encore deux désaccords de principe avec la sociologie des associations : le fait que Latour décrédite les interactions face-à-face dans l'effort de compréhension des associations, et le fait de pousser à l'extrême la construction de l'individu à partir de l'extérieur, ne laissant pas de place à l'intentionnalité des acteurs humains dans la configuration de l'action. Pour clarifier ce dernier point, je serai amené à faire allusion à la « *sociologie des régimes d'action* » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot.

4.5.1 *Reconnaissance des incertitudes et respect des agents ordinaires*

Il me semble nécessaire de revenir à la question des incertitudes signalées par Latour pour considérer finalement la dernière et la plus fondamentale d'entre elles : c'est à partir d'une multitude de possibilités inconnues à l'observateur, à travers des dynamiques majoritairement inconnues, que tout phénomène spécifique se manifeste. Au premier abord cette affirmation peut paraître aberrante ; n'est-elle pas en flagrante contradiction avec les avancées avérées dans l'histoire de la science et de la technologie ? Le fait de contrôler un processus n'impliquerait pas la compréhension complète des phénomènes qui y prennent part ? Néanmoins, dès que l'on se met à pondérer minutieusement la complexité inhérente à un événement quelconque, la richesse des circonstances derrière un fait spécifique ou l'étendue du réseau d'associations à l'origine d'une action donnée, on se rend compte que, la plupart du temps, on est très loin de la compréhension complète des phénomènes. Souvent, l'assurance avec laquelle les conclusions d'une analyse scientifique sont présentées n'est pas

compatible avec les incertitudes inhérentes aux phénomènes étudiés. Il ne s'agirait pas de manque de rigueur dans la méthode, mais tout simplement d'une marge d'incertitude incompressible, propre à tout événement, à toute circonstance, à toute action.

Cette marge d'incertitude n'est pas négligeable. Au contraire, elle domine largement l'avènement d'un fait, rendant visible l'énorme plage de possibilités à partir de laquelle l'évènement se manifeste. Comme le rappelle Latour, « *le rapport de ce que nous savons formater sur ce que nous ignorons est en effet astronomique* » (LATOURE 2006a, p.350). Les actions et les circonstances effectivement manifestées ne seraient que des cas très spécifiques d'une multitude de possibilités toujours présentes en potentiel : « *Le social tel qu'on le conçoit habituellement ne représente que quelques petits points comparé au nombre d'associations nécessaires pour réaliser ne serait-ce que le geste le plus infime.* » (LATOURE 2006a, p.350). Latour considèrerait que le niveau micro est constitué d'une prolifération d'entités incommensurables. Elles ne prêteraient « *qu'un seul de leurs attributs, une "façade d'elles-mêmes", à la constitution d'une totalité provisoire* » (LATOURE 2006a, p.351). La physique quantique, de son côté, est allée jusqu'à remettre en question l'existence objective de la matière, suggérant que les choses n'existent pas en elles-mêmes, mais seulement par des tendances qui se concrétisent sous certaines conditions. La manifestation d'une facette de ces tendances serait toujours provisoire, éphémère, et ne donnerait que très peu de pistes sur la nature incommensurable de sa source, qui les sous-entend. Latour appelle cet arrière-plan de possibilités le « *plasma* », c'est-à-dire « *ce qui n'est pas encore formaté, pas encore mesuré, pas encore socialisé, pas encore engagé dans des chaînes métrologiques, et pas encore couvert, surveillé, mobilisé ou subjectivé* » (LATOURE 2006a, p.351-352). Il serait alors fondamental de se rendre compte que cette plage incommensurable de possibilités, le plasma, « *n'est pas caché, mais simplement inconnu* » (LATOURE 2006a, p.352).

Le fait de reconnaître l'importance des incertitudes dans la manifestation de tout phénomène devrait susciter une grande humilité chez les chercheurs. La magnitude de l'écart entre ce qui est connu et ce que ne l'est pas, indépendamment de l'approche d'acquisition de connaissance mise en œuvre, devrait relativiser la supériorité prétendue de la méthode scientifique d'appréhension de la réalité face aux méthodes non formalisées des agents ordinaires. Cela pourrait engendrer une plus grande ouverture des chercheurs envers des agents ordinaires. Latour rappelle à ce propos le principe de méthode fondamental présenté dans le livre de l'ethnologue Jeanne Favret-Saada, « *Les mots, la mort, le sort* » (FAVRET-SAADA 1977) : « *Ce qu'il faut entendre par une enquête, n'est-ce pas précisément le fait d'être touché, ému, c'est-à-dire, comme le dit l'étymologie, "mis en mouvement" par les informateurs ?* » (LATOURE 2006a, p.70). Se laisser être « *mis en mouvement* » par les agents ordinaires, c'est abandonner la prétention – et d'ailleurs aussi l'illusion – d'une posture de supériorité par rapport à eux ; c'est substituer à une volonté de contrôle une volonté d'apprentissage ; c'est finalement leur faire preuve d'un grand respect.

Sous des formes légèrement différentes selon le cas, ces convictions sont partagées par l'ethnométhodologie, par la sociologie des associations et, particulièrement dans le domaine du développement agricole, par l'approche de « *priorité aux agriculteurs* » de Robert

Chambers. La simplicité de l'« *intuition originelle* » de la sociologie, comme l'appelle Latour, permettrait le développement de l'empathie, condition nécessaire à l'ouverture d'esprit des chercheurs. Sans cette ouverture d'esprit et la conséquente valorisation des considérations propres aux agents ordinaires, la compréhension de la réalité risquerait d'être extrêmement limitée, partielle et, ce qui est plus grave, partielle. Ce n'est que par un comportement humble, ouvert et respectueux envers les agents ordinaires que l'on peut envisager la réussite du travail d'intéressement des acteurs locaux, sans lequel il n'est pas possible de rendre la recherche pertinente pour eux : « *Un rapport est intéressant ou non en fonction de la quantité de travail investie dans le but d'intéresser, c'est-à-dire de le placer entre les besoins, les désirs, les volontés d'autres agents.* » (LATOURE 2006a, p.201)

4.5.2 Privilégiant la description à l'explication

Ces considérations m'amènent au point d'argumenter la pertinence de la description comme méthode fondamentale de recherche à la place de l'explication ou de l'analyse. Trois raisons principales justifient cette préférence : une bonne description dispense de toute explication ; l'explication se base fondamentalement sur un protocole de réduction qui, dans l'étude du « *vivre ensemble* », est souvent trompeur ; et le lien qui existe entre l'explication et une posture d'imposition d'un cadre analytique étranger aux circonstances, et donc contraire à l'ouverture d'esprit et au respect des agents ordinaires.

Tout d'abord, je m'appuie sur Latour pour dire que la dichotomie entre description et explication est un faux dilemme : « *Soit les réseaux qui rendent possible une situation donnée sont pleinement déployés – et, dans ce cas, ajouter une explication serait superflu –, soit nous "ajoutons une explication" qui fera intervenir un autre acteur ou un autre facteur, auquel cas cela signifie qu'il faut étendre la description un peu plus loin.* » (LATOURE 2006a, p.199). Si l'on renonce à faire appel aux forces sociales abstraites et si on décrit les associations sous-jacentes aux faits du « *vivre ensemble* », comme le suggère Latour, toute explication complémentaire devient soit un développement inutile soit une indication directe que le réseau d'associations n'a pas été suffisamment déployé – et ainsi, que la description n'a pas été bien faite : « *si une description a besoin d'une explication, c'est une mauvaise description !* » (LATOURE 2006a, p.199)

Ensuite, voyons comment le protocole de réduction, propre à la modélisation, est trompeur dans le domaine social. La structure argumentative de toute explication se base sur une modélisation préalable d'une facette de la réalité. La modélisation, à son tour, est tributaire d'une double procédure : d'une part la réduction du réel à des indices supposés représentatifs des phénomènes observés ; d'autre part la généralisation des conclusions auxquelles on arrive en articulant logiquement les indices choisis. La représentativité présumée des indices choisis sert à légitimer la généralisation des conclusions, de façon à rendre acceptable leur application à des situations autres que celle d'où les indices originaires sont issus. Quand un chercheur construit un modèle afin d'étudier un phénomène social, il ou

elle est forcée à simplifier artificiellement la réalité, prenant en considération seulement les éléments qui lui semblent pertinents pour l'étude en question. Encore une fois, les éléments choisis sont sensés être représentatifs du phénomène dans le cadre de l'étude.

Je ne vais pas trop insister sur les degrés d'incertitude invoqués plus haut, mais deux points méritent d'être soulevés. D'une part, il est impossible de discerner avec certitude la pertinence relative des différents éléments supposément constitutifs du phénomène. D'autre part, il est très difficile de mesurer avec précision les éléments choisis pour alimenter le modèle dans la formulation d'une explication spécifique. Plus fondamental encore, le point que je veux souligner ici à propos de la modélisation dans le domaine du « *vivre ensemble* » est l'impossibilité de réduire le phénomène social à des « *entités élémentaires* ». Selon Latour, « *c'est le caractère même du social que d'être spécifique* » (LATOUR 2006a, p.200). Tarde, de son côté, a souvent répété : « *Exister, c'est différer* ».

Si, d'un côté, il est irréfutable que la modélisation des réalités a beaucoup contribué au développement des connaissances dans des domaines divers, de l'autre côté, la nature spécifique des phénomènes sociaux semble empêcher leur traitement selon la même procédure. Considérant, comme suggère l'ethnométhodologie, que l'ordre et la logique des phénomènes sociaux sont dans les détails spécifiques, ou, selon Tarde et Latour, que la nature du social est d'être spécifique, on comprend facilement pourquoi la modélisation des phénomènes est vouée à l'échec dans le domaine social : lors de la conception d'un modèle, la nécessité de réduire la réalité observée pour arriver à des conclusions généralisables engendre la négligence des détails spécifiques des phénomènes, invalidant en quelque sorte les conclusions que le modèle est sensé porter. Selon Latour, « *Tout le jeu consiste à viser non pas la réduction, mais l'irréductibilité* » (LATOUR 2006a, p.200).

Finalement, dans le domaine social, la notion courante d'« *explication* » sous-entend souvent l'utilisation d'un cadre analytique extérieur, artificiellement imposé à la réalité étudiée. Avec un tel état d'esprit, il est peu probable que le chercheur arrive à adopter le comportement ouvert et respectueux envers les agents ordinaires que j'ai défendus plus haut. Latour suggère alternativement de considérer l'« *explication* » non pas comme un « *mystérieux tour de force cognitif* », mais plutôt comme une « *entreprise très pratique de construction de mondes qui consiste à connecter des entités entre elles, autrement dit tracer un réseau* » (LATOUR 2006a, p.148). Au lieu d'« *expliquer* », au sens de donner une interprétation argumentée à partir des repères étrangers à la situation, il vaut mieux décrire les relations observées, faire des associations entre les divers acteurs, reconnaissant à chaque fois la nature toujours temporaire et incertaine des entités abstraites invoquées dans le processus.

Il ne s'agit pas de nier l'importance de l'effort rationnel pour la compréhension des faits du « *vivre ensemble* ». Pour décrire, et ainsi tracer des associations entre les diverses entités observées, j'utilise bien entendu la raison. Je m'abstiens pourtant de l'analyse dans le sens que je ne veux pas souscrire à la dichotomie qu'elle introduit entre celui qui conduit l'analyse et celui qui est analysé. Je suis convaincu que l'insistance sur cette dichotomie renforcerait l'asymétrie entre les acteurs locaux et le chercheur, éloignant ce dernier de la réalité étudiée. Dans mon cas, il s'agit donc d'adopter une posture vigilante vis-à-vis d'un protocole de

décentration afin de minimiser les biais, par ailleurs inévitables, liés au fait que je suis étranger au contexte qui m'était donné à étudier.

4.5.3 *Matérialisme relatif, symbole et représentation*

Le fait de donner priorité à la description face à l'analyse indique que l'aspect matériel de ce qui est observé est particulièrement important dans mon approche, un choix particulièrement inhabituel en sociologie. Jack Goody associe le manque d'attention aux aspects matériels en sociologie à des orientations historiques de la discipline. Selon lui, d'un côté la quête initiée par Durkheim pour définir un domaine distinct limité à une catégorie spéciale de faits, les faits dits « sociaux », les définissait en opposition aux faits naturels, les éloignant des références matérielles. De l'autre côté, l'influence de Weber, par rapport aux thèses de Marx, « *déplaça partiellement l'accent de la production à l'idéologie, de l'"infrastructure" à la "superstructure"* » (GOODY 1979, p.49), engendrant un niveau croissant d'abstraction dans les approches de la discipline.

Dans le cas de ma recherche, je m'inspire de l'approche matérialiste de l'ethnologie des techniques, qui priorise les facteurs matériels dans la compréhension des phénomènes sans pour autant négliger leur dimension symbolique. Si l'on abandonne l'intention d'analyser ayant comme base un modèle et des références étrangères à la réalité étudiée, la dimension symbolique perd son caractère explicatif pour s'insérer dans l'ensemble de caractéristiques qui doivent être décrites, sans jugement de valeur. On laisse tomber le jugement d'une possible correspondance entre un symbole et une vision de la réalité ; tout symbole devient de fait l'expression d'une facette de la réalité, indépendamment si elle coïncide ou pas avec celle du chercheur. En d'autres termes, on respecte les symboles comme des expressions genuines de la réalité que l'on essaie de décrire.

On pourrait dire, par ailleurs, que tous les aspects de la réalité perceptibles par l'être humain sont intrinsèquement symboliques. L'adjectif « *symbolique* » ne désigne pas une illusion, il ne diminue pas le caractère réel de ce à quoi il se réfère, il s'agit simplement d'une représentation particulière. Le symbole est supposé représenter un aspect de la réalité : soit cet aspect est scientifiquement traçable – repérable à travers des évidences matérielles ou logiques – et le symbole n'est qu'une représentation particulière d'un aspect de la réalité ; soit il ne l'est pas et le symbole est une vague représentation mentale d'un aspect de la vie qui dépasse le champ de validité heuristique de la raison. Dans les deux cas, l'ensemble de représentations du chercheur ne peut pas prévaloir sur celui de l'agent ordinaire. Le terme « *symbolique* » ne devient une nomenclature partielle que quand il est utilisé au sein d'une analyse, quand il intègre une « *explication* » de l'autre à partir de repères propres à celui qui conduit l'analyse.

4.5.4 *Prise de distance par rapport à la sociologie des associations*

Latour lui-même reconnaît que l'approche de la sociologie des usages est plus facilement applicable dans des environnements de recherche relativement contrôlés, comme idéalement dans des laboratoires de recherche scientifique. L'utilisation des TIC par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso, consiste en un scénario assez différent des laboratoires dont parle Latour, et certainement beaucoup moins « *contrôlé* ». Je me suis efforcé alors de tracer des associations selon les principes de la sociologie des associations tout en étant conscient que les caractéristiques propres à ma recherche n'étaient pas les plus favorables à l'application de cette approche. Plus fondamentaux, je souligne dans la suite des désaccords de principe avec la sociologie des associations.

Le premier désaccord concerne d'ailleurs l'un des principaux points de divergence entre la sociologie des associations et l'ethnométhodologie : l'importance assignée au niveau local dans la compréhension des associations entre les différentes entités. L'ethnométhodologie considère que l'ordre des faits sociaux se trouve dans les détails phénoménaux et qu'ainsi le niveau micro, le plus proche des acteurs, est celui qui permet d'accéder au sens et à l'ordre des faits sociaux. La sociologie des associations, au contraire, tout en révélant les localisateurs des sites qui pourraient être associés à un niveau macro – ce qui destitue le niveau macro de tout existence concrète –, affirme que le niveau micro n'est pas plus concret car tout évènement local serait en réalité éclaté dans le temps et dans l'espace, notamment en raison des entités auxquelles il fait appel pour se réaliser. Latour dit qu'il a « *critiqué à plusieurs reprises les phénoménologues, et peut-être aussi les humanistes, pour leur tendance à croire que les interactions face-à-face, les agents individuels et les acteurs intentionnels fournissaient un site plus réaliste et plus vivant que les vaines abstractions de la société* » (LATOURE 2006a, p.353). Tout en considérant l'importance des influences diverses, dans le temps et dans l'espace, pour la définition des circonstances d'action, je priorise les acteurs humains dans la configuration de faits et je les considère effectivement comme plus réalistes que les abstractions sociologiques, par ailleurs aussi critiqués par Latour.

Le deuxième désaccord de principe avec la sociologie des associations concerne la « *vidange* » complète de l'individu proposée par Latour. Il conçoit l'individu comme une construction à partir de l'extérieur, les intériorités seraient elles aussi construites : « *un sujet ne possède rien qui ne lui ait d'abord été donné* » (LATOURE 2006a, p.311). Et ainsi Latour fait le pas qu'il juge nécessaire pour reconfigurer les frontières entre la sociologie et la psychologie, dépassant même la notion d'acteur : « *faire venir de l'extérieur chaque entité qui habitait auparavant l'ancienne intériorité, non pas comme une contrainte négative "limitant la subjectivité", mais comme un offre positive de subjectivation.* » (LATOURE 2006a, p.310-311). L'acteur ainsi aplati est ce que Latour appelle l'« *acteur-réseau* ». L'acteur-réseau ne pourrait pas être associé à un point, une source de l'action, car « *faire faire* » ne serait pas la même chose que « *causer* » ou « *faire* » : « *l'expression recèle en son sein une duplication, une dislocation, une traduction qui modifient d'un coup tout l'argument.* » (LATOURE 2006a, p.316). L'acteur-réseau est ainsi « *ce qui est amené à agir par un vaste réseau étoilé de médiateurs qui le traversent* » (LATOURE 2006a, p.317). Par contre, il me semble que pousser à l'extrême

cette construction de l'individu à partir de l'extérieur signifie priver l'individu de son essence, nier l'importance de l'intentionnalité à l'origine de l'action. On tendrait ainsi à perdre la trace de quelques caractéristiques propres à l'humain, comme la motivation à la découverte de soi-même et fondamentalement au « vivre ensemble ». La considération de ces caractéristiques me fait relativiser la prétendue indissociabilité entre acteurs humains et non-humains proposée par Latour.

Encore une fois, il ne s'agit pas de plaider contre la nécessité de redéfinir la notion d'acteur. Dans la majorité des cas, le poids des habitudes et des conditionnements est déterminant pour la concrétisation de l'action. Dans de tels cas, l'intentionnalité n'a pas beaucoup de place à jouer car la totalité des compétences mis en œuvre par l'acteur humain peuvent être attribuées à des habitudes auxquelles il aurait souscrit auparavant. L'incertitude inhérente à l'origine de l'action, les différences non-négligeables introduites dans l'action par les acteurs non-humains, et aussi le fait que l'immense majorité des actions humaines sont déterminées par des conditionnements, tous exigent une refondation du concept d'acteur. Néanmoins, des actions pleinement conscientes, celles liées à des instants d'épanouissement de la créativité ou des actes motivés par des sentiments désintéressés – même s'ils ne représentent peut-être qu'une minorité des circonstances – ne peuvent pas être repérés dans la participation des acteurs non-humains à l'action. D'une part une différence fondamentale persiste entre acteurs humains et non-humains, d'autre part les humains ne peuvent pas être réduits à un ensemble de conditionnements. Convaincu que l'intentionnalité des acteurs humains a un rôle important à jouer dans la configuration de l'action – en particulier des actions purement créatives et désintéressées – j'ai été amené à considérer une dernière source théorique : la sociologie des régimes d'action de Luc Boltanski et Laurent Thévenot.

A partir de la fin des années 1980, ces deux chercheurs ont commencé à structurer un nouveau paradigme pragmatique en sciences sociales, concernant notamment les rapports action-réflexivité, ce qui les a éloignés de plus en plus de l'approche bourdieusienne. Le « *sens pratique* » de Bourdieu a le mérite de rendre évidente l'importance de prendre en compte la perspective des acteurs en situation dans l'exploration de la construction de la réalité sociale. Néanmoins, la façon par laquelle Bourdieu propose le concept pousse à l'extrême la dichotomie entre réflexion et action, négligeant la possibilité de rétro-alimentation entre les deux. Comme l'indique Corcuff, l'opposition radicale proposée par Bourdieu entre rapport intellectuel et rapport pratique à la pratique laisse en suspens la place de la réflexivité dans l'action : « *Si la réflexivité n'apparaît pas comme un point de passage obligé de toute action, elle n'est pas toujours exclue des conduites pratiques, même si dans ce cas elle est souvent prise sous le feu de contraintes pragmatiques.* » (CORCUFF 2007, p.42)

Au contraire, la « *sociologie des régimes d'action* » (BOLTANSKI 1990) ou la « *sociologie des régimes d'engagement* » (THEVENOT 2006) non seulement laisse une marge de réflexivité dans l'action, mais encore considère en plus que cette part de conscience et de réflexivité n'est pas la même selon le type de situation, autrement dit, selon le « *régime d'action* ». La sociologie pragmatique de Boltanski et Thévenot a ouvert un vaste champ d'exploration car, contrairement à d'autres courants sociologiques plus classiques « *qui disposent souvent d'un*

vocabulaire propre de description-interprétation-explication valant tendanciellement pour toute situation » (CORCUFF 2007, p.103), cette sociologie « *ne part pas d'un modèle général, mais de modèles régionaux d'action* »⁸⁶ (CORCUFF 2007, p.103). Un des points forts de la sociologie des régimes d'action est donc de prendre en compte une pluralité des modes d'engagement des êtres, humains et non-humains⁸⁷, dans le monde – échappant ainsi à la tentation d'interpréter « *l'ensemble de situations en se calant implicitement sur un seul type de situations* » (CORCUFF 2007, p.103).

Si la sociologie des régimes d'action représente une ouverture importante – et à mon avis positive – pour la sociologie, l'effort de modélisation persiste. Comme j'ai eu l'occasion de répéter à plusieurs reprises, cela n'est pas mon objectif ; je ne veux pas catégoriser l'action selon des patrons, indépendamment du nombre de patrons que l'on veut instituer. Ainsi, le point qui m'intéresse en invoquant la sociologie des régimes d'action est le fait que l'intentionnalité de l'acteur humain retrouve une place, modulée selon les circonstances, dans la configuration de l'action. Ce courant, qui par ailleurs se rapproche de la sociologie des associations en divers aspects, traite de la « *dynamique d'ajustement des personnes entre elles et/ou avec des choses* » (CORCUFF 2007, p.102) sans pour autant tomber dans la « vidange » de l'individu suggérée par Latour. Comme pour chacune des autres approches théoriques exposées dans ce chapitre, la sociologie des régimes d'action m'a servi d'inspiration partielle dans la configuration de ma propre approche. Je m'intéresse aux conditions d'amélioration visant la compréhension d'une réalité, en particulier la réalité de l'appropriation des TIC par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso.

Enfin, par cette approche composite je reconnais dans la recherche un processus d'apprentissage spécifique plutôt que d'élaboration et de validation de discours généralisables ; il me semble que les détails phénoménaux sont cruciaux pour la compréhension d'une dynamique sociale donnée ; je considère que l'intentionnalité a un rôle important dans l'origine de l'action humaine ; je valorise particulièrement la proximité avec les agents ordinaires sans pour autant renoncer à la discipline d'une méthode ; je vois les objets techniques, et en particulier les TIC, comme des entités dont l'appropriation ne peut pas être appréhendée par l'analyse compartimentée de chacune de ses facettes ; et surtout j'essaie de garder une posture ouverte, détachée de repères spécifiques, reconnaissante de l'incertitude colossale qui caractérise le monde. Tout compte fait, la thèse est pour moi un exercice de formalisation rationnelle d'une expérience de vie, qui, par ailleurs, la dépasse largement.

⁸⁶ Plusieurs régimes d'action ont été explorés par divers chercheurs depuis lors : régime de l'action justifiable (Boltanski et Thévenot), régime de l'agapé (Boltanski), régime de la violence (Boltanski), régime de l'engagement familial (Thévenot), régime de l'action en plan (Thévenot), régime de compassion (Philippe Corcuff et Natalie Depraz), régime machiavélien (Claudette Lafaye, Philippe Corcuff et Max Sanier, ou Fabien Jobar), régime de l'auto affection (Sébastien Laoureux), entre autres. (Pour des références bibliographique, consultez CORCUFF 2007, p.104-107)

⁸⁷ Ainsi comme dans la sociologie des associations, dans la sociologie des régimes d'action « *les relations sociales ne sont pas exclusivement appréhendées sous l'angle des rapports entre personnes, mais aussi dans l'ajustement aux choses* » (CORCUFF 2007, p.102).

Partie II - Expérience de terrain au Burkina Faso : la recherche d'une compréhension enrichie de la réalité locale et des usages des TIC

5 Méthodologie du travail de terrain au Burkina Faso

Selon Paul Stryckman, « *la réflexion méthodologique consiste principalement à prendre conscience des choix pris durant l'avancement de la recherche* » (STRYCKMAN 1996, p.24). Mon objectif dans ce chapitre est donc d'explicitier les différents choix qui ont orienté mon cheminement de recherche. Je commencerai par les choix méthodologiques de base, les orientations premières pour ainsi dire. A chaque fois j'essayerai de tracer les liens entre les choix méthodologiques et les sources théoriques qui les ont inspirées. Ensuite je présenterai les méthodes déployées sur le terrain ainsi que les tactiques adoptées afin de faciliter mon apprentissage en contact avec les agriculteurs. Je serai amené à souligner, lors de l'exposition de ces méthodes et tactiques, des commentaires et des suggestions de personnes qui connaissent particulièrement bien le terrain de ma recherche. Finalement je compte discuter plus en détail mes efforts de réflexivité et de décentration dans cette recherche.

5.1 Particularités d'une approche qualitative

Cette recherche concerne les dynamiques communicationnelles de communautés rurales de la Boucle du Mouhoun et le processus d'appropriation des TIC par des agriculteurs de la région. Les informations les plus pertinentes pour l'exploration de ce domaine ne sont que rarement de nature objective : l'identité des acteurs dans une communauté donnée, les rapports sociaux de pouvoir, les codes de communication, entre autres. Selon Alex Mucchielli, comme « *les phénomènes de communication étudiés ne sont pas en général directement visibles à travers des instruments de mesure* » (MUCCHIELLI 1996, p.104), il faut utiliser des outils de recherche plus appropriés que les méthodes quantitatives. Dans cette section, je compte éclaircir quelques particularités de mon approche de recherche, délibérément de nature qualitative.

5.1.1 Importance des détails phénoménaux et échec de la généralisation

Inspiré des programmes de l'ethnométhodologie et de la sociologie des associations, je me base sur des détails phénoménaux pour essayer d'améliorer ma compréhension de la réalité locale. Suivant l'orientation ethnométhodologique, je veux expliciter ce qui est banal, conscientiser ce qui est automatique dans la conduite communicationnelle des membres de quelques communautés rurales du Burkina Faso, en particulier en ce qui concerne l'usage du téléphone portable et de l'Internet. Il existe une relation évidente entre le caractère spécifique du savoir et son utilité pratique. Le travail d'explicitation de ce qui est banal, de conscientisation de ce qui est automatique dans la conduite des membres d'une

communauté peut s'avérer de grande valeur pour la communauté et très enrichissant pour le chercheur. Pour les membres de la communauté, c'est la possibilité de prendre de la distance par rapport à ses propres habitudes sociales et de les faire évoluer ou non de façon consciente. Pour le chercheur c'est un exercice d'ouverture d'esprit, d'apprentissage et de remise en questions de ses propres habitudes sociales, à la limite, de ses valeurs. Suivant la sociologie des associations, j'ai voulu partir de détails spécifiques des phénomènes observés pour décrire une série d'associations toute aussi spécifique, sans préoccupation de généralisation des observations ni de structuration des modèles comportementaux applicables à d'autres contextes.

Le fait d'associer le sens de l'action sociale aux spécificités locales et aux détails circonstanciels relativise la valeur heuristique du protocole de généralisation dans l'étude des phénomènes sociaux. La généralisation serait trompeuse dans la mesure où elle éloigne le chercheur des détails des phénomènes étudiés, l'empêchant d'accéder au sens de l'action. En d'autres termes, les éléments normalement considérés comme représentatifs d'une situation sociale donnée ne seraient pas suffisants pour rendre accessible le sens de l'action. Ainsi, l'importance que j'attribue aux détails phénoménaux a comme conséquence logique d'interdire toute généralisation des conclusions sur le contenu de ma recherche. Ce qui peut être jusqu'à un certain point généralisé, et qui fera partie des conclusions d'extension de cette recherche, sont les enseignements sur la méthode d'apprentissage, sur les stratégies et tactiques d'approximations successives de la réalité des agriculteurs.

Affirmer que les conclusions sur le contenu de ma recherche ne sont pas généralisables à d'autres contextes ne signifie pas que ces conclusions seraient négligeables, qu'elles n'auraient rien à apporter à la compréhension de circonstances différentes de celles de mon terrain. Cela indique plutôt que les orientations dégagées de mes observations de terrain doivent être comprises comme des indices, et non pas comme des règles ou des tendances générales. Ces orientations – qui seront d'ailleurs présentées en détail dans le chapitre suivant – ne se veulent pas comme des éléments d'un modèle, à partir duquel on aurait tendance à vouloir dégager des prévisions pour d'autres contextes, indépendamment de leurs caractères spécifiques. Elles sont simplement des acquis d'expérience qui, pour être utiles, doivent être contrastées par rapport aux spécificités de chaque circonstance nouvelle, rendant possible sa compréhension plus facile mais pas pour autant automatique.

Mon argumentaire contre la généralisation des enseignements d'une étude dans le domaine social indique que la modélisation des réalités locales ne compte pas parmi mes objectifs de recherche. En effet, mon but n'est pas de prédire le comportement d'acteurs locaux dans un contexte donné. Faisant confiance à la devise de l'ethnométhodologie selon laquelle les détails sont fondamentaux pour que le sens des phénomènes sociaux puisse être saisi, je veux plutôt comprendre une situation spécifique afin d'enrichir ma méthode d'apprentissage sur les spécificités d'un contexte donné. J'ai l'espoir, bien entendu, de devenir ainsi potentiellement plus efficace dans la compréhension d'autres situations toute aussi spécifiques. Pourtant, cette orientation m'éloigne de tout objectif de conception ou de

validation d'une théorie⁸⁸. Il se peut que des orientations dégagées de mon travail de terrain, à propos des usages des TIC par des agriculteurs burkinabè par exemple, rejoignent des indications de modèles développés sur ces questions, mais, cela ne sera pas dans le but de les valider. Encore une fois, il me semble que la valeur ajoutée de ma recherche est dans la méthode, plutôt que dans le contenu. Néanmoins, j'ai été amené à faire des allers-retours entre des concepts théoriques et des observations de terrain. Les concepts théoriques sont utiles pour la compréhension d'un phénomène social dans la mesure où ils participent de l'association d'observations singulières, c'est-à-dire du traçage d'un réseau, selon les termes de la sociologie des associations. Ces allers-retours entre des concepts théoriques et des observations de terrain font partie de la dynamique d'exploration de la réalité du terrain ; ils constituent ce que Van Campenhoudt appelle une « *dialectique entre l'empirie et la théorie* » (VAN CAMPENHOUDT 2007), les deux facettes de la recherche scientifique.

5.1.2 Relation de proximité avec des personnes ordinaires : importance et limites

Le cœur de ma recherche, ce sont des personnes, non pas la technologie. Je m'intéresse au « *comment* » et à un certain « *pourquoi* » liés à l'usage des TIC par des agriculteurs burkinabè : comment font-ils usage des TIC ? pourquoi font-ils ainsi et pas autrement ? Choisir d'orienter ma recherche par de telles questions signifie focaliser les personnes qui agissent dans l'acte d'usage. C'est, pour revenir à mon principal désaccord avec l'approche latourienne, réaffirmer l'importance que j'attribue à l'intentionnalité des acteurs dans la configuration de l'action. De plus, je considère les TIC comme des moyens de développement, pas comme des fins en soi. Alain Kiyindou nous rappelle que l'existence même de la technologie se justifie socialement par l'usage qui en est fait (KIYINDOU 2008). Selon lui, « *la réflexion ne devrait donc pas se borner à l'observation pure et simple des nouveaux usages et des déviations mais de comprendre les modalités de leur invention* » (KIYINDOU 2008). Un des objectifs de ma recherche est de comprendre l'origine des usages des TIC et leur lien avec des façons de faire plus générales d'une communauté rurale au Burkina Faso. En ce sens, je m'intéresse au processus socioculturel de construction des usages des TIC et, par conséquence, à l'appropriation de ces technologies par les acteurs locaux.

Je me focalise sur les personnes ordinaires. La priorité est donnée à la compréhension de la logique sociale d'appartenance aux communautés et de la dynamique de communication des agriculteurs ordinaires, car « *étudier l'insertion sociale des TIC c'est faire apparaître l'importance des petits acteurs, habitants, travailleurs, consommateurs, dont le rôle est souvent oublié au bénéfice des États ou des grandes entreprises qui promeuvent chaque technologie nouvelle* » (KIYINDOU 2008). Ainsi, le choix d'aller dans la région de la Boucle du Mouhoun et d'y vivre pendant six mois corroborait l'intention de rencontrer des agriculteurs

⁸⁸ Selon Gilles Willett, une théorie est « *une construction de l'esprit élaborée suite à des observations systématiques de quelques aspects de la réalité* » (WILLETT 1996, p.58), permettant la validation ou la réfutation d'hypothèses formulées préalablement, et dont le but serait « *de découvrir, de comprendre et de prédire les événements.* » (WILLETT 1996, p.57). C'est surtout cette vocation à prédire des événements qui ne correspond pas à mes objectifs.

burkinabè, dans leur propre environnement. De plus, il s'agissait pas pour moi de se contenter d'un contact indirect ou restrictif aux seuls agriculteurs déjà repérés par d'autres organisations sur le terrain, ni à ceux ayant un accès privilégié à des technologies ou à des réseaux de communication particuliers. Dans la grande majorité des cas, j'allais rencontrer l'agriculteur chez lui, en brousse⁸⁹, afin d'être plus proche de sa réalité quotidienne, de lui faire preuve de ma volonté de la connaître, d'échanger avec lui dans un environnement où il était à l'aise, et finalement comme une façon de chercher à établir une relation de proximité avec l'agriculteur.

Pour faciliter la communication il était important de minimiser la portée des barrières sociales, culturelles et même cognitives entre les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun et moi. J'ai donc essayé de créer des passerelles, de tracer des correspondances concrètes entre les différentes réalités afin de constituer à chaque fois un terrain commun et aussi égalitaire que possible pour l'échange. Ainsi, par exemple, afin de minimiser l'association dans la tête de l'agriculteur, par ailleurs inévitable, entre moi et les autres chercheurs occidentaux qu'il a pu avoir rencontré auparavant, je me présentais systématiquement comme un simple étudiant, en essayant de tracer une correspondance explicite entre mon statut et celui des enfants du village qui vont à l'école. Dans la majorité des cas, l'univers universitaire et la thèse sont tellement éloignés des réalités des agriculteurs qu'y faire référence ne servirait qu'à renforcer la distance entre mon interlocuteur et moi.

En même temps que je cherchais la proximité avec les agriculteurs, je me suis mis intellectuellement en garde contre des possibles attachements émotifs exacerbés, qui pourraient introduire des biais importants dans ma recherche. Il ne s'agit pas de nier ou d'éviter à tout prix des attachements émotifs, mais plutôt d'en être conscient et d'en limiter la portée. Dans une certaine mesure, ces attachements font partie de toute relation humaine, les nier reviendrait à éviter d'établir de relations de cette nature – ou en d'autres termes, veiller à établir des échanges machinaux et purement objectifs avec les interlocuteurs –, ce qui est à l'opposé de mon approche. Il me semble que c'est par l'établissement et l'entretien de relations humaines sincères que l'on peut rendre saisissable, de façon intersubjective, le sens des faits sociaux en étude. La proximité est utile au développement de la capacité du chercheur à percevoir l'autre, et à produire en conséquence des descriptions pertinentes des réalités étudiées. Néanmoins, il est important de veiller à que la proximité ne devienne pas complicité inconsciente avec l'interlocuteur, ce qui empêcherait le respect du principe d'impartialité dans la recherche.

Comme il a été dit dès l'introduction et présenté plus en détail dans la conclusion du chapitre précédent, j'ai privilégié la description à l'explication. J'ai essayé de mettre en pratique le conseil commun de l'ethnométhodologie et de l'approche « *priorité aux agriculteurs* », à savoir : passer de l'attitude d'analyser à celle d'apprendre ; abandonner l'effort d'interpréter ayant comme base des modèles extérieurs pour essayer de comprendre la réalité locale dans

⁸⁹ Dans les six mois de terrain, afin de rencontrer les agriculteurs chez eux, j'ai parcouru plus de six mille kilomètres à l'intérieur de la région de la Boucle du Mouhoun.

ces détails spécifiques. Cela revient à faire preuve à la fois d'un plus grand respect des acteurs locaux en tant que personnes, de leurs savoirs, de leurs cultures, et aussi d'un désir de s'instruire auprès d'eux. Alliant ce comportement à la devise « *suivre les acteurs* » de la sociologie des associations, j'ai essayé de conduire ma recherche de terrain fondamentalement à travers des descriptions d'associations entre les divers agriculteurs rencontrés et leurs entourages, constitués d'acteurs humains et non-humains. Décrire simplement et faire l'effort de ne pas interpréter les faits observés à partir des perspectives qui transcendent la réalité locale ne signifie pas pour autant adhérer aveuglement aux interprétations des agents ordinaires. Si d'un côté je ne veux pas me fier à des interprétations extérieures, de l'autre je ne cherche pas à me cantonner à une interprétation particulière d'un acteur local spécifique. Je ne fais pas un récit de vie, ni un plaidoyer en faveur d'une personne en particulier. Ce qui m'intéresse c'est de mettre les diverses interprétations des agriculteurs rencontrés en relation avec ce que j'ai pu observer à propos des dynamiques de communication communautaire et d'appropriation des TIC.

Enfin, encore sur la question de la proximité, je ne crois pas devoir nier mon origine en cherchant à m'identifier complètement à mes interlocuteurs. L'objectif pour moi n'est pas de devenir l'autre, mais d'apprendre avec lui pour transformer consciemment ce que je suis, ce qui je crois savoir. Ainsi, je prends mes distances avec l'approche de certains ethnologues et phénoménologues qui essaient de s'insérer complètement dans la communauté en étude. L'intégration qui me semble intéressante dépend d'une ouverture réciproque, basée à la fois sur l'empathie et sur le respect mutuel : d'un côté, l'ouverture de l'étranger qui doit faire preuve d'attention et de flexibilité, de l'autre côté l'ouverture de l'hôte qui doit montrer de la compréhension et de la tolérance.

5.1.3 Rédaction risquée : le texte comme un médiateur de plus

Je considère la rédaction de la thèse comme une partie intégrante du processus de recherche et pas simplement comme une formalisation par écrit d'un travail de recherche. Selon Luc Van Campenhoudt, « *l'écriture n'est pas la retranscription neutre d'une pensée préexistante, elle participe à l'élaboration de cette pensée* » (VAN CAMPENHOUDT 2007, p.3).

Une des sources d'incertitude soulevées par Latour dans sa présentation de la sociologie des associations concerne exactement le processus d'écriture d'un compte rendu de recherche. Pour lui, beaucoup plus qu'une étape finale de la recherche, « *les comptes rendus textuels sont les laboratoires des sciences sociales* » (LATOURE 2006a, p.186) ; une tentative de « *prolonger un peu plus l'exploration des connexions sociales* » (LATOURE 2006a, p.187). Je considère donc le compte rendu de recherche comme un véritable médiateur de plus dans la chaîne entre « *l'événement du social* » et « *l'événement de la lecture* ». Toute la question est de savoir si le premier événement peut s'étendre jusqu'au deuxième à travers la médiation du texte (LATOURE 2006a, p.194). Latour parle de « *compte rendu risqué* », car en tant que traceur de l'événement du social, ou en tant que médiateur supplémentaire, le texte est

toujours susceptible d'échec : « *Comme cela arrive souvent pour les expériences de laboratoire, les comptes rendus textuels peuvent eux aussi échouer. [...] [leur] sort est en continuité avec celui de tous les médiateurs* » (LATOUR 2006a, p.186-187). Conçu comme un exercice artificiel, il se peut que le compte rendu n'arrive pas à assurer un traçage fidèle à la réalité de l'événement : « *J'appelle une telle description un compte rendu risqué, dans la mesure où il peut très bien échouer – et il échoue d'ailleurs la plupart du temps – puisqu'il ne peut écarter ni l'artificialité complète de l'entreprise, ni son ambition de parvenir à la précision et à la véracité.* » (LATOUR 2006a, p.194).

Concevoir la rédaction de la thèse comme une expérience artificielle dans laquelle la diversité des forces qui font agir les acteurs doit être pleinement déployée implique une attention particulière dans la façon de présenter et d'associer les divers acteurs concernés. Selon Latour, un bon compte rendu de recherche est un compte rendu qui « *trace un réseau* ». Ce qu'il entend par « *réseau* », c'est « *une chaîne d'actions où chaque participant est traité à tous égards comme un médiateur* » (LATOUR 2006a, p.188). Ainsi, dans l'optique de la sociologie des associations, un bon compte rendu est « *un récit, une description ou une proposition dans lesquels tous les acteurs font quelque chose au lieu [...] de transporter des effets sans les transformer* » (LATOUR 2006a, p.188-189). Il s'agit donc de traiter tous les acteurs comme des médiateurs, de décrire la chaîne d'associations entre eux et d'éviter d'utiliser le « *social* », dans son acception structurante, pour tenter d'expliquer le comportement des acteurs. Dans l'acception suggérée par Latour, un « *réseau ne désigne pas une chose qui se trouverait là et qui aurait vaguement la forme d'un ensemble de points interconnectés, comme le "réseau" téléphonique, le "réseau" autoroutier ou le "réseau" des égouts. Ce n'est rien d'autre qu'un indicateur de la qualité d'un texte rédigé au sortir d'une enquête sur un sujet donné*⁹⁰. [...]. *Le réseau est un concept, et non une chose ; c'est un outil qui aide à décrire quelque chose, et non ce qui est décrit.* » (LATOUR 2006a, p.189-190).

Loin de servir d'excuse pour un travail d'écriture mal ficelé, la conception de la rédaction comme un exercice risqué me semble être un rappel à l'humilité, à l'effort de compréhension jusqu'au bout. La rédaction risquée peut être vue aussi comme une source de motivation, car elle met le chercheur face au défi de faire du texte un médiateur compétent, assez vivant pour rapprocher l'événement de la lecture de celui du terrain. Pour relever ce défi j'essaie de traiter les acteurs comme des médiateurs et de décrire avec soin la chaîne de leurs associations.

⁹⁰ En ce sens, c'est l'équivalent de la notion d'"adéquation unique" que l'on trouve chez les ethnométhodologues, à la différence que la notion de compte rendu a été enrichie sous la forme de "compte rendu textuel".

5.1.4 Un handicap important dans la conduite de ma recherche de terrain : ma méconnaissance des langues locales

Pour conclure cette section préliminaire de la présentation de ma méthodologie, j'aimerais aborder la question des langues locales. Si, d'un côté, il est vrai que les langues parlées au Burkina Faso sont nombreuses, de l'autre côté, je crois avoir fait un mauvais choix en privilégiant l'apprentissage d'une des plus répandues de ces langues, le Dioula, au détriment des autres. Le Dioula est une langue commerciale parlée par un grand nombre de personnes dans la région de la Boucle du Mouhoun, même si souvent ce n'est pas leur langue maternelle⁹¹. Motivé par le fait que la grande majorité des adultes peuvent communiquer en Dioula, j'ai commencé à prendre des cours particuliers de cette langue dès mon arrivée à Dédougou. Mon intention au départ était d'arriver à présenter le cadre de mon travail de recherche dans cette langue, voulant faire preuve d'un effort pour communiquer dans une langue familière aux agriculteurs. Quelques semaines plus tard il m'était en effet possible de faire les salutations coutumières dans cette langue. Néanmoins, dans des nombreuses situations cela n'a pas eu l'effet positif que j'attendais : le Dioula n'est pas la première langue des agriculteurs ; ils auraient préféré être salués dans leurs langues maternelles. Tout compte fait, je vois maintenant que mon choix d'apprendre les bases du Dioula au détriment des autres langues a été une erreur. Je n'avais pas de connaissances préalables des langues de la région et la durée de mon séjour de terrain était insuffisante pour l'apprentissage approfondi d'une langue particulière, surtout en ayant en vue que mon temps sur le terrain était largement pris par d'autres activités liées à ma recherche. Il aurait été préférable de se limiter à apprendre les formules de salutation, et d'arriver à les maîtriser dans les diverses langues parlées à la Boucle du Mouhoun.

Avant d'arriver sur le terrain je n'avais aucune connaissance des langues locales et, même si j'ai commencé à prendre des cours de Dioula dès mon arrivée, je savais pertinemment que je ne pourrais pas atteindre un niveau de maîtrise de cette langue suffisante pour permettre l'entretien d'une conversation approfondie avec les agriculteurs. Au début de mon travail de terrain, conscient qu'une bonne partie des agriculteurs de la région ne maîtrise pas le français, j'étais convaincu qu'il serait nécessaire de faire appel à un traducteur pour réaliser les entretiens avec des agriculteurs non-francophones. Le choix de ce traducteur me semblait alors une question majeure. La fluidité des échanges passant par la traduction ainsi que la qualité des renseignements construits à partir de ces échanges dépendraient non seulement de la maîtrise des deux langues par le traducteur, mais aussi fondamentalement de la perspicacité de cet acteur pour m'aider à identifier des réactions indirectes des interlocuteurs, comme par exemple des signes non verbaux introduits dans le discours. Néanmoins, je me suis rapidement rendu compte que des entretiens indirects – faisant appel à la traduction – étaient fondamentalement incompatibles avec mes choix méthodologiques de base : d'une part les détails de la communication tributaires de la langue m'échapperaient

⁹¹ Le Dioula n'est pas lié à une ethnie spécifique. Il est plutôt une langue d'échange entre ethnies différentes, étant souvent la deuxième langue parlée par les adultes dans la région.

largement⁹² ; d'autre part l'introduction d'un intermédiaire dans la communication rendrait encore plus difficile le développement d'une relation de confiance avec les agriculteurs en question. Entre les risques de compromettre l'application de ma méthodologie et celui d'introduire un biais dans la recherche en ne rencontrant que des agriculteurs francophones, j'ai choisi le deuxième. D'un côté, accepter d'avoir des échanges indirects et contraints aux limites propres de la traduction reviendrait à négliger les principes méthodologiques avec lesquels je me suis engagé dans cette recherche, ce qui n'était pas acceptable. De l'autre côté, si la nature de ma recherche écartait déjà l'intérêt de la notion de représentativité, minimisant le préjudice du fait de limiter mes échanges aux seuls agriculteurs francophones, le biais introduit par ce choix ne doit pas être sous-estimé. C'est pourquoi j'ai reconnu comme mon plus grand handicap dans cette recherche le fait de ne pas maîtriser les langues maternelles de mes interlocuteurs.

5.2 Méthodes et moyens adaptés aux réalités du terrain

Si, d'un côté, la nature du questionnement à la base de la recherche et l'approche choisie définissent en grande partie les outils méthodologiques à mettre en œuvre lors d'une enquête, de l'autre côté, les spécificités du terrain de recherche doivent être prises en compte pour vérifier si les méthodes en question sont effectivement réalisables et si leur pertinence reste valable dans la pratique. Dans cette section, après avoir présenté les principales méthodes de recherche appliquées sur le terrain, je serai amené à explorer les diverses tactiques adoptées afin de rendre la communication avec les agriculteurs plus fluide et transparente.

5.2.1 Être enseigné, observer, apprendre... informellement

Dans un article dédié à la méthodologie de recherche en communication, Alex Mucchielli affirme que le chercheur doit être capable de proposer une méthodologie spécifique pour son travail, et si possible « *innovante par rapport aux habituelles et sempiternelles interviews non directives et analyses de contenus que l'on trouve partout* » (MUCCHIELLI 1996, p.95). Même faisant appel jusqu'à un certain point à un type d'entretien proche de celui cité par Mucchielli, j'ai réuni un ensemble relativement original de méthodes pour conduire ma recherche. Les méthodes⁹³ qui se sont avérées pertinentes pour mon enquête de terrain

⁹² Indépendamment des compétences et de la bonne volonté du traducteur, le passage par la traduction engendre toujours certaines interprétations et adaptations à la réalité de la langue de destination, en termes de structure mais aussi de richesse de vocabulaire. La traduction représente une barrière considérable à la fluidité et la précision de la communication.

⁹³ J'emploie ici le terme « *méthodes* » dans le sens d'outils méthodologiques couramment utilisés dans des enquêtes de terrain.

sont : l'observation, la « *promenade guidée* », l'échange informel, la participation aux activités locales et l'entretien semi structuré.

Plus qu'une méthode appliquée de temps à autres, l'observation est devenue la base d'un comportement fondamental pour mon enquête de terrain. Il s'agit pour moi de me mettre en état de veille et d'ouverture envers mon entourage. C'est, en quelque sorte, faire taire la tendance réflexive d'interpréter à chaque instant les signes extérieurs pour essayer de simplement les saisir. L'observation est, d'ailleurs, sous-jacente à une application minutieuse des autres méthodes qui m'intéressent. Elle a été employée tout au long du séjour de terrain et en particulier dans une phase initiale de repérage des « *espaces villageois* » (NYAMBA 2005), d'identification de la distribution spatiale des activités communautaires et des rôles sociaux joués par les différents acteurs locaux.

Une deuxième méthode particulièrement importante pour cette étape initiale du terrain a été ce que j'appelle en français « *promenade guidée* », à partir d'une traduction libre de l'expression en anglais « *Transect walks* » (MASCARENHAS 1990 cité dans (CHAMBERS 1994b, p.960). Il s'agit d'une promenade par laquelle un membre de la communauté fait découvrir son village à l'acteur extérieur, les différentes activités communautaires et les principaux acteurs locaux. Dans mon cas, cela a été fait toujours de façon assez informelle : lors de la deuxième ou troisième rencontre avec un même agriculteur, je lui demandais de me présenter son village, et je le suivais, le plus souvent à pied, pour un tour dans le village. En plus de servir à l'identification des « *espaces villageois* » dont parle Nyamba, la promenade guidée était une occasion particulièrement intéressante d'échange avec l'agriculteur car dégagée de l'aspect formel liée à une interview.

Liés aux deux premières méthodes et employés en parallèle, des échanges informels ont été très utiles pour l'établissement et l'entretien de relations courtoises et amicales avec les agriculteurs et les membres de leurs communautés. Le caractère informel de ces échanges a joué un rôle important dans l'établissement d'un certain niveau de confiance entre les agriculteurs et moi-même. Les degrés de confiance atteints dans les relations établies sur le terrain ont été certainement très divers. Il me semble néanmoins que sans avoir expressément évité le registre formel d'entretien il aurait été encore plus difficile d'instaurer une communication sincère avec mes interlocuteurs, surtout dans des domaines sensibles comme les questions des identités, des rapports de pouvoir et de la dégradation de la tradition.

Une autre méthode intéressante pour la création des liens avec les agriculteurs, et qui a engendré des opportunités privilégiées d'observation, a été la participation aux activités locales. Selon Robert Chambers, la participation sous-entend demander à être enseigné, apprendre et accomplir des tâches villageoises (CHAMBERS 1994b). Cette méthode m'a été précieuse à plusieurs égards : le fait de me mettre dans le rôle de l'apprenti renforçait pour mes interlocuteurs l'idée que j'étais là-bas pour apprendre avec eux – c'est dans ce registre que j'essayais à chaque fois de situer mes échanges avec eux ; le fait que je n'étais pas entraîné physiquement à réaliser les tâches champêtres et que je manquais d'habileté avec les outils et les techniques me ramenait à assumer une posture humble et valorisait leurs

propres habiletés et savoir-faire ; mon effort et ma persévérance face à la difficulté que le travail manuel représentait pour moi mettait en évidence ma motivation d'apprendre avec eux. En plus, comme dans le cas des promenades guidées, la participation aux activités locales me permettait de sortir du registre formel d'un entretien et ainsi d'avoir des échanges plus ouverts et sincères avec les agriculteurs.

Même en voulant éviter le protocole des entretiens formels en raison de la distance qu'ils introduisent généralement entre le chercheur et la personne interviewée, j'ai été quand même amené à faire des entretiens semi structurés. Vu le temps limité dont je disposais sur le terrain, ces entretiens ont été finalement nécessaires pour l'obtention d'informations en profondeur. Je laissais néanmoins, à chaque fois, une marge de manœuvre importante à l'interlocuteur, orientant la discussion seulement de temps à autres pour m'assurer d'aborder les thèmes de plus grand intérêt pour la recherche. Pour chaque interlocuteur, j'ai essayé de ne faire appel à un entretien que dans un deuxième temps des échanges, une fois que les bases d'une relation de confiance avaient été lancées entre l'agriculteur et moi. Dans le cas de ma recherche, l'entretien reste néanmoins un exercice forcément artificiel, où un étranger essaie de s'informer sur des dynamiques sociales locales. Dans la tentative de contourner au mieux les barrières socioculturelles inhérentes à cet exercice, je prenais toujours le soin de garder une ambiance assez décontracté et informelle pendant l'entretien.

5.2.2 Plus que des méthodes, des façons de les appliquer

En cohérence avec l'importance que j'attribue aux détails pour la compréhension des phénomènes sociaux et avec le refus à la généralisation que cela implique, j'ai beaucoup soigné la mise en œuvre des méthodes de recherche afin qu'elles soient le plus possible adaptées aux réalités du terrain. Plus que les méthodes, les façons de les appliquer semblent déterminantes pour le résultat de la recherche. Un ensemble de détails méthodologiques sont donc venus s'ajouter aux méthodes standards pour les faire fonctionner au mieux dans le contexte spécifique de mon terrain. Ces tactiques ont été développées majoritairement à partir de suggestions d'acteurs locaux⁹⁴, auprès de qui j'ai voulu me renseigner au début de mon séjour de terrain.

Les tactiques qui seront présentées dans cette section avaient pour objectif de contourner des barrières socioculturelles qui pouvaient exister entre les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun et moi. L'idée étant de favoriser l'établissement d'une communication aussi ouverte et transparente que possible avec eux. Comme il a été souligné plus haut, une telle fluidité dans la communication avec les agriculteurs n'était pas acquise d'avance. Paraphrasant Latour, on ne peut pas négliger l'artificialité de l'exercice : un étranger, citadin,

⁹⁴ Principalement Sylvestre Ouédraogo – enseignant-chercheur en économie du développement à l'Université d'Ouagadougou et consultant indépendant sur l'application des TIC au développement en Afrique de l'Ouest – et Fidèle Toé – journaliste et ancien directeur exécutif de l'UGCPA –, mais aussi André Nyamba – enseignant-chercheur en sociologie rurale à l'Université d'Ouagadougou – et Kader Ouédraogo – ancien collègue à la Fondation FARM.

qui s'intéresse aux dynamiques traditionnelles de communication en zone rurale du Burkina Faso et à leurs possibles transformations liées à l'utilisation des TIC par des agriculteurs, et, en plus, voulant traduire cela dans une étude scientifique. Il me semblait prudent de guider mon comportement sur le terrain par des conseils d'acteurs burkinabè bien expérimentés avec le sujet.

Je présenterai dans la suite les différentes tactiques regroupées selon leurs principaux objectifs : d'abord celles liées à une prise de contact positive avec mes interlocuteurs, ensuite celles liées à la simplicité et à la fluidité de la communication, et finalement celles correspondant à l'établissement et à l'entretien de la confiance entre les agriculteurs et moi. Comme on le verra, cette catégorisation n'est pas fermée, c'est-à-dire que quelques unes de ces tactiques contribuent à plusieurs objectifs. Cette division dans la présentation vise simplement à faciliter la compréhension des tactiques.

5.2.2.1 *Une prise de contact positive*

Systématiquement j'ai essayé de faire de mon premier passage dans un village donné une simple occasion pour faire connaissance avec les acteurs locaux et pour échanger informellement avec eux. Avant d'aborder des questions spécifiques à ma recherche, il me semblait important de prendre le temps et le soin d'établir un bon premier contact avec mes interlocuteurs. De façon schématique, je peux dire que cela se faisait en trois temps : d'abord les salutations coutumières, ensuite ma présentation par un tiers connu de l'agriculteur, et finalement une conversation assez informelle dans laquelle j'essayais à la fois de présenter très brièvement le cadre de mon séjour au Burkina Faso et d'introduire des points d'accrochage pour que mon interlocuteur n'ait pas de difficulté de se rappeler de moi lors d'un prochain contact.

Les salutations ont une place importante dans la communication traditionnelle au Burkina Faso. Beaucoup plus longues que celles de l'Occident, elles ont pour rôle, selon Nyamba, de rassurer mutuellement les interlocuteurs par la déclinaison de leurs identités respectives, ce qui contribue à créer « *les conditions d'une communication de dimension "humaine", à l'échelle réduite de la famille, du quartier, du village et du groupe ethnique* » (NYAMBA 2005, p.84). Les salutations sont récitées de façon cadencée et assez rapidement, ce qui ne rend pas la tâche facile pour les étrangers sans expérience antérieure dans les langues en question. Avant de me diriger vers un village spécifique, j'essayais de m'informer sur les langues parlées localement et vérifiais si je connaissais les formules de salutation dans les langues en question. Le fait de saluer les personnes dans leur langue maternelle est souvent reçu comme une agréable surprise, ce qui contribue à introduire la relation dans un registre de sympathie. Malheureusement je n'ai pas pu appliquer assez souvent cette tactique. En effet, comme il a été dit plus haut, mon plus grand handicap vis-à-vis du séjour de terrain à la Boucle du Mouhoun était le fait de ne pas avoir une connaissance de base des différentes langues locales.

Après les salutations, je me faisais présenter par quelqu'un de connu de l'agriculteur⁹⁵, puis une conversation généralement assez brève et informelle suivait. Je profitais de ce premier moment informel d'échange pour introduire des points d'accrochage, pas seulement pour que l'agriculteur se rappelle facilement de moi lors d'un prochain contact – qui pourrait se faire d'ailleurs par téléphone –, mais aussi pour stimuler l'empathie entre lui et moi. Dans ce sens, au moins trois raisons me faisaient insister, par exemple, sur le fait que je suis brésilien. D'abord non pas proprement en raison d'être Brésilien mais plutôt par le fait de ne pas être Français : je me détachais ainsi du stéréotype négatif de l'ancien colon, encore fort dans les esprits de certains burkinabè⁹⁶. Ensuite par le fait qu'il y a très peu de Brésiliens au Burkina Faso, et encore moins en dehors de la capitale : ce qui est rare est facilement repérable ; une simple allusion au « *Brésilien de Dédougou* » suffisait pour qu'un agriculteur se rappelle de moi. Finalement, parce que le stéréotype du Brésilien au Burkina Faso semble être relativement positif, souvent lié au football : un registre assez sympathique pour la majorité des personnes que j'ai rencontrées⁹⁷.

Au-delà de cet exemple spécifique, l'idée derrière les points d'accrochage était de fournir à mon interlocuteur aussi bien un aide mémoire qu'un signe de sympathie, capables à la fois de constituer une première impression positive et de minimiser l'importance des barrières socioculturelles entre lui et moi. Enfin, pour faciliter l'organisation du travail postérieur et notamment la prise de contact future pour de nouvelles rencontres, il était naturellement important d'enregistrer les coordonnées des personnes rencontrées dès ce premier contact.

5.2.2.2 Une communication simplifiée et fluide

Pour avoir une chance d'établir une communication fluide avec un agriculteur burkinabè il était fondamental de connaître les bases des codes de communication locaux. Comme nous rappelle André Nyamba, « *dans les sociétés de tradition orale, on ne parle pas n'importe où et n'importe comment* » (NYAMBA 2005, p.84), il y a des conditions de prise de parole liées aux identités des acteurs et aux circonstances sociales. De plus, face à la manière assez concrète de raisonner de la majorité des agriculteurs et le faible niveau en français d'une bonne partie d'entre eux⁹⁸, un soin particulier apporté à la simplicité du discours était indispensable à l'intelligibilité de l'échange. Les conversations avec Sylvestre Ouédraogo et Fidèle Toé ont été particulièrement enrichissantes à ces propos. Par un souci de clarté, je présenterai d'abord leurs commentaires sur un certain cérémonial de la communication, et ensuite leurs conseils sur le comportement à adopter pendant les échanges.

⁹⁵ Le fait de procéder de façon indirecte dans cette présentation sera abordé plus loin, lors de la présentation des tactiques particulièrement liées à l'établissement et à l'entretien d'une relation de confiance avec les agriculteurs.

⁹⁶ A plusieurs occasions, et souvent juste après ma présentation en tant que Brésilien, mon interlocuteur se plaignait « *de la France et des Français* », leur attribuant souvent la responsabilité du « *retard* » dans le développement économique du pays.

⁹⁷ Dans la majorité des cas où je me présentais comme Brésilien au Burkina Faso, juste après une interjection de surprise, mes interlocuteurs citaient en riant les noms des footballeurs brésiliens les plus connus internationalement.

⁹⁸ Alternativement, on pourrait dire : mon faible niveau dans les langues locales.

Lorsqu'un étranger⁹⁹ arrive dans la cour d'une famille qu'il connaît déjà, la discussion débute toujours par les salutations d'usage : le chef de la famille souhaite une « *bonne arrivée* » au visiteur et lui offre « *l'eau de bienvenue* », puis chacun demande des nouvelles de la famille de l'autre et enfin l'hôte demande au visiteur la raison de la visite. Ne s'agissant pas d'une occasion particulièrement grave – comme cela serait le cas pour l'annonce d'un décès par exemple –, le visiteur est supposé répondre immédiatement avec une formule destinée à rassurer l'hôte : « *ce n'est pas du malheur* ». C'est seulement après ces échanges préliminaires que le visiteur peut exposer le but de sa visite. Les personnes prennent place et la conversation continue selon le sujet à traiter. Le moment venu, afin d'indiquer son souhait de partir, le visiteur est supposé « *demander la route* » à son interlocuteur. Il se peut que ce dernier continue la discussion comme si la sollicitation n'avait pas été faite. Cela oblige le visiteur à redemander la route un peu plus tard. Ce n'est qu'après avoir eu une réponse positive de la part de l'hôte que le visiteur peut effectivement partir.

Ces diverses étapes, leur cadence et ordre, font partie du savoir-vivre des acteurs locaux et structurent la dynamique communicationnelle locale. S'y adapter n'est pas seulement une question pratique pour favoriser la fluidité de la communication avec eux, mais aussi, et fondamentalement, une question de respect pour leur tradition. Néanmoins, une fois que je cherchais à établir une relation de proximité avec les agriculteurs, il était important d'identifier les aspects de ce cérémonial susceptibles de renforcer la distance communicationnelle entre eux et moi. Le défi pour moi était donc d'adapter mon comportement de façon à nuancer les dits aspects, à explorer des brèches du cérémonial sans pour autant donner l'impression de le mettre en question.

Ainsi, par exemple, au moment de s'asseoir pour entamer une conversation, il était important pour moi de ne pas me faire attribuer une place privilégiée par rapport à celle de mes interlocuteurs et, en même temps, il était important de ne pas contrarier abruptement la gentillesse de mon hôte voulant me céder la meilleure place disponible. En effet, des détails comme la position relative des interlocuteurs pendant la conversation ou le support sur lequel chacun est assis peuvent renforcer la distance communicationnelle entre eux. Afin d'éviter qu'une place assise privilégiée me soit attribuée j'essayais de repérer rapidement, dans les instants qui précédaient le début de la conversation, comment la scène était organisée avant mon arrivée : la distribution des places et les supports disponibles pour s'asseoir. Ainsi, je pouvais naturellement me positionner proche à une place qui me semblait convenable, c'est-à-dire, une place simple, comme les autres disponibles dans le lieu, ni la plus prestigieuse ni une qui, par son extrême simplicité, pourrait dévoiler le soin de mon choix. Le moment venu, sans attendre qu'une place particulière me soit attribuée, je m'asseyais là où j'avais choisi, sans précipitation ni hésitation. Si, par la suite, une autre place m'était proposée, j'ai refusais gentiment et simplement : « *Je suis bien ici, ce n'est pas nécessaire* ». Il me semble qu'un geste naturellement assertif au moment de s'asseoir et l'initiative de poursuivre sans délai la conversation – encore une fois sans précipitation ni

⁹⁹ Le terme « *étranger* » est utilisé ici dans acception courante au Burkina Faso, c'est-à-dire, pour faire référence à tous ceux qui ne sont pas membre d'un village ou d'une ethnie donnés.

affolement –, ne laissait pas de place pour l'insistance, ni d'ailleurs pour un malaise quelconque. L'observation perspicace de l'environnement de l'échange, la saisie précise de l'occasion de s'asseoir, l'assertivité du geste et finalement la naturalité de poursuivre la conversation sans délai, tous ces éléments concourent à la réussite de l'astuce. Conduite avec finesse, elle peut non seulement m'assurer une place égale ou à la limite légèrement inférieure en prestige à celle de mon interlocuteur – minimisant la distance communicationnelle entre nous pendant la conversation –, mais aussi éviter une situation potentiellement embarrassante. Sous-jacent à tous ces détails, et à condition que la tactique soit appliquée avec naturel, un message important est envoyé à l'agriculteur au moment même où je refuse la place privilégiée, et sans s'appuyer sur des mots : « *Vous n'avez pas besoin de me traiter comme quelqu'un de différent. Il se peut que l'on ait plus en commun que ce que les apparences laissent croire.* ».

Un soin particulier avec le contact des yeux entre les interlocuteurs est un autre exemple de l'exploration consciente des codes de communication locaux. J'ai réalisé que l'échange de regards pendant la conversation prenait des sens différents selon la perception que mon interlocuteur semblait avoir de la différence entre son statut et le mien et, en conséquence, selon le niveau de confiance en soi qu'il montrait dans la prise de la parole. Selon Fidèle Toé, quand un agriculteur ne regarde pas son interlocuteur directement dans les yeux et garde un peu la tête basse, c'est plutôt un signe de respect, d'humilité. Souvent ce comportement est renforcé par une impression de différence entre les statuts respectifs des interlocuteurs ; une impression qui pourrait d'ailleurs être associée à la notion d'hiérarchie. Dans ce cas, il valait mieux ne pas trop regarder non plus l'agriculteur directement dans les yeux pour ne pas l'intimider, mais lui montrer que je faisais attention à ce qu'il disait et que je l'observais, de façon à mettre en valeur ses propos et le faire monter en confiance dans l'échange. A l'opposé, si un agriculteur me regardait directement dans les yeux je devais faire le même en retour. Au-delà de montrer que j'étais attentif à ce qu'il disait, cette attitude soulignait mon engagement critique dans la discussion et mon intérêt par le raisonnement qu'il développait, motivant mon interlocuteur à poursuivre. La dynamique de l'échange de regards entre l'agriculteur et moi à un moment donné de la conversation était pour moi un des indicateurs du niveau de syntonie communicationnelle atteint dans l'instant en question. Dans ce sens, être en syntonie communicationnelle avec un interlocuteur signifie pour moi de partager avec lui un moment de communication fluide et réciproquement intéressant. L'évolution dans le temps de cette dynamique des regards entre un agriculteur spécifique et moi – de la timidité à l'intimité, de la prudence à l'aisance pendant la conversation – était pour moi un indicateur de réussite dans la quête de proximité et de confiance avec l'agriculteur.

La diminution de la distance communicationnelle entre mes interlocuteurs et moi – ou, en d'autres termes, l'établissement d'une syntonie communicationnelle durable avec mes interlocuteurs – dépendait à la fois d'une application astucieuse des codes de communication et d'un comportement simple, non ostentatoire, de ma part. Ainsi, par exemple, au moment de décider du moyen de transport que j'utiliserais pour réaliser mes déplacements dans la Boucle du Mouhoun, privilégier un scooter a été stratégique à cet égard. Si une question pratique liée à la nature et à l'état des routes dans la région déconseillait l'utilisation d'une

voiture – des chemins souvent trop étroits pour un véhicule à quatre roues ou des routes en mauvais état d’entretien –, la principale raison à la base du choix d’un scooter a été le fait que ce moyen de transport est très courant dans la région et représente des coûts d’acquisition et d’entretien pas trop éloignés du pouvoir d’achat de la majorité des agriculteurs. Ainsi, j’attirais moins l’attention en arrivant dans les villages en scooter que si j’avais été en voiture. Selon Fidèle Toé, afin d’atteindre l’objectif de proximité, je devais m’efforcer de trouver toutes les formules pour montrer qu’en dépit des différences entre les agriculteurs et moi, à beaucoup d’égards j’étais comme eux. Il fallait « *se mettre à la même taille* », s’asseoir là où ils s’assoient, me déplacer avec des moyens de transport ordinaires pour eux, utiliser un langage proche du leur.

A chaque fois que j’étais avec un agriculteur, j’essayais d’être attentif à la simplicité du langage que j’employais. Fidèle Toé m’avait conseillé de formuler des questions simples, d’utiliser un langage terre-à-terre, de parler lentement et de bien articuler, de répéter et de reformuler les idées pour m’assurer que la compréhension était atteinte. Il a dit finalement qu’il était fondamental de savoir écouter. En effet, l’écoute et l’observation attentives ont été des outils clés pour mener à bien les échanges avec les agriculteurs. Ce sont elles que me permettaient d’identifier les opportunités de passer d’un sujet à l’autre, d’évaluer la réception de messages, l’ambiance de la discussion, et d’adapter mon comportement en conséquence. Sylvestre Ouédraogo, de son côté, m’avait dit que pour obtenir des informations de la part des agriculteurs il fallait prendre des « *voies détournées* ». Il valait mieux, selon lui, éviter les questions type « *oui* » ou « *non* », et donner préférence au système de jeu, de jeu de rôle : « *Imagine que telle chose se passe, comment tu agirais ?* ». Selon Ouédraogo, j’aurais ainsi plus de chance de recueillir des informations intéressantes.

Sylvestre Ouédraogo m’avait suggéré de suivre deux règles de base dans les échanges avec les agriculteurs : rester simple dans la communication et susciter leur intérêt par mon travail de recherche. Cette deuxième suggestion peut être associée au processus d’« *intéressement* » cité par Latour comme condition nécessaire afin de rendre la recherche pertinente pour les acteurs locaux : « *Comme toujours, se rendre pertinent pour d’autres, c’est le résultat d’un travail très particulier d’intéressement. Un rapport est intéressant ou non en fonction de la quantité de travail investie dans le but d’intéresser, c’est-à-dire de le placer entre les besoins, les désirs, les volontés d’autres agents.* » (LATOURE 2006a, p.201). Afin de pouvoir placer la recherche entre « *les besoins, les désirs, les volontés* » d’acteurs locaux, il est nécessaire de connaître ces éléments. Dans le cas de ma recherche, il était donc fondamental d’appréhender ce qui était en effet important pour les agriculteurs, comprendre leurs préoccupations, discerner leurs priorités. Selon Ouédraogo, pour ce faire il fallait chercher à être proche des agriculteurs : aller dans les champs, travailler avec eux, rester la nuit avec eux. Cette indication corroborait l’intérêt de la participation aux activités locales comme méthode de ma recherche de terrain.

5.2.2.3 L'entretien de la confiance

Afin de faciliter l'établissement et l'entretien de relations de confiance avec les agriculteurs, ma première disposition était de privilégier des échanges directs, des rencontres physiques avec mes interlocuteurs. Ce n'est que par le contact direct, par la présence qui concède aux interlocuteurs le privilège de se serrer la main et de se regarder dans les yeux, que des liens relationnels solides peuvent être créés. Cela semble être d'autant plus vrai dans le contexte propre à ma recherche : souvent la ruse et la méfiance ont été indiquées comme des caractéristiques marquantes des agriculteurs africains. Comme on le verra dans le chapitre suivant, cela fait partie des préjugés qui ont été confirmés par mes impressions de terrain – en tout cas, au moins en ce qui concerne les agriculteurs que j'ai pu rencontrer à la Boucle du Mouhoun. Selon Fidèle, « *la communication interpersonnelle va toujours prévaloir en Afrique* ». L'échange en personne concède aux participants plus d'éléments pour tester la crédibilité de l'interlocuteur, facilitant l'établissement d'une relation de confiance. En plus de la question de la confiance, le fait de rencontrer physiquement les agriculteurs me permettait de profiter de la proximité pour faire attention à l'expression non verbale de mon interlocuteur, ce qui complexifiait et enrichissait l'échange.

Le deuxième choix de méthode lié à l'établissement de relations de confiance avec les agriculteurs a été le fait de systématiquement me faire présenter à un agriculteur par quelqu'un de son propre réseau de connaissances. Le fait d'être présenté par quelqu'un peut engendrer chez le nouvel interlocuteur une association tacite entre moi et la personne qui me présente. Cela peut être positif ou négatif pour la suite des échanges avec le nouvel interlocuteur selon la qualité de la relation qu'il a avec la personne faisant la présentation. Néanmoins, il me semble que le risque de cette démarche est largement compensé par la facilité d'intégration qu'engendre le fait d'être présenté. Le fait que le nouvel interlocuteur a quelqu'un dans son réseau de connaissances à qui se référer à mon propos est certainement un point positif : à la fois pour qu'il se souvienne de moi plus facilement lors d'un prochain contact et, principalement, en raison de l'effet de la recommandation d'un proche, naturellement chargée d'un degré de confiance plus important qu'une rencontre aléatoire. Les premières présentations ont été faites principalement par des membres du bureau exécutif de l'UGCPA. Ensuite, à chaque fois qu'une relation avec un agriculteur spécifique commençait à donner des signes de stabilité, je formulais le souhait d'être présenté par lui à d'autres agriculteurs dans son réseau de connaissances.

Une fois arrêté que je ne cherchais pas à constituer un échantillon d'agriculteurs représentatif de la région, le fait que cette méthode de présentation limitait ma liberté de choix des agriculteurs à rencontrer ne me posait pas de problème particulier. De plus, lors que je demandais à un agriculteur de me présenter à quelques uns de ses collègues j'orientais la demande, sollicitant l'indication d'agriculteurs qui correspondaient à un certain nombre de critères. Encore une fois, il ne s'agissait pas d'une quête de représentativité statistique dans la constitution d'un échantillon, mais plutôt d'une volonté de rencontrer des agriculteurs de contextes divers, avec des expériences diverses, de façon à enrichir l'ensemble de données pris en compte dans la recherche. D'un côté, j'avais l'intention de restreindre le nombre

d'agriculteurs à rencontrer pour pouvoir prendre mon temps avec chacun d'entre eux, de l'autre côté, je voulais aborder des cas suffisamment diversifiés pour ne pas constituer simplement un ensemble de récits de vie. Ainsi, lors d'une sollicitation de présentation spécifique, j'adaptais les critères souhaités selon ceux des agriculteurs déjà rencontrés, afin de maximiser la diversité de contextes. Je cherchais à rencontrer aussi bien des hommes que des femmes des diverses sous-régions de la Boucle du Mouhoun, avec divers niveaux d'engagement institutionnel – agriculteur isolé, membre d'une organisation professionnelle agricole (OP) ou membre d'une OP avec responsabilité institutionnelle –, aussi bien avec des petites qu'avec des grandes surfaces cultivées, d'origine autochtone ou étrangère au village actuel, des différentes ethnies et orientations religieuses et aussi avec des niveaux différents d'accès aux TIC¹⁰⁰.

Le choix méthodologique le plus radical pour mon travail de terrain a été de ne pas enregistrer les échanges ni de prendre des notes pendant les conversations avec les agriculteurs, c'est-à-dire, pas de dictaphone ni de papier en main. Cela m'avait été suggéré par Sylvestre Ouédraogo comme une façon de ne pas alimenter des méfiances de la part des agriculteurs. J'ai suivi cette suggestion et j'ai pu constater son intérêt dans la pratique. En effet, les agriculteurs que j'ai rencontrés étaient beaucoup plus à l'aise par le fait que je faisais prendre à l'entretien la forme d'une simple conversation. Quelques uns de mes interlocuteurs m'ont avoué que quand quelqu'un veut enregistrer ce qu'ils disent ou noter avec précision leurs phrases, ils se demandent ce qui va être fait de leurs paroles, et si cela pourrait avoir des retombées négatives pour eux. Le fait d'enregistrer les échanges semble donc engendrer de la suspicion de la part de la majorité des agriculteurs. Voulant établir une relation de proximité et de confiance avec les agriculteurs, j'avais intérêt à éviter cette source de méfiance : plus mon interlocuteur serait à l'aise, plus probable il serait d'établir un échange sincère et ouvert avec lui.

Pour illustrer ces propos j'aimerais citer un fragment d'une de mes conversations avec un agriculteur membre de l'UGCPA. A un moment donné de la discussion, l'agriculteur en question m'a parlé spontanément de l'intérêt d'avoir des engrais dans le cadre d'un projet de la fondation FARM en soutien à l'UGCPA. Je lui ai donc demandé s'il serait d'accord qu'on fasse une parenthèse dans notre conversation pour que je note quelques unes des phrases qu'il avait dites à ce propos. Je lui ai expliqué que, même si ma recherche était totalement indépendante du projet en question, des membres de la fondation m'avaient demandé de recueillir des témoignages d'agriculteurs bénéficiaires de ce projet. Il s'est montré d'accord et donc je suis allé chercher mon cahier de notes. A partir de là son comportement a beaucoup changé : il s'est croisé les jambes, il avait du mal pour trouver ses mots – faisant un effort évident pour construire des phrases plus élaborées que d'habitude – et il montrait une certaine anxiété dans la voix. Ce comportement altéré a duré jusqu'au moment où j'ai rangé le cahier dans mon sac et suis revenu pour reprendre la conversation antérieure. Si, d'un côté, on pourrait associer ce changement de comportement au fait qu'il s'est vu mis en

¹⁰⁰ Le réseau de présentations est schématisé dans la carte mentale présentée dans l'annexe 3.

évidence et qu'il voulait probablement faire bonne impression, de l'autre côté, il est difficile de nier la relation de ce changement avec le fait que je prenais des notes. Voulant m'assurer que mes interlocuteurs soient à l'aise pendant les conversations, j'avais donc intérêt à ne pas prendre des notes en direct.

Le fait d'être libéré de la tâche de prendre des notes pendant la conversation, me permettait en plus de rester entièrement attentif au raisonnement et aux réactions de mon interlocuteur, y compris les réactions non verbales. Cela enrichissait le cadre d'observation me permettant de capter des nuances de la communication qui, autrement, pouvaient avoir été négligées. Il est vrai que cette tactique a pour contrepartie la nécessité de prendre des notes peu de temps après les entretiens¹⁰¹, afin d'éviter la perte d'informations par oubli. La solution que j'ai trouvée pour cette question a été de m'arrêter en pleine route, au retour à la maison en fin de journée, pour résumer les principaux points de l'échange et ainsi éviter de me laisser distraire par d'autres événements quotidiens à l'arrivée à la maison.

Cette disposition de ne pas prendre de notes ni d'enregistrer les échanges avec les agriculteurs instituait un rapport dialectique entre mon approche de recherche et mes principales sources d'inspiration théorique, à savoir l'ethnométhodologie et la sociologie des associations. D'un côté, le fait de rester entièrement attentif à la conversation facilitait à la fois l'observation des détails, chers à l'ethnométhodologie, et le traçage des associations entre acteurs, propre à la sociologie des associations. De plus, en cohérence avec les principes de ces deux courants théoriques, le cadre d'échange engendré par ce choix me semble favorable à une posture plus ouverte de la part du chercheur, laissant plus de place pour que la situation réelle se déploie spontanément. Ainsi, j'évitais une influence trop forte du programme prédéfini de la recherche, forcément dépendant d'expectatives étrangères à la réalité locale. De l'autre côté, néanmoins, une des méthodes phares de l'ethnométhodologie consiste précisément dans l'enregistrement, souvent en vidéo, de l'action étudiée. Les ethnométhodologues procèdent ainsi pour pouvoir visionner maintes fois l'enregistrement et essayer de mieux capter les détails qui n'auraient pas été perçus en direct. Du côté pratique, le choix de ne pas enregistrer les échanges avec les agriculteurs m'éloigne donc de l'approche ethnométhodologique.

Enfin, j'aimerais aborder une dernière question sur l'établissement des bases d'une relation de confiance avec les agriculteurs : la nécessité de présenter soigneusement la recherche à mes interlocuteurs. Il était important d'être transparent dès le début de la relation, d'informer les agriculteurs sur mes objectifs et méthodes afin de ne pas soulever des méfiances par rapport à mon travail. Néanmoins, il fallait aussi faire attention pour présenter la recherche de façon succincte et claire, mettant l'accent sur les aspects susceptibles de les intéresser – comme les questions pratiques liées à l'amélioration des systèmes de production et de commercialisation des produits agricoles. Cette brève présentation avait lieu normalement dans la deuxième rencontre avec un agriculteur donné, avant que l'on commence à aborder les questions centrales pour la recherche. Malgré ma conviction sur

¹⁰¹ « *Report writing without delay* », cité par Robert Chambers (CHAMBERS 1994b, p.960).

l'importance d'une telle présentation, dans deux occasions j'ai été amené à constater que je n'avais pas pris suffisamment de soin dans sa réalisation. Une fois, presque en fin de conversation, un agriculteur m'a posé des questions sur les objectifs de mon travail. J'ai compris alors que mon introduction n'avait pas été suffisamment claire. Je me suis excusé et j'ai repris la présentation de mes objectifs. Avant le départ, cet agriculteur m'a dit : « *Je ne comprenais pas l'intérêt de ta recherche. Maintenant ça va.* ». Dans la deuxième occasion, concernant plutôt un malentendu à propos de ma méthode, un agriculteur était étonné par le fait que je ne prenais pas des notes, et il m'a demandé si je n'étais pas en train d'enregistrer en cachette notre conversation. Je l'ai rassuré et puis je lui ai dit que je préférais ne pas prendre des notes ni enregistrer pour ne pas créer des barrières entre mes interlocuteurs et moi. Il a été d'accord pour dire que l'enregistrement engendre un malaise car on ne sait pas comment les mots seront utilisés dans la suite. Un autre agriculteur aussi présent a ajouté : « *On se méfie car on ne sait pas si quelque chose qu'on a dit peut nous causer des problèmes après.* ». Ces deux occasions m'ont rappelé l'importance de clarifier mes objectifs et méthodes dès le début des échanges.

5.3 La réflexivité et la décentration comme méthodes

Afin de conclure ce chapitre sur la méthodologie de ma recherche je compte avancer des arguments pour justifier l'importance de la réflexivité et de la décentration dans mon approche. L'exercice d'auto-analyse que représente la première et celui d'ouverture que suggère la deuxième me semblent fondamentaux si l'on veut véritablement apprendre avec l'autre.

5.3.1 Du refus d'une « identité impersonnelle » à la primauté de l'« expérience vraie »

L'idée que l'on se fait souvent du chercheur en tant qu'observateur-enquêteur est celle d'un acteur « *invisible* », qui pourrait observer un phénomène social sans être remarqué par les acteurs locaux ; sans introduire de perturbations dans la réalité étudiée. Cette posture, identifiée par l'anthropologue Nadia Mohia comme une « *identité impersonnelle* » du chercheur sur le terrain, serait justifiée par la quête d'objectivité propre à l'initiative scientifique. Or, il me semble que les rapports entre le chercheur et les acteurs locaux ne peuvent pas être négligés ; ils introduisent des modifications sensibles dans le déroulement des phénomènes observés. L'observation n'est pas sans conséquence sur la réalité observée. De plus, indépendamment du niveau de détails du rapport, le simple fait de rendre compte d'un phénomène social limite son étendue. Ainsi, la réalité locale ne peut pas être considérée comme un simple objet d'étude ; le chercheur ne peut pas prétendre rendre compte objectivement de la réalité, comme si elle était indépendante de sa présence.

Adopter l'« *identité impersonnelle* » dont parle Mohia c'est introduire une distance supplémentaire par rapport à la réalité étudiée, une distance qui viendrait s'ajouter à celle

liée aux différences intrinsèques entre le chercheur et les agents ordinaires. Dans ma recherche j'ai voulu éviter cette distance additionnelle pour trois raisons principales : d'abord parce qu'elle se base sur la possibilité d'atteindre l'objectivité absolue dans l'observation, ce qui me semble illusoire ; puis car, en empêchant l'établissement de relations de proximité avec les acteurs locaux, cette distance me semble compromettre la fiabilité de l'observation ; et finalement en raison de la position de supériorité du chercheur par rapport aux agents ordinaires, à mon avis infondée, qu'elle connote. Comme le suggère Mohia, j'ai voulu abandonner cette « *identité impersonnelle* » pour vivre une « *expérience vraie* » (MOHIA 2008, p.286) lors de mon travail de terrain. J'ai été ainsi amené à renoncer à la prétention de faire une analyse objective de la réalité de l'autre, considérant, au même temps, la possible transformation de ma propre réalité en raison des échanges avec mes hôtes. Ma posture méthodologique est donc de me considérer moi-même comme sujet de mon expérience de terrain. Selon Mohia, l'abandon de l'identité impersonnelle « *permet au chercheur de réaliser une véritable rupture, intellectuelle et affective, avec la position de supériorité qu'occupe, de façon plus ou moins manifeste, sa société ou son groupe par rapport aux "autres" groupes, proches ou lointains, pris comme "objets".* » (MOHIA 2008, p.288).

Abandonner l'identité impersonnelle c'est, finalement, s'adresser aux agents ordinaires avec tout le respect qu'ils méritent simplement en tant qu'être humains : « [...] *à partir du moment où le chercheur s'identifie lui-même comme sujet de son expérience, il reconnaît aussi à ses hôtes leur statut de sujets à part entière.* » (MOHIA 2008, p.289). Ainsi une relation peut être établie, non pas entre le chercheur et son objet d'étude, mais entre des êtres humains qui ont à apprendre les uns avec les autres. Détaché de l'illusion d'objectivité absolue et de la prétention d'analyser l'autre, le chercheur peut s'ouvrir à la tentative de comprendre l'autre, assumant la possibilité d'être lui-même transformé par l'expérience. Basée sur l'établissement de relations humaines authentiques et naturelles, l'expérience de terrain deviendrait simplement et naturellement vraie.

Il me semble que l'expérience vraie doit primer sur l'exercice de production d'une recherche scientifique. Je vois la recherche dans le domaine social comme un effort de réduction d'une expérience vécue afin de la formaliser selon le registre rationnel caractéristique de la science. Il s'agit, comme le dit Latour, d'un exercice artificiel de production d'un texte qui doit servir de médiateur entre « *l'événement du social* » et « *l'événement de la lecture* » (LATOUR 2006a, p.194). Le résultat est une construction de l'esprit du chercheur qui essaie de mettre en cohérence des observations et des concepts théoriques afin de créer une nouvelle compréhension sur les phénomènes étudiés. Ce qui est naturellement vrai et réel n'est pas dans le texte – forcément artificiel –, mais dans l'expérience de vie à son origine. La recherche est une tentative de formalisation de cette réalité, de réduction, pour ainsi dire, de l'expérience vraie à des aspects rationnellement codifiables. Une partie seulement de ce qui a été vécu pendant la recherche peut effectivement être traduite en rapport scientifique. Inhérente à la réalité de l'expérience naturelle et absolument majoritaire dans l'avènement de tout phénomène à l'intérieur de cette expérience, l'incertitude, en particulier, reste

incommensurable¹⁰². Sans l'établissement d'une relation la plus naturelle possible avec les acteurs locaux, la codification rationnelle de l'exercice scientifique risque de se baser sur des faits trop artificiellement conçus et, donc, éloignés de la réalité que l'on essaye de saisir dans la recherche. En bref, dans le domaine social, l'expérience à l'origine de la recherche doit d'abord être humaine, pour ensuite pouvoir avoir une pertinence scientifique.

La primauté de l'expérience humaine sur l'exercice scientifique oriente ma méthode de recherche. D'un côté, elle indique la nécessité de garder une posture humble, aussi bien face aux agents ordinaires – l'expérience vécue en leur compagnie rend la recherche possible, pas le contraire – que dans l'exercice même de rédaction – il faut accepter les limites de cet exercice dans la traduction de la réalité vécue. De l'autre côté, il s'agit d'une façon alternative de justifier l'intérêt de la proximité avec les acteurs locaux lors du séjour de terrain à la Boucle du Mouhoun, et, indirectement, l'intérêt des méthodes et tactiques liée à cet objectif de proximité. Ainsi, par exemple, la volonté d'établir une relation la moins artificielle possible avec les agriculteurs peut justifier le fait de ne pas enregistrer les échanges avec eux. L'expérience de la recherche peut et doit être naturelle, le plus possible, même si à partir d'elle on conduit un exercice scientifique artificiel. L'enregistrement des échanges avec un dictaphone ou un caméscope reviendrait, d'une certaine façon, à une tentative de reproduire l'environnement artificiellement contrôlé d'un laboratoire. Cela risquerait donc d'inverser le sens de la priorité entre l'expérience humaine et l'exercice scientifique.

5.3.2 *Se connaître et s'ouvrir*

Si l'on considère ces deux éléments, le refus d'une « *identité impersonnelle* » du chercheur sur le terrain et la conviction de la primauté de l'« *expérience vraie* » sur l'artificialité de l'exercice scientifique, et encore le fait que le contexte socioculturel des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun est assez différent de ce dont je suis issu, on comprend assez facilement pourquoi la réflexivité et la décentration jouent des rôles si importants dans ma méthode de recherche. D'un côté, le refus d'une « *identité impersonnelle* » du chercheur sur le terrain implique la reconnaissance de l'influence réciproque entre observateur et phénomène observé. Pour que le chercheur puisse se rendre compte de ces influences croisées il faut d'abord qu'il essaye de connaître le rôle joué par son propre comportement dans cette dynamique : de par sa façon d'être, comment influence-t-il et, en retour, comment reçoit-il l'influence des échanges avec ses interlocuteurs sur le terrain ? De l'autre côté, la primauté de l'« *expérience vraie* » sur l'artificialité de l'exercice scientifique indique l'importance d'établir une relation la plus naturelle possible avec les acteurs locaux. Si l'on considère maintenant que, dans le cas de ma recherche, le contexte socioculturel des acteurs locaux est assez différent de ce dont je suis issu, vouloir établir une relation naturelle avec mes

¹⁰² Il me semble que le chercheur doit faire explicitement allusion à l'incertitude pour ne pas encourir le risque de la négliger, mais il ne peut pas la résoudre, l'éliminer, pour ainsi dire, ni de son rapport, ni d'ailleurs, comme on l'a vu, du propre processus de rédaction de ce rapport.

interlocuteurs implique des efforts particuliers à la fois de retour sur moi-même et d'ouverture vers l'autre. Aussi bien la réflexivité que la décentration intègrent donc ma méthode de recherche.

Attardons nous un peu d'abord sur la réflexivité. Comme il a été dit dans le chapitre précédent, au sein de sa « *sociologie de l'action* », Pierre Bourdieu a développé une « *sociologie réflexive* » (BOURDIEU 2001). Selon lui, c'est par un mouvement continu de réflexivité – de retour sur soi, sur son activité, sur ses présupposés – que le chercheur du domaine social peut éviter les erreurs liées à l'intellectualisme¹⁰³. Bourdieu parle donc de la nécessité d'une « *objectivation participante* » : la construction d'une connaissance scientifique, et donc objective, à partir du rapport subjectif du sociologue à son « *objet de recherche* ». Il suggère aux chercheurs un travail d'« *auto-socio-analyse* » afin de rendre leurs recherches plus rigoureuses.

Le propos de Bourdieu sur l'importance du processus d'auto-analyse et de la réflexivité qui lui est inhérente me semble tout à fait pertinent. J'aimerais néanmoins nuancer en trois points ce qui vient d'être dit. D'abord, au moins en ce qui concerne les recherches dans le domaine social, je ne suis pas complètement d'accord avec l'expression « *objet de recherche* ». Même en acceptant le fait qu'il s'agit d'un terme générique pour faire référence à « *ce à quoi le chercheur s'intéresse dans la recherche* », la priorité de l'« *expérience vraie* » sur l'« *exercice scientifique* » m'oblige à le discréditer. En effet, en amont de la recherche il y a des relations avec des personnes ; la relation humaine reste pour moi prioritaire. Parler d'« *objet de recherche* » reviendrait donc à inverser implicitement cette priorité. Ensuite, quand Bourdieu parle d'« *objectivation participante* », il met en évidence la subjectivité caractéristique de la relation humaine à l'origine de l'exercice scientifique, et donc aussi l'effort d'objectivation de la relation humaine pour la traiter scientifiquement. Il me semble important de souligner, néanmoins, que l'on ne peut pas objectiver tous les aspects de la relation en question. L'« *expérience vraie* » dépasse ce qui peut être objectivé à son propos. Enfin, c'est vrai que la réflexivité engendre une plus grande rigueur dans la recherche, conduisant à des renseignements probablement plus proches de la réalité que ceux obtenus en absence d'un soin réflexif de la part du chercheur. Par contre, la rigueur scientifique ne doit pas être considérée comme le seul but de l'application de la réflexivité. Cette dernière sert d'abord et essentiellement à faire évoluer les capacités relationnelles du chercheur, qui pourra ensuite les mettre au service de l'exercice scientifique de réduction de la réalité avec toute la rigueur nécessaire.

Un objectif fondamental pour moi en appliquant la réflexivité dans le cadre de ma recherche est d'arriver à identifier les conditionnements qui sont à l'origine de mes comportements habituels et de mes façons habituelles de penser. Ce n'est qu'en déchiffrant ces conditionnements que je peux reconnaître l'influence sur mes attitudes et pensées habituelles à la fois de certains paradigmes, et aussi du sens commun propre au contexte

¹⁰³ Selon Corcuff, les erreurs liées à l'intellectualisme consistent à « *prendre son propre rapport intellectuel à l'objet d'analyse pour le rapport de l'agent à son action* » (CORCUFF 2007, p.33). L'intellectualisme a été plus longuement abordé dans le chapitre précédent.

socioculturel dont je suis issu. Basé principalement sur la réflexion de Thomas Samuel Khun, Gilles Willett présente la notion de paradigme comme l'ensemble des « *croyances, des mythes, des standards et des normes qui fondent le consensus dans un groupe de chercheurs et déterminent le choix des problèmes étudiés et des méthodes retenues pour trouver des solutions* » (WILLETT 1996, p.56). Un paradigme opère son influence dans le développement des connaissances dans la mesure où il module la façon qu'ont les chercheurs de traiter les problèmes. Selon le « *Dictionnaire critique de la sociologie* », de Raymon Boudon et François Bourricaud, un paradigme est « *un ensemble d'énoncés portant, non sur tel ou tel aspect des sociétés, mais sur la manière dont le sociologue doit procéder pour construire une théorie visant à expliquer tels ou tels aspects des sociétés* » (BOUDON & BOURRICAUD 1982, p.562).

L'idée ici n'est pas d'éviter l'influence des paradigmes ou du sens commun – ce qui, d'ailleurs, me semble impossible dans l'absolu –, mais plutôt d'être conscient de ces influences pour gagner en marge de manœuvre par rapport à elles. Du côté des paradigmes, cela revient non seulement à faire allusion à ceux que l'on arrive à identifier comme sources d'influence dans le travail de recherche – une preuve de lucidité et d'honnêteté intellectuelle –, mais aussi à être très attentif au moment de formuler des conclusions cohérentes avec ces paradigmes, afin de ne pas négliger, par oubli ou conditionnement, des possibles indications contraires issues de l'« *expérience vraie* » – une preuve de rigueur dans la conduite de la recherche. Ainsi, dans ma recherche, on peut constater que je suis influencé, même partiellement – à l'intérieur des limites discutées dans plusieurs passages de ce travail –, aussi bien par le paradigme de l'ethnométhodologie que par celui de la sociologie des associations.

L'influence du sens commun peut être encore plus difficile à discerner que celle des paradigmes scientifiques. Considéré comme acquis, et cela de façon largement inconsciente, le sens commun n'est que rarement mis en question. Selon Latour, la raison pour laquelle il serait beaucoup plus facile d'appliquer la sociologie des associations à la production scientifique en elle-même plutôt qu'à l'exploration des sujets traités par les chercheurs dans les divers domaines, c'est que, dans ces derniers, les « *explications sociales* » structurantes auraient déjà intégré le sens commun. Selon lui, dans ces sujets « *plus difficiles* », « *la question de la réalité a été tout simplement étouffée par le poids des explications sociales* » (LATOUR 2006a, p.173). Rien que le fait de vouloir trouver des « *explications sociales* » aux divers phénomènes auxquels on fait face au jour le jour devrait, par exemple, servir d'indication à la tendance que l'on a à interpréter, à juger sans arrêt tout ce qui se passe dans notre entourage. Vu mes choix méthodologiques de base – notamment le compromis d'évacuer les interprétations et les analyses en faveur de descriptions et de compréhensions spécifiques –, ce type de conditionnement, qui s'est largement immiscé dans le sens commun, méritait ma plus grande attention.

Enfin, une conclusion inévitable liée à l'influence de paradigmes et du sens commun sur la pensée du chercheur est la nécessité de faire l'effort systématique de prendre en compte d'autres points de vue dans la tentative de compréhension des phénomènes sociaux. C'est souvent en contrastant notre point de vue avec ceux d'autres personnes que l'on arrive à mieux comprendre notre propre avis sur un sujet donné, les détails de nos argument et, après

une auto-analyse, peut-être aussi l'origine de nos convictions. Cette compréhension détaillée de ses propres arguments est le premier pas pour que le chercheur puisse identifier ses conditionnements et les remettre en question. Cela nous amène finalement à l'importance du protocole de décentration pour ma recherche. Entre la volonté de déchiffrer mes propres conditionnements et la disposition à adopter la posture prônée par l'approche « *priorité aux agriculteurs* » – d'avoir comme but d'apprendre avec les agriculteurs plutôt que de les analyser ; de comprendre leurs façons de faire plutôt que de les interpréter en m'appuyant sur un cadre de référence étranger à la réalité locale –, la nécessité d'ouverture et donc l'utilité du protocole de décentration deviennent évidentes. La décentration par rapport à des références culturelles, par exemple, est ce qui permet à quelqu'un de prendre conscience de sa propre culture tout en observant et en comprenant la culture de l'autre, ce que lui concède la compétence d'un médiateur interculturel, c'est-à-dire, de contextualiser culturellement les événements (MORISSETTE 2005). De toute évidence, cet effort d'ouverture envers les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, envers leurs façons de faire, leur savoir-vivre, a été un point clé de ma méthode de recherche.

Dans ce chapitre j'ai présenté les principaux choix qui ont orienté mon cheminement de recherche, en particulier durant le principal séjour au Burkina Faso. Des méthodes classiques à des tactiques spécifiques à la réalité du terrain, d'orientations théoriques à des conseils d'acteurs locaux, j'ai voulu expliciter le sens qui sous-tend mon approche méthodologique. Dans le chapitre suivant, je compte présenter et discuter le résultat proprement dit des échanges avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun.

6 Echanges en six mois de terrain au Burkina Faso

Dans ce chapitre, je compte explorer en détail les échanges réalisés pendant mon long séjour de terrain au Burkina Faso, c'est-à-dire celui de juillet à décembre 2009. Après une brève description du contexte de la recherche de terrain, je présenterai d'abord les résultats d'une demi-douzaine d'entretiens avec des responsables de différentes organisations liés à la compilation, la diffusion et l'utilisation d'informations agricoles au Burkina Faso – l'objectif étant de saisir le contexte institutionnel de l'information professionnelle agricole dans le pays. Ensuite, j'aborderai de manière plus détaillée les échanges avec des agriculteurs de la région de la Boucle du Mouhoun, qui constituent le cœur de ma recherche de terrain. Je serai amené à mettre en évidence la construction d'une compréhension plus approfondie de la réalité locale, à partir de laquelle je compte réévaluer, dans le chapitre suivant, les hypothèses formulées dans cette recherche. Encore une fois, il ne s'agira pas d'arriver à des conclusions généralisables à propos du processus d'appropriation des TIC, mais plutôt de dégager, à partir de détails spécifiques de l'expérience de terrain à la Boucle du Mouhoun, des orientations sur l'usage et l'appropriation des TIC susceptibles de faciliter le processus de compréhension de ces phénomènes dans d'autres réalités – non pas par l'application d'un modèle mais par l'ouverture d'esprit nécessaire à l'appréhension de la réalité.

Dans l'introduction, j'ai présenté brièvement les critères de choix de la région de la Boucle du Mouhoun comme le terrain principal de la thèse. Le partenariat, né en 2008 entre la Fondation FARM et l'UGCPA-BM, a joué un rôle important. D'une part, l'UGCPA-BM a été un soutien pratique pour des questions administratives et logistiques de mon séjour dans la région ; d'autre part, le fait qu'il s'agisse d'une organisation particulièrement bien structurée m'a donné à la fois un accès privilégié au réseau d'acteurs institutionnels du monde agricole burkinabè et la possibilité de rencontrer des agriculteurs avec différents niveaux d'engagement institutionnel – depuis des membres ayant une fonction administrative dans l'organisation paysanne (OP), en passant par des membres simples, sans rôle administratif particulier dans l'institution, jusqu'à des agriculteurs qui ne sont pas membres de l'OP. L'idée n'était pas de focaliser ma recherche sur l'UGCPA-BM, ni de restreindre mes interlocuteurs à ses membres, mais plutôt d'utiliser le contact privilégié avec l'UGCPA-BM comme porte d'entrée à la région de la Boucle du Mouhoun, de façon à amorcer le travail que je comptais faire auprès des agriculteurs de la région.

Après discussion des objectifs de la recherche avec le secrétaire exécutif de l'UGCPA-BM – en particulier l'éclaircissement du fait que je tenais à ne pas restreindre la recherche aux seuls membres de cette OP – et consultation du bureau exécutif, ce dernier m'a donné son accord pour que je sois accueilli au sein de l'équipe comme partenaire visiteur de juillet à décembre 2009. Pendant cette période j'ai habité à Dédougou, capitale de la région de la Boucle du Mouhoun et ville où se trouve le siège de l'UGCPA-BM. J'ai fait de nombreux déplacements

en brousse, pour rencontrer une quarantaine d'agriculteurs, dans dix-huit villages de la région.

Comme il a été dit dans le chapitre précédent, le choix de ces agriculteurs n'a pas répondu à un objectif de représentativité statistique, mais plutôt à un intérêt de rencontrer des agriculteurs issus de contextes divers, tout en respectant la méthode citée précédemment de m'appuyer sur le réseau de connaissances des agriculteurs rencontrés. Ainsi, quelques personnes ont été particulièrement importantes dans les chaînes de présentations. Elles m'ont conduit à rencontrer mes divers interlocuteurs, en particulier quelques membres de l'équipe de l'UGCPA-BM, comme Soumabéré Dioma, Adama Sidibé, Joséphine Coulibaly, Marcel Kan et Karimou Dembélé, mais aussi des agriculteurs comme Ouagadougou Fofana, Kapri Koné et Koueri Cissé. Une demi-douzaine des agriculteurs avec qui je me suis entretenu longtemps a été rencontrée fortuitement¹⁰⁴, souvent dans des circonstances liées à des visites guidées des villages.

6.1 Le contexte institutionnel de l'information professionnelle agricole au Burkina Faso

Avant de me dédier intégralement aux échanges directs avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, il me semblait important de comprendre le cadre institutionnel de l'information agricole au Burkina Faso. Selon Sylvestre Ouédraogo, la compréhension de l'environnement institutionnel pouvait m'aider à toucher des questions plus pertinentes avec les agriculteurs. Il s'agissait, dans un premier temps de la recherche de terrain, de me renseigner sur les relations entre les divers acteurs impliqués dans le domaine de l'information professionnelle agricole, de connaître les divers canaux de circulation d'informations au niveau national et d'avoir une notion de la fiabilité des informations disponibles à travers chacun de ces canaux. Mon objectif était moins de faire un bilan de l'environnement institutionnel lié à l'information professionnelle agricole au Burkina Faso que d'en avoir un aperçu pour pouvoir en parler aisément avec les agriculteurs. Un deuxième objectif était de récolter les impressions des leaders institutionnels sur l'appropriation des TIC dans le domaine agricole au Burkina Faso, en particulier sur l'appropriation de ces technologies par les agriculteurs burkinabè. Accessoirement, il était également envisageable de croiser ces renseignements avec ceux obtenus par la suite auprès des agriculteurs, à propos de leurs moyens effectifs d'information et de l'image qu'ils se font des canaux d'information disponibles. Il serait ainsi possible d'évaluer qualitativement les résultats des efforts institutionnels d'information et de communication dans le domaine agricole au Burkina Faso.

¹⁰⁴ Traduction libre du terme anglais « *serendipity* », souvent utilisé dans le domaine de la gestion de l'information pour décrire la situation dans laquelle on trouve des informations pertinentes un peu par hasard.

Grâce principalement à des indications et des contacts de Soumabéré Dioma, secrétaire exécutif de l'UGCPA-BM, j'ai pu faire une demi-douzaine d'entretiens institutionnels¹⁰⁵, surtout à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. A partir des renseignements obtenus dans ces entretiens, j'ai décidé de diviser la présente section en trois parties. Je présenterai tout d'abord un bref historique des réformes structurelles dans le secteur agricole burkinabè. Je mettrai en évidence l'importance croissante de l'information pour la réussite de l'activité agricole dans ce contexte de libéralisation. Je présenterai ensuite quelques systèmes d'information de marché (SIM) actuellement opérationnels dans le pays. Je serai principalement amené à souligner l'insuffisance de ces initiatives vis-à-vis des besoins en information des agriculteurs et le manque de coordination entre elles. Enfin, je compte citer des commentaires de quelques uns de mes interlocuteurs institutionnels à propos de l'appropriation des TIC par des agriculteurs au Burkina Faso.

6.1.1 La libéralisation et l'importance accrue de l'information pour la profession agricole

Avant les réformes structurelles des années 1980, l'Etat jouait un rôle fondamental aussi bien dans la production que dans la commercialisation agricole au Burkina Faso. Du côté de la production, l'Etat fournissait des subventions et des engrais qui, même étant destinés a priori à la filière coton, étaient, dans la pratique, également utilisés par les agriculteurs dans d'autres cultures¹⁰⁶. Du côté de la commercialisation, l'Etat définissait, non seulement les prix d'achat au producteur pour toutes les principales filières – par l'intermédiaire de l'Office National des Céréales (OFNACER), par exemple –, mais il s'engageait aussi à acheter tout l'excédant des producteurs à travers des diverses entreprises d'Etat¹⁰⁷. Selon Soumabéré Dioma, même si les agriculteurs n'étaient parfois pas satisfaits des prix définis par le gouvernement, il ne leur restait que la tâche de produire, sans se soucier de la mise en marché de leurs produits. Selon Dioma, à cette époque, « *on suivait pour suivre* ».

Dans la décennie de 1980, avec la pression des institutions de Bretton Woods¹⁰⁸ pour la libéralisation des marchés, l'Etat s'est désengagé aussi bien de la production que de la commercialisation de produits agricoles. D'une part, la majorité des subventions à la

¹⁰⁵ En plus de Soumabéré Dioma, j'ai rencontré : Brigitte Labbe, administratrice régionale d'achats du Programme Alimentaire Mondial (PAM) ; Malick Lompo, gestionnaire de la Centrale d'Information sur la Sécurité Alimentaire, Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER), du Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso ; Eric Palé, ingénieur socio-économiste au Système de l'information des marchés céréaliers, de Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire du Burkina Faso (SONAGESS) ; Philippe Ki, coordinateur de l'Association pour la Promotion de la Sécurité et de la Souveraineté Alimentaires au Burkina (APROSSA), la branche burkinabè de l'ONG Afrique Verte ; ainsi que Soumaïla Sanou, président du Comité interprofessionnel des filières céréales et niébé du Burkina (CICB).

¹⁰⁶ En absence de ressources financières ou de moyens pratiques de se procurer des engrais pour la production de leurs autres cultures, les agriculteurs se sont habitués à y appliquer, de façon clandestine, une partie des engrais reçus pour la production du coton. Le détournement des engrais destinés à la culture du coton fait partie, encore aujourd'hui, des pratiques courantes des agriculteurs de la région de la Boucle du Mouhoun.

¹⁰⁷ Comme, par exemple, l'huilerie et savonnerie Citex, la brasserie Brakina, le Grand Moulin de Banfora et l'entreprise de tissage Faso Fani.

¹⁰⁸ La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI).

production ont été abolies. D'autre part, les prix d'achat au producteur n'étaient plus définis par des agences étatiques. En ce qui concerne la filière céréales, par exemple, l'OFNACER ne définissait plus les prix des céréales à payer aux agriculteurs, organisant plutôt ses achats par des appels d'offres. Dans ce nouveau contexte, les commerçants sont devenus les maîtres de lieux, à la fois incontournables et bénéficiaires d'une relation inégale avec les producteurs. D'un côté, le nombre de producteurs qui arrivaient à produire une quantité suffisante de céréales pour vendre directement à l'OFNACER, et qui avaient les moyens de transporter leurs productions jusqu'aux points de vente, était très réduit – pour la grande majorité des agriculteurs, il fallait passer par les commerçants. De l'autre côté, très mobiles et surtout beaucoup plus organisés entre eux que les agriculteurs de l'époque, les commerçants communiquaient entre eux et se coordonnaient pour définir les prix à payer aux producteurs. Ces derniers, mal informés sur les prix pratiqués par l'OFNACER, se retrouvaient dans une situation embarrassante et inégale lors de la négociation avec les commerçants. De plus, les différentes entreprises qui consommaient la production agricole nationale ont été, une à une, privatisées. Elles répondaient dès lors à une logique de rentabilité et non plus à une préoccupation gouvernementale d'absorption des excédants de production. Dans la pratique, l'agriculteur n'avait plus l'assurance d'écouler sa production.

En bref, le producteur s'est retrouvé dans un contexte auquel il n'était pas préparé. Comme il a été dit plus haut, avant la libéralisation, l'agriculteur burkinabè n'avait pas besoin de beaucoup d'informations pour mener à bien son activité : l'Etat définissait aussi bien ce qu'il avait besoin de planter que le prix qu'il aurait pour le produit en question. L'Etat s'est ensuite retiré de la scène¹⁰⁹. Selon Dioma, aujourd'hui, « *tout est libéralisé* » et, en conséquence, « *l'agriculteur a besoin d'avoir une vision entrepreneuriale, d'analyse de coûts et de rentabilité de sa production* ». Désormais il faut non seulement négocier les prix des produits agricoles avec les commerçants – et pour ce faire, il est fondamental de connaître les prix pratiqués dans les divers marchés concernés, ainsi que les coûts de transport jusqu'à ces marchés – mais il est aussi important d'adapter la production agricole selon les besoins évolutifs du marché, y compris en ce qui concerne des exigences de rigueur et de qualité pour les divers produits. Aucune de ces activités ne peut être conduite efficacement sans l'obtention et le traitement d'informations pertinentes. Dans ce nouveau contexte, l'information est devenue fondamentale pour la prise de décision des agriculteurs burkinabè.

Le Comité interprofessionnel des filières céréales et niébé du Burkina (CICB), le principal organisme responsable par la mise en œuvre du Plan d'Action sur les Céréales du Ministère

¹⁰⁹ Même si la libéralisation est souvent vue du côté positif par les responsables des OP burkinabè – comme condition favorable au développement de l'entrepreneuriat agricole –, l'absence relative de l'Etat est, dans certains cas, cause de plaintes. Soumabéré Dioma, par exemple, regrette que l'Etat n'ait pas assuré jusqu'à présent le cadrage de l'activité commerciale du domaine agricole. Selon lui, le manque total de réglementation engendre, sur le marché des produits agricoles burkinabè, un environnement propice à des irrégularités de tout ordre – du mélange de pierres aux céréales, jusqu'au mauvais emmagasinage des produits. Aussi bien Dioma que Brigitte Labbé m'ont parlé, par ailleurs, du manque de standardisation dans les mesures de capacité dans les différentes régions du Burkina : dépendant de la région, on mesure la quantité des céréales en sac de cent kilogrammes ou en sac d'une autre capacité, en « boîte de tomates », souvent de capacités différentes, ou en « *yorobas* », un grand plat qui correspond à environ quatre boîtes de tomates. Selon eux, l'Etat devrait assurer la réglementation du secteur dans ses différents aspects.

de l'Agriculture, a réalisé en 2004 un diagnostic des besoins en information des acteurs de cette filière. Selon cette institution, « *il est très important [pour les céréaliers burkinabè] de pouvoir répondre très vite à toutes ces questions : quels sont les prix du maïs à Bobo-Dioulasso ou le prix du sorgho à Djibo ? Est-ce que je peux trouver des céréales à Sikasso ? La SONAGESS¹¹⁰ va-t-elle vendre une partie du stock de sécurité cette année ? A quelles conditions je peux répondre à un appel d'offres du PAM¹¹¹ ? Quelles sont les mesures locales utilisées au Niger ? Est-ce que les prix ont commencé à baisser à Ouagadougou ? Quel est le taux d'impuretés maximum si je veux exporter ? Quelles sont les autres normes en vigueur sur le marché régional ? Quels sont les contrôles à la frontière ? Où fait-on des analyses pour vérifier la qualité d'une livraison ? Quels sont les coûts du transport entre Dédougou et Dori ? Quels sont les procédés technologiques disponibles pour fabriquer le couscous ?* » (CICB 2005, p.26)

Soumabéré Dioma, de son côté, résume ainsi les questionnements professionnels de base à la tête des agriculteurs avec une approche entrepreneuriale :

- savoir quoi produire : avant de produire il faut essayer de prévoir les demandes du marché, non pas seulement en termes des produits demandés mais aussi de la qualité souhaitée ;
- décider où vendre : prendre en compte les prix des produits dans les différents marchés et les charges pour y apporter la production – les coûts de transport, le carburant, la distance, l'état des routes, etc. ;
- décider quand vendre : réduire les risques par une bonne gestion du temps, explorant stratégiquement les fluctuations des prix ;
- décider d'emmagasiner ou pas : si on emmagasine, on crée une marge de manœuvre, mais il faut penser aux investissements nécessaires pour pouvoir stocker dans des bonnes conditions ;
- calculer raisonnablement les marges : il faut couvrir les coûts pour ne pas avoir des pertes, mais, en même temps, il faut être compétitif sur le marché.

Les informations potentiellement pertinentes pour les agriculteurs burkinabè sont donc très diverses : le climat ; les techniques de production et de transformation ; la qualité, la disponibilité et les coûts des intrants ; les exigences des marchés en termes de qualité ; les prix des produits dans les marchés de la région ; des informations liées aux coûts du transport comme le prix du carburant et l'état de routes ; le bilan céréalier du pays et de la région ; la publication et les conditions de réponse à des appels d'offre ; etc. Diverses sont aussi les difficultés auxquelles doivent faire face ces agriculteurs pour obtenir et s'approprier les informations pertinentes pour leur activité. L'environnement institutionnel adéquat, les moyens de communication adaptés ou les conditions d'appropriation idéales ne sont pas toujours au rendez-vous : « *Parfois l'information existe mais n'est pas bien diffusée, ou les gens qui en ont besoin ne savent pas où la trouver. Parfois cette information n'est pas à jour*

¹¹⁰ Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire du Burkina Faso.

¹¹¹ Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies.

ou n'existe pas. Beaucoup d'acteurs ne sont pas assez formés pour comprendre comment fonctionne le marché et ne savent pas comment utiliser l'information. Les lois sont difficiles à interpréter. Les textes sont en français et sont compliqués. » (CICB 2005, p.27)

Afin de répondre à quelques uns des besoins en information des agriculteurs burkinabè, ainsi que de générer des renseignements stratégiques pour la prise de décision politique, plusieurs initiatives ont vu le jour, aussi bien dans la sphère publique que dans le privé. Dans la sous-section suivante, je me concentrerai sur les cas des systèmes d'information de marché (SIM).

6.1.2 Des systèmes d'information de marché (SIM) mal coordonnés et insuffisants

6.1.2.1 Les différents acteurs

La Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire du Burkina Faso (SONAGESS) gère un système d'information des marchés céréaliers, couvrant actuellement quarante-huit marchés repartis dans le pays. Mis en place initialement dans les années 1980 par le Comité Inter Etat de Lutte Contre la Sècheresse au Sahel (CILSS), repris dans la suite par l'OFNACER et finalement, à partir de 1992, animé par le Service d'Etudes de la SONAGESS, ce SIM concerne uniquement les produits céréaliers et véhicule seulement le prix de diverses céréales par localité. La SONAGESS compte avec un réseau de quarante-huit enquêteurs et de onze contrôleurs. Ces derniers restent au niveau des grands centres, et ils ont pour fonction la vérification et la supervision de la collecte de données. Tous sont des prestataires, non des fonctionnaires. Les enquêteurs sont choisis selon deux critères principaux : un niveau minimal de formation – dans ce cas, le brevet de compagnon professionnel –, et le fait d'être issu ou d'habiter dans la région d'affectation. Ce dernier aspect est considéré comme particulièrement important pour que la collecte de données se fasse plus facilement. Tous les enquêteurs suivent une formation initiale et ensuite des formations de recyclage, plusieurs fois par an. Les enquêteurs sont formés pour ne pas demander directement le prix aux commerçants, mais plutôt pour suivre des transactions et noter les prix pratiqués. Cette méthode d'enquête est sensée donner des résultats plus fiables car, autrement, le commerçant pourrait être tenté de donner un prix plus bas ou plus haut que celui effectivement pratiqué, selon son intention d'attirer respectivement des acheteurs ou des vendeurs de céréales.

Une fois les prix collectés, il faut les transmettre à la centrale du SIM à Ouagadougou. Les moyens de transmission utilisés sont les transporteurs routiers, le fax, l'email et, de plus en plus, les messages courts (SMS¹¹²) envoyés avec le téléphone portable. Les données sont ensuite saisies manuellement dans la base de données du SIM. Depuis septembre 2009, la SONAGESS met en place un système de saisie automatique dans la base de données à partir de l'envoi de SMS directement à un serveur qui traite les messages et complète la base de

¹¹² De l'anglais « Short Message Service », « service de message court ».

données. Malgré ces avancées technologiques, le moyen de transmission le plus utilisé reste les transporteurs routiers. Dans la pratique, l'enquêteur enregistre les données sur une fiche papier et la remet au conducteur d'un véhicule de transport de marchandises ou de passagers. La fiche est récupérée par des agents de la SONAGESS à la gare à Ouagadougou. Le deuxième moyen le plus utilisé est le téléphone portable. Seulement quatre des contrôleurs utilisent l'email pour les échanges avec la centrale. A la Boucle du Mouhoun, le fax est très utilisé, depuis Dédougou, Gassan, Djibasso, Tougan et Solenzo.

Après traitement et enregistrement dans la base de données de la SONAGESS, les prix des céréales dans les divers marchés sont publiés dans des tableaux hebdomadaires, des bulletins hebdomadaires avec les prix et les variations par rapport aux prix un an en arrière, des bulletins trimestriels, et un annuaire des prix avec des rétrospectives. Les canaux de diffusion de ces informations sont la radio et les emails – à travers une liste de diffusion gratuite d'accès. Une bonne partie des intéressés viennent néanmoins chercher des informations directement au siège de la SONAGESS, récupérant les bulletins en version papier ou électronique – fichier enregistré dans une clé USB. Les tableaux hebdomadaires de prix sont normalement diffusés dans les radios rurales, dans une dizaine de langues locales. Les bulletins sont plutôt diffusés via la liste de diffusion par email ou directement au siège de la SONAGESS, de par les visites des personnes intéressées.

Le Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina (CICB) a comme mission de regrouper les différents acteurs de la filière céréalière – producteurs, commerçants, transformateurs, transporteurs et des consommateurs – et de leur permettre de coordonner leurs efforts pour l'amélioration des conditions de travail dans la filière, soit par une meilleure structuration des organisations professionnelles, soit par un accès plus facile à des formations et des informations stratégiques pour les différents acteurs. Indépendamment de l'effort de la SONAGESS, le CICB a mis en place un SIM, avec des agents de terrain dans trente-et-un marchés du pays. Les agents sont des membres du CICB, et ne reçoivent pas de salaire pour collecter des informations dans les marchés, seulement des aides ponctuelles pour couvrir des dépenses liées au transport – souvent pour acheter du carburant pour leurs motos. Dans la pratique, les agents de terrain appellent la secrétaire qui est au bureau du CICB à Ouagadougou, et elle saisit les informations dictées dans des fiches de chaque marché. Une fois par trimestre, un consultant extérieur est appelé pour compiler les informations collectées pendant cette période et faire une analyse. A tout moment n'importe quel membre du CICB peut appeler ou passer au siège à Ouagadougou pour se renseigner sur les prix des céréales dans ces divers marchés, ainsi que pour avoir accès aux analyses trimestrielles d'évolution des prix.

L'Association pour la Promotion de la Sécurité et de la Souveraineté Alimentaires au Burkina (APROSSA) – Afrique Verte Burkina, créée en 2005, travaille pour la professionnalisation de la filière céréalière au Burkina Faso. Ses activités incluent des programmes de renforcement de capacités et d'information, ainsi que de facilitation de la commercialisation par l'organisation de bourses céréalières. L'APROSSA travaille sur l'ensemble du territoire burkinabè. Et très tôt ils ont constaté la nécessité d'un système d'information dans le domaine agricole. Depuis

1998, l'organisation faisait déjà des fiches des prix de marché des produits agricoles. L'utilisation de l'Internet est venue faciliter les échanges d'informations. Depuis 2001 ils font un bulletin d'information sur la sécurité alimentaire appelé « *Point sur la situation alimentaire* », assez diffusé et apprécié jusqu'à aujourd'hui. Dans le volet d'information et de communication, un tournant dans l'histoire d'APROSSA a eu lieu de 2006 à 2008 en raison de sa participation au projet MISTOWA¹¹³. Avant ce projet, les activités liées aux systèmes d'information au sein d'APROSSA représentaient moins de cinq pourcent du total de ses activités ; après, elles représentaient près de quinze pourcent du total. Avec les méthodes et les moyens modernes de travail proposés par le projet MISTOWA, APROSSA a pu élargir la couverture de son système d'informations et aussi l'intégrer à Esoko, une plateforme SIM sur Internet.

Dans son système d'informations, indépendant à la fois de celui de la SONAGESS et de celui du CICB, APROSSA compte avec trois niveaux d'acteurs : une coordination nationale ; cinq centres régionaux d'information, où sont les animateurs régionaux ; et des enquêteurs sur quinze marchés du pays. Le réseau d'enquêteurs est constitué de trois ou quatre commerçants par marché, mais aussi de comités des marchés et des producteurs. Les enquêteurs remplissent des fiches de collecte et envoient les données par SMS à un serveur qui met à jour automatiquement la plateforme Internet. Dans ce cas, en plus des prix, les données récoltées concernent aussi des offres de vente et d'achat, le profil des membres du réseau et leurs contacts. Accessible aussi bien sur l'Internet¹¹⁴ que par des messages SMS, la plateforme d'information peut être consultée de deux façons principales : les membres peuvent réaliser des requêtes demandant une information spécifique, ou peuvent souscrire à des alertes conformément à leurs intérêts commerciaux. Dans ce deuxième cas, par exemple, un commerçant peut vouloir être informé à chaque fois que le prix du maïs excède une limite donnée dans un marché spécifique, ou un agriculteur peut vouloir connaître les offres d'achat de sorgho dans sa région. Configurant ses propres alertes, le membre du réseau recevra automatiquement un SMS à chaque fois que la situation requise se produit.

Au sein de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du Ministère de l'Agriculture burkinabè, la Centrale d'Information sur la Sécurité Alimentaire a pour objectif de centraliser et de capitaliser sur des informations récoltées par diverses institutions proches du terrain. Elle n'effectue donc pas de collectes directes de données sur les marchés du pays. Ses principales sources d'information sont la SONAGESS, le CICB et APROSSA. Destinées à faciliter l'analyse conjoncturelle de la sécurité alimentaire au Burkina Faso, les principales publications de la Centrale d'Information sont envoyées régulièrement à une liste de diffusion par email et restent disponibles sur un site Internet¹¹⁵. Des versions papiers de

¹¹³ De l'anglais « *Market Information Systems and Traders' Organizations of West Africa* », « *Systèmes d'information de marché et organisations de commerçants en Afrique de l'Ouest* ». Ce projet a été financé par l'USAID (de l'anglais « *US Aid for International Development* »), l'agence américaine d'aide internationale, et mis en place sous l'égide de l'IFDC. De 2009 à 2011, le projet MISTOWA, toujours sous le financement de l'USAID, a changé d'opérateur, maintenant sous l'appellation ATP (de l'anglais « *Agribusiness and Trade Promotion* »).

¹¹⁴ www.esoko.com

¹¹⁵ www.sisa.bf

quelques bulletins sont aussi disponibles au bureau de la Centrale d'Information à Ouagadougou et dans le centre de documentation de la DGPER, visités surtout par des étudiants, des membres de projets de développement et d'ONG. La principale publication est le bulletin d'information trimestriel sur la sécurité alimentaire.

6.1.2.2 Des critiques et des insuffisances

Cette brève présentation des principaux acteurs liés aux SIM agricoles burkinabè révèle une situation curieuse : trois institutions travaillent indépendamment pour collecter, traiter et diffuser des informations commerciales sensées être utiles pour la prise de décision de producteurs et de commerçants de produits agricoles dans le pays ; elles publient, également de façon indépendante, des bulletins périodiques d'analyse conjoncturelle sur la sécurité alimentaire et, plus généralement, sur la dynamique du marché céréalier burkinabè ; une quatrième institution compile ces informations et publie des bulletins afin d'alimenter aussi bien des études historiques que des analyses stratégiques. Comme cité auparavant¹¹⁶, Sylvestre Ouédraogo souligne, entre autres, la nécessité d'un effort de convergence des plateformes existantes dans le pays, notamment pour les SIM (S. OUEDRAOGO 2009b). Si l'on essaye de creuser la question du manque de coordination entre ces diverses initiatives, on découvre un ensemble de critiques croisées et des désaccords sur les méthodes de traitement et de présentation des informations, ainsi que des incohérences importantes vis-à-vis des conditions réelles de prise de décision par les acteurs du terrain, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou de commerçants.

L'initiative la plus ancienne, celle de la SONAGESS, reçoit des critiques sévères sur plusieurs aspects : des délais trop importants entre la collecte et la publication des informations, l'incomplétude de celles-ci et même des unités de mesure considérées comme inadéquates. En effet, les prix des produits agricoles évoluent assez rapidement sur les marchés ; une information sur les prix des céréales qui arrive avec beaucoup de retard est dépourvue d'une bonne partie de son intérêt commercial. Les prix des céréales dans le SIM de la SONAGESS sont présentés au kilogramme, or plusieurs acteurs considèrent que parler de prix au sac serait plus réaliste, surtout pour que le prix de l'emballage soit pris en compte dans l'analyse commerciale. Au sein d'APROSSA, par exemple, on considère que les informations du SIM de la SONAGESS sont utiles plutôt pour des comparaisons à long terme et pour la validation des informations récoltées dans leur propre système d'information. Une certaine méfiance semble subsister par rapport aux données compilées par d'autres institutions. En réalité, il n'est pas évident d'évaluer la fiabilité des informations produites par l'ensemble des SIM actuellement opérationnels au Burkina Faso. Ce travail devrait se faire avec les enquêteurs, afin de connaître leurs méthodes pratiques d'obtention des prix, par exemple.

Du côté des OP d'agriculteurs, Soumabéré Dioma souligne l'insuffisance des informations disponibles actuellement dans le domaine de la commercialisation agricole au Burkina Faso :

¹¹⁶ Dans le chapitre dédié à l'application des TIC au développement rural des PED.

« *On a les prix mais pas les quantités* », ni, d'ailleurs, les endroits où les quantités en question sont disponibles. Même les informations qui passent à la radio sont souvent trop limitées, partielles, ce qui les rendrait inutilisables dans le contexte professionnel. « *Qui détient quelle quantité ? Qui veut acheter à quel prix ?* ». Voici des questions importantes pour les producteurs et les commerçants auxquelles on ne trouve pas de réponse aisée actuellement au Burkina Faso. A la radio, mais aussi souvent dans les journaux, les informations sont présentées de façon résumée, et on ne connaît pas le temps de recueil et de traitement des informations avant la publication : il se peut donc que les informations soient déjà périmées au moment de leur diffusion. Par ailleurs, contacter celui qui a diffusé l'information est souvent tâche difficile, et donc la vérification de la fiabilité de la source reste aussi impraticable. Brigitte Labbe, administratrice régionale d'achats du Programme Alimentaire Mondial (PAM), cite, elle aussi, le problème de fiabilité des informations mises à disposition par les divers systèmes d'information au Burkina Faso, en particulier en raison d'un problème de gestion des sources.

De plus, l'Etat n'arrive pas à mesurer ni le flux de céréales entre régions, ni la vraie disponibilité dans chaque région, et ainsi les estimations pour l'analyse de la sécurité alimentaire sont trop approximatives. Parfois l'Etat annonce, par exemple, un excédant de céréales. Mais où est-il disponible ? Qui le détient ? Le mécanisme pour le recueil et le traitement des informations nécessaires pour cette prévision, avec la célérité nécessaire pour suivre en temps réel les évolutions du marché, n'existe simplement pas. Le résultat est une situation où il est difficile de bâtir des considérations de moyen ou long terme, car il n'y a pas de prospective sérieuse et fiable sur laquelle baser les analyses. Dans les détails, le décalage entre les informations disponibles et les contraintes réelles de la prise de décision commerciale par un agriculteur ou un commerçant rend plausible l'hypothèse que les informations diffusées dans les radios, ou même dans les circulaires du gouvernement, serviraient plus à une manipulation politique qu'à un vrai renseignement professionnel.

6.1.2.3 Le téléphone portable et la mise en contact directe entre acteurs

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que les acteurs de terrain cherchent des façons alternatives de s'informer. Une des stratégies les plus courantes pour contourner cette situation de mauvaise information professionnelle au Burkina Faso fait appel au téléphone portable. Les systèmes de communication ordinairement appelés « *flotte* », qui permettent des communications illimités entre un nombre donné d'appareils contre le paiement d'abonnements fixes par numéro téléphonique, sont très fréquents dans les organisations professionnelles. Le CICB, par exemple, a été, sinon la première, l'une des premières institutions burkinabè à établir une flotte, à la fin de 2004. Depuis lors, plusieurs institutions liées à la filière céréales ont adhéré à la flotte du CICB – c'est le cas, notamment, de l'UGCPA-BM. Ces autres institutions sont principalement intéressées à faciliter leur communication interne. Néanmoins, souvent, la communication inter-institutionnelle est aussi renforcée. Comme le CICB regroupe tous les acteurs de la filière céréalière – depuis les producteurs

jusqu'aux commerçants – la mise en place de la flotte a beaucoup facilité la communication au sein de cette filière.

Soumabéré Dioma, par exemple, connaît par cœur les numéros d'appel des principaux commerçants qu'il considère fiables et les contacte directement via la flotte, à plusieurs reprises si nécessaire, pour faire avancer les négociations et prendre des décisions stratégiques pour la commercialisation des céréales de l'UGCPA-BM. Un autre exemple : tous les membres du CICB ont la liste des enquêteurs du SIM de l'institution, avec leurs numéros d'appel dans la flotte. Ainsi, tous peuvent appeler directement un enquêteur d'un marché spécifique si des informations du marché en question les intéressent. La solution d'information professionnelle mise en œuvre à travers la flotte fonctionne donc comme un court-circuitage des informations officielles publiées par les différents SIM : le contact direct par le téléphone portable permet de chercher l'information à la source, et de créer un réseau d'acteurs qui s'auto-informe.

Dans la pratique, le CICB centralise le paiement de la facture globale auprès de l'opérateur de téléphonie mobile et demande des remboursements aux institutions membres qui ont voulu participer à la flotte¹¹⁷. Actuellement le forfait s'élève à six mille cinq cent francs CFA par mois¹¹⁸ et par ligne. Chaque institution membre du CICB est libre de définir ses propres règles par rapport à l'utilisation de la flotte. Au sein de l'UGCPA-BM, par exemple, les membres du bureau exécutif et les gestionnaires de sept zones d'intervention de l'OP payent chacun seulement mille cinq cent francs CFA par mois¹¹⁹, le reste de la redevance est payé par l'UGCPA-BM. L'intérêt ici est non seulement d'établir une communication fluide au sein de l'équipe, entre membres du bureau exécutif et avec les gestionnaires du terrain, mais aussi de permettre le contact direct entre n'importe quel membre de l'équipe et les commerçants. Les membres de l'équipe de l'UGCPA-BM ont aussi le droit d'inclure des membres de leurs familles dans la flotte à condition, bien entendu, de s'engager à payer la totalité de la redevance correspondante. L'aisance de communication avec la famille est considérée comme un bénéfice important par les membres de l'équipe de l'UGCPA-BM.

Le système de la flotte est entré rapidement dans les mœurs, à un tel point que le contact professionnel direct entre des personnes qui ne se connaissent pas par ailleurs est aujourd'hui opérationnel. Aussi bien Dioma que Soumaïla Sanou, président du CICB, m'ont confirmé qu'ils sont amenés à appeler, via la flotte, des personnes qu'ils ne connaissent pas forcément pour demander une information. Selon eux, il suffit, en se présentant, de dire qu'il s'agit d'un membre de la flotte du CICB et tout de suite une communication relativement ouverte est établie. Sanou dit également que le fait que la communication soit illimitée dans le temps laisse les personnes à l'aise pour parler tranquillement, sans être pressées par la

¹¹⁷ L'adhésion à la flotte du CICB est institutionnelle – un membre isolé ne peut pas adhérer, il faut que l'institution à laquelle il appartient adhère. C'est une question de facilité de traitement des demandes de remboursement : il serait très difficile de contrôler les remboursements si les adhésions étaient individuelles.

¹¹⁸ Un euro correspond approximativement à six cents cinquante-six francs CFA, alors, six mille cinq cent francs CFA correspondent à approximativement dix euros.

¹¹⁹ Ce qui correspond à approximativement deux euros et vingt-neuf centimes.

contrainte budgétaire, notamment pour prendre le temps de se saluer en accord avec la tradition. Un signe particulièrement intéressant d'appropriation de la flotte du CICB par ces membres est le détournement de l'usage initialement envisagé, du recueil vertical d'informations vers une dynamique de communication horizontale. Malick Lompo, gestionnaire de la Centrale d'Information sur la Sécurité Alimentaire de la DGPER, dit que l'objectif original de la direction générale du CICB, en instituant la flotte, était de faire remonter des informations du terrain. Dans la pratique, « *on s'est rendu compte qu'ils [les acteurs de terrain] parlaient plus entre eux* », ce qui a permis l'établissement de la dynamique actuelle au sein de ce réseau. La prochaine sous-section de ce chapitre est dédiée aux commentaires des responsables institutionnels interviewés à propos, plus spécifiquement, de l'appropriation des TIC par les agriculteurs burkinabè.

Enfin, le contact direct entre les différents acteurs via le téléphone portable est très valorisé dans la dynamique professionnelle d'information au sein de la filière céréalière burkinabè. Selon Dioma, les alertes de la plateforme Esoko, par exemple, servent d'indication, mais c'est avec le portable qu'une discussion directe peut être engagée entre les intéressés sur la possibilité concrète du négoce. De toute façon, et comme il a été indiqué dans le chapitre sur la réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED, une utilisation efficace des systèmes d'information, aussi bien des SIM que des réseaux de communication directe comme la flotte, dépend fondamentalement du niveau de structuration des organisations professionnelles. Selon Dioma, « *le plus on est organisé, le plus on est capable de récolter et de traiter des informations de façon pertinente* ». Je serai amené à revenir dans ce chapitre sur l'importance de la structuration des OP pour une utilisation efficace des TIC.

6.1.3 La question de l'appropriation des TIC vue par les leaders institutionnels

Plusieurs des responsables institutionnels interviewés ont fait des commentaires sur le processus d'appropriation des TIC par des agriculteurs et des commerçants burkinabè.

Parlant de l'accès aux TIC et des conditions d'appropriation de ces technologies au Burkina Faso, Brigitte Labbe s'est montrée relativement pessimiste, au moins pour le moyen terme. Elle considère que le faible pouvoir d'achat et le manque de formation de la grande majorité des agriculteurs et des commerçants sont de très grandes entraves à l'utilisation des TIC par les acteurs du domaine agricole dans le pays. Labbe cite comme exemple le fait que, différemment du cas d'autres pays où les appels d'offre du PAM sont souvent envoyés par email, au Burkina Faso le PAM a besoin de publier ses appels d'offres majoritairement en version papier car les acteurs du terrain, simplement, n'ont pas de messagerie électronique. Des représentants des différents acteurs intéressés viennent chercher des informations sur les appels d'offres directement au bureau du PAM à Ouagadougou.

Comme le soulignent pertinemment aussi bien Brigitte Labbe que Malick Lompo, la difficulté d'interaction des acteurs locaux avec les systèmes d'information n'est pas exclusivement liée aux difficultés d'accès aux technologies, mais fondamentalement à l'analphabétisme qui

touche la majorité des agriculteurs et commerçants. Même si une bonne partie des acteurs locaux, des commerçants notamment, savent lire les chiffres et arrivent donc à comprendre des messages sur des prix des produits agricoles, leur exploration des informations écrites issues des systèmes d'information reste très limitée. De plus, comme souligne Lompo, il est rare de trouver des logiciels en langues locales, ce qui rend les systèmes encore plus difficilement appropriables.

Liée à l'analphabétisme, mais le dépassant largement, la question de l'importance de l'oralité dans la communication locale a déjà été soulignée à plusieurs reprises dans ma recherche. Lompo a attiré, lui aussi, l'attention sur les traditions orales des différentes ethnies présentes au Burkina Faso. Plus qu'une conséquence du haut taux d'analphabétisme dans les zones rurales burkinabè, la préférence pour la communication orale est ancrée dans les habitudes culturelles locales. En pratique, on remarque que même les personnes alphabétisées préfèrent échanger oralement avec leurs interlocuteurs. Le bouche-à-oreille reste la méthode majoritairement employée pour transmettre une information. Cet aspect culturel joue naturellement un rôle important dans l'appropriation des technologies et des systèmes d'information qui en font usage. Parmi les TIC, la radio est sans doute la plus utilisée – son succès ainsi que celui du téléphone portable, surtout à travers des échanges sonores, peuvent être associés à cet aspect culturel.

Selon Lompo, le succès de la flotte, par exemple, est dû au fait qu'elle fonctionne selon un mode de communication proche de celui que les acteurs locaux utilisaient avant l'arrivée de la technologie : les Burkinabè ont normalement « *plus de confiance dans la parole que dans ce qui est écrit* ». Lompo m'a donné encore un autre exemple de l'importance des dynamiques antérieures à l'utilisation des TIC pour que l'application de ces technologies soit appropriée naturellement par les acteurs locaux. Il s'agit de la réussite de la partie du projet MISTOWA mise en œuvre par APROSSA au Burkina Faso. Selon Lompo, ce succès est dû, en grande partie, à l'existence d'un travail de base préalable – la bourse céréalière d'APROSSA –, à la fois indépendant des outils technologiques et antérieur à leur mise à disposition par MISTOWA.

Cela n'empêche que l'appropriation des TIC par les acteurs locaux reste une question entière. Selon Lompo, elle s'insère dans une autre, plus large, qu'il associe au « *problème de tout ce qui est nouveau* ». Lompo voulait ainsi attirer mon attention sur une certaine inertie du comportement des agriculteurs burkinabè face à de possibles changements, sur leur méfiance vis-à-vis des innovations. Indépendamment des TIC, Lompo a cité notamment les campagnes de conseil technique agricole qui, depuis plus de 50 ans, essaient de convaincre les agriculteurs de semer en ligne pour avoir une plus grande productivité. Selon lui, malgré tous les efforts d'information et de formation à ce propos, une bonne partie des agriculteurs continue de semer de façon erratique.

Philippe Ki, coordinateur d'APROSSA, considère, quant à lui, que pour augmenter les chances d'appropriation des TIC et des processus d'information qui en font usage, il faut avoir une bonne méthodologie de sensibilisation et d'animation des acteurs locaux. Selon lui, « *si les personnes comprennent l'intérêt elles adhèrent* ». Cela justifie la préparation par APROSSA de

modules de formation destinés aux agriculteurs et commerçants, pour une meilleure utilisation des moyens de communication et aussi pour l'analyse des cours des marchés, toujours en essayant de sensibiliser les participants sur l'importance de l'information commerciale.

Face au manque de coordination entre les institutions qui réalisent la collecte, le traitement et la diffusion d'informations professionnelles agricoles au Burkina Faso, et la conséquente insuffisance des informations disponibles, les organisations professionnelles du domaine agricole burkinabè ont court-circuité les canaux officiels d'information et utilisent, le plus souvent, le téléphone portable pour rester en contact et interagir. Si même les cadres des organisations professionnelles agricoles ont du mal à mettre en valeur les informations diffusés officiellement, largement non-adaptées aux conditions réelles d'utilisation sur le terrain, quoi dire des agriculteurs à la base, normalement beaucoup moins préparés à l'analyse de telles informations. Actuellement, les agriculteurs ne semblent tirer profit des informations qu'indirectement, à travers des organisations paysannes auxquelles ils sont, parfois, rattachés. Cela renforce l'importance de telles organisations ; elles semblent aujourd'hui fondamentales à l'encadrement du processus de professionnalisation de l'agriculture burkinabè, qui, de son côté, ne peut pas avoir lieu sans une gestion adéquate de l'information.

6.2 Des échanges avec des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun

Dans cette section, je compte décrire des faits et des impressions récoltés lors des échanges avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun et qui me semblent pertinents pour l'effort de compréhension des dynamiques sociales de communication en général, et d'appropriation des TIC en particulier. Mettant en évidence le processus de construction d'une compréhension enrichie de la réalité locale, je compte lancer les bases pour la révision, dans la section suivante, des hypothèses formulées à l'introduction de cette recherche.

En cohérence avec la conviction sur l'importance des aspects socioculturels dans l'appropriation des TIC, et guidé par l'hypothèse principale de la recherche¹²⁰, il me semblait nécessaire d'approcher la question de la construction des usages des TIC par des approximations successives : d'abord essayer de comprendre les bases de l'organisation de la vie sociale, puis les dynamiques communicationnelles locales et, seulement dans un troisième temps, aborder des questions liées aux formes d'usage et à l'image sociale des TIC. Tout en me guidant grâce aux méthodes et tactiques décrites dans le chapitre précédent, j'ai donc essayé de parcourir ces trois étapes dans la conversation avec chaque agriculteur rencontré dans le cadre de la recherche. Les sous-sections suivantes sont dédiées à chacune des ces trois étapes de la conversation. A chaque fois, je présenterai d'abord les questions de base

¹²⁰ Comme présentée dans l'introduction, l'hypothèse principale de ma recherche est l'existence d'influences réciproques entre le processus de construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun.

auxquelles j'essayais de répondre¹²¹, et ensuite des faits et impressions marquants qui me semblent y apporter des éléments de réponse. J'aborderai ces sujets à partir des avis et des attitudes de mes interlocuteurs, repérés pendant nos conversations. Je fais exprès de les citer à chaque fois pour rappeler le caractère spécifique de ces renseignements et, ainsi, éviter d'alimenter des tentatives précipitées de généralisation.

Il me semble, d'ailleurs, opportun de souligner l'ampleur et l'importance de l'hétérogénéité des acteurs rencontrés, pas seulement parce que cette diversité était recherchée au moment de choisir mes interlocuteurs¹²², mais aussi parce qu'elle me semble inévitable, même à l'intérieur d'un groupe humain apparemment homogène. Naturellement, les différences de personnalité des individus associées à leurs histoires de vie personnelles – ainsi que les conditions de vie spécifiques qui en découlent – déterminent des conditions différentes de participation individuelle dans les divers domaines de la vie sociale, et cela malgré les aspects socioculturels partagés avec le reste de la communauté. Si, d'un côté, il faut considérer que la tradition et les coutumes liées à la culture influencent les attitudes individuelles des membres d'une communauté donnée, engendrant un certain niveau d'homogénéité, de l'autre, on ne doit pas négliger les conditions de vie¹²³ qui souvent les différencient. Cela doit, encore une fois, être un rappel sur la complexité des relations humaines et une mise en garde contre des tendances simplistes de généralisation dans les domaines que les concernent directement.

6.2.1 *L'organisation de la vie sociale*

En ce qui concerne l'organisation de la vie sociale des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun, les principales questions que j'avais en tête au moment de discuter avec les agriculteurs étaient :

- Comment puis-je caractériser le cadre de vie dans cette communauté ? Quelles sont les principales activités communautaires ? Comment s'organise « l'espace villageois » (NYAMBA 2005) local ?
- Quels sont les réseaux sociaux de mon interlocuteur/interlocutrice ? Quelles sont les influences de ces réseaux sociaux sur ses attitudes et sur ses relations sociales ?
- Comment l'agriculteur que j'ai en face conçoit-il/elle son appartenance à la communauté en question ? Quels critères – géographiques, linguistiques, ethniques – définissent, selon lui/elle, le périmètre d'appartenance à sa communauté ?

¹²¹ Il ne s'agit pas des questions adressées aux agriculteurs, mais des questionnements auxquels j'essayais de répondre par des voies indirectes, orientant la conversation, tout en laissant une grande marge de manœuvre à mon interlocuteur.

¹²² A la fois pour éviter de se restreindre à de simples récits de vie, et pour avoir un aperçu de la diversité des contextes locaux (diversité ethnique, religieuse, de condition socio-économique, etc.).

¹²³ Conditions financière, de santé, de formation, d'accès aux TIC, d'engagement institutionnel, etc.

- Comment les règles communautaires sont-elles définies ? Comment sont-elles perçues par mon interlocuteur/interlocutrice ? Selon lui/elle, quelle est l'origine de la légitimité du pouvoir établi ?

Dans cette première sous-section des échanges avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, sur l'organisation de la vie sociale, je compte décrire certains aspects du cadre de vie des agriculteurs rencontrés. Il s'agira de parler de réseaux sociaux, d'activités économiques, de comportements des agriculteurs, ainsi que de traditions socioculturelles de la région. J'attirerai l'attention, en particulier, sur la famille comme socle de base des relations sociales, sur les modes de gestion de l'exploitation agricole, sur la méfiance – si fréquemment attribuée aux agriculteurs –, sur la chefferie traditionnelle et sur la dégradation de son influence sur les individus.

6.2.1.1 De multiples réseaux sociaux

Les réseaux sociaux dont les agriculteurs que j'ai rencontrés à la Boucle du Mouhoun font partie sont plus ou moins nombreux selon le cas. Certains citent la religion, de par les cérémonies fréquentes et les fêtes qu'y sont associés, d'autres les organisations professionnelles, avec des formations et des activités routinières liées à la campagne agricole, ou des associations artistiques ou des groupes sportifs, mais tous ont mis au premier plan la famille.

Questionné sur les groupes auxquels il appartenait, Sounsoura Coulibaly, vingt-sept ans, jeune agriculteur à Soukuy, m'a cité tout d'abord sa famille, son rôle comme chef d'exploitation et l'histoire que l'a fait, si jeune, assumer cette responsabilité. Mais il se reconnaît aussi comme partie intégrante d'autres groupes, comme : les agriculteurs du village où il habite ; l'UGCPA-BM, pour laquelle il assurait, à l'époque, la fonction de gestionnaire de la zone de Dédougou ; l'église protestante qu'il fréquente, et en particulier le chœur qu'il dirige ; ainsi qu'un groupe de jeunes hommes qui jouent au football au moins une fois par semaine. Léontine Sidibé, soixante-trois ans, agricultrice à Konankoïra m'a, elle aussi, parlé d'abord de sa famille, ajoutant dans la suite : l'église catholique ; les groupements de femmes productrices de bissap du village ; le centre villageois de santé où elle travaille avec les femmes enceintes ; et de nombreuses personnes de la région qui la cherchent en raison de ses connaissances sur les plantes médicinales, en effet, Léontine se dit une tradipraticienne innée.

Ousmane Toé, cinquante ans, agriculteur à Nouna, a parlé, en plus de sa famille, de la religion musulmane, de l'UGCPA, des réseaux de commerçants dont il fait partie, ainsi que des associations artistiques, comme celle où il a longtemps joué la flûte, ayant à participer de nombreuses présentations publiques, surtout dans les jours de fête. Aruna Ili produit des céréales à Dédougou, mais, en parallèle de la production agricole, il a deux autres activités économiques, qui représentent autant de réseaux : il a une pépinière, où poussent des arbres variés et des plantes ornementales, vendant à des particuliers mais aussi à l'Etat, dans le cadre de programmes de reforestation ; et à certains moments de l'année il commercialise du

sésame et de la noix de karité. Cette dernière activité, il la réalise en partenariat avec des commerçants plus importants, qui lui avancent d'ailleurs une partie de l'argent nécessaire pour acheter aux producteurs. Aruna est, dans ce sens, un intermédiaire primaire, en contact direct avec les agriculteurs dans les champs.

La dynamique propre aux multiples responsabilités institutionnelles cumulées par certains agriculteurs – auprès d'organisations professionnelles agricoles, d'associations civiles ou du pouvoir public – joue un rôle important dans leur intégration aux communautés respectives et les concède des opportunités d'apprentissage et de progression professionnelle non négligeables. En tant que gestionnaire de la zone de Dédougou pour l'UGCPA-BM, Sounsoura Coulibaly a comme fonction d'être en contact avec les agriculteurs de sa zone, de contrôler la pesée de leur production, de chercher l'argent au siège à Dédougou et de payer les agriculteurs. La prime annuelle d'un gestionnaire de l'UGCPA-BM correspond à deux cents francs CFA par tonne de céréales acheminée dans sa zone. En plus de l'argent, Sounsoura entrevoit trois autres bénéfices indirects liés au fait d'assumer la fonction de gestionnaire : d'abord la possibilité de suivre des formations en gestion et en comptabilité, ce qui enrichit ses compétences pour la gestion de sa propre exploitation ; ensuite, la responsabilité d'effectuer la paie des agriculteurs, ce qui le motive à être plus rigoureux dans le contrôle de son propre argent ; et finalement le contact professionnel avec les autres agriculteurs de la zone, ce qui, malgré son bas âge, le fait bénéficier de plus de respect de la part de ses pairs. Pour Charles Traoré, agriculteur relativement âgé de Konkuykoro, ses passages par des fonctions administratives dans des organisations professionnelles agricoles¹²⁴ ont été des opportunités importantes d'apprentissage et d'ouverture – y compris avec un voyage d'échange auprès de l'Union des producteurs agricoles (UPA), au Canada.

Eric Koné, quarante ans, agriculteur à Tansila, et Ouagadougou Fofana, quarante-cinq ans, agriculteur à Kari, ont, quant à eux, des ateliers de soudure dans leurs villages respectifs¹²⁵. Cela leur assure un contact privilégié avec l'ensemble de la communauté, en particulier avec les agriculteurs, en raison des services fréquents de réparation des moyens de transports et des outils liés aux travaux champêtres. Elie Fofana, trente-quatre ans, agriculteur à Kari, est le secrétaire général d'une association d'approximativement cent soixante agriculteurs qui a développé, en partenariat avec l'AFDI¹²⁶ Picardie, le Centre d'Aide à la Gestion de l'Exploitation Familiale (CAGEF). Le CAGEF organise depuis 1998 un programme de conseil à l'exploitation familiale des membres de l'association en question. En plus de la maîtrise des méthodes de gestion de l'exploitation prônées par le programme, la fonction a permis à Elie d'établir des bonnes relations avec des agriculteurs de la région qu'il n'aurait probablement pas rencontrés par ailleurs. En plus, Elie est membre fondateur d'une association de jeunes pour le développement de Kari, qui promeut des activités pour la jeunesse du village. Gestionnaire d'un centre de proximité de l'UGCPA, Gabriel Traoré, cinquante-trois ans,

¹²⁴ Il a été secrétaire adjoint du groupement de producteurs de coton local, lié à l'UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton burkinabè) et surtout trésorier de l'UGCPA-BM.

¹²⁵ Eric Koné est aussi le président de l'association régionale des artisans.

¹²⁶ Agriculteurs français et développement international.

agriculteur à Konkuykoro, de son côté, est aussi le président d'une association locale pour la construction de maisons pour des étudiants et pour des centres de santé.

Enfin, certains agriculteurs s'engagent également dans la vie politique, comme Kapri Koné, cinquante ans, agriculteur à Denkoro. Trésorier adjoint de l'union départementale de producteurs de coton et président du comité des comptes et de la qualité de l'UGCPA, Kapri est aussi le deuxième adjoint au maire de Solenzo¹²⁷. L'adhésion et principalement la participation active à certains réseaux sociaux et institutionnels semble donc avoir des conséquences non négligeables dans les aspects personnels et relationnels de la vie des agriculteurs que j'ai pu rencontrer à la Boucle du Mouhoun.

6.2.1.2 *Disputes familiales et modes de gestion de l'exploitation agricole*

A propos des disputes familiales, qui peuvent causer la séparation de la famille, Oupiri Coulibaly, quarante-huit ans, et Seidou Koné, trente ans, agriculteurs à Denkoro, m'ont cité trois raisons courantes : le fait que le père de famille n'écoute pas ses enfants dans le cadre de la gestion de l'exploitation – des circonstances souvent aggravées par des dépenses démesurées et décidées de façon unilatérale par le chef de famille – ; le refus des petit-frères de travailler selon les indications des plus âgés, ou pire, le refus de travailler tout court ; et des querelles entre les femmes de la famille, souvent entre les femmes des différents frères. Seidou Seremé, cinquante-six ans, a lui aussi cité les mésententes entre les fils et le père et les bagarres entre les épouses des frères comme les principales sources de conflits au sein de la famille.

En ce qui concerne la gestion des activités économiques d'une famille, en particulier la gestion de l'exploitation agricole, le rôle du chef de famille est central. Néanmoins, le niveau de flexibilité du chef, et donc sa disposition à écouter les autres membres de la famille et à leur accorder une certaine importance dans la prise des décisions économiques, varie beaucoup d'un cas à l'autre.

Elie Fofana a assumé la fonction de chef de la famille après le décès de son père, en 1994. La décision finale et la gestion des recettes de l'exploitation familiale restent sous sa propre responsabilité mais, d'un côté, il délègue des responsabilités à ses frères – comme, par exemple, la gestion des stocks – et, de l'autre côté, il les consulte régulièrement pour prendre ses décisions. Chez Elie Fofana, la règle est la participation de tous avec respect pour l'autorité majeure du « *grand frère* ». La concertation entre les frères a lieu, par exemple, avant chaque campagne agricole, pour la définition des cultures à cultiver, la division des parcelles, l'établissement, enfin, d'un plan prévisionnel d'exploitation. Mais cette concertation a lieu également en ce qui concerne des questions sociales, comme, par exemple, la définition de qui représentera la famille pour présenter des condoléances lors des funérailles d'un ami. Elie m'a fait remarquer, pourtant, que dans beaucoup de cas, le chef

¹²⁷ Je reviendrai aux bénéfices spécifiques de cette fonction publique de Kapri Koné dans la section dédiée aux usages des TIC.

d'exploitation n'écoute pas ses fils. Têtu, il pense avoir toujours raison et considère que les plus jeunes n'ont rien à apporter à la prise de décision. Selon Elie, cet autoritarisme serait à l'origine d'une bonne partie des séparations des familles : le fils, fatigué d'être ignoré par son père dans ses suggestions, décide d'aller travailler par lui-même et d'appliquer ses propres idées.

Guiawouro Dembélé, quarante-trois ans, agriculteur à Zogodyonkoli, dit, quant à lui, que le chef d'exploitation est parfois attaché au pouvoir. Voulant maintenir le contrôle absolu sur l'exploitation, il n'écoute pas les conseils des enfants et leur impose des techniques souvent dépassées. Guiawouro dit que, dans ces cas, le père est en train de « *déranger* » les fils, de « *retarder* » leur développement. C'est ce qui est arrivé à Simon Kadeba, quarante ans, agriculteur à Ouakara, à propos de sa volonté, depuis qu'il était jeune, d'adhérer à une organisation professionnelle agricole. A l'époque à laquelle il travaillait avec son père, ce dernier ne lui laissait pas le choix : ne voyant pas l'intérêt d'adhérer à une organisation professionnelle, il ne permettait pas à ses fils de le faire non plus. Ce n'est qu'après avoir eu son propre champ que Simon a pu adhérer à l'UGCPA-BM. Selon Guiawouro, dans des cas comme celui-là, il faudrait plutôt que le vieux accepte de se retirer, laissant la place au fils aîné. Dans sa famille à lui, quand son père était le chef de l'exploitation, il écoutait déjà ses enfants et, le moment venu, il ne s'est pas opposé à se retirer et à laisser la place de chef d'exploitation à Guiaworo.

Un autre bon exemple de l'autorité du chef de l'exploitation est le cas de Zanami Nabié, cinquante-six ans, agriculteur à Zéoula. Zanami a deux champs. Depuis maintenant quelques années, il travaille dans un des champs avec l'aide des enfants qui sont encore à l'école, et l'autre champ reste à charge des deux autres fils, plus âgés, déjà mariés. Il est intéressant de constater que, même gardant une certaine indépendance, ces jeunes doivent passer par l'approbation du père pour toute décision sur la campagne, et doivent remettre au père une partie de toutes leurs recettes. Ainsi, par exemple, si quelqu'un décide de vendre quelques unes de ses propres poules, il peut le faire, mais il doit venir avec l'argent, montrer à Zanami et lui en donner une partie. Les décisions de la campagne sont normalement prises en commun, à l'issue d'une réunion entre le père et ses fils, mais la décision finale revient toujours à Zanami.

Parmi les agriculteurs visités, le cas qui m'a semblé le moins autoritaire est celui d'Eric Koné. Chez lui, même avant la mort de son père, il avait déjà une ouverture du chef de l'exploitation pour écouter les idées des fils. Aujourd'hui, même si la responsabilité de chef de famille lui est revenue, les décisions sont prises en concertation – parfois même à l'opposé de son propre avis initial. Il m'a dit que les frères s'écoutent entre eux et ont l'espace et l'ouverture nécessaires pour arriver à un consensus sur la meilleure décision à prendre dans chaque circonstance. Cela n'empêche qu'un grand respect pour l'aîné reste évident dans la dynamique de la famille.

Il est rare de rencontrer des femmes chefs d'exploitation. Dans la grande majorité des cas que j'ai connu, de femmes qui avaient leurs propres parcelles, celles-ci étaient très réduites et marginales comparées à l'exploitation principale contrôlée par le chef de la famille. C'est le

cas de Léontine Sidibé, qui s'est vu attribuer un demi-hectare des terres de son mari pour planter du bissap de façon autonome. Elle est libre de définir quelle fin donner au revenu de sa production, mais elle n'a pas beaucoup de temps pour travailler son propre champ. En effet, après les tâches ménagères, la priorité est le travail sur le champ de céréales de son mari. Dans la pratique, Léontine a pris l'habitude de partir travailler son champ de bissap très tôt le matin, et de revenir à temps pour préparer à manger pour la famille, avant de poursuivre les travaux dans le champ principal pendant la journée¹²⁸.

Encore à propos de l'attribution de terres aux femmes, Assiatou Traoré, 42 ans, agricultrice à Konankoïra, m'a dit que cela dépend à la fois de la « *tête des hommes* » et de la personnalité des femmes. Selon elle beaucoup d'hommes ont peur que, si leurs femmes commencent à être financièrement autonomes, elles n'iront plus les « *considérer* », ne les respecteront plus en tant que chefs de la famille. Assiatou a souligné que, dans quelques cas, cette crainte est, en effet, justifiée : il y a des femmes qui ne respectent leurs maris qu'en fonction de leur dépendance financière vis-à-vis d'eux. Elle a pourtant insisté que, dans la grande majorité des cas, quand la femme gagne de l'argent elle l'investit dans la famille : pour la nourriture, pour la scolarisation des enfants. D'ailleurs, Assiatou utilise la rente de sa propre production d'arachide et de bissap pour prendre en charge la scolarisation de sa fille, pendant que son mari paie les études des deux garçons plus âgés.

6.2.1.3 *Solidarité, opportunisme, méfiance : un mélange de comportements*

Pendant mon séjour au Burkina Faso, j'ai eu plusieurs occasions de constater les liens de solidarité entre les personnes d'une famille, d'une communauté, d'une ethnie, ou même dans l'absence de liens apparents entre les personnes. Certains des agriculteurs que j'ai rencontrés à la Boucle du Mouhoun ont fait allusion directe à la solidarité. Selon Aruna Ili, la solidarité est la « *plus grande richesse* » des Africains. Elie Fofana, de son côté, est arrivé à la notion de solidarité par un raisonnement sur le sort des Africains. Selon lui, la vie en Afrique est « *très difficile et en même temps très facile* ». D'un côté, la vie des Africains serait « *très difficile* » en raison de la pauvreté, qu'il associe à la colonisation, et du contact avec les étrangers, qui aurait incité les Africains à désirer plus que ce qu'ils ont chez eux¹²⁹. De l'autre côté, la vie serait « *très facile* » en Afrique car tous les Africains peuvent compter sur la grande solidarité qui les unit dans les moments de difficulté – il regrette, néanmoins, que même cette solidarité soit en déclin. Selon Drissa Bonzi, cinquante ans, agriculteur à Kera, parlant des Africains : « *nous sommes solidaires, s'il y a un problème, ça nous concerne tous* ». En effet, plusieurs de mes interlocuteurs, en particulier Fidèle Toé et Seidou Seremé, m'ont parlé, par

¹²⁸ Selon Aruna Ili, agriculteur à Dédougou, cette double journée de travail est commune aussi parmi les jeunes agriculteurs qui, toujours engagés dans le champ familial, s'engagent à cultiver une petite parcelle de façon autonome. Dans ce cas, ils labourent leurs petits champs normalement avant et après les heures de travail dans le champ principal de la famille, et aussi lors des jours de repos du champ familial.

¹²⁹ Selon Elie, avant, tout le monde était content de produire « *un peu de maïs* », et ainsi de répondre à ses besoins alimentaires, et d'entretenir simplement les relations sociales, par des manifestations culturelles notamment. Maintenant, cette volonté d'imiter les occidentaux créerait des attentes nouvelles et des conflits par rapport aux règles traditionnelles de l'organisation sociale.

exemple, de l'événement social majeur que représente la mort, et du réseau de solidarité qui vient au secours des proches du défunt. Selon Seidou Seremé, si les personnes sont de plus en plus individualistes, face à la mort, qui « *frappe à toutes les portes* », elles sont solidaires : elles se rendent visite, participent des cérémonies, aident financièrement la famille en deuil.

Le fait que la solidarité semble présente dans les vicissitudes de la vie sociale quotidienne n'empêche que, dans certaines circonstances, j'ai pu vérifier un comportement plutôt opportuniste de quelques agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun. Souvent cette impression arrivait quand j'avais en face de moi un agriculteur qui exerçait, en parallèle de la production agricole, aussi le métier de commerçant, comme cela était le cas, par exemple, d'Aruna Ili, d'Ousmane Toé, de Simon Kadeba et d'Emmanuel Dakio. A cet égard, je mets en garde le lecteur contre une interprétation trop rigide de cet indice de corrélation entre l'attitude opportuniste et l'activité commerciale – encore une fois, mon objectif n'est pas de formuler ni de ratifier des conclusions généralisables –, mais, de par leur façon de parler et de raisonner sur leurs stratégies pour réussir l'activité commerciale, j'ai pu remarquer une perspicacité combinée à des intentions peu cohérentes avec un sentiment de solidarité et d'égalité vis-à-vis de leurs pairs. Afin de nuancer cette possible corrélation entre l'opportunisme et les commerçants, j'aimerais d'abord décrire le cycle de dépendance structurelle des petits agriculteurs vis-à-vis des commerçants locaux en donnant un indice de la manifestation d'un opportunisme plus subtil et qui semble être répandu au-delà des réseaux des commerçants. Même si cela peut paraître, au premier abord, contradictoire avec l'objectif que je viens d'annoncer, la description de cette dépendance économique me semble nécessaire pour que je puisse nuancer la corrélation en question.

Romain Faho et Samouyizou Dakuyo, deux jeunes agriculteurs de Sanaba, m'ont parlé de la relation socio-économique complexe entretenue entre les commerçants locaux et les petits agriculteurs du village. A l'époque de soudure entre les récoltes, quand les agriculteurs ont peu ou pas de recettes, ceux qui n'ont pas pu produire ou stocker suffisamment de céréales de la dernière récolte sont en difficulté pour nourrir leurs familles. A cette période, ce sont les commerçants qui ont des liquidités dans le village. L'agriculteur en besoin emprunte au commerçant local, soit de l'argent pour acheter des denrées alimentaires, soit les denrées en nature. Dans ce dernier cas, l'agriculteur acquiert une dette correspondante à la valeur économique des denrées au moment où il en a eu besoin, c'est-à-dire, pendant la soudure, quand les prix des denrées sont normalement au plus haut de l'année. Après la récolte, le petit agriculteur a besoin d'argent pour préparer les fêtes, habiller correctement les membres de la famille, payer la scolarisation des enfants, entre autres. Souvent il ne peut pas se permettre d'attendre la hausse des prix pour vendre sa production. Même si le commerçant local lui offre à ce moment un prix peu rémunérateur pour sa production, il est obligé de vendre à ce même commerçant, à la fois pour payer sa dette, et, ce qui n'est pas moins important, pour avoir l'assurance de pouvoir compter sur lui une prochaine fois si jamais le besoin se présente à nouveau.

En effet, même quand ce petit agriculteur est en contact avec un autre commerçant, disons d'une grande ville, qui lui offre un prix plus intéressant que celui du commerçant local,

l'agriculteur choisit souvent de vendre au commerçant local. La raison est simple : il sait pertinemment que s'il choisit de faire affaire directement avec le commerçant de la grande ville, la prochaine fois qu'il aura peut-être besoin d'un prêt pendant l'époque de soudure, le commerçant local refusera en disant que l'agriculteur ne lui a pas été fidèle lors de la dernière vente de ses céréales. Et ce n'est pas auprès du grand commerçant de la ville que le petit agriculteur pourrait avoir du crédit pour nourrir sa famille en époque de soudure. Un détail important de ce cycle d'endettement et remboursement est le fait que, normalement, au moment de la soudure, quand l'agriculteur vient demander un prêt au commerçant local, les prix des céréales sont au plus haut, et quand il paye sa dette, juste après la récolte, les prix sont au plus bas. Ainsi se perpétue une dépendance du petit agriculteur vis-à-vis du petit commerçant local : la valeur produite par le travail de l'agriculteur se transfère continuellement au commerçant en raison de la synchronisation entre le cycle de valorisation économique du marché et le cycle de pénurie alimentaire dans les foyers agricoles pauvres.

Ce qui a le plus attiré mon attention à ce propos n'est pas tant l'opportunisme du commerçant local face aux fragilités structurelles de la petite agriculture, mais c'est plutôt d'avoir découvert dans le discours des agriculteurs que j'ai rencontrés une acceptation tacite de ce cycle d'exploitation. En effet, à quelques reprises, j'ai eu des indications de la part de mes interlocuteurs comme quoi, si jamais la situation se présentait, ils seraient prêts à assumer le rôle du commerçant, affirmant la logique d'exploitation en question en dépit de tout sens de solidarité avec leurs pairs. Encore une fois, cette constatation n'est pas en soit généralisable, ni même aux agriculteurs de la Boucle du Mouhoun – j'ai rencontré d'autres agriculteurs qui me semblaient beaucoup moins enclins à ce type de comportement. Au contraire, elle sert comme un indice de plus de la complexité comportementale des agents ordinaires, et ainsi, constitue un argument contraire à la procédure même de généralisation.

Face à la constatation du cycle de dépendance en question, il me faut ouvrir une parenthèse dans cette sous-section pour relativiser un argument souvent avancé en faveur de l'utilisation des TIC par les agriculteurs. Comme il a été dit plus haut dans ce chapitre, dans un contexte de marché libéralisé, il est fondamental que l'agriculteur connaisse, entre autres, les prix des produits agricoles dans divers marchés de sa région. Sans ces informations commerciales l'agriculteur est en fort désavantage lors d'une négociation avec les commerçants locaux. La possibilité de donner accès aux agriculteurs à ces informations via l'usage des TIC est, en effet, un argument très fort en faveur de l'utilité de ces technologies dans de tels contextes. Pourtant, face au cycle de dépendance que je viens de décrire, il faut nuancer la corrélation entre l'accès à l'information et le gain de pouvoir de négociation par les agriculteurs vis-à-vis des commerçants. Comme il a été dit, même en possession des informations pertinentes pour la négociation commerciale, l'agriculteur attrapé par le cycle de dépendance ne peut pas, dans la pratique, en tirer profit – d'autres aspects l'affaiblissent dans le rapport de forces avec le commerçant. Souvent, le petit agriculteur n'est pas complètement libre pour choisir à qui vendre sa production. Je ne veux pas dire par là qu'un agriculteur bien informé n'est pas en meilleure position pour négocier la commercialisation de sa production avec un intermédiaire, mais plutôt que l'accès à l'information n'est pas suffisant pour assurer l'équité de la négociation. Il faut prendre en compte la complexité des relations socio-économiques

entre ces différents acteurs – spécifique à chaque contexte – et ne pas conclure précipitamment que les TIC sont, en elles-mêmes, la solution du problème des agriculteurs face aux intermédiaires. Je ferme la parenthèse pour revenir à la question du mélange de comportements que j’ai pu observer chez quelques uns des agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun.

Une question récurrente dans les conversations avec les agriculteurs, même parfois de façon indirecte, était la méfiance que beaucoup d’entre eux semble nourrir contre les organisations professionnelles. J’ai eu aussi bien des commentaires que des exemples pratiques sur cette méfiance.

Aruna Ili considère que beaucoup d’agriculteurs n’acceptent pas d’adhérer à une organisation professionnelle à la fois en raison d’un manque d’ouverture, d’une certaine « *mentalité fermée* » – caractéristique, selon lui, des personnes non-instruites –, et de cette méfiance qui les inciterait à mettre systématiquement en doute l’honnêteté des gestionnaires de l’organisation en question. Elie Fofana m’a dit, quant à lui, qu’il y a deux type des personnes : celles qui pensent à court terme, et celles qui pensent à moyen-long terme. Les premières ne comprennent pas l’intérêt d’une organisation professionnelle agricole, les deuxièmes oui. Drissa Bonzi est un exemple d’agriculteur qui pense plutôt à court terme. Drissa était membre de l’UGCPA-BM pendant que les prix pratiqués par l’organisation étaient artificiellement augmentés par des subsides d’une organisation partenaire étrangère¹³⁰. Il a décidé de quitter l’organisation à partir du moment où, la subvention arrêtée, les prix offerts par l’organisation sont devenus légèrement inférieurs à ceux des commerçants. Drissa m’a dit vendre à celui qui offre le meilleur prix à un instant donné, sans considérer les possibles bénéfices d’être membre d’une organisation professionnelle agricole – il ne se montre pas fidèle ni à un groupement d’agriculteurs, ni à des commerçants spécifiques.

Plusieurs de mes interlocuteurs¹³¹ m’ont fait remarquer que les méfiances des uns et des autres à propos de l’adhésion à des organisations professionnelles agricoles viennent également d’une question de mauvaises expériences passées. Koueri Cissé, agriculteur à Tansila, m’a raconté brièvement le cas d’un projet public d’accès aux intrants dans le cadre duquel les producteurs pouvaient avoir des engrais à crédit. Selon lui, des problèmes liés à la diffusion d’informations et à la gestion du projet ont engendré un grand nombre d’impayés. Des producteurs se sont retrouvés appelés par la police pour en rendre compte, ce qui les a, en quelque sorte, traumatisés. Apparemment, cet exemple est souvent soulevé dans l’argumentation contre l’adhésion à une organisation professionnelle. Aruna Ili et Elie Fofana ont cité également un historique d’organisations paysannes où les responsables se sont enrichis aux dépens des agriculteurs, engendrant une grande méfiance de la part des agriculteurs en général. Charles Traoré a cité également des relations difficiles dans le passé entre les agriculteurs et les agents publics de conseil agricole. Ces derniers auraient souvent

¹³⁰ Il s’agit de l’UPADI, le secteur de l’UPA, l’Union des producteurs agricoles du Canada, dédié au développement international.

¹³¹ Aruna Ili, Elie Fofana, Koueri Cissé, entre autres.

manqué de respect aux agriculteurs, ce qui a engendré une méfiance vis-à-vis d'agents étrangers aux communautés de la région.

Emmanuel Dakio souligne aussi une autre méfiance, celle adressée aux personnes mêmes qui parlent sur les bénéfices en adhérant à l'organisation. Selon Emmanuel, les agriculteurs se méfieraient d'intérêts possibles ou de bénéfices cachés que les personnes qui parlent de l'organisation obtiendraient en récompense de l'adhésion de nouveaux membres. Emmanuel m'a parlé également d'une certaine jalousie des non-adhérents par rapport aux membres de l'UGCPA-BM, en raison des bénéfices dont ils jouissent, souvent vus de façon détachée du compromis et des responsabilités liées à l'engagement. Cela met à jour encore une autre facette du comportement complexe des agriculteurs à propos de l'engagement à des organisations professionnelles.

De plus, l'ignorance des détails du fonctionnement, souvent assez complexe, de l'organisation professionnelle agricole peut renforcer une méfiance originellement due à d'autres questions, et cela aussi bien avant qu'après l'adhésion d'un agriculteur à l'organisation. Avant l'adhésion car le manque d'une compréhension précise sur les conditions et les bénéfices à adhérer à l'organisation peut alimenter le doute sur l'intérêt de le faire et le risque encouru dans cet engagement. Après l'adhésion car une mauvaise compréhension des mécanismes mis en place engendreront, tôt ou tard, des déceptions face à des attentes non réalisées. Aussi bien le doute que la déception alimentent la méfiance, indépendamment des vraies origines de ce sentiment. J'ai témoigné à plusieurs reprises des réactions négatives de certains agriculteurs vis-à-vis de l'UGCPA-BM, montrant leur méfiance par rapport à l'honnêteté des membres du bureau exécutif de l'institution. Certains font confiance au secrétaire exécutif mais considèrent qu'il est entouré de personnes moins compétentes et moins honnêtes. Par contre, ces mêmes agriculteurs ont souvent démontré être mal informés sur le fonctionnement de l'Union, notamment en ce qui concerne la définition des prix pratiqués par l'organisation et la procédure de transfert d'une partie de la marge bénéficiaire aux membres. Ils se plaignent des prix trop bas, et se méfient des marges qui leurs sont accordées, suggérant qu'il y aurait des détournements d'argent au sein de l'institution. Parfois, ils font preuve d'une certaine impertinence, comme dans le cas de cet agriculteur qui me disait avoir testé l'honnêteté de l'équipe de l'Union, en ne demandant pas, dans l'année en question, un prêt auquel, par le fait d'être à jour avec ses engagements, il aurait droit. Il avait décidé de ne pas demander le crédit pour vérifier s'il viendrait de toute façon, et il m'a présenté le fait que le prêt ne lui a pas été accordé comme une preuve du manque d'honnêteté de l'équipe de l'Union. Or, selon les règles de l'institution, il fallait qu'il demande le crédit pour l'avoir. En bref, le manque de compréhension par rapport au dispositif de crédit offert par l'UGCPA-BM a engendré, dans la tête de cet agriculteur, un renforcement de sa méfiance vis-à-vis de l'institution.

Prenant en compte ce qui a été dit jusqu'à là sur la méfiance des agriculteurs vis-à-vis de la possibilité d'engagement à une organisation professionnelle, on aurait tendance à croire qu'il s'agit d'une question de personnalité, renforcée par le manque d'instruction, une mauvaise compréhension du fonctionnement de l'organisation et des éventuelles expériences

négatives dans le passé. Or, pendant une de nos conversations, Koueri Cissé et Justin Dioma ont insisté sur le fait que, dans tout groupe d'agriculteurs membres de l'UGCPA-BM, il y a toujours des personnes plus « *difficiles* », qui ne sont pas convaincues de l'intérêt de l'organisation, et qui ont une influence négative sur d'autres membres plus convaincus, créant de la polémique. Au contraire de ce que j'ai imaginé par rapport à ce principe, Justin m'a dit que ceux qui ont « *un pied dedans, un pied dehors* » sont souvent des personnes instruites, et qui travaillent sur des petites superficies. Selon Justin et Koueri, ce sont de personnes qui comprennent très bien le fonctionnement de l'organisation, mais qui seraient très méfiantes. Selon eux, « *les agriculteurs sont difficiles* » et, parmi eux, il y a toujours ceux qui sont plus « *difficiles* » et qui suscitent davantage la polémique que les autres. Assiatou Traoré a souligné, quant à elle, l'importance des descentes sur le terrain des responsables de l'UGCPA-BM. Selon elle, ces visites de terrain des membres du bureau exécutif sont fondamentales pour convaincre les agriculteurs, et principalement des agricultrices, de l'intérêt de livrer leur production à l'Union, et, surtout, pour engendrer et entretenir une relation de confiance entre l'équipe de l'UGCPA-BM et la base, évitant la diffusion de rumeurs et minimisant la répercussion de polémiques. Assiatou dit que « *les femmes sont compliquées* », elles ont besoin d'être présentes physiquement aux rencontres pour faire confiance aux informations qu'y sont véhiculées, pour se convaincre de leur véracité.

Entre solidarité, opportunisme, jalousie et méfiance, on a un aperçu de la complexité des relations des agriculteurs entre eux et avec les autres acteurs du monde agricole, y compris les institutions. A ce mélange de comportements, s'ajoute le rapport des acteurs locaux aux agents étrangers, sur lequel je reviendrai plus en détail en conclusion.

6.2.1.4 *Des traditions animistes aux nouvelles tendances*

L'influence des traditions animistes sur la dynamique sociale des divers villages de la Boucle du Mouhoun est très variée. Il y a des communautés où l'animisme reste la référence principale, et d'autres d'où il est presque disparu. Mon intention en abordant ces questions de la tradition animiste avec mes interlocuteurs était de mieux comprendre leur cadre de vie, en particulier les rapports sociaux de pouvoir. Pour ce faire, tout d'abord, il était important de s'informer sur les expressions concrètes de ces traditions et les significations à elles attribuées par les membres de la communauté. Je serai donc amené à soulever des aspects culturels qui renforcent le sentiment d'appartenance aux communautés locales. Je parlerai de la chefferie traditionnelle, de la structuration d'un village, des règles sociales et, enfin, de quelques raisons de la dégradation des traditions animistes et, en conséquence, de la relativisation du pouvoir des chefs coutumiers. Les conversations avec des agriculteurs relativement âgés ont été particulièrement importantes pour que je me forge une compréhension dans ces domaines.

Les traditions animistes varient d'un village à autre, mais quelques éléments sont souvent présents, comme les masques, les fétiches, les cérémonies de sacrifice. Selon Fidèle Toé, les masques sont des entités de la nature, qui vivent en brousse et qui viennent au village pour participer à certains événements sociaux. En ces moments de fête, ces entités incorporent

des supports physiques, le plus souvent le corps d'un homme habillé spécialement pour l'occasion. Félix Kan, soixante-quatre ans, conseiller agricole retraité et agriculteur à Souakuy, m'a décrit les fétiches comme des objets ou des lieux dont l'adoration est supposée apporter bonheur. Selon Ouagadougou Fofana, les cérémonies de sacrifice sont une forme d'invocation d'entités de la nature et aussi de communication avec les ancêtres du village.

Plusieurs autres rites et cérémoniels marquent la vie sociale d'une communauté animiste. Pour citer un autre exemple, les jeunes hommes d'une communauté animiste doivent passer par un rite d'initiation socioculturelle lors lequel ils sont amenés à découvrir que derrière les masques il y a des hommes habillés en masque¹³². Ouropiri Coulibaly dit que ce rite est important pour que les jeunes s'identifient à leur culture et se sentent mieux intégrés à la communauté. Les caractères solennel et secret des rites de passage contribuent au partage d'une valeur sociale, à l'identification culturelle, à l'intégration communautaire, à l'acceptation de la tradition et au développement d'un sentiment de responsabilité vis-à-vis d'elle : découvrir de façon solennelle les secrets de la tradition c'est en devenir un protecteur.

Dans quelques villages où l'influence de la tradition est encore forte, comme à Kari, à Tansila ou à Souakuy, des fonctions sociales précises sont assignées aux diverses familles membres de la communauté. Ainsi, Félix Kan m'a parlé des différents clans présents dans son village : les « *nobles* » sont responsables des questions liées à la terre ; les « *forgerons* » sont responsables de la fabrication et la manutention d'outils et aussi des cérémonies liées à la mort ; et les « *griots* » sont responsables de la musique, de l'information et du tissage. Des règles traditionnelles dictent l'interaction entre les membres des différents clans. Les nobles, par exemple, ne mangent pas avec les griots, mais le peuvent avec les forgerons. Un autre exemple : si un masque entre dans la maison d'un noble, tous les biens de la maison doivent être donnés aux griots.

En ce qui concerne la chefferie traditionnelle, Seidou Seremé m'a expliqué tout d'abord la différence actuelle entre le chef du village et le chef des terres. Le chef du village a une fonction administrative et est responsable pour régler les conflits internes au village ; son objectif est de voir le village grandir en paix. Le chef des terres est le chef coutumier, il doit régler les questions foncières et est aussi le principal responsable par les cérémonies animistes. Selon Fidèle Toé, la fonction de chef du village n'est pas liée à la tradition animiste ; elle a été introduite artificiellement par les colons, comme une façon de rétribuer des services prestés par certains individus. Dans la tradition animiste l'autorité historique est celle du chef des terres, et non celle du chef du village. Le pouvoir du chef de village se base, donc, sur une convention sociale, et il est transféré de façon héréditaire. Emmanuel Dakio m'a expliqué que le chef du village est toujours d'une même famille. Il garde ses fonctions jusqu'à sa mort, et il doit choisir un successeur parmi ses fils¹³³.

¹³² Selon Ouropiri Coulibaly, dans ce rite les jeunes sont harcelés, provoqués par des masques jusqu'au point d'être frappés. Ainsi, il y a un moment où les jeunes commencent à réagir, ils frappent à leur tour les masques jusqu'au point de les déshabiller, et découvrent ainsi, qu'au fond, il y a un homme derrière chaque masque.

¹³³ Emmanuel est fils du chef du village à Soukuy et il a été choisi par son père pour lui succéder dans cette fonction.

Seidou Seremé m'a expliqué que le pouvoir du chef des terres n'est pas lié à une famille spécifique¹³⁴, mais plutôt à la maîtrise de quelques pouvoirs mystiques, comme celui d'invoquer les ancêtres. Les chefs des terres appliquent ces pouvoirs à travers la récitation de formules secrètes. Ces formules ne sont écrites nulle part ; elles sont transmises de bouche à oreille, après que le chef aura identifié quelqu'un digne de les recevoir – la préoccupation étant de ne pas donner accès à ces pouvoirs à des personnes susceptibles d'en abuser. Seidou Seremé s'est montré très inquiet à propos de la possible disparition de ces connaissances mystiques. Selon lui, les chefs des terres ont de plus en plus mal à trouver des successeurs qu'ils considèrent dignes de la tâche. Beaucoup sont morts sans avoir transmis la connaissance liée aux formules secrètes. Les pouvoirs mystiques qui en découlent risquent donc de se perdre.

Le chef des terres n'est pas forcément le propriétaire des terres. La terre appartient traditionnellement aux premiers arrivés. Nazaire Bicaba est d'une famille autochtone d'Ouakara. L'histoire de l'origine de son village remonte à très longtemps quand deux frères qui venaient de se séparer de leur famille sont passés par là-bas. Un des frères a décidé de rester, l'autre s'est installé un peu plus loin, créant les bases d'un village voisin. Dans ce passé lointain le pouvoir du chef coutumier était très fort. En centralisant le pouvoir décisionnel pour les questions relatives au village, il assurait la cohésion de la population et nouait des alliances avec des villages voisins pour assurer la protection des membres de la communauté contre des envahisseurs, ou des dangers naturels de la vie en brousse. Parlant des risques que cela représentait pour un chef de famille de renoncer à la protection de la communauté, Nazaire m'a dit que, à cette époque, on ne pouvait pas compter sur une autre protection : « *c'était lui [le chef coutumier] ou rien* ». Cela suggère également le grand courage qu'il fallait avoir pour décider quitter sa famille et aller s'installer en brousse, isolé d'un village préétabli. Voilà, peut-être, une des sources de la légitimité du pouvoir social des autochtones : l'admiration pour l'ancêtre courageux qui a fondé le village.

Afin d'assurer la protection du village le chef des terres avait intérêt à le voir grandir et, dans ce sens, les étrangers qui venaient en paix étaient normalement bienvenus. Jusqu'à aujourd'hui, quand un étranger arrive dans le village avec la volonté de s'y installer, le chef des terres doit être consulté. Si l'étranger est accepté, le chef des terres lui attribue une place dans le village pour qu'il construise sa maison et une parcelle dans les environs pour qu'il puisse cultiver, soit dans des terres du chef, soit dans les terres d'autres propriétaires du village. L'étranger n'est pas propriétaire des terres qu'il exploite, et le chef des terres garde la prérogative d'expulser l'étranger en cas de conflit ou de non respect des règles communautaires. Cette relation définit un certain niveau de respect de l'étranger envers les autochtones en général, et envers le chef des terres en particulier. De plus, l'étranger doit normalement rendre visite au chef des terres ou au propriétaire correspondant pour lui donner un cadeau une fois par an. C'est un cadeau symbolique, une petite quantité de céréales, par exemple. Cette visite de reconnaissance a un rôle social plutôt que matériel : la

¹³⁴ A Soukuy, par exemple, le chef des terres change tous les trois ans et il peut être d'une famille différente de celle de son prédécesseur, à condition qu'il s'agisse aussi d'une famille autochtone.

valeur de ce qui est donné importe moins, et importent plus le fait de passer, la reconnaissance, le respect auprès du chef des terres ou du propriétaire¹³⁵.

Au fur et à mesure que des étrangers sont accueillis pour vivre au village, une structure hiérarchique est créée et des règles sont formulées pour organiser la vie communautaire. Ainsi, Nazaire m'a parlé de l'organisation du village en quartiers des familles et de la cohésion sociale créée par les mariages entre ces familles. En effet, le déménagement des femmes du quartier de leur famille originelle à celui de la famille de leurs maris noue des liens invisibles entre les familles et les quartiers du village. Cela dépend néanmoins des ethnies et, plus récemment, aussi des religions impliquées. Tansila, par exemple, où les autochtones sont de l'ethnie Bobo-fing et où la majorité est animiste, a reçu un grand flux migratoire de l'ethnie Mossi, majoritairement musulmane, venant du plateau central du Burkina Faso. Des terres leur ont été attribuées de façon à les séparer géographiquement des locaux, déterminant une stratification hiérarchique encore plus évidente entre étrangers et locaux. L'histoire du Burkina est marquée par d'importants mouvements migratoires des diverses ethnies et ainsi la situation d'étrangers soumis aux chefs des terres est assez fréquente¹³⁶.

En ce qui concerne les règles sociales, elles sont normalement définies par le chef coutumier en concertation avec un conseil de notables, normalement constitué par les aînés des familles qui ont fondé chaque quartier du village. Les règles ont pour fonction principale d'assurer le maintien de la paix entre les membres de la communauté. Une règle assez courante, par exemple, porte sur l'interdiction formelle de verser du sang humain. Selon Nazaire, étant donné qu'une des principales raisons de mésententes entre les hommes sont les femmes, il y a aussi des règles qui interdisent l'adultère et même l'intérêt d'un homme pour des femmes mariées, définissant des sanctions envers ceux qui ne les respectent pas. Les règles, et principalement les sanctions, sont reformulées de temps en temps, surtout si une règle particulière n'est pas respectée à plusieurs reprises¹³⁷. Selon Koueri Cissé, quelques règles sociales trouvent leur origine dans des questions historiques, dans la création du village par exemple. Le respect individuel de ces règles est souvent lié à une notion d'identité avec la tradition, avec ce que les ancêtres ont légué aux habitants actuels et ce qui doit être transmis aux générations futures. La manutention du lien entre les nouvelles générations et les ancêtres dépendrait du respect de la tradition. Les règles sociales font partie des expressions concrètes de cette tradition.

¹³⁵ Aujourd'hui apparemment il y a de plus en plus de chefs des terres qui commencent à mettre des conditions plus strictes, en établissant une quantité à donner par l'étranger à chaque année.

¹³⁶ L'Etat burkinabè essaie depuis un moment de faire passer une réforme qui instituerait la possession de la terre par celui qui l'exploite. Cela casserait la relation établie entre le chef traditionnel et les étrangers aux villages. Selon Elie Fofana, le dossier n'avance pas comme voudrait l'Etat précisément parce que la chefferie traditionnelle a toujours une influence très importante dans la société burkinabè. D'ailleurs, Elie dit que même si la loi était promulguée, il serait difficile d'assurer son application sur le terrain.

¹³⁷ Nazaire m'a raconté que, dans l'histoire d'Ouakara, la sanction correspondante à l'adultère est devenue de plus en plus sévère. Comme les membres du village continuaient à la transgresser, le chef et ses notables ont pris une décision drastique : l'homme et la femme pris en adultère sont bannis du village pour trois ans, et si jamais après ce temps ils veulent rentrer au village, il perdent toute prérogative par rapport à leur appartenance originale à une famille donnée (par exemple, si l'auteur de l'infraction était d'une famille autochtone, quand il revient, il n'est plus considéré comme membre de cette famille, et donc ne peut pas assumer des fonctions de responsabilité dans le village).

Les décisions liées à la terre – comme l’attribution de terres à des étrangers ou la résolution de disputes foncières – sont prises par le chef des terres et doivent être respectées par tous, même si le morceau de terre en question n’appartient pas au chef des terres. Voici un exemple de comment les pouvoirs mystiques d’un chef des terres sont mis en pratique. Supposons qu’une dispute foncière oppose deux membres de la communauté. Si une solution aimable n’a pas pu être trouvée, le chef des terres doit intervenir et organiser une cérémonie de consultation avec les ancêtres. Pendant la cérémonie, le chef des terres interprète des signes physiques comme l’expression de l’avis des ancêtres à propos de la dispute en question. A partir de cette consultation, le chef des terres prend une décision qui doit être respectée par tous. Si un des intéressés n’accepte pas la décision, il risque d’encourir les conséquences négatives d’aller à l’encontre de l’avis des ancêtres, qui peuvent se matérialiser par une maladie, un accident, un manque d’énergie pour travailler son champ, ou, dans des cas extrême, même la mort.

La légitimité du pouvoir des chefs des terres semble venir du respect que les membres du village ont pour les ancêtres et du fait que les chefs coutumiers sont considérés comme leurs représentants auprès de la communauté. Sounsoura Coulibaly dit que l’on respecte les chefs des terres « *car ils ont été désignés par les ancêtres* ». Aruna Ili, de son côté, considère que, dans la pratique, les personnes suivent les décisions du chef surtout parce qu’elles ont peur des conséquences de la désobéissance. En tout les cas, il y a une influence certaine des décisions du chef des terres sur le comportement des membres d’une communauté animiste.

Selon Nazaire Bicaba deux aspects principaux expliquent la diminution du pouvoir du chef des terres depuis le contact avec l’homme blanc : la création de la fonction de chef du village et l’arrivée d’autres religions. Comme il a été dit plus haut, le chef du village a été institué artificiellement par les colons. Même si sa fonction est plutôt administrative, il a récupéré une partie des attributions traditionnelles du chef des terres, relativisant son pouvoir temporel. Ensuite, les religions ont de plus en plus démythifié les bases des croyances animistes, fragilisant le pouvoir spirituel du chef coutumier. D’un côté, les religions proposent des nouveaux éléments de foi aux membres des communautés, privant le chef coutumier de l’exclusivité dans le domaine mystique. De l’autre côté, quelques de ces religions ont des approches agressives vis-à-vis de la tradition animiste, considérant ses manifestations comme des « *choses sataniques* », ce qui engendre, en plus, une animosité entre les adhérents de ces nouvelles croyances et les représentants de la tradition animiste.

Les agriculteurs que j’ai rencontrés dans la Boucle du Mouhoun ont montré des réactions assez différentes vis-à-vis de la tradition animiste. Il y a eu, bien entendu, ceux qui, étant animistes, respectent et pratiquent naturellement la tradition. Quelques uns s’inquiètent de la dégradation des traditions animistes. Ouopiri Coulibaly et Seidou Koné m’ont dit que le problème actuel est que les personnes ont de moins en moins peur des sanctions traditionnelles. Ces « *personnes qui n’ont plus peur* » volent les fétiches, par exemple, soit pour les vendre, soit simplement pour les détruire. D’autres ne voient pas de problèmes dans l’avancée d’autres religions. Zanami Nabié, animiste convaincu – selon lui, on ne peut pas être un chasseur sans se protéger avec les rites animistes –, laisse ses fils libres pour décider

quelle foi avoir. Quelques uns se sont déjà fait baptiser l'année passée, d'autre le seront l'année prochaine, mais tous respectent et participent à des cérémonies animistes. Zanami ne voit pas de problème si ses fils choisissent d'autres religions, car selon lui cela leur donne d'occasion d'être mieux éduqués. Il y a eu ceux qui, même se disant pratiquants d'autres religions, gardent un profond respect pour les pratiques animistes. C'est le cas de Sounsoura Coulibaly, de confession protestante, qui dit ne pas aimer les cérémonies ni vouloir y prendre part¹³⁸, mais il les respecte. D'autres, par contre, assument une posture assez ferme contre la tradition animiste. Ainsi, Simon Kadeba, aussi de confession protestante, se dit virulemment contre l'animisme. Il ne participe pas aux cérémonies animistes et les considère liées à des « *pouvoirs sataniques* » qu'il fallait plutôt combattre. Simon avoue avoir même brûlé des fétiches de personnes qui voulaient se convertir au protestantisme et qui lui avaient donné l'autorisation pour le faire – il voit cela comme une participation pour aider ce nouveau adepte à se libérer des « *poids* » de l'animisme, et il se dit que sa foi dans le Dieu unique le rend immune à des possibles malheurs liés à cet action.

Dans cette mouvance religieuse initiée depuis plusieurs décennies, quelques villages semblent avoir complètement abandonné les traditions animistes. Odette Traoré, agricultrice assez âgée à Konankoïra, est catholique, ne veut pas suivre des cérémonies animistes et se demande même si des telles cérémonies sont faites dans son village. Charles Traoré m'a dit que le dernier chef des terres à Konkuykoro est mort depuis près de huit ans et qu'il n'a pas été remplacé. Selon lui, l'influence du christianisme est forte dans son village depuis plusieurs années. Elie Fofana parle d'un village voisin à Kari où l'année dernière le dernier vieil animiste est décédé. Les fêtes de masques n'ont pas eu lieu cette année dans ce village. Elie dit que les autres religions ont beaucoup d'activités pour les jeunes, et qu'il faudrait reprendre des activités de même type dans la tradition animiste.

En plus de l'institution du chef du village et des nouvelles religions, Elie Fofana voit dans la diffusion du style de vie occidental une autre source de la dégradation du pouvoir des chefs des terres. Selon lui, l'avancée matérielle que les sociétés occidentales exposent accumuler vis-à-vis des sociétés africaines motive les Africains – et surtout les jeunes, de plus en plus en contact avec les messages véhiculés par les sociétés occidentales – à imiter l'occident. Cela engendrerait des remises en question de la tradition et de sa légitimité dans la définition des façons de faire locales. Il dit ainsi que les chefs traditionnels des villages ont vu leur pouvoir beaucoup diminuer ces derniers temps, même s'ils restent encore une référence importante pour la prise de décisions communautaires. Elie est assez inquiet de cette situation, craignant une trop grande dégradation de l'identité culturelle des communautés de la région.

Simon Kadeba semble avoir une posture assez différente à ce propos. Il dit que les PED sont en retard et qu'« *il faut imiter les riches pour devenir riche* ». Simon considère qu'il faudrait abandonner la tradition locale et se tourner vers la modernité dont l'Occident est, selon lui, l'exemple. En ce point Simon a renforcé son avis contraire à la tradition animiste, disant que

¹³⁸ Sounsoura m'a avoué changer son chemin s'il voit qu'une cérémonie est en cours dans le chemin qu'il était sur le point de prendre.

ses ancêtres animistes avaient été pauvres et qu'ils sont morts pauvres. Selon Simon, il faudrait abandonner toute cette tradition pour pouvoir avoir un sort différent, pour arriver à s'enrichir. Sounsoura Coulibaly, quant à lui, ne voit pas dans le pouvoir social établi par la tradition une contrainte quelconque au développement socio-économique de sa famille, ni, d'ailleurs, un empêchement au succès de son métier d'agriculteur¹³⁹. Selon Sounsoura, le succès économique ne devrait pas mettre en danger la tradition ; le respect devrait toujours prévaloir.

Un passage intéressant de la conversation en question avec Simon Kadeba a été quand je lui ai demandé s'il voyait des aspects potentiellement négatifs dans l'imitation de l'occident, de cette idée de modernisation. Faisant référence à son faible niveau d'éducation formelle, il m'a répondu qu'il était trop limité pour comprendre quels étaient les aspects négatifs de cette attitude d'imitation. Par la suite, tout en faisant très attention à ces mots – il me semble pour ne pas contrarier ou contredire son « *grand frère* »¹⁴⁰ –, un ami qui participait à notre conversation a pris la parole pour dire qu'un problème avec cette modernisation était la diminution du respect des personnes envers les autres membres de la communauté, en particulier envers les plus vieux. Simon était d'accord qu'il y avait eu une baisse du respect et il considère cela comme un vrai problème. Néanmoins, Simon dit ne pas voir de relation entre le manque de respect par les plus âgés et l'imitation de l'Occident.

Sans affirmer que l'adoption d'une posture d'imitation est forcément négative, des indices comme ceux obtenus dans cet échange avec Simon Kadeba et son ami renforcent pour moi l'importance de la prise de conscience des acteurs locaux vis-à-vis des enjeux de la modernisation. Ce n'est qu'ainsi que, paraphrasant André Nyamba, la modernisation peut devenir le résultat de choix préalablement raisonnés.

6.2.2 *Dynamiques communicationnelles*

A propos des dynamiques de communication au sein des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun, je me posais principalement les questions suivantes :

- Quelles « *compétences banales* » (GARFINKEL 2001) de communication démontre posséder mon interlocuteur/interlocutrice ? Quels sont les codes sociaux de communication ? Quels sont les codes de politesse – salut, regard, silence ? Quid des règles de profération de la parole ?

¹³⁹ Comme exemple, il m'a dit que s'il a une opportunité intéressante ailleurs et décide de quitter le village, il n'a pas besoin de demander la permission à personne pour le faire. Si jamais il a des responsabilités au niveau du village il faut qu'il informe le chef du village pour qu'un substitut puisse être trouvé, mais il n'y a pas de contrainte sociale contre le départ.

¹⁴⁰ Comme on le verra dans la sous-section sur les dynamiques de communication, les jeunes se montrent assez prudents pour prendre la parole dans la présence des plus âgés.

- Quelle est la force du « *contrôle social de l'information et de la communication* »¹⁴¹ (NYAMBA 2005) dans les villages de la Boucle du Mouhoun ? Comment ce contrôle s'exprime-t-il ?
- Comment se caractérisent les flux d'information pertinents pour l'agriculteur/agricultrice que j'ai en face de moi ? Quels sont ses besoins en information ? Quelles sont ses sources et ses moyens d'accès à ces sources ? Quels sont les mécanismes de diffusion, de partage et d'échange d'informations et quelles sont les contraintes à leur circulation ? Quelles sont les informations effectivement échangées par mon interlocuteur/interlocutrice ? Avec qui échange-t-il/elle au jour le jour ?

Dans cette deuxième sous-section des échanges avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, sur les dynamiques communicationnelles de cette fois-ci, je compte entrer dans le détail de mes observations sur le contrôle social de l'information, sur l'importance de la communication de proximité, sur les modes traditionnels de diffusion d'informations et, finalement, sur la dynamique de communication institutionnelle entre les OP et leurs membres.

6.2.2.1 « *Compétences banales* » et contrôle social de l'information

Dans le chapitre précédent, j'avais déjà souligné l'importance des codes socioculturels de communication et la nécessité de prendre en compte ces « *compétences banales* » de communication des membres des communautés locales pour avoir une chance d'établir un échange fluide avec les agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun. J'ai eu alors l'occasion d'illustrer ces considérations méthodologiques avec quelques exemples tirés de mes observations de terrain sur divers éléments du cérémonial de communication – les salutations, la prise de la parole, l'échange de regards, le respect du silence, etc. – ce qui explique pourquoi je ne m'attarderai pas ici sur ces propos¹⁴².

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, André Nyamba attire l'attention sur le fait que le contrôle social de l'information et de la communication reste très fort dans les villages burkinabè, sans pour autant empêcher le développement des nouvelles formes d'expression, en particulier à travers les TIC (NYAMBA 2005). En effet, la centralisation des informations dans le cas du chef est notable aussi bien au niveau familial que communautaire : les informations relatives à la famille et à l'exploitation sont centralisées par le chef de la famille ; celles liées à la vie communautaire, par les chefs traditionnels – chef des terres et chef du village – et leurs familles.

Susanne Traoré, agricultrice à Bomborokuy et actuelle présidente du comité spécialisé bissap de l'UGCPA-BM, m'a dit qu'elle doit maintenir son mari bien informé aussi bien sur

¹⁴¹ Nyamba dit que le contrôle social de l'information et de la communication reste très fort dans les villages burkinabè, sans pour autant empêcher le développement des nouvelles formes d'expression, en particulier à travers les TIC.

¹⁴² J'invite le lecteur à retrouver les détails de ce cérémonial dans la sous-section « *Une communication simplifiée et fluide* » du chapitre dédié à la méthodologie.

l'exploitation familiale, dans laquelle il ne travaille plus en raison de son âge avancé, que sur des questions professionnelles liées à l'engagement de Susanne avec l'Union, même si dans ce cas il n'a pas nécessairement son mot à dire : « *Il faut que j'informe toujours mon mari* ». Susanne dit cela de façon naturelle et considère qu'il serait un manquement grave de sa part de ne pas le faire. Ainsi, par exemple, si Susanne doit s'absenter du village pour participer à une réunion à Dédougou en raison de ses responsabilités institutionnelles auprès de l'UGCPA-BM, et que son mari ne le découvre qu'au moment du départ, Susanne dit que « *cela n'est pas bon* ». Elle affirme donc informer son mari de tout ce qui se passe, de toutes les informations quelle reçoit. Elie Fofana, de son côté, insiste pour que le chef de la famille soit obligatoirement informé de tout. Je lui ai demandé, par exemple, si cela lui dérangerait que sa femme ait un téléphone portable. Il m'a répondu tranquillement que non, à condition que cela n'introduise pas des secrets entre eux – Elie aurait accès au portable de sa femme à tout moment.

Venance Konaté, futur chef des terres de Passakongo, considère très important que les chefs traditionnels soient bien informés sur ce qui se passe dans leurs villages ; cela fait partie, selon lui, de leurs attributions. Il croit que, indépendamment des changements qui s'opèrent actuellement dans les communautés de la région, avec une remise en question croissante de certains aspects de la tradition, quelques décisions vont toujours passer par la famille des chefs traditionnels, comme, par exemple, l'attribution de terres à des étrangers. Elie Fofana insiste, lui-aussi, pour que les chefs traditionnels soient toujours informés des questions villageoises, et cela même si quelques décisions seront prises dans le village contre leur volonté originale. Selon Elie, si, d'un côté, les chefs doivent faire preuve de flexibilité pour accepter de temps en temps de prendre des décisions contraires à leurs avis personnels, de l'autre côté, ils ne doivent jamais accepter d'être écartés du processus décisionnel. Cela exige qu'ils soient toujours convenablement informés sur tous les sujets qui concernent la communauté. L'important serait d'être consulté et de participer de la décision. Face aux mouvances de la modernité, Elie considère que les chefs doivent être diplomatiques dans leur comportement, accepter les changements pour pouvoir continuer à avoir un rôle dans les décisions villageoises, établissant des compromis entre la tradition et la modernité. S'ils affrontent simplement les changements, s'y opposant fermement en raison de la tradition, Elie dit qu'ils risquent d'être simplement contournés, jusqu'au moment où ils seront finalement oubliés, laissés complètement de côté.

J'ai pu observer, de par le comportement de divers agriculteurs rencontrés, non seulement l'importance attribuée à la centralisation des informations autour des différents chefs des communautés – chef de l'exploitation, chef du village, chef des terres –, mais aussi que le conséquent contrôle social de l'information n'est pas perçu comme une contrainte par rapport à leur liberté d'action. Cela peut être illustré par quelques détails de mes échanges avec Sounsoura Coulibaly le jour où j'ai participé des travaux champêtres chez lui. Au moment où l'on partait de la cour de Sounsoura vers son champ, nous avons aperçu au loin Emmanuel Dakio, futur chef du village à Soukuy et membre du bureau exécutif de l'UGCPA-BM. Sounsoura a tenu à passer le voir pour expliquer le cadre de ma visite avant que l'on parte au champ. Après les salutations coutumières, Sounsoura a très brièvement expliqué

notre programme de la journée et nous sommes repartis aussitôt. Plus tard, au milieu de notre conversation au champ, je lui ai demandé pourquoi il avait fait ainsi. Sounsoura m'a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une obligation, et que, si on n'avait pas vu Emmanuel au moment de partir au champ, il n'aurait pas essayé de le joindre pour expliquer le cadre de ma visite. Une fois que l'on l'a aperçu en partant, Sounsoura considérait normal de prévenir Emmanuel sur ce que se passait. Il m'a indiqué deux raisons principales pour avoir agi ainsi : d'abord tout simplement par respect pour Emmanuel, un homme plus âgé que Sounsoura et membre de la famille du chef du village ; ensuite par le fait que mon séjour au Burkina Faso était lié à l'UGCPA-BM et qu'Emmanuel était un représentant du bureau exécutif de cette institution. J'ai eu l'impression que le comportement de Sounsoura était motivé plus par respect que par soumission vis-à-vis d'un représentant de la famille du chef du village. L'attitude d'informer le chef semble être naturellement intégrée dans sa façon faire, n'engendrant pas de malaise particulier ni présentant une contrainte pour l'action. D'ailleurs, Sounsoura a souligné que les informations qui doivent passer par le chef sont celles qui concernent tout le village et non pas celles à caractère personnel.

Un autre aspect que j'aimerais souligner de la dynamique communicationnelle entre les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun est la priorité donnée aux hommes âgés dans la prise de la parole. En effet, à chaque fois que j'ai eu des échanges en groupe avec des agriculteurs d'âges différents, les conversations étaient dominées par les plus âgés¹⁴³. Même quand j'interrogeais directement celui qui était plus jeune, soit il ne faisait que confirmer ce que venait d'être dit par le plus âgé, soit il se montrait très gêné de présenter une opinion contraire. S'il s'agissait d'une question nouvelle, le plus âgé prenait le devant pour donner son propre avis en premier, même si la question était adressée au plus jeune. Cet aspect n'est pas sans rapport avec les modes de gestion de l'exploitation familiale cités plus haut, ni d'ailleurs avec le contrôle social de l'information, une fois qu'aussi bien le chef de l'exploitation que les chefs traditionnels soient normalement des hommes âgés des familles respectives. A ce propos, Soumabéré Dioma dit que les jeunes doivent être à la fois humbles et habiles pour trouver un équilibre entre participation passive et active aux conversations : il faut qu'ils sachent écouter, mais aussi il faut qu'ils trouvent des façons d'établir un dialogue, de participer et de donner leurs avis.

Enfin, une caractéristique de la dynamique communicationnelle locale qui me semble fondamentale pour la compréhension des enjeux de l'appropriation socioculturelle des TIC par les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun est l'importance de la communication de proximité. Fidèle Toé m'avait déjà prévenu sur la priorité absolue donnée par les agriculteurs de la région à la communication interpersonnelle directe. Selon lui, c'est seulement en personne que l'on peut tester la crédibilité d'autrui et ainsi lancer les bases d'une relation de confiance. En effet, plusieurs agriculteurs¹⁴⁴, en des occasions différentes, m'ont parlé de

¹⁴³ Seidou Seremé (56 ans) par rapport à Ousmane Toé (50 ans) ; Ouropiri Coulibaly (48 ans) par rapport à Seidou Koné (30 ans) ; Drissa Bonzi (50 ans) par rapport à Kafaza Bonzi (30 ans) ; Venance Konaté (50 ans) par rapport à Ernest Tibiri (30 ans).

¹⁴⁴ Seidou Seremé, Ousmane Toé, Venance Konaté, par exemple.

l'importance des rencontres physiques pour l'établissement de la confiance entre les interlocuteurs. J'ai abordé systématiquement avec les agriculteurs rencontrés le sujet des SIM qui proposent la mise en relation à distance entre différents acteurs afin de faciliter la commercialisation des produits agricoles. Aucun des agriculteurs rencontrés ne connaissait le fonctionnement de tels systèmes. Néanmoins, tout en se montrant intéressés, tous m'ont fait part de leurs préoccupations sur la possibilité de faire confiance à une personne que l'on ne connaît pas, en ayant seulement comme base une indication du système. Selon eux, il faut rencontrer les personnes pour faire affaire. Quelques uns ont dit que la mise en relation pourrait, peut-être, se faire à distance, mais l'affaire se conclura seulement en présence de la marchandise et de l'argent. Un autre exemple de la préférence des agriculteurs pour l'échange face-à-face est l'importance attribuée à la présence physique aux réunions d'information de l'UGCPA-BM : comme il a été souligné plus haut, sans avoir participé directement aux réunions, les agriculteurs se méfient des informations qui y sont véhiculées.

6.2.2.2 *Caractéristiques des flux d'informations*

Caractériser un flux d'information, c'est identifier la nature des informations diffusées, les principaux acteurs impliqués dans la diffusion, ainsi que les moyens utilisés. Dans la première section de ce chapitre j'ai cité les questionnements professionnels de base dans l'esprit des agriculteurs selon Soumabéré Dioma : savoir quoi produire, décider où vendre, décider quand vendre, décider d'emmagasiner ou pas, et calculer raisonnablement les marges. Toutes les informations qui apportent des éléments de réponse à ces questions sont pertinentes pour les agriculteurs qui adoptent une approche entrepreneuriale de l'agriculture. Dans la pratique, néanmoins, une bonne partie des agriculteurs que j'ai rencontrés à la Boucle du Mouhoun n'assumaient pas une posture véritablement entrepreneuriale vis-à-vis de leur activité agricole, ce qui rend la tâche d'identification de besoins en information beaucoup plus floue, et nécessairement indirecte. Des questions du type « *De quelles informations avez-vous besoin ?* » ne sont que rarement efficaces car une partie des agriculteurs rencontrés, surtout ceux qui ne sont pas membres d'une organisation professionnelle agricole, semblent ne pas avoir formalisé dans leurs esprits le rapport entre leurs activités professionnelles quotidiennes et l'ensemble d'informations qu'y sont associées. Selon Koueri Cissé, les membres des groupements de producteurs sont plus sensibilisés à l'importance d'être bien informés, et ils font beaucoup d'efforts pour avoir accès à des informations une fois qu'ils sont convaincus que cela leur permet de mieux maîtriser leur exploitation. Selon Koueri Cissé, une des avancées les plus importantes pour les agriculteurs dans ce sens a été le fait de s'organiser en coopératives, ce qui leur a permis d'échanger des informations de façon plus efficace et de faire face, notamment, aux pratiques abusives des commerçants¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Koueri dit qu'avant la création des groupements de producteurs, ils étaient dans des situations très difficiles pour négocier avec les commerçants. Mal informés, les agriculteurs n'arrivaient jamais à avoir des prix justes pour leurs produits.

La méthode de la visite guidée m'a permis de découvrir divers espaces villageois et de remarquer l'importance de certains d'entre eux en termes de communication. Koueri dit que les lieux de rencontre dans le village sont par nature des lieux d'échange d'informations, car « *là où on se regroupe, on communique* ». Le marché et ses environs sont des lieux de rencontre sociale par excellence. Ils jouent un rôle important dans la circulation des informations au sein de la communauté. Cela est encore plus évident dans les villages où le marché est organisé avec une périodicité non quotidienne, souvent hebdomadaire ou à chaque cinq jours. Ainsi, le « *jour du marché* » est un point fort dans les événements communautaires de la semaine, et souvent une référence dans la gestion du temps par les acteurs locaux. Le jour du marché coïncide souvent avec le jour de repos des travaux champêtres. J'ai visité quelques marchés avec des agriculteurs, et en particulier avec Ouagadougou Fofana à Kari. J'ai pu remarquer alors que, si le jour du marché est une référence pour que les personnes se rencontrent, la majorité des échanges ont lieu dans les buvettes ou cabarets. C'est dans ces espèces de bars où les hommes de la communauté se rencontrent pour boire le dolo¹⁴⁶, de la bière ou d'autres alcools plus forts, qu'ils bavardent et s'informent mutuellement. Autour d'unealebasse de dolo les hommes discutent de l'état de la campagne, des prévisions météorologiques, des affaires politiques, des événements culturels, des dernières nouvelles de la communauté, etc. A part les jours de marché, Koueri Cissé m'a cité aussi les jours de culte ou de fêtes comme des moments privilégiés d'échange. En effet, pendant ces journées de marché, de fête ou de culte, beaucoup de personnes se regroupent – venant non seulement du village, mais aussi des environs –, ce qui crée des occasions privilégiées d'échange et d'information.

La méthode « *du bouche à l'oreille* » est absolument majoritaire dans la diffusion d'informations dans les villages où j'ai été à la Boucle du Mouhoun. Cela semble, d'ailleurs, cohérent avec l'importance donnée à la communication de proximité et, en particulier, à l'oralité dans ces communautés. Quand j'ai demandé à Venance Konaté, par exemple, comment ils font pour connaître les prix des céréales dans les marchés proches de Passakongo, il m'a simplement dit que quelqu'un arrive avec l'information et elle se transmet « *très vite* », de bouche à oreille, dans le village et « *dix minutes après tout le monde est déjà au courant* ». En effet les personnes en voyage semblent être une source d'informations très importante, surtout pour les membres des villages les plus isolés. Associé à la méthode « *du bouche à l'oreille* », et lui permettant de se concrétiser, très souvent quand on veut passer une information à quelqu'un de spécifique dans un village on « *envoie un enfant* », soit pour transmettre un message simple, soit pour appeler la personne en question.

Les villages burkinabè comptent encore sur un autre mécanisme assez intéressant de diffusion d'informations. Il s'agit des « *crieurs publics* », une fonction souvent attribuée aux membres du clan des griots, responsables, comme on l'a vu, de la musique et aussi de l'information. Sounsoura Coulibaly et Aruna Ili m'ont expliqué que les crieurs publics sont au service des chefs traditionnels pour diffuser des informations à la population du village. Ainsi,

¹⁴⁶ Bière traditionnelle à base de sorgho.

quand un des chefs veut faire passer une information comme, par exemple, une convocation à une réunion communautaire, il appelle de crieur public et lui assigne la tâche. Ce dernier parcourt le village, le plus souvent à pied ou en vélo, frappant son tam-tam et criant l'information à faire passer. Les services du crieur public peuvent aussi être contactés par des particuliers. Dans le cadre de son activité d'intermédiation commerciale, Aruna est amené à utiliser les services des crieurs publics des villages où il se rend pour acheter le sésame. Arrivé dans un village, il cherche le griot et lui passe la commande. Le crieur public fait le tour du village avec son tam-tam pour indiquer à tous les producteurs qu'un commerçant veut acheter du sésame, et qu'il leur donne rendez-vous à tel endroit à telle heure. Entretemps Aruna visite des villages voisins, pour revenir à l'heure prévue au point de rassemblement.

En ce qui concerne la communication institutionnelle au sein de l'UGCPA-BM, les moyens de transmission d'informations et de documents entre les divers centres locaux et le siège à Dédougou sont très diversifiés : on fait appel à des personnes en voyage, des transporteurs routiers, des déplacements et, de plus en plus, au téléphone portable. Mariam Dao, agricultrice à Dédougou et ancienne présidente du comité spécialisé bissap de l'UGCPA-BM, m'a dit que, dans le passé, Marcel Kan, responsable technique de la filière bissap à l'UGCPA, visitait les responsables des zones productrices pour passer des informations, ou envoyait l'information en version papier par des personnes qui passaient par Dédougou et qui allaient aux villages. Chaque responsable de zone rendait donc visite aux agricultrices membres de sa zone pour passer l'information en question. Maintenant, avec le téléphone portable¹⁴⁷, Marcel prévient par appel et les responsables passent voir les membres pour passer l'information.

J'ai eu plus de détails sur ces échanges d'informations institutionnelles au sein de l'UGCPA-BM avec Koueri Cissé, Justin Dioma et Komonsira Dioma, lors d'une de nos rencontres à Tansila. Pour des messages entre Dédougou et des villages éloignés comme Tansila, les transporteurs routiers ont un rôle important. Il faut les payer pour envoyer des enveloppes par exemple, mais quand la commission part de Tansila vers Dédougou, Koueri demande au chauffeur de récupérer l'argent correspondant lors de la livraison au siège de l'UGCPA-BM à Dédougou¹⁴⁸. Arrivée à Tansila, l'information doit être transmise aux membres. Dans quelques occasions, des communiqués sont diffusés à la radio communautaire locale. Dans la majorité des cas, néanmoins, on privilégie des rencontres directes avec les intéressés. Les membres de l'équipe du bureau local s'informent entre eux, et chaque personne fait de son mieux pour informer les autres membres. Il n'y a pas vraiment d'organisation préalable sur comment ces informations vont être diffusées ; il n'y a pas, par exemple, un accord entre les membres de l'équipe pour dire que chacun d'entre eux s'occuperait de transmettre l'information à un certain nombre de membres. On rencontre des personnes intéressées dans le village, lors de leurs passages périodiques par Tansila. Si jamais on connaît quelqu'un de

¹⁴⁷ Les femmes responsables des zones de production de bissap liées à l'UGCPA-BM ont reçu gratuitement un appareil. L'Union paie intégralement leurs abonnements à la flotte du CICB, ce qui les permet d'être en contact direct avec Marcel Kan.

¹⁴⁸ Un exemple de document envoyé par ce moyen est celui des circulaires institutionnelles et des tableaux récapitulatifs de la collecte de céréales dans la zone.

confiance qui part en voyage et passera par un village où quelqu'un doit être informé, on lui demande de passer l'information, surtout s'il s'agit d'une information simple, comme la date et le lieu d'un rendez-vous institutionnel. L'information se diffuse donc au fur et à mesure des rencontres. Cela engendre naturellement, et assez souvent, des cas où des personnes sont déjà informées par ailleurs – par contact avec quelqu'un d'autre ou en écoutant la radio communautaire, par exemple – quand un des membres de l'équipe local les croise dans les rues de Tansila et l'appelle pour l'informer. Même si souvent il y a un responsable de transmission de l'information dans chaque groupement, qui se déplace normalement en vélo, en moto, ou à pied dans le village pour passer l'info de bouche à l'oreille, il n'existe pas de contrôle véritable de l'état de diffusion de l'information : Koueri m'a avoué que l'« *on n'est jamais sûr si tous ont été informés* ».

Avec l'arrivée du portable, les échanges se sont facilités, surtout pour les personnes qui font partie de la flotte. Ainsi, les membres du bureau au siège à Dédougou peuvent communiquer directement avec Koueri et ses collègues de l'équipe à Tansila pour donner une information. Koueri m'a expliqué, néanmoins, que comme la grande majorité des membres aux alentours de Tansila ne sont pas dans la flotte, les informer par appel téléphonique signifie assumer les coûts de la communication. Le téléphone portable n'est donc pas utilisé systématiquement, mais plutôt selon l'urgence des circonstances. Si une information arrive et qu'il y ait un délai de trois à quatre jours avant l'échéance, Koueri attend pour avoir des occasions de rencontre avec les intéressés ou de demander à quelqu'un de confiance de transmettre l'information en question. Si jamais c'est urgent, il appelle, et si jamais cela ne marche pas – en raison d'un problème de réseau, par exemple – il se déplace jusqu'aux villages pour passer l'information.

6.2.3 Formes d'usages et image populaire des TIC

Une fois abordées les questions d'organisation de la vie sociale et des dynamiques de communication, j'essayais d'entrer dans le sujet des TIC, de leurs usages et des possibles empreintes sociales de ces technologies. Les principales questions que j'avais en tête dans cette étape étaient :

- Quel est le niveau de maîtrise de mon interlocuteur/interlocutrice par rapport aux TIC qu'il/elle utilise ? Comment cet agriculteur/agricultrice a appris à utiliser les TIC ? Avec qui ? Quels ont été les faits marquants dans le processus d'appropriation des TIC par lui/elle ?
- Quels sont les usages effectifs du téléphone portable et de l'Internet par l'agriculteur/agricultrice que j'ai en face ? Ce sont-ils des usages prévus ? Il y a-t-il des « *détournements d'usage* » (PERRIAULT 1989) dans les pratiques de mon interlocuteur/interlocutrice ?
- Quels aspects socioculturels semblent avoir été les plus déterminants dans le processus de construction des usages des TIC par mon interlocuteur/interlocutrice ? Quels sont/ont été les contraintes socioculturelles à l'accès aux objets techniques et à leur usage par

lui/elle ? Le fait que mon interlocuteur soit un homme ou une femme détermine-t-il une différence en ce qui concerne la construction socioculturelle de l'usage qu'il/elle fait des TIC ?

- L'usage du téléphone portable et/ou de l'Internet par l'agriculteur/agricultrice que j'ai en face génère-t-il une remise en question de la division traditionnelle du pouvoir ? Ou, au contraire, renforce-t-il la dynamique du pouvoir établi ? Cet usage permet-il une relativisation du « *contrôle social de l'information et de la communication* » (NYAMBA 2005) dans le village en question ?
- Quelle image se fait des TIC – notamment du téléphone portable et de l'Internet – mon interlocuteur/interlocutrice ? Le fait d'utiliser le téléphone portable, par exemple, lui attribue-t-il/elle une reconnaissance particulière de la part de ses pairs ? Pourrais-je dire que son identité sociale change par le fait qu'il/elle utilise les TIC ?
- Dans les usages relatés par mon interlocuteur/interlocutrice, puis-je identifier des indices d'affaiblissement de la dynamique traditionnelle de communication, basée sur la proximité ?

6.2.3.1 *Moyens, pratiques et contextes d'usage*

Voyons donc ce que j'ai pu observer sur les usages des TIC par les agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun. Dans cette sous-section, je parlerai tout d'abord de l'utilisation très marginale de l'Internet, puis brièvement de l'omniprésence de la radio, pour finalement me concentrer sur le cas du téléphone portable. Je soulignerai, en particulier, les pratiques courantes et les contextes d'usage du téléphone portable par les agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun. Je compte faire également quelques commentaires sur la logistique de l'usage du téléphone portable, les pratiques de rechargement des batteries et le suivi de la consommation par les usagers.

Très rapidement, je me suis rendu compte que l'Internet était très peu utilisé par les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun. En réalité, à part les membres de l'équipe de l'UGCPA-BM, aucun autre agriculteur rencontré n'avait jamais touché un ordinateur de leurs vies. Au sein de l'Union, plusieurs outils informatiques sont utilisés pour la production de programmes d'intervention auprès des membres, de comptes-rendus de rencontres et de rapports d'activités, ainsi que pour le suivi comptable de l'institution. Internet est utilisé surtout pour la communication institutionnelle externe : le site institutionnel¹⁴⁹ et le contact avec des partenaires nationaux et étrangers. Les agriculteurs à la base ne jouissent actuellement que d'un usufruit indirect de ces outils, de par les bénéfices liés au bon fonctionnement de l'organisation. L'UGCPA-BM a organisé dans le passé des formations en informatique aux membres de l'équipe opérationnelle, mais souvent les participants qui ne travaillent pas quotidiennement dans les bureaux du siège n'ont pas beaucoup d'occasions de pratiquer les connaissances et elles tombent dans l'oubli. Dans les bureaux de l'UGCPA-BM à Dédougou il y

¹⁴⁹ www.ugcpa.org

a un ordinateur relié à l'Internet à disposition des membres de l'Union, mais il n'est que très rarement utilisé par les agriculteurs. Selon Simon Kadeba, une des raisons pour cela est la crainte qu'ont les agriculteurs de causer une panne à la machine. Simon souligne qu'il ne s'agit pas d'une question liée aux frais de réparation si jamais un agriculteur est considéré responsable d'une panne éventuelle – les agriculteurs savent, selon lui, que l'Union paierait la réparation dans le cas d'une panne –, mais plutôt que les agriculteurs ne veulent pas être la cause de la panne, ce qui rendrait évident leur manque de maîtrise de l'outil.

Plusieurs des agriculteurs que j'ai rencontrés à la Boucle du Mouhoun ne montrent pas n'avoir ni l'intérêt ni les moyens d'utiliser l'ordinateur ou l'Internet. D'un côté, ces agriculteurs ignorent presque complètement l'intérêt potentiel de l'outil informatique, y compris dans sa composante communicationnelle, pour le succès de leurs activités quotidiennes. Souvent peu convaincus de l'importance des informations pour une bonne gestion de l'exploitation agricole, par exemple, ces agriculteurs, simplement, ne s'intéressent pas à l'ordinateur ou à l'Internet. De l'autre côté, plusieurs barrières pratiques s'interposent entre ces agriculteurs et une utilisation aisée de l'outil informatique : leur faible niveau formel d'instruction – la grande majorité des applications informatiques exigent que l'utilisateur soit alphabétisé, et il est rare que des logiciels soient disponibles dans les langues locales – ; le manque de ressources économiques ; la pénurie des infrastructures de base dans la région – beaucoup de villages ne sont pas raccordés au réseau électrique, et les réseaux de communications ne couvrent pas toutes les localités et sont assez instables – pour ne citer que trois exemples. Ainsi, pour la majorité de ces agriculteurs, l'utilisation directe de l'outil informatique ne me semble pas envisageable à moyen terme. Cela n'empêche pas, bien entendu, qu'une application plus efficace des ordinateurs et de l'Internet par une organisation paysanne puisse bénéficier indirectement aux agriculteurs.

Si une bonne partie des agriculteurs rencontrés ignorent complètement l'outil informatique et l'Internet, d'autres se montrent très intéressés. Il me semble, d'ailleurs, que ceux impliqués plus directement avec la vie institutionnelle d'une organisation paysanne montrent plus d'intérêt pour apprendre à utiliser l'ordinateur et l'Internet, indépendamment de leur méconnaissance du sujet. D'un côté, les membres de l'équipe opérationnelle sont particulièrement sensibilisés sur l'importance des informations pour la gestion de l'exploitation agricole – ce qui les motive à explorer d'autres moyens d'information et de communication. De l'autre côté, leurs propres activités professionnelles auprès de l'OP incluent des tâches opérationnelles dont la réalisation est très facilitée par des outils informatiques de base, comme l'organisation de listes, des tableaux, et la rédaction de rapports – dès qu'ils découvrent que de tels outils existent, ils sont naturellement intéressés à les appliquer¹⁵⁰. Ainsi, Drissa Bayo, agriculteur à Masso et gestionnaire de la zone auprès de l'UGCPA-BM, Gabriel Traoré et Guiaworo Dembélé n'ont presque jamais utilisé l'ordinateur,

¹⁵⁰ Il faut aussi prendre en compte que, jusqu'à un certain point, le profil des personnes impliquées dans le fonctionnement institutionnel d'une OP est marqué par une atténuation des barrières citées auparavant – de par leur propre sélection pour le travail, ces personnes ont souvent, par exemple, un niveau d'instruction plus élevé que la majorité des agriculteurs.

mais ils se montrent très intéressés pour apprendre. Drissa Bayo parle même d'avoir son propre ordinateur portable pour pouvoir enregistrer les informations et organiser ses activités. Koueri Cissé, de son côté, m'a étonné par les reflexes qu'il semble avoir sur l'Internet, même sans l'avoir jamais utilisé. Koueri m'a parlé de l'Internet comme un « *marché d'information* », où il y aurait de tout, des informations pertinentes et fiables mais aussi des fausses informations à travers lesquelles des personnes de mauvaise foi essaieraient de tromper d'autres – des reflex intéressants aussi bien sur l'intérêt que sur les risques de l'utilisation de l'Internet.

La radio, de son côté, semble être effectivement le moyen d'information le plus répandu dans les campagnes burkinabè. Elle est présente dans presque tous les foyers, même dans les villages le plus reculés, où d'ailleurs, souvent elle est le seul moyen d'information disponible, à part les nouvelles qui arrivent avec les voyageurs, bien entendu. Même sans l'avantage de l'interactivité offerte par le téléphone, la radio est encore préférée de quelques agriculteurs en raison des faibles coûts d'utilisation. Céline Kondé, agricultrice à Dédougou, s'est exprimé ainsi sur le sujet : « *si je gagne de l'argent je vais payer une radio et non un portable* » car, avec la radio « *on peut avoir des informations même de Ouaga¹⁵¹ et on ne paye pas* ». Les programmes en langues locales diffusés par les radios communautaires sont particulièrement appréciés. François Tioro, agriculteur à Wetina, m'a dit écouter des programmes en Bwamu à la radio tous les jours, tôt le matin et aussi en fin d'après-midi. Il écoute des informations générales sur le pays et aussi des informations spécifiques de la profession agricole, comme les prix du coton, annoncés à la radio par des agents de la société cotonnière. Seidou Seremé, de son côté, m'a parlé de l'utilité de la radio dans des villages plus grands comme Nouna pour l'annonce d'évènements sociaux, comme des fêtes, des réunions ou des funérailles. Ecouter la radio pour s'informer ou s'amuser semble être une habitude bien implantée dans le style de vie des agriculteurs que j'ai rencontrés, ce qui démontre en soi le haut degré d'appropriation de cet outil d'information par les acteurs locaux. Dans cette recherche, je ne me suis intéressé qu'accessoirement aux usages de la radio. En effet, l'interactivité qui manque à la radio me semble fondamentale pour le développement d'applications professionnelles des TIC dans le domaine agricole.

Je me concentre alors, à partir de maintenant, sur le téléphone portable, ses usages et son appropriation par les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun. Tout d'abord, il me semble important de signaler les différentes circonstances d'acquisition du téléphone portable par les agriculteurs que j'ai pu rencontrer sur le terrain. J'ai pu remarquer trois cas de figure : le portable a été offert à l'agriculteur par quelqu'un de sa famille ; il lui a été offert par une organisation paysanne comme un bénéfice institutionnel ; ou il a été acheté directement par l'agriculteur.

Dans le cas de Félix Kan, par exemple, qui n'est pas membre d'une quelconque organisation professionnelle agricole, le téléphone portable lui a été offert par un de ses fils qui habite à Ouagadougou. Selon Félix, l'objectif de son fils en lui offrant l'appareil était d'avoir plus

¹⁵¹ Abréviation de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso.

régulièrement des nouvelles de la famille et de la vie au village. Félix est content d'avoir ainsi plus d'occasions de parler avec son fils, qui d'ailleurs, recharge à distance le compte de son père. Joseph Dakio, agriculteur à Soukuy, a reçu son téléphone portable comme cadeau de son petit frère Emmanuel, au moment où ce dernier venait de s'acheter un autre appareil. Cela semble d'ailleurs être assez courant : une personne qui décide d'acheter un nouveau téléphone portable passe l'appareil ancien à quelqu'un de sa famille. Mariam Dao, de son côté, a eu déjà deux téléphones portables. Le premier lui a été offert en 2004 par le fils de sa sœur, après des successives demandes de sa part. Son deuxième portable a été offert par l'UGCPA-BM en 2008, quand elle était la présidente du comité spécialisé bissap. A ce moment, elle a envoyé son premier portable à sa fille, qui fait des études à Ouagadougou.

Seidou Seremé a reçu son premier téléphone portable en 2004 de l'Union Nationale des Producteurs de Coton burkinabè, il était à l'époque le président de son groupement de producteurs de coton. Ousmane Toé, quant à lui, a eu son premier portable en 2005, donné par l'UGCPA-BM, depuis qu'il est un des gestionnaires de la zone de Nouna auprès de cette institution. Cet appareil a été volé, et Ousmane en a acheté un d'occasion par la suite. De par son statut de productrice leader de bissap à Konankoïra, Odette Traoré a reçu elle-aussi un téléphone portable de l'UGCPA-BM. Simon Kadeba a eu, quant à lui, un total de quatre téléphones portables jusqu'à présent. Le premier lui a été offert en 2004 par l'UGCPA-BM, en raison de sa participation au bureau exécutif. En 2006 il en a acheté un pour sa femme, appareil qui est actuellement avec ses enfants à Dédougou. En 2008 il a acheté un double puce¹⁵², et en 2009 encore un autre pour remplacer le troisième, qui était perdu à l'époque. Entretemps, l'appareil double puce a été retrouvé dans son champ et donc actuellement Simon a deux portables.

Drissa Bayo a acheté lui-même son premier téléphone portable en 2004, et, depuis lors, il en a acheté un deuxième. Ernest Tibiri, agriculteur à Passakongo, a acheté son premier portable en 2007. Depuis lors, il en a gagné un deuxième et après il en a acheté un troisième. A chaque fois qu'il change de portable, il offre l'ancien à un de ses petits frères. François Tioro a eu son premier portable en 2009. Il a ajourné à plusieurs reprises la décision de l'acheter en raison du prix, selon lui, trop élevé. Il présente comme principale raison pour acheter le téléphone portable la possibilité d'appeler rapidement de l'aide en cas d'urgence. Elie Fofana, de son côté, pensait au début que le portable était inutile. Avec de cumul de fonctions dans des organisations communautaires il a commencé à être de plus en plus sollicité. Avant d'avoir son propre portable Elie empruntait celui d'un ami pour envoyer des messages écrits, lui

¹⁵² Comme l'appellation l'indique, les appareils double puce comportent jusqu'à deux puces de communication. Cela permet notamment à un usager d'être abonné à deux réseaux de téléphonie mobile tout en utilisant un seul appareil. Comme au Burkina Faso les tarifs de communication entre des opérateurs mobiles différents sont beaucoup plus élevés qu'à l'intérieur d'un même opérateur, il est particulièrement intéressant d'être abonné à plusieurs réseaux et choisir quelle puce utiliser lors de chaque appel en fonction de l'opérateur de l'interlocuteur. Les appareils à double puce comptent normalement des applications média, comme un appareil photo et la possibilité d'écouter des musiques.

payant vingt-cinq francs CFA par envoi. L'ami a fini par lui dire d'acheter son propre portable¹⁵³, ce qu'il a fait en 2006.

Aussi bien le niveau de maîtrise des téléphones portables par les agriculteurs rencontrés que les difficultés qu'ils rencontrent pour s'approprier l'appareil sont très différents d'un cas à l'autre. Quand j'ai rencontré Odette Traoré, trois mois après qu'elle ait eu son premier téléphone portable, elle n'arrivait toujours pas à composer un numéro sur son appareil. Pour ce faire, elle demandait l'aide des enfants de la famille. A cette époque elle n'était autonome dans l'utilisation de son portable que pour répondre à des appels. L'identification des numéros dans le clavier et la navigation dans les menus du téléphone étaient les plus grandes difficultés d'Odette. Mariam Dao, par exemple, m'a dit qu'au début de son utilisation du téléphone portable elle avait du mal à se rappeler de porter le portable sur soi. A quelques reprises Marcel Kan lui a rapproché de ne pas être joignable sur le téléphone. En effet, elle m'a avoué que dans ces occasions elle était sortie et avait laissé le portable à la maison. N'ayant pas de sac ou de portefeuille à l'époque elle a commencé à sortir avec le portable en main. Cela a engendré des réactions des personnes qu'elle rencontrait dans la rue, accusant Mariam de vouloir montrer aux autres qu'elle avait maintenant un téléphone portable. Mariam a été très gênée par ces commentaires car, selon elle, ce n'était pas du tout le cas ; elle simplement n'avait pas d'autre façon de porter le portable avec elle. Maintenant elle a un portefeuille et le téléphone est toujours à l'intérieur. Ainsi, les personnes qu'elle rencontre ne peuvent pas dire si elle a ou pas un portable¹⁵⁴. D'autres agriculteurs, comme Eric Koné, Simon Kadeba et Guiaworo Dembéle semblent maîtriser leurs appareils. En plus d'une utilisation intense en termes de communications familiale et professionnelle, ils explorent plusieurs des fonctionnalités disponibles dans leurs téléphones portables.

Pour apprendre à manipuler leurs téléphones portables, quelques-uns des agriculteurs que j'ai rencontrés m'ont dit avoir fait appel à des amis ou à leurs fils. A Dédougou, où j'ai habité pendant le séjour de terrain à la Boucle du Mouhoun, on pouvait trouver facilement dans divers points de la ville, surtout proche aux écoles, des petits groupes de jeunes penchés sur un même téléphone portable, s'apprenant mutuellement la manipulation des divers modèles d'appareil. Surtout parmi les plus jeunes, d'autres agriculteurs m'ont dit avoir appris tous seuls, manipulant le portable et lisant les fiches d'aide intégrées dans le propre appareil. Elie Fofana, par exemple, m'a parlé avec une certaine fierté du fait d'avoir appris tout seul des raccourcis pour accéder, par exemple, à l'édition d'un message directement à partir de l'écran initial.

Dans la communication avec le téléphone portable, la préférence soit par la voie orale – les appels directs –, soit par la voie écrite – les messages de texte ou SMS –, illustre particulièrement bien l'influence d'aspects économiques, sociaux et culturels dans la construction des usages du portable par les agriculteurs que j'ai eu à rencontrer. Il y a ceux

¹⁵³ Elie reconnaît, d'ailleurs, qu'il était en train de profiter de la facilité d'envoyer des messages avec le portable de l'ami et qu'il était un peu radin ne voulant pas payer pour avoir son propre portable.

¹⁵⁴ Cet exemple touche la question de l'image sociale du téléphone portable, sur laquelle je reviendrai plus loin, dans la sous-section suivante.

qui n'utilisent jamais la voie écrite. Ouagadougou Fofana et Seidou Seremé, par exemple, m'ont affirmé n'avoir jamais écrit un SMS, alors que surtout le dernier est suffisamment lettré pour écrire des petits messages. Ouagadougou a même ri quand je lui ai demandé, à une occasion donnée, s'il avait reçu le message que je lui avais envoyé la veille sur son portable¹⁵⁵ ; il m'a fait savoir avec de la bonne humeur qu'il n'utilisait pas des messages écrits. D'autres préfèrent la communication orale, mais utilisent les SMS de temps en temps, comme quand ils n'ont pas suffisamment de crédit de communication pour faire un appel – c'est le cas d'Ernest Tibiri. Finalement, il y a ceux qui préfèrent les SMS pour différentes raisons. Mariam Dao dit faire des appels et aussi écrire des messages SMS, donnant priorité à ces derniers en raison du coût réduit. Sounsoura Coulibaly, lui-aussi, utilise les SMS pour épargner de l'argent, et surtout quand une réponse immédiate n'est pas nécessaire. Le cas échéant, il se dit forcé à appeler. Elie Fofana dit, quant à lui, toujours prioriser l'envoi de messages écrits ; il n'appelle que s'il sait que le destinataire est analphabète. Elie souligne encore que l'instabilité ou la faiblesse du réseau de téléphonie mobile dans certaines zones, comme dans quelques quartiers de Kari, peut rendre difficile la conversation directe. En réponse à ma demande de comment devrais-je le contacter pour un prochain rendez-vous, il m'a dit : « *Il vaut mieux envoyer des SMS qu'appeler, ainsi je suis sûr de recevoir ton message* ». Ce problème de mauvaise couverture du réseau de téléphonie mobile est aussi indiqué par Charles Traoré pour justifier sa préférence pour que l'on le contacte par SMS. A Konkuykoro, où il habite, il n'y a du réseau que dans un seul endroit du village : « *Là-bas, devant la porte bleue* ». Charles s'est donc habitué à demander à ses interlocuteurs de lui envoyer plutôt des messages écrits, de façon qu'il puisse venir les récupérer lors de son passage quotidien devant ladite porte bleue.

A part les appels et les messages, d'autres fonctionnalités des téléphones portables sont aussi utilisées par les agriculteurs que j'ai rencontrés. Quelques unes de ces fonctionnalités sont explorées par les agriculteurs pour leur simple divertissement, d'autres s'avèrent des outils intéressants dans le domaine professionnel. Sounsoura Coulibaly s'amuse avec les jeux de son portable et utilise la fonction de composition de sonneries pour enregistrer, note par note, des chansons religieuses chantées dans le chœur qu'il dirige à l'église. De plus, avec l'éditeur de notes, il enregistre quotidiennement ses différentes dépenses de façon à pouvoir les transcrire, une fois par semaine, dans son cahier de contrôle, lié au programme de conseil à l'exploitation familiale de l'UGCPA-BM. Au moins une fois par semaine, Ernest Tibiri joue au football avec ses amis ; ils utilisent le chronomètre de son portable pour contrôler le temps des matchs. Il profite aussi du calendrier et de l'alarme pour se souvenir de rendez-vous. Drissa Bayo aime regarder les photos sur son portable soit pour s'amuser, soit pour se souvenir de certains événements. Il utilise aussi le dictaphone pour enregistrer des messages à lui-même comme aide mémoire. Il m'a dit avoir utilisé le dictaphone notamment pour enregistrer une formation très dense qu'il a eue sur la culture du bissap, ce qui lui a permis de réécouter plus tard certains passages plus difficiles. Ousmane Toé m'a dit utiliser assez

¹⁵⁵ D'ailleurs, cela était pour moi une bonne façon de tester si mon interlocuteur était à l'aise avec l'utilisation des SMS ; souvent je lui envoyais un message la veille de mon passage, vérifiant la bonne réception lors de mon arrivée sur place.

souvent la calculatrice de son portable pendant ses transactions commerciales, et aussi la torche à la maison, quand il n'a pas d'électricité chez lui. Emmanuel Dakio enregistre des conversations avec le dictaphone de son portable pour pouvoir présenter des preuves de ce qui a été dit à un moment donné, surtout quand ses interlocuteurs prennent des engagements auprès de lui. J'ai été étonné, par ailleurs, de découvrir qu'aussi bien Nazaire Bicaba que Simon Kadeba utilisent l'appareil photo intégré dans leurs téléphones portables pour faire des photos de leurs champs respectifs afin de comparer, d'une année sur l'autre, l'évolution de leurs cultures. Ce dernier usage de l'appareil photo intégré dans le téléphone portable me semble un bon exemple de détournement d'usage, un signe important d'appropriation fonctionnelle du portable par les agriculteurs en question. S'il y a ceux, souvent parmi les plus jeunes, qui maîtrisent toutes les fonctionnalités de leurs téléphones portables, d'autres les utilisent seulement pour la communication orale. C'est le cas notamment de Félix Kan, qui n'utilise aucune autre fonctionnalité de son téléphone. Il m'a montré son portable et j'ai pu remarquer que l'horloge n'était pas à l'heure ; pour connaître l'heure il dit consulter le réveil à côté de son lit ou la radio. Face à mon discret étonnement, il m'a dit : « *Tu sais, je ne suis pas un esclave du portable* ».

Essayant de comprendre les différents usages faits du téléphone portable par les agriculteurs rencontrés, il était question pour moi de me renseigner également sur qui étaient les interlocuteurs de ces agriculteurs via le téléphone. Là encore il y a divers cas de figure. Koueri Cissé m'a résumé les usages, disant que l'on appelle pour avoir des nouvelles de la famille et du village quand on est en voyage, et aussi pour avoir des informations professionnelles. Par contre, les spécificités de chaque usager mettent en évidence la richesse des cadres d'usage et les différents niveaux d'appropriation de cet outil par les agriculteurs. Félix Kan utilise le portable pour parler presque exclusivement avec son fils qui habite à Ouagadougou. Joseph Dakio, lui-aussi, communique seulement avec la famille, car pour avoir des informations professionnelles liées à l'UGCPA-BM il parle directement avec son frère, membre du bureau exécutif de l'institution. Seidou Seremé garde le contact avec sa femme même quand il est parti au champ, car elle aussi a un téléphone portable. Par ailleurs, pendant une de nos conversations, il a reçu un appel d'un nouveau qui habite en Côte d'Ivoire ; un appel bref pour échanger des nouvelles sur les familles d'un côté et de l'autre. Mariam Dao parle avec sa fille qui étudie à Ouagadougou et avec le fils de sa sœur qui travaille à Bobo-Dioulasso, mais aussi avec des collègues productrices de bissap. Elle dit que son fils profite quand elle a des unités de communication dans son portable pour appeler et envoyer des messages aux amis.

Comme son champ est relativement éloigné du village d'Ouakara où il habite – dix kilomètres –, Epiphane Bicaba utilise le portable surtout pour appeler des membres de la famille qui sont au champ, afin de se renseigner sur les conditions de travail là-bas. Il peut, ainsi, découvrir, par exemple, s'il a plu pendant la nuit, de façon à ne faire des déplacements au champ que dans les moments les plus propices pour le travail champêtre. Eric Koné, quant à lui, utilise beaucoup son téléphone portable pour gérer l'approvisionnement de son atelier de soudure à Tansila. Il appelle des commerçants qu'il connaît bien à Bobo-Dioulasso afin de commander des outils, des pièces détachées ou du fer. Ces commerçants lui envoient le matériel par les transporteurs routiers qui font le parcours entre Bobo-Dioulasso et Tansila quotidiennement.

Le lendemain de la réception, Eric envoie le paiement en retour, aussi par un transporteur. Cela lui permet d'éviter le long déplacement entre les deux villes et les dépenses de transport et d'hébergement à Bobo-Dioulasso. Seidou Seremé m'a dit que dans le domaine professionnel agricole – au sein des organisations paysannes, notamment –, le téléphone portable est, là-aussi, très utilisé pour minimiser les déplacements, diminuant les dépenses et épargnant du temps. La simple tâche de notifier à un groupe distant la tenue d'une réunion institutionnelle demandait, avant le téléphone portable, le déplacement d'un messenger ou l'envoi d'un message par les transporteurs routiers – et dans ce dernier cas, on ne pouvait même pas être certain que le message fût reçu. Maintenant, il suffit d'appeler un des membres du groupe en question et lui demander d'informer ses collègues, en ayant tout de suite une confirmation de la réception de l'information.

Malgré la facilité de communication introduite par l'usage du téléphone portable, il me semble important de rappeler que les agriculteurs rencontrés n'y font pas appel à chaque fois. D'un côté, il y a des circonstances sociales qui imposent traditionnellement la présence physique des interlocuteurs, comme lors des funérailles. Même si le téléphone portable semble commencer à être utilisé aussi dans des telles circonstances, transmettre des condoléances à la famille d'un défunt par téléphone est souvent considéré un manque de politesse, sauf dans les cas avérés d'impossibilité de déplacement. De l'autre côté, des impératifs pratiques liés aux coûts de communication et à la nature du support de l'information à transmettre empêchent une utilisation plus généralisée du téléphone portable. Comme il a été dit plus haut, Koueri Cissé m'a fait remarquer que les membres de l'équipe opérationnelle responsable pour la zone de Tansila auprès de l'UGCPA-BM préfèrent se déplacer au lieu d'appeler pour transmettre des informations aux membres de la base, cela surtout en raison du coût de communication. Les services des transporteurs routiers sont encore très utilisés car le fonctionnement de l'UGCPA-BM, par exemple, dépend de la circulation de documents papier entre le siège à Dédougou et les centres locaux dans les différentes zones de la région. Enfin, le portable ne substitue pas non plus les rencontres ou les réunions, où les producteurs ont l'occasion de poser des questions et d'échanger entre eux pour mieux comprendre les informations qui leur parviennent.

J'aimerais conclure cette sous-section par des commentaires sur trois aspects logistiques de l'utilisation des téléphones portables par les agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun : les types de forfaits, les moyens pratiques de rechargement des batteries, et les difficultés rencontrées avec ces dispositifs électroniques dans l'environnement caractéristique de la région.

J'ai pu observer deux types principaux de forfaits téléphoniques : les systèmes de flotte, avec le paiement de redevances mensuelles, et les formules prépayées, avec l'achat au détail d'unités de communication. L'UGCPA-BM accorde aux membres de son bureau exécutif et aux gestionnaires des différentes zones de la région la possibilité d'adhérer à la flotte du CICB. L'abonnement mensuel s'élève à 6500 francs FCFA par mois et par numéro d'appel. L'UGCPA-BM subventionne les abonnements de ses membres, de façon que les usagers hommes contribuent à hauteur de 1500 francs CFA par mois et les femmes ont leurs

abonnements payés par l'institution¹⁵⁶. Comme l'appartenance à la flotte ne permet la communication qu'avec les autres numéros aussi inscrits dans le système, pour appeler des personnes qui ne sont pas dans la flotte ses membres doivent, comme tous les non-membres de la flotte, acheter des cartes prépayées avec des unités de communication d'un réseau téléphonique donné. Les divers opérateurs de téléphonie mobile font, de temps en temps, des réductions sur le prix des unités de communication ; ce sont les périodes « *bonus* », dans lesquelles l'achat d'unités pour un montant donné donne droit, par exemple, au double de ce montant en unités de communication. Beaucoup des agriculteurs rencontrés, surtout parmi les plus pauvres, modulent leur consommation selon les périodes bonus.

La consommation semble être très variable d'une personne à l'autre, apparemment surtout selon les contextes – professionnel et/ou familial – et des formes – écrite et/ou orale – d'usages du téléphone portable, mais aussi d'une période à l'autre de l'année pour une même personne, selon les cycles des activités économiques entreprises par les usagers. Ainsi, Elie Fofana attribue sa petite consommation mensuelle en unités de communication au fait qu'il priorise l'envoi de SMS, qui sont beaucoup moins chers que l'appel oral. Quelques agriculteurs comme Joseph Dakio disent que leur consommation d'unités de communication change beaucoup d'un mois sur l'autre¹⁵⁷, identifiant comme principal critère déterminant la disponibilité immédiate d'argent, sans pourtant l'associer expressément au cycle d'une activité économique particulière. Ousmane Toé, quant à lui, dépense plus que Joseph Dakio, par exemple. Une des raisons est le fait d'utiliser le portable pour participer à la commercialisation de sésame dans la région. De plus, il identifie le changement de sa consommation selon la période de l'année et l'associe clairement au cycle de l'activité commerciale en question¹⁵⁸. Ernest Tibiri, de son côté, même sans faire de la commercialisation, reconnaît des périodes assez distinctes dans l'année en termes de consommation d'unités de communication. Il dit dépenser beaucoup plus en hivernage surtout parce que, pendant la campagne, il dort au champ et appelle fréquemment des membres de la famille à Passakongo afin de coordonner les travaux champêtres. A part leurs différences d'usage, tous les agriculteurs que j'ai rencontrés ont le même réflexe d'acheter des unités préférentiellement pendant les périodes bonus.

La pénurie du réseau électrique en zones rurales de la Boucle du Mouhoun n'empêche pas les agriculteurs de recharger les batteries de leurs téléphones portables. Les cas de Seidou Seremé et de Mariam Dao sont, dans ce sens, des exceptions : leurs maisons respectives sont reliées au réseau électrique. Chez Ousmane Toé il n'y a pas d'électricité, alors, il recharge la batterie de son portable gratuitement chez des amis ou des voisins. Félix Kan a besoin, quant à lui, de payer environ cent francs CFA pour recharger sa batterie dans les télécentres de Dédougou, à une dizaine de kilomètres de Souakuy où il habite. D'autres agriculteurs utilisent

¹⁵⁶ Tous ces membres ont la possibilité de demander l'adhésion de membres de leurs familles dans la flotte moyennant le paiement intégral des redevances mensuelles correspondantes.

¹⁵⁷ De 200 à 3000 francs FCA par mois, dans son cas.

¹⁵⁸ Ousmane dépense trois fois plus d'argent en communication pendant les mois de grande activité commerciale (15000 francs CFA par mois) par rapport aux mois où il se dédie exclusivement à la production (5000 francs CFA par mois).

des accumulateurs indépendants du réseau électrique. Ce sont les cas de François Tioro, qui utilise un accumulateur de voiture qu'il a à la maison à Wetina, et de Joseph Dakio, qui a un adaptateur pour charger la batterie de son portable la reliant à l'accumulateur de sa moto. Simon Kadeba, Drissa Bayo, Epiphane Bicaba et Nazaire Bicaba, entre autres, ont pu acheter un panneau solaire¹⁵⁹. Cela leur permet non seulement de recharger leurs portables comme souvent, mais aussi d'avoir de la musique ou de la lumière à la maison le soir.

Finalement j'aimerais attirer l'attention sur la quantité de petits accidents survenus à divers interlocuteurs en rapport avec leurs téléphones portables. Seidou Seremé et Eric Koné ont chacun perdu un téléphone portable qui, dans des différentes circonstances, sont tombés dans l'eau. Gardé à la poche frontale de sa chemise, son portable est tombé dans un seau plein d'eau au moment où Seidou se baissait pour se laver les mains, m'a-t-il raconté. Nazaire Bicaba et Epiphane Bicaba ont eu, tous les deux, les batteries de leurs portables brûlées lors d'un rechargement. Le même Epiphane a perdu un autre portable sur la route. En raison des secousses du chemin non goudronné parcouru en moto, le portable est tombé de sa poche. Sounsoura Coulibaly a eu un problème au niveau de l'écran de son portable dû au manque d'étanchéité de la coque à la poussière. Evidemment, certains de ces problèmes pourraient avoir été évités par un plus grand soin de la part des usagers vis-à-vis de leurs téléphones portables. Cela rend évident, d'ailleurs, des étapes du processus d'appropriation du téléphone portable en tant qu'objet sensible à l'eau, à la poussière, aux impacts, à des décharges électriques importantes. Néanmoins, souvent ces petits accidents ont à voir avec des caractéristiques différentes aussi bien de l'environnement d'usage – poussiéreux, avec des routes en mauvais état, avec des installations électriques instables, dans le cas de la Boucle du Mouhoun – que des activités pratiquées par les usagers – de grande mobilité et en rapport constant avec l'environnement naturel, dans le cas des agriculteurs. Cela démontre, jusqu'à un certain point, la méprise pour les conditions locales d'usage lors de la conception des appareils, mais le point sur lequel je veux attirer l'attention en est un autre : l'importance de prendre en compte ces conditions si l'on veut envisager l'utilisation durable de ces dispositifs électroniques par les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun.

6.2.3.2 De l'image populaire à l'agrégation de valeurs professionnelle et relationnelle

Quand le téléphone portable commençait à être adopté dans la Boucle du Mouhoun, au début des années 2000, il fallait compter pas moins de quatre-vingt mille francs CFA pour s'en procurer un, ce qui limitait beaucoup le nombre d'utilisateurs potentiels. La première image que les agriculteurs rencontrés se sont fait du téléphone portable semble donc avoir été celle d'un objet de distinction sociale : avoir le portable signifiait avoir les moyens de s'en procurer. Rapidement, avant même de connaître son utilité pratique, les personnes percevaient le portable comme un indice de statut socio-économique. Pour me donner une idée de ce que le portable représentait dans l'imaginaire populaire et du comportement de ceux qui le

¹⁵⁹ Les prix des panneaux solaires sont très variés, mais peuvent atteindre facilement l'équivalent d'un tiers du prix d'une petite moto, par exemple, ce qui représente souvent un investissement important pour l'agriculteur.

possédaient, Kapri Koné m'a dit que les personnes portaient le téléphone ainsi « *comme un pistolet* ». Elie Fofana, quant à lui, m'a parlé de la jalousie de quelques personnes de son village par rapport au fait qu'il avait finalement acheté son téléphone portable : « *elles disaient que j'avais percé* », c'est-à-dire, qu'il avait atteint un statut social plus élevé par le fait de s'être procuré un portable. Félix Kan m'a signalé que, même aujourd'hui, les personnes qui parlent en utilisant un portable ont souvent un air de supériorité, d'orgueil pendant la communication. Il me semble que la façon qu'ont certains de mes interlocuteurs de s'approprier l'appareil photo de leurs téléphones portables, par exemple, peut être considérée comme un indice de la corrélation entre le portable et la condition socio-économique de son détenteur. Ainsi, par exemple, Simon Kadeba garde dans son appareil notamment des photos de sa femme, de ses fils, de sa maison, de ses motos, de son autre portable, de son bœuf, de ses poules et pintades, etc. Simon dit garder ces photos dans le portable « *pour les montrer aux amis, pour les revoir à tout moment* ».

Elie Fofana et Sounsoura Coulibaly m'ont dit, à différentes occasions, que beaucoup de personnes ont le portable seulement pour montrer qu'ils ont l'argent pour l'acheter. Selon eux, ces personnes n'ont souvent même pas qui appeler ; selon les mots de Sounsoura, elles « *peuvent rester même trois jours sans faire ou recevoir un appel* ». Elie souligne qu'elles restent avec le portable à la main, qu'elles écoutent de la musique à un niveau assez fort pour montrer qu'elles ont le portable. En effet, selon Sounsoura, la manière de porter l'appareil sur soi peut servir d'indication sur l'idée que la personne se fait du portable. Il dit que, avec quelques personnes, « *on ne sait qu'elles ont le portable que si elles reçoivent un appel pendant notre conversation* », faisant allusion au fait que ces personnes ne portent pas le portable de façon ostentatoire, qu'« *elles gardent simplement le portable dans leurs poches* »¹⁶⁰. D'autres tiennent le portable « *toujours à la main* ». D'autres indices de terrain me font nuancer la corrélation entre la façon de porter l'appareil et une possible ostentation d'un statut socio-économique particulier. J'ai déjà cité le cas de Mariam Dao et du malaise qu'elle a éprouvé face à l'insinuation de ses voisins sur le fait qu'au début elle portait son téléphone à la main – dans son cas, il s'agissait simplement d'une réponse pratique à la nécessité d'être joignable en raison de ses engagements institutionnels auprès de l'UGCPA-BM et du fait qu'elle n'avait pas de sac ou de portefeuille où mettre le téléphone portable. Seidou Seremé, de son côté, porte son téléphone portable attaché à une ficelle autour du cou. Contrairement à ce que cela pourrait donner à croire dans un premier abord, dans son cas, il ne s'agit pas non plus d'une attitude ostentatoire, mais plutôt d'une solution assez pragmatique à la fois en termes de sécurité – les vols de téléphones portables sont assez fréquents dans la région – et aussi de prudence vis-à-vis de l'appareil – comme il a été dit plus haut, Seidou a déjà perdu un téléphone portable, accidentellement tombé dans l'eau. Ouagadougou Fofana, lui-aussi, a l'habitude de porter le téléphone attaché à une ficelle autour du cou, il dit le faire également pour éviter d'être volé ou de faire tomber l'appareil.

¹⁶⁰ Cela indique une forme d'utilisation du portable qui semble être détachée de la préoccupation de mettre en évidence un statut socio-économique particulier. Je reviendrai dans la suite à cette impression.

La manière de parler du portable me semble en soi une autre bonne indication sur l'image que l'on en a. La différence des discours de Guiaworo Dembélé et d'Eric Koné est, en ce sens, exemplaire. Le premier attire l'attention sur la marque et sur le modèle de ses appareils, pendant que l'autre parle du portable de façon assez pragmatique, faisant référence seulement aux fonctionnalités qui lui semblent utiles. Enfin, j'aimerais souligner un dernier indice de la valorisation de l'image du téléphone portable par les usagers. Il s'agit d'une certaine nostalgie démontrée par quelques uns de mes interlocuteurs par rapport à l'époque où il était assez rare d'avoir le téléphone portable. En 2009 il était possible d'acheter un appareil simple pour seize mille francs CFA¹⁶¹. La façon avec laquelle quelques uns des agriculteurs que j'ai rencontrés parlent de cette relative vulgarisation du téléphone portable peut être vue, en soi, comme un indice de plus de l'image sociale du téléphone portable. Aruna Ili et Kapri Koné, entre autres, m'ont dit que « *le portable a perdu sa valeur* » car tout le monde peut en avoir. Plus que les mots employés, la façon de les exprimer – avec une pointe de nostalgie – m'a indiqué que ces agriculteurs donnent eux-mêmes moins d'importance à l'outil qu'ils ont entre leurs mains par le fait qu'il est maintenant vulgarisé, ce qui, à son tour, me semble suggérer qu'ils attribuaient aussi au téléphone portable un rôle de valorisation du statut socio-économique.

La vulgarisation du téléphone portable dans la Boucle du Mouhoun, en termes de facilité d'accès et aussi d'appropriation de son fonctionnement, m'amène à formuler l'hypothèse de l'existence d'une dichotomie dans les formes actuelles d'usage du portable dans la région : soit on reste dans le registre de la valorisation de l'image du portable et de son rapport avec la mise en évidence d'un statut socio-économique privilégié, soit on se concentre sur son utilité pratique et l'on envisage des façons innovantes de l'appliquer pour agréger de la valeur à ses relations, aussi bien personnelles que professionnelles.

Dans le premier cas, on s'appuie sur l'évolution technologique pour renouveler continuellement les aspects techniques servant de support à la mise en valeur du téléphone portable : on migre ainsi du fait de posséder un portable au fait de posséder le dernier modèle de portable, ainsi qu'au fait de s'approprier les dernières fonctionnalités disponibles, se montrant à l'aise avec leur utilisation sans pour autant donner une fin utile à cette utilisation. Quelques-uns de mes interlocuteurs ont indiqué, dans ce sens, l'utilisation que les jeunes font souvent du téléphone portable dans la région. Félix Kan critique les jeunes qui, selon lui, veulent avoir le portable seulement pour la musique, pour des banalités, et qui n'utiliseraient pas le portable de façon durablement utile. Drissa Bonzi dit que les jeunes veulent le téléphone portable surtout pour la musique, mais cela ne le dérange pas outre mesure. Sounsoura Coulibaly, quant à lui, dit qu'il y a beaucoup de gens, surtout parmi les jeunes, qui veulent avoir le portable simplement pour être branchés. Selon lui, ces jeunes se

¹⁶¹ Si cela a permis une augmentation importante du nombre d'utilisateurs, au point qu'il est maintenant difficile de trouver un village de la Boucle du Mouhoun où aucun des habitants n'a un téléphone portable, ce prix représente encore une somme non négligeable vis-à-vis du revenu des petits agriculteurs de la région. Pour avoir une idée, selon l'UGCPA-BM, le prix payé à un producteur membre pour un sac de maïs ou de sorgho pendant la campagne 2009-2010 était de 12 250 francs CFA. Les petits agriculteurs livrent seulement, et ce n'est pas rare, deux ou trois sacs par campagne, ou même moins.

sentent « *gonflés* » d'avoir le portable¹⁶². Il s'agirait finalement d'une tendance superficielle à suivre les tendances de la mode.

Dans le deuxième cas, on priorise une approche pragmatique de l'intérêt du téléphone portable, soulignant son utilité pratique et le mettant au service de la création de valeur économique ou relationnelle, et cela de façon durable. Avant de passer à une illustration de cette dichotomie, je tiendrais à souligner que ces deux modes d'usages ne me semblent pas complètement exclusifs. En effet, dans la majorité des cas, il me semble que l'attitude de l'utilisateur est un mélange de ces deux approches. Même dans le cas d'un usager plus axé sur la deuxième approche, de valorisation pragmatique du téléphone portable, l'image du portable joue encore un rôle car souvent les acteurs locaux ne comprennent pas complètement comment l'outil fonctionne. En même temps, ils se montrent intéressés par son utilité, avec un mélange d'émerveillement et de méfiance par rapport au mystère de son fonctionnement qui persiste. L'image que Nazaire Bicaba se fait du téléphone portable me semble, dans ce sens, un bon exemple. Il l'utilise pour son travail et aussi pour avoir des nouvelles de la famille, mais le fonctionnement du téléphone portable reste mystérieux pour lui. Il décrit le portable comme une « *chose de Dieu* » et quelques phrases plus loin comme une « *chose satanique* », toujours avec un sourire. Sa conclusion à ce propos a été, pour moi, une indication du mystère que l'électronique représente pour les agriculteurs que j'ai rencontrés à la Boucle du Mouhoun : « *ces blancs, ils sont forts car ils ont fait une chose si petite qui nous permet de communiquer, et si on regarde dedans, il n'y a rien! Aucun engrenage* ».

Il me semble alors possible d'illustrer la dichotomie dont je viens de parler par les perceptions de mes interlocuteurs sur les points positifs et négatifs du téléphone portable. Dans un des échanges en groupe que j'ai réalisé avec les agriculteurs, à Passakongo, une demi douzaine d'agriculteurs autour de Venance Konaté se sont montrés d'accord pour dire que le portable était une « *bonne chose* », qu'il permettait notamment la communication à distance. Pour ceux qui sont émigrés, et beaucoup sont d'origine burkinabè, l'utilisation du portable apporte le réconfort en maintenant le contact avec la famille. Pendant cette même conversation en groupe, un monsieur qui habite à Abidjan, en Côte d'Ivoire, m'a dit qu'il dormait plus tranquillement après avoir eu des nouvelles des siens à Passakongo : « *on retire le poids d'ici* », en indiquant son cœur. Susanne Traoré considère que le principal point positif du portable est la rapidité pour être informé, ou pour informer, qui découle de son utilisation. Eric Koné, quant à lui, met beaucoup en avance l'épargne de temps et d'argent rendus possible par l'utilisation du portable ; dans son cas, du fait de ne pas avoir besoin de se déplacer à Bobo-Dioulasso pour approvisionner son atelier de soudure.

Du côté négatif, Susanne Traoré indique comme principal inconvénient du portable les coûts de l'appareil et d'utilisation, non seulement en termes d'unités de communication mais aussi

¹⁶² Il aurait été intéressant d'avoir eu plus d'échange avec des jeunes de la région de la Boucle du Mouhoun dans le cadre de ma recherche. Je compte revenir sur ce point dans la conclusion de cette recherche, quand je présenterai une autocritique de mon travail.

de rechargement des batteries¹⁶³. Samouyizou Dakuyo a été très emphatique sur l'aspect des dépenses. Selon lui « *le portable est comme une deuxième femme* », c'est-à-dire qu'il peut engendrer beaucoup de dépenses. Dans la discussion en groupe à Passakongo, les participants ont formulé quatre plaintes sur l'utilisation du portable. D'abord le coût, car, selon eux, si les appareils sont de moins en moins chers, les unités de communication restent très chères. Ensuite, les problèmes conjugaux générés, selon eux, par des mauvaises manipulations du portable : « *si on se trompe d'un chiffre [lors de la numérotation] ça peut tomber chez le portable d'une femme* », et alors son mari va vouloir des explications de qui l'a appelé. Ils m'ont dit que le portable a détruit beaucoup de foyers en raison de ces confusions et de la jalousie des personnes¹⁶⁴. Puis, le fait que les personnes mentent sur le portable, disant, par exemple, être quelque part, or qu'elles sont dans un autre endroit. Ils ont cité finalement la possibilité d'une meilleure coordination entre des bandits avec le téléphone portable, comme, par exemple, l'organisation des « *coupeurs de route* »¹⁶⁵.

Parmi les agriculteurs rencontrés, il y a ceux qui dénoncent, néanmoins, des fausses associations entre les difficultés citées ci-dessus et l'utilisation du portable. D'un côté, Drissa Bayo dit que le portable ne serait pas à l'origine des difficultés conjugales ni des mensonges : « *s'il y a des mésententes avec le portable c'est parce que les semences des mésententes étaient déjà là avant l'arrivée du portable* ». Suivant ce raisonnement, la question du banditisme ne serait pas, elle non plus, engendrée par l'usage du téléphone portable, même si elle peut, en effet, être aggravée par la coordination des bandits via le téléphone portable. De l'autre côté, Eric Koné dit que s'il y a ceux qui se plaignent des dépenses avec le portable, c'est parce qu'ils « *n'ont pas encore compris l'importance du portable* ». Ces personnes n'auraient pas encore compris la façon économiquement stratégique d'utiliser le portable. En d'autres termes, elles n'auraient pas assumé une posture entrepreneuriale vis-à-vis de son utilisation.

A partir de ces différences de perceptions à propos du téléphone portable on peut essayer de comprendre la dynamique entre les conditions socioculturelles d'usage et l'empreinte sociale de l'usage des TIC. Ce que j'aborde dans la section suivante.

6.3 Conditions socioculturelles d'usage versus empreinte sociale de l'usage

Dès le début de cette recherche, j'ai pris le soin d'écartier à la fois le déterminisme social et le déterminisme technique de mon raisonnement sur la construction des usages des TIC. Les usages des objets techniques de communication ne sont pas déterminés exclusivement par

¹⁶³ A Bomborokuy, Susanne paye 150 francs CFA la recharge, et elle a besoin de recharger son portable deux fois par semaine.

¹⁶⁴ Cela arrive également dans l'autre sens, c'est-à-dire, l'homme qui reçoit un appel et la femme qui se méfie. Un autre exemple de conflit potentiel : une personne d'un couple reçoit un appel et se retire pour parler au téléphone, l'autre alors se demanderait « *pourquoi ne pas parler devant moi ?* ».

¹⁶⁵ Les « *coupeurs de route* » sont des gangs de bandits qui attaquent les voyageurs routiers. Ouropiri Coulibaly et Seidou Koné ont également cité cet inconvénient.

des aspects socioculturels, ni exclusivement par des aspects techniques. C'est plutôt un mélange complexe qui semble se produire dans la construction des usages, et cela toujours de façon dynamique, par des cycles d'influences croisées qui se retro-alimentent entre des aspects techniques, socioculturels et aussi économiques, même si ces derniers ne font pas l'objet de ma recherche. D'un côté il y a des conditions d'usage dictées par des aspects socioculturels caractéristiques de la vie d'une communauté donnée, des cadres d'usage qui semblent reproduire des schémas comportementaux usuels dans un groupe donné. De l'autre côté, il y a, non seulement un bornage de l'application pratique de la technique aux limites de ce qu'elle rend possible dans son état actuel de développement – limites de miniaturisation des équipements, de minimisation de consommation d'énergie, etc. –, mais aussi, une empreinte de la technique sur les esprits, sur des façons de faire et des façons d'être usuelles d'un groupe d'utilisateurs.

Les diverses habitudes et conditionnements relationnels et communicationnels d'un groupe spécifique constituent autant de conditions socioculturelles d'usage des TIC par ses membres. Divers éléments cités auparavant dans cette recherche ont un rapport avec des habitudes relationnelles, des conditionnements communicationnels des agriculteurs rencontrés dans la Boucle du Mouhoun. L'importance de l'oralité en est un, liée à l'analphabétisme d'une bonne partie des acteurs locaux mais surtout à la tradition de la communication de proximité, elle-même tributaire d'une façon d'établir des relations de confiance entre les interlocuteurs, particulièrement basée sur le partage d'un espace et d'un laps de temps commun pendant des rencontres physiques. Si, d'un côté, l'importance de l'oralité dans ces communautés engendre une facilité relative d'appropriation, par leurs membres, des TIC qui se basent sur la communication orale – comme le montre, en partie, la différence du niveau actuel d'appropriation du téléphone portable et de l'Internet par les agriculteurs rencontrés –, de l'autre côté, l'importance des rencontres physiques pour l'établissement de relations de confiance entre les interlocuteurs issus de ces communautés limite le cadre d'utilisation pratique des TIC en ce qui concerne la prise de contact professionnel à distance – comme l'illustrent les méfiances des agriculteurs vis-à-vis de l'utilisation directe des SIM.

D'autres éléments très importants concernant ces habitudes et conditionnements socioculturels des agriculteurs rencontrés sont le profond respect envers les ancêtres et envers les personnes âgées, ainsi que la domination masculine dans les relations familiales, dans la gestion de l'exploitation agricole et dans la conduite des cérémonies traditionnelles de communication avec les ancêtres et les entités de la nature. Ces diverses habitudes sont aussi exprimées avec les nouveaux outils de communication. Assiatou Traoré m'a donné un bon exemple de l'expression de la primauté de la figure masculine dans les rapports familiaux, à travers l'utilisation du téléphone portable. Selon elle, quand son téléphone portable sonne et qu'elle est en présence de son mari, elle doit répondre à l'appel là où ils sont. Si jamais elle s'éloigne, son mari peut se demander qu'est-ce qu'elle serait en train de lui cacher, ce qui semble inadmissible. Dans le cas opposé, par contre, quand le portable de son mari sonne pendant qu'ils sont ensemble, il peut s'éloigner pour parler en toute discrétion au téléphone, sans qu'Assiatou puisse se plaindre. En effet, les habitudes et conditionnements partagés par les membres des communautés rurales de la Boucle du

Mouhoun sont comme des cadres, d'une part facilitant le développement de certains usages, d'autre part imposant des contraintes à des nouvelles dynamiques possibles, révélées par d'autres usages des TIC. A chaque fois qu'une nouvelle dynamique met en question une habitude, des heurts apparaissent entre les différents acteurs locaux. Ces petits conflits sont en eux-mêmes des indices des nouvelles possibilités relationnelles dévoilées par l'usage des TIC.

Le téléphone portable, par exemple, tel qu'il est utilisé actuellement par les agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun, semble susciter des nouveaux rapports à l'espace et au temps, relativisant les repères traditionnels liés à la notion de distance. On parle avec sa famille à des milliers de kilomètres de distance, et on vit plus sereinement les circonstances de la séparation physique. On contacte des collègues de l'organisation paysanne basés dans d'autres zones de la région sans se déplacer, et en l'espace d'une heure on peut recueillir des informations qui demandaient des journées entières pour être collectées auparavant.

Le portable catalyse des changements dont l'ampleur dépend des marges de manœuvres disponibles à chaque acteur spécifique, mais souvent augmentant la vitesse et l'intensité relationnelle de ceux qui y ont accès. Il peut, par exemple, être utilisé stratégiquement dans la quête de reconnaissance sociale, et cela, par au moins deux voies distinctes : une voie traditionnelle, de se mettre au service des autres pour avoir leur reconnaissance, ou une voie « *moderne* »¹⁶⁶, d'explorer l'image liée à la possession ou à la maîtrise des fonctionnalités du téléphone portable avec la même intention. Dans les deux cas, l'usage stratégique du téléphone portable apporte à l'utilisateur, de par l'intensification de ses réseaux relationnels, une occasion d'obtention de reconnaissance qu'il n'aurait pas par ailleurs. En bref, l'utilisation du téléphone portable introduit une nouvelle dynamique d'obtention de reconnaissance sociale dans la communauté.

La voie de l'exploration de l'image du portable – basée sur les valeurs de l'innovation et de la consommation, et aussi sur la rupture avec le passé – peut conduire à une opposition avec la tradition établie. L'autre voie, de se mettre au service des autres par l'usage du portable, est, au contraire, en accord avec la tradition locale. En effet, l'action de rendre service aux membres de sa communauté est à la base de l'autorité légitime dans la tradition des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun. A l'époque de la fondation d'Ouakara, par exemple, on peut considérer la protection offerte par le chef des terres comme un service presté aux membres de la communauté ; ce service est une des sources de la légitimité du pouvoir attribué aux chefs de terres jusqu'à aujourd'hui dans la région. Voyons comment ce que j'ai observé sur le terrain, dans les échanges avec des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, peut illustrer la corrélation entre l'action de rendre service avec le téléphone portable et l'obtention d'une reconnaissance sociale dans le respect de la tradition locale.

Kapri Koné trouve que « *c'est normal* » de rendre service avec son portable, il le fait souvent. Pour des appels entrants, il fixe une heure avec la personne qui appelle, et il envoie un enfant

¹⁶⁶ J'emploie ici le mot « *moderne* » pour connoter une nouvelle tendance, en rupture avec la tradition.

informer l'intéressé dans le village pour que ce dernier puisse venir chez Kapri à l'heure convenue et donc recevoir l'appel. Pour des appels sortants, il demande que l'intéressé paye les unités de communication utilisées, sauf s'il s'agit d'une personne âgée. Drissa Bonzi et son fils, Kafaza Bonzi, de leur côté, considèrent l'action de rendre service avec son portable comme un « *devoir social* ». Ils le font au moins deux fois par semaine, et conduisent le prêt du portable de la même façon que Kapri, c'est-à-dire, gratuitement pour les appels entrants et demandant le remboursement des unités utilisées dans le cas d'appel sortant – exception faite, encore une fois, dans le cas des demandes de personnes âgées. Susanne Traoré m'a parlé avec enthousiasme de la possibilité de rendre service en transmettant des informations qu'elle reçoit avec son portable à des habitants de Bomborokuy qui n'ont pas de téléphone. Le fait de rendre service avec son portable lui fait se sentir importante pour la communauté : « *C'est une façon d'être reconnue, de ne pas passer inaperçue par la vie* ». Avec Sounsoura Coulibaly, après avoir remarqué qu'il prend très au sérieux le fait de rendre service avec son portable – de transmettre des informations reçues ou de respecter des rendez-vous téléphoniques pris avec des interlocuteurs lointains qui veulent joindre quelqu'un à Soukuy –, je lui ai demandé qu'est-ce que se passe si un appel pour quelqu'un d'autre arrive à un moment où il est occupé. Sounsoura m'a répondu qu'effectivement parfois ces appels sont dérangeants, mais que rendre ce type de service à des personnes du village, c'est créer ou renforcer des liens de respect entre ces personnes et lui. Il m'a dit que ce n'est pas simplement le fait de rendre ce service, mais surtout la façon de le faire qui engendre une augmentation de la confiance et du respect. Pour Sounsoura, l'effort de rendre service avec son portable est largement récompensé par le respect qui lui est ainsi attribué et aussi par la satisfaction de participer au maintien de la paix dans le village. D'un côté, si le respect augmente entre ses voisins et lui-même, la probabilité de mésententes entre eux est moindre. De l'autre côté, le fait de mettre en communication les personnes en question avec d'autres qui sont ailleurs peut résoudre plusieurs problèmes dans leurs familles, engendrant de l'harmonie dans la communauté.

Enfin, les TIC, et les téléphones portables en particulier, ne déterminent pas, par eux-mêmes, des formes d'usage. Des conditions socioculturelles spécifiques interviennent dans chaque processus de construction d'un usage, encadrant, favorisant ou contraignant, selon le cas, l'appropriation des objets techniques de communication par les usagers. Mais ces outils ne sont pas neutres ; ils introduisent, notamment, une dynamique relationnelle plus rapide et intense, qui peut être explorée par les usagers selon leurs intentions personnelles. Basé sur des observations de mon séjour de terrain au Burkina Faso, j'ai présenté ici des cas qui illustrent, par exemple, de nouveaux mécanismes d'obtention de reconnaissance sociale mis en œuvre aussi bien en opposition qu'en harmonie avec la tradition locale.

6.4 Contribution de l'expérience de terrain au Burkina Faso à la compréhension des conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED

A la fin de ce chapitre sur mon principal séjour de terrain au Burkina Faso, j'aimerais relater comment l'expérience de terrain à la Boucle du Mouhoun peut être mise à contribution pour une meilleure compréhension du potentiel des TIC pour le développement agricole des PED, ainsi que des conditions de réalisation de ce potentiel. Comme on le verra, il y a au moins deux façons d'aborder cette question, mais seulement une, parmi les deux qui seront exposées ici, me semble être en cohérence avec l'approche que je me suis forgée dans cette recherche. Si je présente également ici l'autre façon – celle qui ne me semble pas en accord avec mon approche – c'est surtout dans un souci de clarté.

Pour mettre mon expérience de terrain au Burkina Faso à contribution de l'objectif cité, je pourrais être tenté de revisiter certains enseignements des voyages d'étude préliminaires en Afrique de l'Ouest et en Inde en essayant de les relier à des indices sur l'appropriation des TIC par des agriculteurs burkinabè mis à jour à partir de mes échanges dans la Boucle du Mouhoun. Il faudrait, dans ce cas, par contre, souligner que les voyages d'étude préliminaires ont été d'une nature assez différente du long séjour au Burkina Faso : dans les premiers, j'avais pour objectif d'établir une vue d'ensemble de l'applicabilité des TIC au développement agricole des PED, couvrant plusieurs aspects de la mise en œuvre de ces technologies dans des initiatives de développement socio-économique mais restant relativement schématique dans la compréhension de chacun de ces aspects ; dans le dernier, j'avais l'intention d'approfondir ma compréhension des aspects socioculturels du processus d'appropriation des TIC par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun. Evidemment, les indices issus du terrain en séjour prolongé au Burkina Faso ne couvriraient qu'une partie des aspects abordés dans les considérations dégagées des voyages d'étude préliminaires.

Acceptant cette limitation, je pourrais proposer au lecteur trois éléments de réflexion basés sur l'expérience longue de terrain au Burkina Faso susceptibles de renforcer les enseignements tirés des voyages d'étude préliminaires¹⁶⁷. Tout d'abord, la constatation que le téléphone portable suscite des nouveaux rapports à l'espace et au temps à la Boucle du Mouhoun, relativisant les repères traditionnels de distance et rendant plus rapide, par exemple, l'obtention d'informations professionnelles agricoles, révélerait le potentiel des TIC pour le développement socio-économique des agriculteurs de la région. Ensuite, le fait que, parmi les agriculteurs rencontrés à la Boucle du Mouhoun, les membres d'organisations paysannes étaient mieux informés et se montraient plus compétents dans la gestion des informations professionnelles agricoles que les agriculteurs isolés, associé au fait que les TIC sont utilisées à un certain niveau dans ces OP, serait en accord avec l'enseignement sur l'importance de la structuration des OP pour que les agriculteurs puissent tirer meilleur profit

¹⁶⁷ D'autres éléments seront abordés lors de la révision des hypothèses de recherche dans le chapitre suivant.

des TIC¹⁶⁸. Enfin, le constat de l'importance de la communication orale de proximité au sein des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun, principalement en ce qui concerne l'établissement et l'entretien de relations de confiance, associé au constat des difficultés dans la manipulation du téléphone portable par certains des agriculteurs rencontrés, pourrait corroborer l'importance de la médiation humaine si une utilisation systématique des TIC était envisagée dans le processus d'information des agriculteurs de la région.

Cela dit, j'attire l'attention du lecteur sur le fait que ces indices sont des acquis d'expériences spécifiques à ma recherche et que leur utilisation non avertie dans d'autres contextes pourrait donner lieu à des généralisations qui ne me semblent ni justifiables ni souhaitables. Comme il a été dit dans le chapitre précédent, cela ne veut pas dire que ces indices sont faux, mais seulement que, pour être utiles, ils doivent être contrastés par rapport aux spécificités de la circonstance étudiée, ne pouvant avoir qu'un rôle indicatif dans la compréhension de celle-ci. Encore une fois, il me semble que les principes méthodologiques d'approche de la réalité locale développés dans cette recherche sont plus importants que les indices que je viens de citer. Considérant soigneusement les principes méthodologiques en question, on aboutit à une façon alternative de concevoir la contribution de mon expérience de terrain au Burkina Faso à la compréhension des conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED.

Le principe méthodologique le plus important développé dans cette recherche est celui du respect et de l'ouverture du chercheur ou de l'acteur extérieur envers les agents ordinaires. Aussi bien dans l'effort de comprendre une réalité sociale donnée, que dans celui de soutenir une initiative de développement local, l'ouverture d'esprit de l'acteur extérieur est un point de passage obligé si l'on veut assurer une action légitime vis-à-vis des acteurs locaux. D'une part, plusieurs sources théoriques de ma recherche présentent cette ouverture comme un élément clé dans la quête d'une compréhension approfondie des relations sociales : l'approche « *priorité aux agriculteurs* » parle du désir du chercheur de s'instruire auprès des agriculteurs ; l'ethnométhodologie et la sociologie des associations suggèrent une attitude respectueuse et humble des chercheurs vis-à-vis des agents ordinaires. D'autre part, l'expérience de terrain à la Boucle du Mouhoun a fortement corroboré l'intérêt de cette ouverture d'esprit : mes échanges avec les agriculteurs burkinabè ont montré à quel point elle est essentielle pour l'établissement et l'entretien de relations de confiance entre acteurs étrangers et locaux.

Ce principe méthodologique est en rapport direct avec le principal enseignement de mes voyages d'étude préliminaires en Afrique de l'Ouest et en Inde, à savoir l'importance de la participation des acteurs locaux à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives de développement faisant usage des TIC. L'ouverture d'esprit d'un acteur extérieur à la possibilité de coopération effective avec des acteurs locaux lui permet d'entrevoir ce qu'il a à apprendre avec ces derniers. Cela ouvre la voie pour une participation active des acteurs

¹⁶⁸ Dans le cas de l'Internet, par exemple, les agriculteurs rencontrés dans la Boucle du Mouhoun n'étaient pas en condition de l'explorer de façon autonome ; c'est leur appartenance ou non à une OP qui définissait leur capacité à intégrer des informations obtenues via l'Internet dans la gestion de leurs exploitations.

locaux au processus de développement soutenu par des financements étrangers. Les acteurs locaux peuvent être ainsi considérés comme des partenaires et non simplement comme bénéficiaires des initiatives de développement local. L'ouverture d'esprit et le respect envers les acteurs locaux sont des éléments clés de ce changement de paradigme dans le domaine de l'aide au développement.

Cette ouverture des acteurs extérieurs est particulièrement importante dans les initiatives de développement local faisant usage des TIC. En effet, dans une initiative de développement local appuyée par des financements étrangers, les acteurs extérieurs sont, le plus souvent, issus des pays dits développés. Les TIC ont été conçues dans ces pays et leur potentiel pour le développement agricole des PED fait actuellement consensus parmi les chercheurs. Dans un tel contexte, si les acteurs extérieurs ne sont pas suffisamment vigilants pour garder une posture ouverte et respectueuse vis-à-vis des acteurs locaux, il est possible que les TIC soient présentées comme des solutions à des problèmes locaux sans que la participation effective des acteurs locaux au processus soit assurée. Le fait d'être convaincu de l'utilité des TIC peut rendre l'acteur extérieur moins à même d'accepter des solutions alternatives qui pourraient émerger de la coopération avec les acteurs locaux. D'où l'importance accrue de ce principe méthodologique d'ouverture et respect quand l'application des TIC est envisagée.

Les implications opérationnelles de la corrélation entre l'ouverture d'esprit des acteurs extérieurs et la participation effective des acteurs locaux aux initiatives de développement agricole des PED faisant usage des TIC font l'objet d'un travail que je mène, parallèlement à la thèse, au sein de la Fondation FARM. Basé sur l'expérience de cette recherche, un rapport sur les TIC et les modes de partenariat pour le développement agricole des PED doit être publié peu après la soutenance de cette thèse. L'objectif de ce rapport sera d'apporter des pistes concrètes pour l'établissement de partenariats qui priorisent l'autonomisation des initiatives locales de développement agricole vis-à-vis du soutien extérieur.

Dans le chapitre suivant – la conclusion générale –, je compte synthétiser les enseignements développés pendant la recherche de façon à pouvoir réviser les hypothèses avancées dans l'introduction et proposer une ouverture de ce travail.

7 Conclusion générale

En conclusion de cette recherche, j'aimerais revenir sur les principaux enseignements cumulés pendant les trois ans et demi de sa réalisation. Je ferai donc, tout d'abord, une synthèse des principales conclusions intermédiaires présentées dans les six chapitres précédents. A partir d'une compréhension enrichie de la réalité des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, je compte, par la suite, réviser les hypothèses de la recherche énoncées dans l'introduction. Puis, je résumerai ce que je considère être les principaux aspects de l'apport de mon travail aussi bien pour la Fondation FARM que pour la recherche. Enfin, je me propose de faire une autocritique du travail réalisé et d'indiquer des ouvertures de recherche.

7.1 Synthèse des conclusions intermédiaires

Dans le chapitre deux, j'ai exploré le domaine des TIC pour le développement en me focalisant, autant que possible, sur des approches, des travaux de recherche et des applications de TIC concernant les zones rurales en Afrique. Tout d'abord, j'ai rappelé que la rhétorique occidentale du développement est liée à la fois à la croissance économique – comme but – et au déploiement de technologies – comme moyen. Il s'est agi de montrer que les technologies ont été au cœur des pratiques et des discours du développement depuis la révolution industrielle, et encore aujourd'hui, de par l'importance attribuée aux partenariats dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU. Dès lors que les TIC sont particulièrement utiles pour l'établissement et l'entretien de la communication nécessaires à l'opérationnalisation de tels partenariats, ces technologies occupent actuellement une place privilégiée dans les mécanismes d'aide au développement. Sans nier le potentiel des TIC pour le développement des PED, j'ai souligné des critiques et des mises en garde importantes à l'égard de cette rhétorique dominante de développement. D'un côté, ces critiques dénoncent une définition trop restreinte de la pauvreté et aussi l'accent exclusif sur la croissance économique comme moyen d'y remédier. De l'autre côté, des mises en garde ont été avancées sur l'équanimité des processus de développement amorcés par l'utilisation des technologies. J'ai insisté sur le fait que l'on ne peut pas négliger les intérêts économiques, politiques, voire culturels inhérents au processus de mondialisation, dont le déploiement des TIC dans les PED n'est qu'une des facettes. Le principal objectif de cette section a été de mettre en avant le caractère moral du domaine des TIC pour le développement : son grand défi est de contrecarrer la tendance historique de renforcement des inégalités par l'utilisation des technologies et de concevoir des configurations sociotechniques favorables à un développement plus équitable.

Dans un deuxième temps, encore dans le chapitre deux, j'ai présenté les points de vue de quelques chercheurs sur l'application des TIC pour le développement en Afrique. Deux postures extrêmes ressortent, allant de l'enthousiasme à propos du potentiel de ces technologies à des réticences et des réserves à propos du caractère absolu parfois attribué aux bienfaits qu'elles apporteraient. Si, d'un côté, le potentiel de ces technologies pour le développement n'est que rarement mis en question – en particulier dans des contextes de pénurie d'infrastructure de communication comme ceux qui caractérisent les zones rurales africaines –, de l'autre côté, des incohérences entre les réalités socioculturelles africaines et les concepts clés de la rhétorique occidentale de développement à travers l'usage des TIC, ainsi que des risques liés à utilisation de ces technologies en Afrique ont été évoqués. A propos de ces risques, les considérations du sociologue burkinabè André Nyamba ont été particulièrement importantes pour ma recherche. Il souligne notamment des inconvénients de l'abandon de la communication de proximité et le fait que, dans la majorité des cas, les Africains ne seraient pas complètement conscients des pertes et des gains associés à l'adoption des TIC¹⁶⁹. J'ai souligné alors qu'il me semblait convenable de considérer les TIC comme des outils possiblement applicables à des efforts de développement local en Afrique, mais dont les usages ne seraient pas pour autant forcément inoffensifs. Mon objectif ici n'a pas été de tenir un discours alarmiste mais plutôt de souligner l'importance de la prise en compte d'aspects socioculturels pour l'amorçage d'un processus conscient et responsable d'appropriation des TIC par les Africains.

Toujours dans le chapitre deux, dans un troisième temps, j'ai présenté une revue critique des travaux de recherche dans le domaine des TIC pour le développement. J'ai classé les différents travaux selon trois catégories d'études : sur l'adoption des TIC, focalisant les mécanismes de marchés et la diffusion des TIC ; sur le dit « *impact* » des usages des TIC, focalisant l'apport des usages des TIC aux processus de développement ; et sur l'appropriation des TIC par les usagers, focalisant les aspects socioculturels des usages des TIC – catégorie de laquelle ma propre recherche se rapproche. En cohérence avec la dimension morale du domaine des TIC pour le développement et soucieux d'éviter le déterminisme technique, j'ai suggéré la nécessité de faire évoluer le raisonnement de points de vue où les seules préoccupations sont la diffusion des technologies ou le présumé « *impact* » des TIC sur la société, vers un autre où il s'agit de comprendre les conditions d'appropriation des objets techniques par des usagers spécifiques, afin de répondre à des besoins réels.

Dans le chapitre trois, je me suis basé sur deux voyages d'études – un en Afrique de l'Ouest en juin 2008 et l'autre en Inde en avril 2009 – pour formuler des commentaires sur les conditions de réalisation du potentiel des TIC pour le développement rural des PED. Les divers enseignements de ces voyages d'étude ont été présentés comme des indices pratiques des conditions de réalisation du potentiel des TIC en ce qui concerne le développement rural des PED. Pour que les TIC puissent effectivement faciliter l'obtention, l'échange et le traitement des informations pertinentes pour l'activité agricole, j'ai souligné l'importance de l'adaptation

¹⁶⁹ Le recours à ces technologies ne serait pas toujours le résultat de choix préalablement raisonnés.

de leurs usages aux contextes locaux aussi bien en termes d'utilité pratique que de cohérence socioculturelle. J'ai insisté sur le fait que ce sont les initiatives de développement local faisant usage des TIC, plus que les TIC elles-mêmes, qui doivent être appropriées par les acteurs locaux. L'apport principal du chapitre trois a donc été un ensemble d'éléments clés pour l'appropriation des initiatives d'application des TIC au développement rural par les acteurs locaux. La participation active – opérationnelle et financière – des acteurs locaux aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre de ces initiatives, par exemple, s'est montrée fondamentale, même si pas toujours suffisante, pour qu'elles puissent atteindre l'autonomie vis-à-vis de l'aide extérieur.

Dans le chapitre quatre, j'ai présenté les principaux éléments, issus de courants théoriques différents, qui m'ont servis d'inspiration dans la définition de ma propre approche théorique. A par l'éclaircissement des points de concordance et de désaccord entre mon approche et ces courants, ce qui a été également résumé dans l'introduction générale, le principal apport du quatrième chapitre est un plaidoyer en faveur d'une posture humble et ouverte des chercheurs vis-à-vis des agents ordinaires. S'agissant d'une recherche qui focalise des personnes et leurs comportements mutuels en lien avec des objets techniques, j'ai stipulé tout d'abord l'importance de reconnaître la primauté de l'incertain dans l'avènement de toute circonstance sociale : c'est à partir d'une multitude de possibilités inconnues de l'observateur, à travers des dynamiques majoritairement inconnues, que tout phénomène spécifique se manifeste. Inspiré de Bruno Latour, j'ai suggéré que reconnaître cela n'est pas un indice de manque de rigueur dans la méthode de recherche, mais tout simplement une constatation de la marge d'incertitude incompressible, propre à tout événement, à toute circonstance, à toute action, et que, loin d'être négligeable, cette marge d'incertitude domine largement l'avènement d'un fait.

La reconnaissance de la magnitude de l'écart entre ce qui est connu et ce que ne l'est pas dans la manifestation de tout phénomène social, indépendamment de l'approche de construction de connaissance mise en œuvre, m'a amené à relativiser la supériorité prétendue de la méthode scientifique d'appréhension de la réalité face aux méthodes non formalisées des agents ordinaires. J'ai donc souligné l'importance d'adopter une posture humble vis-à-vis des agents ordinaires tout au long de la recherche. J'ai ensuite suggéré que la simplicité de l'« *intuition originelle* » de la sociologie – la disposition à « *suivre* » les acteurs, selon Latour – permet le développement de l'empathie, et que cette dernière est une condition nécessaire à l'ouverture d'esprit des chercheurs à la réalité qu'ils essayent d'appréhender. Enfin, comme corollaire, surtout quand le chercheur est étranger au contexte dans lequel il conduit sa recherche, je suis arrivé à la proposition suivante : ce n'est que par un comportement humble, ouvert et respectueux de la part du chercheur envers les agents ordinaires, qu'il a une chance de réussir à la fois la description fidèle de la réalité locale et le travail d'intéressement des acteurs locaux, sans lequel il n'est pas possible de rendre la recherche pertinente pour eux.

En termes théoriques, mon objectif avec cette recherche n'a été ni de créer, ni de valider un modèle quelconque, mais plutôt de décrire une réalité pour en tirer des enseignements – non

pas afin de généraliser du contenu, mais de développer l'approche d'apprentissage. J'ai voulu comprendre une situation spécifique afin d'enrichir ma méthode d'apprentissage sur les spécificités d'un contexte donné. J'ai défendu l'intérêt de la description, en opposition à l'analyse, comme protocole de recherche dans le domaine social, contestant la validité heuristique du processus de modélisation dans ce type de recherche.

Dans le chapitre cinq, j'ai présenté mes principaux choix méthodologiques pour conduire mon enquête de terrain à la Boucle du Mouhoun. Plus qu'une explication de l'intérêt de méthodes choisies dans ma recherche, l'apport principal de ce chapitre est une présentation détaillée des façons de les appliquer. En effet, un ensemble de détails méthodologiques sont venus s'ajouter aux méthodes standards pour les faire fonctionner au mieux dans le contexte spécifique de mon terrain, notamment en ce qui concerne la minimisation de la « *distance communicationnelle* » avec mes interlocuteurs, comme, par exemple, pour une prise de contact positive, l'établissement d'une communication simplifiée et fluide et l'entretien de la confiance. Par ailleurs, j'ai été amené à argumenter l'importance de la proximité avec le terrain d'étude et des protocoles de réflexivité et de décentration pour ma recherche.

Afin d'éviter l'écueil de la « *logique de l'offre* » dans le domaine des TIC pour le développement, citée dans l'introduction, j'ai souligné l'importance d'être proche du terrain et de minimiser les barrières socioculturelles entre le chercheur et les agents ordinaires, traçant des correspondances concrètes entre les différentes réalités afin de constituer à chaque fois un terrain commun et aussi égalitaire que possible pour l'échange. J'ai défendu ainsi l'idée que c'est par l'établissement et l'entretien de relations humaines sincères que l'on peut rendre saisissable, de façon intersubjective, le sens des faits sociaux en étude. J'ai en particulier insisté sur l'importance de la proximité avec le terrain pour que le chercheur développe sa capacité à percevoir l'autre, et à produire en conséquence des descriptions pertinentes des réalités étudiées.

En outre, convaincu de l'importance d'une remise en question constante des *a priori* du chercheur pour que les résultats de son travail soient les plus fidèles possible à la réalité étudiée, j'ai insisté sur le rôle fondamental des protocoles de réflexivité et de décentration pour la recherche dans le domaine social, en particulier quand le chercheur est étranger à la réalité en question. Dans le cas de ma recherche, j'ai tracé le lien entre l'application minutieuse de ces protocoles et l'engagement avec l'approche de « *priorités aux agriculteurs* », argumentant que l'auto-analyse suggérée par la réflexivité et l'ouverture proposée par la décentration sont toutes les deux fondamentales si un acteur extérieur veut apprendre avec les agriculteurs. Cela n'est pas sans rapport avec, d'une part, le choix d'abandonner l'« *identité impersonnelle* » du chercheur et, d'autre part, la conviction de la primauté de l'« *expérience vraie* » sur l'artificialité de l'exercice scientifique. Aussi bien dans un cas que dans l'autre, j'ai eu l'occasion de souligner l'importance des protocoles de réflexivité et de décentration, mettant en question la possibilité d'atteindre l'objectivité absolue dans la compréhension d'une réalité sociale donnée.

Dans le chapitre six, j'ai présenté et discuté mes échanges sur le terrain au Burkina Faso, non seulement avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, mais aussi avec des responsables

institutionnels burkinabè liés au domaine de l'information professionnelle agricole dans le pays. Tout d'abord, j'ai insisté sur le fait que les orientations dégagées de mes observations de terrain devaient être comprises comme des indices, et non pas comme des règles ou des tendances générales¹⁷⁰. Les renseignements rassemblés donnent une idée de l'utilisation des TIC et des enjeux de leur appropriation par les acteurs du monde agricole burkinabè à un instant donné. L'évolution de l'accès et de l'appropriation des TIC étant toujours en cours, ces renseignements restent spécifiques à la région de la Boucle du Mouhoun et à la période de mon séjour de terrain, à savoir le deuxième semestre de 2009.

Cela dit, il a en effet été possible de dégager de mes échanges sur le terrain quelques orientations sur les aspects socioculturels liés au processus d'appropriation des TIC par les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, ainsi que des renseignements sur le contexte institutionnel de l'information professionnelle agricole au Burkina Faso. A propos de ce dernier, j'ai mis en avant l'importance accrue de l'information professionnelle agricole au Burkina Faso après les réformes structurelles des années 1980 et la création depuis lors d'un ensemble de services d'informations agricoles, aussi bien publics que privés. J'ai néanmoins souligné la mauvaise coordination de ces initiatives et le fait qu'elles laissent encore beaucoup à désirer en termes de renseignement professionnel¹⁷¹. J'ai donc attiré l'attention sur une des stratégies les plus courantes pour contourner cette situation de mauvaise information professionnelle au Burkina Faso : l'utilisation du téléphone portable pour la mise en contact direct entre les différents acteurs professionnels du domaine agricole. Cela a permis la recherche d'informations directement à la source et la création d'un réseau qui s'auto-informe, court-circuitant les informations officielles publiées par les différents SIM. Enfin, j'ai souligné que, actuellement, les agriculteurs de base ne semblent tirer profit des SIM qu'indirectement, à travers des organisations paysannes auxquelles ils sont, parfois, rattachés. Cela met en évidence l'importance des organisations paysannes dans l'encadrement du processus de professionnalisation de l'agriculture burkinabè, qui ne peut pas avoir lieu sans une gestion adéquate de l'information.

En ce qui concerne les échanges avec les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, j'ai approché les questions de la construction des usages des TIC et l'empreinte sociale de ces technologies par des approximations successives : d'abord en essayant de comprendre les bases de l'organisation de la vie sociale, puis les dynamiques communicationnelles locales et, seulement dans un troisième temps, des questions liées aux formes d'usage, aux conditions socioculturelles d'usage et à l'empreinte sociale des TIC¹⁷².

¹⁷⁰ N'ayant pas vocation à alimenter un modèle quelconque, ces orientations sont simplement des acquis d'expérience qui, pour être utiles, doivent être contrastées par rapport aux spécificités de chaque circonstance nouvelle, rendant sa compréhension peut-être plus facile mais pas pour autant automatique. Encore une fois, ce qui compte c'est l'ouverture d'esprit et l'attitude humble face à la prévalence de l'incertitude dans l'avènement de tout phénomène social.

¹⁷¹ Des délais importants entre la collecte et la diffusion des informations rendent les informations souvent inutilisables dans le contexte professionnel ; les informations disponibles sont incomplètes et souvent présentées sous une forme inadéquate à l'exploitation par les acteurs du terrain.

¹⁷² Dans le chapitre six, j'ai abordé ces sujets à partir des avis et des attitudes de mes interlocuteurs, repérés pendant nos conversations. Je les ai formellement cités à chaque fois en vue de rappeler le caractère spécifique des

Sur l'organisation de la vie sociale, j'ai attiré l'attention sur trois aspects : les disputes familiales liées au manque de flexibilité du chef de la famille, selon sa disposition à accorder aux autres membres de la famille une certaine importance dans la prise des décisions économiques ; le mélange de comportements sociaux des agriculteurs rencontrés, de la solidarité si répandue des Africains, passant par la méfiance redoutable des agriculteurs mais allant jusqu'à une certaine dose d'opportunisme¹⁷³ ; et la dégradation du pouvoir des chefs traditionnels, liée à la création de la fonction de chef du village, à l'arrivée d'autres religions et à la tendance à l'imitation de l'Occident. J'ai souligné alors que l'influence des traditions animistes sur la dynamique sociale des divers villages visités dans la Boucle du Mouhoun est très variée, et qu'il en est de même des niveaux de remises en question de la tradition et de sa légitimité dans la définition des façons de faire locales.

A propos de la dynamique communautaire de communication, j'ai attiré tout d'abord l'attention sur le contrôle social de l'information par les différents chefs, tout en soulignant que cela ne semble pas être perçu comme une contrainte par rapport à la liberté d'action des divers agriculteurs rencontrés : le suivi des règles tacites liées à la centralisation des informations semble être motivé plus par respect que par soumission. Ensuite, j'ai fait remarquer la domination des hommes âgés dans la prise de la parole, ainsi que l'intéressant équilibre que doivent trouver les jeunes, entre participation passive et active aux conversations, afin de conquérir petit à petit la reconnaissance de la communauté, tout en faisant preuve d'un profond respect pour les plus âgés. Puis, j'ai mis en évidence le rapport entre le partage d'un même espace-temps, caractéristique des échanges sans médiation technique, et la possibilité de tester la crédibilité d'autrui et ainsi de lancer les bases d'une relation de confiance : la communication de proximité a un rôle fondamental dans les communautés visitées¹⁷⁴. Enfin, en ce qui concerne la gestion de l'information professionnelle, j'ai signalé qu'une partie des agriculteurs rencontrés, surtout ceux qui ne sont pas membres d'une organisation paysanne, semblent ne pas avoir formalisé dans leurs esprits le rapport entre leurs activités professionnelles quotidiennes et l'ensemble des informations qu'y sont associées, tandis que les membres des groupements de producteurs sont plus sensibilisés à l'importance d'être bien informés, et qu'ils font beaucoup d'efforts pour avoir accès à des informations une fois qu'ils sont convaincus que cela leur permet de mieux maîtriser leurs exploitations. En d'autres termes, j'ai mis en évidence l'importance du regroupement des agriculteurs en organisations paysannes pour une meilleure gestion de l'information professionnelle agricole.

renseignements obtenus et, ainsi, d'éviter d'alimenter des tentations précipitées de généralisation. Dans l'impossibilité de tous les citer dans cette conclusion, je renvoie le lecteur au chapitre six pour une description plus fiable et complète des échanges.

¹⁷³ S'ajoutent à ces comportements la complexité et la subjectivité du rapport des agriculteurs rencontrés par rapport aux acteurs étrangers : d'une courtoisie informelle avec le « Blanc » pour certains, passant par l'attention à la valorisation sociale d'être accompagné par le « Blanc » pour d'autres, jusqu'à la préoccupation avec l'image que le « Blanc » va se faire de l'agriculteur, avec des tentatives plus ou moins évidentes d'impressionner l'étranger.

¹⁷⁴ Les agriculteurs de la région semblent donner priorité absolue à la communication interpersonnelle directe ; la méthode « du bouche à oreille » est majoritaire dans la diffusion d'informations dans les villages où je suis allé à la Boucle du Mouhoun.

Sur les formes d'usage des TIC par les agriculteurs rencontrés au Burkina Faso, j'ai expliqué tout d'abord la focalisation de ma recherche sur le téléphone portable en détriment de la radio et de l'Internet, soulignant que la radio, même étant très répandue, présente le handicap de ne pas permettre l'interactivité, et que, pour la majorité des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, l'utilisation directe de l'outil informatique ne semble pas envisageable à moyen terme pour des raisons diverses¹⁷⁵. Présentant les spécificités de chaque usager rencontré, j'ai mis en évidence la richesse des cadres d'usage du téléphone portable¹⁷⁶ et les différents niveaux d'appropriation de cet outil par les agriculteurs. J'ai souligné que, dans la communication avec le téléphone portable, la préférence soit pour la voie orale – les appels directs –, soit pour la voie écrite – les messages de texte ou SMS –, illustre particulièrement bien l'influence d'aspects économiques, sociaux et culturels dans la construction des usages du portable par les agriculteurs que j'ai eu à rencontrer. Finalement, j'ai insisté sur le fait que, malgré la facilité de communication introduite par l'usage du téléphone portable, les agriculteurs rencontrés n'y font pas appel à chaque fois : d'une part, il y a des circonstances sociales qui imposent traditionnellement la présence physique des interlocuteurs, comme lors des funérailles, d'autre part, des impératifs pratiques liés aux coûts de communication, à la nature du support de l'information à transmettre et à l'importance de la présence physique pour l'établissement de relations de confiance empêchent une utilisation plus généralisée du téléphone portable.

Si la première image que les agriculteurs rencontrés se sont faits du téléphone portable a été celle d'un objet de distinction sociale, la vulgarisation de cet outil, en termes de facilité d'accès et aussi d'appropriation de son fonctionnement, m'a motivé à formuler l'hypothèse de l'existence d'une dichotomie dans les formes actuelles d'usage du portable dans la région : soit les usagers restent dans le registre de la valorisation de l'image du portable et de son rapport avec la mise en évidence d'un statut socio-économique privilégié, soit ils se concentrent sur son utilité pratique et envisagent des façons innovantes de l'utiliser pour agréger de la valeur à leurs relations, aussi bien personnelles que professionnelles.

A propos des conditions socioculturelles d'usage des TIC et de l'empreinte sociale de ces technologies dans les communautés visitées de la Boucle du Mouhoun, j'ai attiré l'attention du lecteur sur deux points. D'un côté, j'ai suggéré que les habitudes et conditionnements partagés par les membres des communautés rurales visités sont comme des cadres, d'une part facilitant le développement de certains usages, d'autre part imposant des contraintes à de nouvelles dynamiques possibles, révélées par d'autres usages des TIC. J'ai défendu donc l'idée que ces habitudes et conditionnements constituent autant de conditions

¹⁷⁵ Cela n'empêche pas, bien entendu, qu'une application plus efficace des ordinateurs et de l'Internet par une organisation paysanne puisse bénéficier indirectement aux agriculteurs, ni, d'ailleurs, que l'accès des agriculteurs à l'Internet via le téléphone portable puisse se développer dans l'avenir, même si cette modalité d'accès à l'Internet présente encore, dans sa forme actuelle, des inconvénients importants à son appropriation par les agriculteurs, comme par exemple le fait de s'inscrire dans le registre de la communication écrite.

¹⁷⁶ Il y a ceux qui utilisent le portable pour rester en contact avec la famille, d'autres pour coordonner les travaux champêtres au sein de la famille – gardant le contact entre le champ et la maison familiale au village –, tandis que certains font usage du portable pour assurer l'approvisionnement à distance de matériel pour des petits ateliers qu'ils tiennent en parallèle à l'activité agricole.

socioculturelles d'usage des TIC par les membres des communautés en question¹⁷⁷. De l'autre côté, j'ai souligné que le portable semble catalyser des changements dont l'ampleur dépend des marges de manœuvres disponibles à chaque acteur spécifique, mais souvent augmentant la vitesse et l'intensité relationnelle de ceux qui y ont accès. J'ai donc mis en évidence le rapport entre l'usage du téléphone portable par certains des agriculteurs rencontrés et l'introduction d'une nouvelle dynamique d'obtention de reconnaissance dans les communautés : soit par l'exploration de l'image liée à la possession ou à la maîtrise des fonctionnalités du téléphone portable, soit par le fait de se mettre au service des autres à travers le portable pour conquérir leur reconnaissance¹⁷⁸. J'ai argumenté que l'usager du portable agit soit en opposition, soit en harmonie avec la tradition mais, dans les deux cas, l'usage stratégique du téléphone portable lui apporte, de par l'intensification de ses réseaux relationnels, une occasion d'obtention de reconnaissance qu'il n'avait pas par ailleurs.

7.2 Révision des hypothèses de recherche

A partir d'une compréhension enrichie de la réalité des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, en termes d'organisation de la vie sociale, de dynamique communicationnelle et de formes d'usage des TIC, je peux maintenant soumettre les hypothèses avancées dans l'introduction à un nouvel examen. Avant de le faire, il importe de nuancer les résultats d'une telle révision, à l'issue de laquelle les hypothèses ne seront ni assertivement confirmées ni définitivement infirmées. Les questionnements et les suppositions à la base de ces hypothèses évolueront par le contraste avec la dite compréhension enrichie de la réalité locale, mais il faut rester conscient des marges incompressibles de subjectivité et d'incertitude propres aux connaissances développées dans le domaine de cette recherche. Cela dit, l'hypothèse principale de la recherche a été énoncée dans l'introduction comme étant l'existence d'influences réciproques entre le processus de construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun. Dans les cas des communautés visitées dans la Boucle du Mouhoun, la réciprocité de ces influences a été, en effet, exemplifiée, d'un côté par les conditions socioculturelles d'usage et, de l'autre côté, par l'empreinte sociale des usages décrites plus haut. Permettez-moi de traiter plus en détail les trois hypothèses secondaires, mais dans l'ordre inverse de leur présentation dans l'introduction – cela me permettra de conduire plus logiquement la progression de mon raisonnement.

¹⁷⁷ L'importance de l'oralité, le respect envers les ancêtres et envers les personnes âgées, la domination masculine dans les relations familiales et dans la gestion de l'exploitation agricole sont exprimées aussi avec les nouveaux outils de communication.

¹⁷⁸ En effet, l'action de rendre service aux membres de sa communauté est à la base de l'autorité légitime dans la tradition des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun.

Une des hypothèses secondaires de ma thèse concernait des possibles incompatibilités pratiques entre l'usage de TIC et le maintien des principes traditionnels de communication en Afrique de l'Ouest. Elle a été ainsi énoncée : « *l'appropriation des TIC, en particulier du téléphone portable, par des membres des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun relativise progressivement l'importance de la communication de proximité dans les communautés en question* ». Si, d'un côté, j'ai pu observer que l'usage des TIC suscite des nouveaux rapports à l'espace et au temps, relativisant la notion de distance et créant des nouvelles dynamiques dans les sphères familiale et professionnelle, de l'autre côté, j'ai pu surtout constater l'importance attribuée par mes interlocuteurs à la proximité, à la relation de face-à-face, dans l'établissement et l'entretien de la confiance. Les préoccupations et méfiances des agriculteurs rencontrés vis-à-vis des fonctionnalités de mise en relation commerciale à distance proposées par certains SIM sont un bon exemple de cette constatation. La proximité comme condition de l'établissement de la confiance représente en soi un frein important au déploiement des TIC selon le modèle pragmatique occidental. Même s'il reste possible qu'avec le temps l'habitude d'utiliser le téléphone portable vienne à minimiser l'importance donnée à la proximité¹⁷⁹, dans certaines circonstances, des éléments du mode traditionnel de communication peuvent être transposés à la communication médiatisée par les TIC : les forfaits de communication illimitée avec les téléphones portables peuvent, par exemple, limiter la pression économique sur l'habitude de prendre le temps pour saluer proprement son interlocuteur. Il se peut que cela permette, notamment, le maintien de la déclinaison des identités, élément propre à la communication de proximité dont l'importance a été soulignée par Nyamba. Il reste à savoir si l'attachement à la proximité appartient aux conditions sociales d'usage qui seront progressivement contestées et relativisées à partir du développement des marges de manœuvres individuelles, ou s'il va s'affirmer dans les stratégies individuelles de communication, faisant d'ailleurs appel ou pas appel aux TIC. Cela dépend fondamentalement des aspirations des usagers et des moyens de les concrétiser via leurs choix, notamment celui de s'opposer à la tradition ou de construire de la valeur en accord avec elle.

Une autre hypothèse secondaire concernait la construction de nouvelles identités et la désagrégation d'identités anciennes en rapport avec l'usage des TIC. Comme il a été dit dans l'introduction, dans ce contexte la notion d'identité peut être associée à des rôles sociaux ou des qualités relationnelles spécifiques, reconnues par une communauté et attribuées à quelques uns de ses membres. A partir des observations de terrain à la Boucle du Mouhoun, j'ai suggéré que l'usage du téléphone portable, par exemple, introduit une dynamique relationnelle plus rapide et intense parmi ses détenteurs, mais aussi entre ces derniers et le reste des membres de la communauté. En effet, l'acquisition et l'appropriation de téléphones portables par certains individus les mettent en évidence vis-à-vis de leurs pairs ; ils deviennent des points de repère du réseau de communication nouvellement établi. Dans la

¹⁷⁹ Le fait, par exemple, qu'un fils citadin offre un téléphone portable à son père au village peut avoir, en effet, un double sens : un signe d'attention avec la famille et de respect par ses aînés malgré la contrainte pratique de la distance imposée par son travail en ville, ou la possibilité pratique de se dégager de l'obligation sociale de rendre régulièrement visite à sa famille au village.

mesure où un individu particulier peut profiter de cette intensité relationnelle augmentée pour s'affirmer comme une référence de communication dans son entourage on semble, en effet, pouvoir dire que l'usage des TIC prend part à la construction de nouvelles identités. La désagrégation d'identités anciennes est aussi plausible, et jusqu'à un certain point vérifiable dans les villages de la Boucle du Mouhoun en ce qui concerne, par exemple, le rôle social des « *crieurs publics* ». Même si on continue à faire appel aux « *crieurs publics* » dans des occasions spécifiques, au fur et à mesure que l'accès au téléphone portable se vulgarise, les sources d'information des membres du village se multiplient, relativisant l'importance de son rôle d'informateur. Il compte noter, néanmoins, que si le téléphone portable prend part aux processus de construction et de désagrégation d'identités, il n'y est pas prédominant : ce n'est pas parce que quelqu'un a le téléphone portable qu'il/elle l'utilise de façon stratégique. Ce n'est que quand le portable est exploité pour introduire une différence qualitative dans le cadre de vie qu'il prend part à la construction de nouvelles identités ; ce n'est pas l'objet technique en soi, mais la façon de le posséder ou de l'utiliser qui fait la différence.

Il est intéressant de remarquer que, selon ce que j'ai pu observer dans la Boucle du Mouhoun, la reconfiguration des identités locales peut avoir lieu en accord avec la tradition, et non pas nécessairement en conflit avec elle. Cela est un des aspects qui me permettent d'approcher la révision de l'hypothèse secondaire sur les transformations possibles des rapports sociaux de pouvoir en lien avec l'appropriation des TIC dans des communautés rurales de la région. En effet, si d'un côté la reconfiguration des identités locales suggère la possibilité de changements importants dans les rapports sociaux de pouvoir, de l'autre côté le fait que les nouvelles identités peuvent être construites en accord avec la tradition relativise cette dernière implication. Avant de réaliser cette recherche, j'avais tendance à croire que tout agriculteur pouvant accéder à des informations stratégiques via les TIC serait forcément en meilleure condition de réussir dans ses diverses activités, mais que cette nouvelle condition causerait, comme effet secondaire, des conflits sociaux et la dégradation de la tradition. Au moins en ce qui concerne la Boucle du Mouhoun, mon expérience de terrain me montre que je me suis trompé : les circonstances spécifiques de la construction des usages de l'information professionnelle et des TIC sont beaucoup plus complexes que cette double causalité. Non seulement l'accès à l'information n'est pas une garantie d'une meilleure condition de réussite¹⁸⁰, mais aussi la façon d'explorer l'accès aux informations et aux moyens modernes d'information peut être en accord avec la tradition. La stratégie, plus ou moins consciente selon le cas, d'obtenir de la reconnaissance sociale en rendant service avec son téléphone portable – mobilisant donc une des sources les plus légitimes de l'autorité selon les traditions locales – est un bon exemple de la possibilité de compromis entre l'usage des TIC et la tradition.

Ces indices peuvent élucider certains aspects de la complexité propre aux processus d'information et d'appropriation de TIC par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, mais

¹⁸⁰ Comme l'atteste le cycle de dépendance du petit agriculteur vis-à-vis des commerçants locaux : l'agriculteur en question a beau avoir accès à toutes les informations commerciales pertinentes, il n'est pas libre de choisir où vendre sa production.

en aucun cas ils ne doivent être considérés comme des éléments-clés d'une situation relativement homogène. J'ai déjà abordé en d'autres passages l'hétérogénéité des conditions de vie¹⁸¹ des divers agriculteurs rencontrés. Quelques uns sont, par exemple, résolument et ouvertement opposés à la tradition ; ceux-là n'utilisent pas leurs portables dans une stratégie d'obtention de reconnaissance sociale selon le principe traditionnel de rendre service, mais plutôt, par exemple, par l'exploration de l'image de posséder le portable ou de maîtriser son utilisation. Aussi bien dans un cas comme dans l'autre, ce qui me semble fondamental, c'est à la fois l'importance de l'intentionnalité du sujet dans la définition de l'usage – selon les circonstances et la personnalité de l'usager, des usages complètement différents sont construits – et aussi le fait que l'empreinte sociale des TIC dans les communautés rurales de la Boucle du Mouhoun semble se concrétiser de façon graduelle, sans bouleversement du statu quo. Cette dernière considération me fait nuancer l'idée assez répandue que l'introduction de TIC comme le téléphone portable est une « révolution » dans la vie des agriculteurs africains. L'appropriation du téléphone portable par les agriculteurs est progressive, et ils semblent trouver des moyens spécifiques de valoriser son potentiel selon les caractéristiques et les objectifs propres de chaque usager. Encore une fois, cela renforce l'idée que les TIC sont des outils : le résultat de leur utilisation dépend fondamentalement de l'intention de ceux qui les utilisent.

Il y a eu donc évolution des rapports sociaux de pouvoir dans les communautés visitées de la Boucle du Mouhoun après qu'une partie de leur population a eu accès aux téléphones portables. Mais cette évolution n'a pas été dans une seule direction : on ne peut pas dire que le pouvoir traditionnel des chefs coutumier et de leurs familles a été majoritairement contesté ni renforcé. Des individus font usage du téléphone portable pour conquérir de la reconnaissance sociale, mais de façons assez différentes et selon les marges de manœuvre qui leur sont spécifiques.

7.3 Apports d'un travail doublement orienté

Ma thèse étant réalisée dans le cadre d'une convention CIFRE, et donc d'un partenariat entre une entreprise et une institution de recherche, il importait qu'elle réponde à la fois à des questionnements de la première et à l'intention de l'expansion des connaissances propre à la deuxième. Dans la suite, je synthétise ma perception des principaux apports de ce travail doublement orienté, à la fois pour la fondation FARM et pour la recherche.

Cette recherche a été l'occasion pour la Fondation FARM de mieux comprendre la réalité socioculturelle des communautés rurales de la Boucle du Mouhoun, région d'implication de l'un de ses principaux partenaires, l'UGCPA-BM. Il est envisageable que cette compréhension enrichie de la réalité locale soit mise en œuvre pour renforcer ce partenariat, générant une participation plus adaptée de la fondation dans le développement ultérieur de cette

¹⁸¹ Conditions familiales, financières, de santé, de formation, d'accès aux TIC, d'engagement institutionnel, etc.

institution burkinabè et de leurs membres. Le soin dans l'établissement d'un rapport respectueux et proche avec l'équipe de l'UGCPA-BM, ainsi que les fruits des efforts communs pour le renforcement de ce partenariat peuvent ensuite inspirer l'approche de la fondation pour accompagner d'autres institutions de terrain dans leur développement.

Une des conclusions indirectes de la recherche est le rôle fondamental joué par les organisations paysannes dans la sensibilisation des agriculteurs à l'importance des informations pour la réussite d'une agriculture entrepreneuriale. C'est principalement par leur adhésion à une organisation paysanne et par leur participation active aux rencontres et formations proposées que les agriculteurs acquièrent les outils nécessaires en termes de gestion d'informations professionnelles agricoles. Cela confirme l'importance des organisations paysannes et l'intérêt de leur renforcement pour que les agriculteurs africains aient plus de chance de réussir. D'une certaine façon, cette conclusion corrobore la pertinence de l'approche de FARM, qui priorise le soutien aux organisations paysannes dans sa mission d'appui à la professionnalisation de l'agriculture africaine.

En ce qui concerne l'effort de la fondation pour définir une approche d'application des TIC qui soit à la fois pertinente pour les agriculteurs et cohérente avec la réalité locale, cette recherche a permis l'approfondissement de la réflexion sur les aspects socioculturels de l'appropriation des TIC par des agriculteurs ouest-africains. Cette démarche est en accord avec l'effort de dépasser la « *logique de l'offre* » dénoncée par Bernard Bachelier et qui engendre un « *méta-système* » de l'offre de solutions technologiques sans véritable rapport avec les réalités du terrain. Encore une fois, comme l'a dit Bachelier, si l'on veut dépasser la question de l'accès aux technologies pour parler des contenus pertinents pour les agriculteurs des PED, il faut absolument prendre en compte des aspects socioculturels dans la compréhension des réalités locales.

Se dégage alors de cette réflexion un ensemble de principes méthodologiques pour faciliter l'établissement et l'entretien d'échanges sincères, d'une syntonie communicationnelle pour ainsi dire, avec les agriculteurs¹⁸². En effet, les barrières socio-économiques et culturelles sont nombreuses entre l'acteur étranger d'origine occidentale et l'agriculteur ouest-africain. Les contourner plutôt par la mise en avant des points en commun et aussi, fondamentalement, par une attitude humble et ouverte envers les interlocuteurs locaux sont des conditions nécessaires pour que les renseignements obtenus lors des échanges soient fiables, dépassant ainsi aussi bien les possibles préjugés des acteurs extérieurs que la superficialité d'une relation dans laquelle l'acteur local ne ferait que ratifier la prétendue pertinence des propositions étrangères¹⁸³. Ce sont enfin des pistes pour l'établissement d'un partenariat sincère et transparent dans lequel chaque partie se montre disposée à apprendre avec l'autre

¹⁸² Ces principes sont présentés en détail dans le chapitre cinq, dédié à la méthodologie de la recherche de terrain au Burkina Faso.

¹⁸³ Cette attitude ne découle pas nécessairement de l'opportunisme, mais du sens de l'opportunité : dans un environnement où le partenariat avec des acteurs étrangers dans un cadre de coopération internationale compte parmi les meilleures occasions de développement professionnel, il est au moins compréhensible que les acteurs locaux fassent de leur mieux pour y prendre part. Souvent, dans ce registre, ce qui compte c'est plaire à l'étranger, se montrer d'accord avec ses raisonnements et propositions, indépendamment des besoins locaux.

et à mettre momentanément de côté des intérêts individuels pour que la création d'une valeur commune puisse avoir lieu.

Enfin, cette recherche a été aussi une source de réflexion sur la légitimité de l'activité même d'aide au développement – domaine d'activité de la fondation. Ce n'est pas l'avancée technique de l'Occident qui concède aux pays se disant développés la légitimité d'agir pour le développement des nations économiquement plus pauvres. Même la notion de solidarité se limite aux apparences s'il n'y a pas un effort préalable de reconnaissance des points communs sur lesquels bâtir les bases d'une relation de proximité. C'est par l'ouverture des hommes et des femmes en contact sur le terrain et par le plus profond respect d'autrui qu'une coopération mutuellement constructive peut être établie. Au-delà des intérêts économiques et géopolitiques encore omniprésents dans les initiatives de développement international, les acteurs étrangers, s'ils n'intègrent pas consciemment à leur approche ce qu'ils ont à apprendre avec les communautés traditionnelles des PED, ne seront pas en mesure de mettre au point des initiatives d'aide pleinement légitimes.

Si les orientations sur l'appropriation socioculturelle des TIC dégagées de mes échanges avec des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso, ainsi que de mes voyages d'étude en Afrique de l'Ouest et en Inde, sont considérées avec suffisamment de lucidité et de recul pour ne pas alimenter des généralisations précipitées, il se peut qu'elles soient utiles pour d'autres recherches dans le domaine des TIC pour le développement. Encore une fois, ces orientations n'ont pas vocation à être généralisées, mais peuvent raisonnablement être considérées comme des pistes d'exploration pour des recherches dans d'autres contextes – à condition que les spécificités propres à chaque terrain soient respectées et suffisamment mises en avant. Dans ma recherche, j'espère aussi que le fait d'avoir donné la priorité aux personnes – à leurs façons de faire et à leurs valeurs, et non pas à la technologie – sert de rappel à la dimension fondamentalement humaine de la technique. C'est une dimension essentielle pour la reconnaissance des enjeux moraux de l'application des TIC pour le développement.

Afin de préciser la contribution de ma recherche au domaine des sciences de l'information et de la communication, je me base sur une suggestion heuristique de Luc Van Campenhoudt. Selon lui, il faudrait partir « *des recherches concrètes et se demander, pour chacune d'elles, quelles questions elle invite à poser à propos des phénomènes sociaux et quels concepts elle propose pour élaborer une réponse* » (VAN CAMPENHOUDT 2007, p.242). Ma recherche invite le lecteur à se poser des questions liées à une meilleure compréhension de l'interrelation entre les aspects socioculturels de la vie communautaire dans une région rurale du Burkina Faso et les processus d'appropriation des TIC par des agriculteurs de cette région. Sur le plan méthodologique j'ai particulièrement réfléchi à « *la distance communicationnelle* » du chercheur vis-à-vis des acteurs locaux. Pour moi, ce concept fait référence au manque de congruence entre les façons habituelles de communiquer de personnes avec des historiques socioculturels différents : la langue, les codes de communication et les circonstances de

chaque échange spécifique¹⁸⁴. Ainsi, je cherchais à diminuer la distance communicationnelle avec mes interlocuteurs en soulignant indirectement nos points communs, dans l'intention d'établir et d'entretenir une communication sincère et ouverte. Dans une certaine mesure, la diminution de la distance communicationnelle ou, en d'autres termes, l'établissement d'une syntonie communicationnelle, n'est pas sans rapport avec l'un des aspects de « *l'éthique de la discussion* » de Jürgen Habermas (HABERMAS 2003) : la recommandation de laisser consciemment et temporairement de côté les différences et les intérêts individualistes pour partager des moments simples d'échange, de communion avec un interlocuteur donné.

Selon moi, l'apport le plus important de ma recherche semble être méthodologique : des enseignements sur la méthode d'apprentissage de la réalité locale, sur les stratégies et les tactiques d'approximations successives de la réalité spécifique à un terrain – surtout quand le chercheur est étranger au contexte de l'étude. L'effort de concilier le principe de « *non-supériorité* » du chercheur vis-à-vis des agents ordinaires, suggéré par l'ethnométhodologie et par la sociologie des associations, avec les conditions spécifiques de mon terrain principal de recherche m'a conduit à explorer les protocoles de réflexivité et de décentration d'une façon qui me semble originale. Il en est de même de mon effort continu pour prendre en compte les relations humaines à la base des interactions de terrain du chercheur et de concevoir le travail scientifique comme une traduction, forcément réductrice, de cette « *expérience vraie* ».

7.4 D'une autocritique à des ouvertures de recherche

Mon engagement avec la réflexivité exige que je présente à la fin de ce travail une autocritique sur la manière effective selon laquelle il a été réalisé. Arrivé à la fin de cette recherche, je regarde en arrière et je me dis que, concernant certains aspects, je devrais avoir fait autrement. Si certaines de ces équivoques peuvent être associées à des circonstances administratives de la direction de ma thèse qui ont conduit à une réorientation théorique à mi-parcours¹⁸⁵, je ne veux pas sous-estimer l'importance de l'étape de rédaction pour la formalisation du raisonnement et donc pour la mise en évidence de certains points à améliorer.

Tout d'abord il me semble que, même consciemment convaincu de la pertinence des méthodes qualitatives dans le cas de ma recherche, je n'étais pas encore suffisamment détaché des préoccupations quantitatives de « *représentativité* » au moment du choix des

¹⁸⁴ Ce concept n'est pas sans rapport avec celui de « *compétence de communication* » de Hymes, cité précédemment.

¹⁸⁵ En effet, le directeur original a abandonné la direction de ma thèse à la fin de 2009 pour des raisons personnelles. Brigitte Juanals a eu la gentillesse d'accepter la reprise de la direction. Son orientation m'a aidé à identifier des incohérences théoriques dans le travail réalisé jusqu'alors, ainsi que des chemins alternatifs. Ces corrections, néanmoins, n'ont pu être faites qu'après la réalisation du séjour de terrain au Burkina Faso.

agriculteurs à rencontrer sur le terrain¹⁸⁶. Une « *graine d'angoisse* » me perturbait inconsciemment, me disant qu'il fallait faire attention pour éviter un « *trop petit* » nombre d'agriculteurs rencontrés. Avec la compréhension que j'ai actuellement de mon sujet de recherche, j'aurais voulu rencontrer beaucoup moins d'agriculteurs, sans pour autant mettre en question la méthode de présentations discutée auparavant. J'aurais tendance à suivre plus systématiquement et plus en détail le traçage du « *réseau* », au sens que Latour donne à ce terme, autour de chaque agriculteur rencontré. En effet, les expériences les plus riches d'échange avec les agriculteurs ont été celles liées à la participation directe aux travaux champêtres. Cela a été pendant le travail en commun que j'ai pu expérimenter des circonstances de distance communicationnelle minimale avec mes interlocuteurs.

Si j'avais à refaire cette recherche, j'aurais donné davantage de priorité à ce type d'interaction au détriment de la quantité d'agriculteurs rencontrés. Je serais resté encore plus longtemps avec chacun des agriculteurs et ne me serait pas limité à eux seuls : j'aurais cherché à discuter plus longuement avec les fils des agriculteurs en question, avec les commerçants en contact avec eux, et aussi avec les « *crieurs publics* » de leurs villages. Ce n'est pas que je n'ai pas eu des discussions avec de tels acteurs, mais je ne les priorisais pas, tant j'étais obstiné à appréhender la réalité « *pour les agriculteurs* ». Cette focalisation excessive sur la figure des agriculteurs rencontrés me semble, maintenant, avoir été une erreur. Il aurait été préférable de rencontrer un nombre plus réduit d'agriculteurs, de passer plus de temps avec eux et avec leur entourage. Cela m'aurait peut-être permis d'aborder et d'observer plus longuement certains aspects du comportement des agriculteurs, ce qui aurait pu m'aider à mieux comprendre, par exemple, la nature de la méfiance que certains d'entre eux nourrissent vis-à-vis des organisations professionnelles agricoles. Il m'aurait été peut-être possible d'arriver plus tôt à l'hypothèse de la dichotomie dans les formes d'usage du téléphone portable et donc aussi d'approfondir cette question par des échanges avec des jeunes des villes plus grandes comme Dédougou, afin de mieux comprendre les mécanismes d'obtention de reconnaissance sociale par l'exploration de l'image du portable.

En fin de compte, ces changements auraient donné lieu à une autre recherche, ce qui en soi n'invalide pas les efforts réalisés ni, principalement, les conclusions qui me semblent les plus importantes de cette thèse, qui sont celles liées aux méthodes d'apprentissage avec les agents ordinaires, dans mon cas, les agriculteurs de la Boucle du Mouhoun.

En ce qui concerne des possibles développements ultérieurs, il me semblerait pertinent de réaliser des recherches semblables dans d'autres régions du monde dit « *en développement* » et de comparer les résultats, non pas dans l'objectif de généralisation mais plutôt de faire évoluer ces principes méthodologiques d'apprentissage. Une mise en perspective de ces principes dans le domaine de l'anthropologie de la communication ne serait pas sans intérêt. En outre, les implications de l'application pointilleuse des protocoles de réflexivité et de décentration me semblent mériter des explorations ultérieures de nature épistémologique.

¹⁸⁶ Il est possible que cette préoccupation quantitative à propos de la « *représentativité de l'échantillon* » d'agriculteurs rencontrés soit liée à ma formation initiale d'ingénieur.

Dans le cadre plus opérationnel de la fondation FARM, cette recherche devrait alimenter une dynamique de recherche-action pour tester les méthodes développées ici dans l'accompagnement de processus de structuration de la communication interne d'organisations professionnelles agricoles en Afrique de l'Ouest.

Bibliographie

AGARWAL, S.K. et al., 2010. User-generated content creation and dissemination in rural areas. *Information Technologies and International Development*, 6(2), p.21-37. Disponible sur: <http://goo.gl/0azY0> [Consulté le 5 juillet 2010].

AKER, J.C., 2008. Does digital divide or provide? The impact of cell phones on grain markets in Niger, Washington DC: Center for Global Development. Disponible sur : <http://goo.gl/NztLd> [Consulté le 9 avril 2010].

AKOUN, A. & ANSART, P. éd., 1999. *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Le Robert et Seuil.

AKRICH, M., 1993. Les formes de la médiation technique. *Réseaux*, (60), p.87-98. Disponible sur : <http://goo.gl/Dh3j4> [Consulté le 31 mars 2010].

AMIN, S., 1997. *Capitalism in the age of globalization: the management of contemporary society*, Londres: Zed Books.

ANDERSON, J.L., 2006. A structured approach for bringing mobile telecommunications to the world's poor. *Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries*, 27(2), p.1-9.

ANG, J. & PAVRI, F., 1994. A survey and critique of the impacts of information technology. *International Journal of Information Management*, 14(2), p.122-133.

ARCE, A. & LONG, N. éd., 2000. *Anthropology, development and modernities: exploring discourse, counter-tendencies and violence*, Londres: Routledge.

ARNAUD, M. & JUANALS, B. éd., 2010. *Circulation médiatique des savoirs et développement socioéconomique des territoires en Afrique*, NecPlus.

ARNOULD, E., PRICE, L. & ZINKHAN, G., 2004. *Consumers*, New York: McGraw-Hill/Irwin.

BLANCHARD, J.-M., 2010. Rôle du régulateur dans le développement du secteur TIC ? TIC & Développement 21. Disponible sur : <http://goo.gl/4oGIM> [Consulté le 24 novembre 2010].

BLANCHARD, J.-M., 2004. Une dynamique de développement local basé sur les TIC ? Dans *Société numérique et développement en Afrique: usages et politiques publiques*. Gemdev et Karthala, p. 255-292.

BOFF, L., 2010. *Cuidar da Terra, proteger a vida*, Rio de Janeiro, São Paulo: Record.

BOLTANSKI, L., 2009. *De la critique*, Paris: Gallimard.

- BOLTANSKI, L., 1990. L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action, Paris: Métailié.
- BOLTANSKI, L. & THEVENOT, L., 1991. De la justification, Paris: Gallimard.
- BOUDON, R. & BOURRICAUD, F., 1982. Dictionnaire critique de la sociologie, Paris: PUF.
- BOULLIER, D., 1985. L'effet micro ou la technique enchantée, Rennes: LARES.
- BOURDIEU, P., 2001. Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France 2000-2001., Paris: Raisons d'agir.
- BRITZ, J.J. et al., 2006. Africa as a knowledge society: a reality check. The International Information & Library Review, 38(1), p.25-40. Disponible sur : <http://goo.gl/v1R4M> [Consulté le 20 octobre 2010].
- BROWN, I. et al., 2003. Cell phone banking: predictors of adoption in South Africa. International Journal of Information Management, 23(5), p.381-394.
- BUHLER, U., 2002. Participation « with Justice and Dignity »: Beyond « the New Tyranny ». Peace, Conflict and Development, (1). Disponible sur : <http://goo.gl/LcWun> [Consulté le 15 mai 2009].
- BURRELL, J., 2010. Evaluating shared access: social equality and the circulation of mobile phones in rural Uganda. Journal of Computer-Mediated Communication, 15(2), p.230-250. Disponible sur: <http://goo.gl/tz96B> [Consulté le 11 février 2010].
- CASTELLS, M., 2000a. The end of millennium 2ème (la 1ère édition est sortie en 1998) éd., Oxford: Blackwell.
- CASTELLS, M., 2004. The power of identity 2ème (1ère édition : 1997) éd., Oxford: Blackwell.
- CASTELLS, M., 2000b. The rise of the network society 2ème (1ère édition : 1996) éd., Oxford: Blackwell.
- CHAMBAT, P., 1994. Usages des TIC : évolution de problématiques. Technologies de l'information et société, 6(3), p.249-270.
- CHAMBAT, P. & JOUET, J., 1996. Machines à communiquer : acquis et interrogations. Dans 10ème Congrès national des sciences de l'information et de la communication. Grenoble-Echirolles, p. 209-214.
- CHAMBERS, R., 1994a. Réformes, institutions et changements. Dans Les paysans d'abord : les innovations des agriculteurs et la recherche agronomique. Karthala et CTA, p. 287-308.
- CHAMBERS, R., 1994b. The origins and practice of participatory rural appraisal. World Development, 22(7), p.953-969. Disponible sur : <http://goo.gl/fW5jK> [Consulté le 20 mai 2009].

- CHAMBERS, R., PACEY, A. & THRUPP, L.A., 1994. La recherche interactive. Dans Les paysans d'abord : les innovations des agriculteurs et la recherche agronomique. Karthala et CTA, p. 166-174.
- CHARON, J.-M., 1987. Teletel, de l'interactivité homme/machine à la communication médiatisée. Dans Les paradis informationnels. CNET/ENST. p. 103-128.
- CHENEAU-LOQUAY, A., 1999. Des stratégies internationales aux usages locaux, quels sont les enjeux de l'insertion de l'Afrique dans la « société de l'information ». Dans L'Europe et le Sud à l'aube du 21ème siècle : enjeux de la coopération, 9ème conférence de l'EADI. Paris.
- CHENEAU-LOQUAY, A., 2009. Le projet d'appui au désenclavement numérique, quelle viabilité? NETSUDS, (4), p.167-190.
- CHENEAU-LOQUAY, A., 2010. Modes d'appropriation innovants du téléphone mobile en Afrique, Ministère des affaires étrangères et européennes français & Union internationale des télécommunications. Disponible sur : <http://goo.gl/XNvNW> [Consulté le 11 novembre 2010].
- CHENEAU-LOQUAY, A., 2005. TIC et développement africain informel : adéquation de la démarche de l'ONU ? Dans M. MATHIEN, éd. La société de l'information, entre mythe et réalités. Bruxelles: Bruylant, p. 231-258.
- CHENEAU-LOQUAY, A., 2004. Technologies de la communication, mondialisation, développement. Dans Mondialisation et technologies de la communication en Afrique. Karthala et MSHA, p. 11-22.
- CICB, 2005. Plan d'Action sur les Céréales, Ouagadougou, Burkina Faso: Comité interprofessionnel des filières céréales et niébé du Burkina, pour le Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso.
- CNUCED, 2008. Information economy report 2007-2008 – Science and technology for development : the new paradigm of ICT, New York et Genève: CNUCED.
- CNUCED, 2010. Information economy report 2010 – ICTs, enterprises and poverty alleviation, New York et Genève: CNUCED. Disponible sur : <http://goo.gl/KFtCl> [Consulté le 28 octobre 2010].
- COLIN, L. & PETIT, V., 2009. La vidéo, un outil qui fait débat ! Grain de Sel, (44). Disponible sur: <http://goo.gl/hdrCK> [Consulté le 7 avril 2010].
- COOKE, B., 2001. The social psychological limits of participation? Dans Participation: the new tyranny? p. 102-121.
- COOKE, B. & KOTHARI, U. éd., 2001. Participation: the new tyranny?, Londres et New York: Zed Books.
- CORCUFF, P., 2007. Les nouvelles sociologies, Armand Colin.
- COULOUBALY, P.B., 1998. L'utilisation des TIC dans les élections générales de 1997 au Mali : promesses et dangers pour la démocratie.

COULTER, J. & SHARROCK, W., 2001. Réflexions sur le raisonnement : Wittgenstein et Garfinkel contre la théorie et la méthode. Dans *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*. La Découverte, p. 75-97.

CRESSWELL, R., 1996. *Prométhée ou Pandore ? Propos de technologie culturelle*, Paris: Kimé.

CREWE, E. & HARRISON, E., 1998. *Whose development? An ethnography of aid*, Londres: Zed Books.

CommodAfrica, 2010. Des performances agricoles mitigées au Burkina Faso. Disponible sur : <http://goo.gl/OrFA5> [Consulté le 1 octobre 2010].

DAHLMAN, C., 1998. *Rapport sur le développement dans le monde 1998-99 - Le savoir au service du développement*, Paris: Banque Mondiale. Disponible sur : <http://goo.gl/sHUGn> [Consulté le 19 octobre 2010].

DAS, S.K., 2007. *Touching lives - the little know triumphs of the Indian space programme*, Penguin Books India.

DAVIS, F.D., BAGOZZI, R.P. & WARSHAW, P.R., 1989. User acceptance of computer technology: a comparison of two theoretical models. *Management Science*, 35(8), p.982-1003.

DAY, B. & GREENWOOD, P., 2009. Information and communication technologies for rural development. Dans T. UNWIN, éd. *ICT4D, Information and Communication Technology for Development*. Cambridge University Press, p. 321-359.

DE CERTEAU, M., 1980. *L'invention du quotidien*, Paris: Gallimard.

DELAPORTE, Y., 2002. *Le regard de l'éleveur de rennes (Laponie norvégienne) - Essai d'anthropologie cognitive*, Louvain-Paris-Sterling (Virginia): Peeters/SELAF.

DIALLO, O.B. et al., 2008. *OP-TIC : Organisations Paysannes et Technologies d'Information et de Communication (Mali et Burkina Faso)*, Agriterra-IFDC-IICD-ROPPA.

DIGA, K., 2007. *Mobile cell phones and poverty reduction: technology spending patterns and poverty level change among households in Uganda, Durban, South Africa*: School of Development Studies, University of KwaZulu-Natal.

DIGARD, J.-P., 2004. Anthropologie des techniques et anthropologie cognitive. *Etudes rurales*, EHESS, p.169-170. Disponible sur : <http://goo.gl/KEI6R> [Consulté le 29 juin 2010].

DO NASCIMENTO, J., 2004. Jalons pour une théorie de l'appropriation des NTIC en Afrique. Dans *Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques*. Gemdev et Karthala, p. 229-254.

DO NASCIMENTO, J., 2005. Le développement du téléphone portable en Afrique. Dans *Les télécommunications, entre bien public et marchandise*. Charles Léopold Mayer, p. 173-190.

- DONALDSON, K., 2009. The future of design for development: three questions. *Information Technologies and International Development*, 5(4), p.97-100. Disponible sur : <http://goo.gl/tuVrn> [Consulté le 9 avril 2010].
- DONNER, J., 2008. Research approaches to mobile use in the developing world: a review of the literature. *The Information Society*, 24(3), p.140-159.
- DONNER, J., 2007. The rules of beeping: exchanging messages via intentional « missed calls » on mobile phones. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1), p.1-22. Disponible sur : <http://goo.gl/JtQk6> [Consulté le 11 février 2010].
- DORTIER, J.-F., 2006. Aux origines de la pensée. *Les Grands Dossiers de Sciences Humaines*, (1), p.34-37.
- DORTIER, J.-F., 2004. *L'homme, cet étrange animal*, Editions Sciences Humaines.
- DOT Force, 2001. Digital opportunities for all: meeting the challenge - Report of the Digital Opportunity Task Force (DOT Force), Genève: G8. Disponible sur : <http://goo.gl/RWQb1> [Consulté le 19 octobre 2010].
- DRAGON, A.G., 2001. *Making waves: participatory communication for social change*, New York: The Rockefeller Foundation. Disponible sur : <http://goo.gl/PXaUg> [Consulté le 1 novembre 2010].
- DUFUMIER, M., 2008. *Agronomes et savoir-faire paysans*. Disponible sur : <http://goo.gl/XLMBL>. [Consulté le 31 mars 2011]
- DUNCOMBE, R., 2009. Impact assessment of mobile phones on development: concepts, methods and lessons for practice, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. Disponible sur : <http://goo.gl/WIWN4> [Consulté le 5 juillet 2010].
- EASTERLY, W., 2001. *The elusive quest for growth: economists' adventures and misadventures in the tropics*, Cambridge: Harvard University Press.
- EASTERLY, W., 2006. *The white man's burden: why the West's efforts to aid the rest have done so much ill and so little good*, New York: Penguin Books.
- ENGWALL, A. & HESSELMARK, O., 2004. *Profitable universal access providers*, Stockholm, Sweden: Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA).
- ESCOBAR, A., 1995. *Encountering development: the making and unmaking of the Third World*, Princeton: Princeton University Press.
- FEATHERMAN, M.S. & PAVLOU, P.A., 2003. Predicting e-services adoption: a perceived risk facets perspective. *International Journal of Human-Computer Studies*, 59(4), p.451-474.
- FISHBEIN, M. & AJZEN, I., 1975. *Belief, attitude, intention, and behavior: an introduction to theory and research*, Reading, MA, U.S.A. Addison-Wesley Longman Publishing Co.

- FLECK, L., 2005. Genèse et développement d'un fait scientifique 1ère édition 1934 éd., Paris: Les Belles Lettres.
- FORNEL, M. de, 1994. Le cadre interactionnel de l'échange visiophonique. Réseaux, (64), p.107-132.
- FORNEL, M. de, 1989. Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique. Réseaux, (38), p.31-48.
- FORNEL, M. de, OGIEN, A. & QUERE, L., 2001. L'ethnométhodologie, une sociologie radicale. Dans L'ethnométhodologie, une sociologie radicale. La Découverte.
- FRANCIS, P., 2001. Participatory development at the World Bank: the primacy of process. Dans B. COOKE & U. KOTHARI, éd. Participation: the new tyranny? Londres et New York: Zed Books, p. 72-87.
- FRIEDMAN, T.L., 2005. The world is flat: a brief history of the twenty-first century 1er éd., New York: Farrar, Straus & Giroux.
- GAKURU, M., WINTERS, K. & STEPMAN, F., 2009. Inventory of innovative farmer advisory services using ICTs, The Forum for Agricultural Research in Africa. Disponible sur : <http://goo.gl/5ixJY> [Consulté le 24 mai 2010].
- GANDHI, R. et al., 2007. Digital Green: participatory video for agricultural extension. Dans Conference proceedings of ICTD 2007. Bangalore, India, p. 21-30.
- GARFINKEL, H., 1996. Ethnomethodology's Program. Social Psychology Quarterly, 59(1), p.5-21.
- GARFINKEL, H., 2002. Ethnomethodology's program : working out Durkheim's aphorism A. WARFIELD RAWLS, éd., Oxford: Rowman & Littlefield.
- GARFINKEL, H., 2001. Le programme de l'ethnométhodologie. Dans M. de FORNEL, A. OGIEN, & L. QUERE, éd. L'ethnométhodologie, une sociologie radicale. La Découverte, p. 31-56.
- GOODY, J., 1979. La raison graphique, Paris: Editions de Minuit.
- GREENBERG, A., 2005. ICTs for poverty alleviation: basic tool and enabling sector, Montréal: Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA).
- GRIMSHAW, D.J. & GUDZA, L.D., 2010. Local voices enhance knowledge uptake: sharing local content in local voices. The Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries, 40, p.12. Disponible sur : <http://goo.gl/ZcrkF> [Consulté le 19 avril 2010].
- HABERMAS, J., 1976. Connaissance et intérêt, Paris: Gallimard.
- HABERMAS, J., 2003. De l'éthique de la discussion, Paris: Grasset.
- HALL, E.T., 1984. La danse de la vie, Paris: Seuil.

HALL, S., 1979. Culture, the media and the « Ideological Effect ». Dans J. CURRAN, M. GUREVITCH, & J. WOOLLACOTT, éd. *Mass Communication and Society*. Beverly Hills: Sage Publications, p. 315-348.

HARRIS, J., 2005. *Great promise, hubris and recovery: a participant's history of development studies*. D. PHILIP, éd., Londres et New York: Zed Books.

HARRISS, B. & HARRISS, J., 1979. Development studies. *Progress in Human Geography*, 3(4), p.576-584.

HARVEY, D., 2000. *Spaces of hope*, Oxford: Blackwell.

HAUDRICOURT, A.-G., 1965. L'origine des techniques. *Le Courrier rationaliste*, (12), p.32-36.

HAUDRICOURT, A.-G., 1964. La technologie, science humaine. *La Pensée*, (115), p.28-35.

HAUDRICOURT, A.-G., 1987. *La technologie, science humaine : Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

HAUDRICOURT, A.-G., 1973. Recherche et méthode. Un dialogue avec Mariel Jean-Brunhes Delamarre. *La Pensée*, (171), p.10-23.

HEEKS, R., 2002. *Failure, success and improvisation of information systems projects in developing countries*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. Disponible sur : <http://goo.gl/dezRE> [Consulté le 21 octobre 2010].

HEEKS, R., 2009. *The ICT4D 2.0 manifesto: where next for ICTs and international development?*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. Disponible sur : <http://goo.gl/BnHbE> [Consulté le 5 juillet 2010].

HEEKS, R., 1999. *The tyranny of participation in information systems: learning from development projects*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. Disponible sur : <http://goo.gl/gtshD> [Consulté le 5 juillet 2010].

HEEKS, R. & MOLLA, A., 2009. *Impact assessment of ICT-for-development projects: a compendium of approaches*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. Disponible sur : <http://goo.gl/usMTZ> [Consulté le 5 juillet 2010].

HELD, D. & MCGREW, A., 2002. *Globalization/anti-globalization: beyond the great divide*, Cambridge: Polity Press.

HELD, D. et al., 1999. *Global transformations: politics, economics and culture*, Stanford University Press.

HELLSTROM, J., 2010. *The innovative use of mobile applications in East Africa*, Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA). Disponible sur : <http://goo.gl/YcKWA> [Consulté le 30 juin 2010].

- HENKEL, H. & STIRRAT, R., 2001. Participation as spiritual duty, empowerment as secular subjection. Dans B. COOKE & U. KOTHARI, éd. Participation: the new tyranny? Londres et New York: Zed Books, p. 168-184.
- HO, M.R. et al., 2009. Human-computer interaction for development: the past, present, and future. Information Technologies and International Development, 5(4), p.1-18. Disponible sur: <http://goo.gl/P1Wq> [Consulté le 9 avril 2010].
- HOEVEN, R. van der & SHORROCKS, A.F., 2003. Perspectives on growth and poverty, Tokyo and New York: United Nations University Press.
- HYMES, D.H., 1972. Models of the interaction of language and social life. Dans J. J. GUMPERZ & D. H. HYMES, éd. Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication. New York, Chicago, etc. Holt Rinehart and Winston, p. 35-71.
- HYMES, D.H., 1984. Vers la compétence de communication, Paris: Hatier CREDIF.
- IICD, 2006. ICTs for agricultural livelihoods: impact and lessons learned from IICD supported activities, The Hague: IICD.
- IICD, 2008. Improving rural livelihoods through access to knowledge - Information and communication technologies in support of the agriculture sector in Mali, IICD.
- ILBOUDO, J.-P., 2000. Pour une définition du contenu des télécentres : Commencer par les besoins et élargir l'audience des télécentres en les reliant à la radio rurale locale de type communautaire, Disponible sur : <http://goo.gl/BgEy4> [Consulté le 1 novembre 2010].
- INSA, 2001. Pursuit and promotion of science: the Indian experience, Indian National Science Academy. Disponible sur : <http://www.iisc.ernet.in/insa>. [Consulté le 31 mars 2011]
- JAGUN, A., 2007. Micro-entrepreneurs and the « mobile divide »: new benefits and old inequalities in Nigeria's informal sector. id21 insights, (69). Disponible sur : <http://goo.gl/BhBC3> [Consulté le 5 juillet 2010].
- JAGUN, A., HEEKS, R. & WHALLEY, J., 2007. Mobile telephony and developing country micro-enterprise: a Nigerian case study, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. Disponible sur : <http://goo.gl/8XDSy> [Consulté le 26 octobre 2010].
- JAMES, J. & VERSTEEG, M., 2007. Mobile phones in Africa: how much do we really know? Social Indicators Research, 84, p.117-126.
- JENSEN, R., 2007. The digital provide: information (technology), market performance, and welfare in the South Indian fisheries sector. Quarterly Journal of Economics, 122(3), p.879-924.
- JOUET, J., 1990. L'informatique « sans le savoir ». Culture technique, (21).

JOUET, J., 1993. Pratiques de communication et figures de la médiation: des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication. *Réseaux*, (60), p.99-120. Disponible sur : <http://goo.gl/Dh3j4> [Consulté le 1 avril 2010].

JOUET, J., 2000. Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), p.487-521. Disponible sur : <http://goo.gl/c9jlf> [Consulté le 31 mars 2010].

JUANALS, B. & NOYER, J.-M., 2007. D. H. Hymes, vers une pragmatique et une anthropologie communicationnelle. *Hermès*, (47). Disponible sur : <http://goo.gl/OBgb2> [Consulté le 21 mars 2011].

KABA, B. et al., 2006. Explaining the factors influencing cellular phones use in Guinea. *Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries*, 28(3), p.1-7.

KANG, Y. & KIM, S., 2009. Understanding user resistance to participation in multihop communications. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 14(2), p.328-351. Disponible sur : <http://goo.gl/0vQzV> [Consulté le 11 février 2010].

KATRE, D., 2004. Using mnemonics as part of pictorial interface for self identification of illiterate villagers. Dans *Proceedings of the International Conference on Human-Computer Interaction (I-HCI 2004)*. Bangalore, India.

KATZ, J.E. & ASPDEN, P., 1997. Barriers to and motivations for using the internet: results of a national opinion survey. *Internet Research Journal: Technology, Policy & Applications*, 7(3), p.170-188.

KAUFFMAN, R.J. & TECHATASSANASOONTORN, A.A., 2005. Is there a global digital divide for digital wireless phone technologies? *Journal of the Association for Information Systems*, 6(12), p.338-382. Disponible sur : <http://goo.gl/4JGse> [Consulté le 25 octobre 2010].

KIYINDOU, A., 2000. Culture et appropriation de l'information générale et spécialisée en milieu rural Africain. *Hermès*, (28), p.233-243. Disponible sur : <http://goo.gl/6PWn7> [Consulté le 23 février 2011].

KIYINDOU, A., 2008. De l'usage des TIC a des fins de développement. Dans *Communication pour le développement, logiques et pratiques au Congo*. EME, p. 117-138.

KIYINDOU, A., 2009. *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris: L'Harmattan.

KOTHARI, U., 2001. Power, knowledge and social control in participatory development. Dans B. COOKE, éd. *Participation: the new tyranny?* Londres et New York: Zed Books, p. 139-152.

KUISMA, T., LAUKKANEN, T. & HILTUNEN, M., 2007. Mapping the reasons for resistance to Internet banking: A means-end approach. *International Journal of Information Management*, 27(2), p.75-85.

- LACROIX, J.-G., 1994. Entrez dans l'univers merveilleux de Vidéoway. Dans De la télématique aux autoroutes électroniques: le grand projet reconduit. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, p. 137-162.
- LATOURE, B., 2006a. Changer de société, refaire de la sociologie, Paris: La Découverte.
- LATOURE, B., 2006b. Petites leçons de sociologie des sciences 1ère édition 1993 éd., Paris: La Découverte.
- LEA, D.A.M. & CHAUDHRI, D.P. éd., 1983. Rural development and the state: contradictions and dilemmas in developing countries, Londres: Methuen.
- LELONG, B. & THOMAS, F., 2000. Familles en voie de connexion. La Recherche, (328), p.79-81.
- LEROI-GOURHAN, A., 1965. Le geste et la parole, Paris: Albin Michel.
- LIBERMAN, K., 2009. Da fenomenologia à etnometodologia M. SACRINI, éd. Scientiae Studia, 7(4). Disponible sur : <http://goo.gl/bmo2o> [Consulté le 1 juillet 2010].
- LIPTON, M., 1977. Why poor people stay poor: a study of urban bias in world development, Londres: Temple Smith.
- LOHENTO, K., 2003a. Deux expériences originales d'utilisation de l'Internet en milieu rural au Bénin et au Mali : le CMC de Koutiala et le SQR de Runetwork, Disponible sur : <http://goo.gl/osn49> [Consulté le 31 mars 2011].
- LOHENTO, K., 2003b. Usages des NTIC et médiation des savoirs en milieu rural africain : études de cas au Bénin et au Mali,
- MADON, S., 2008. Researching eGovernance for development. Dans Community and Communications. Royal Holloway, University of London, Egham.
- MAHAN, A., 2003. Regulatory peripheries: using prepaid to extend the network. Info, 5(4), p.37-44.
- MAHIAS, M.-C., 2002. Le barattage du monde - Essais d'anthropologie des techniques en Inde, Paris: MSH.
- MALLEIN, P. & TOUSSAINT, Y., 1994. L'intégration sociale des technologies de l'information et de la communication : une sociologie des usages. Technologies de l'information et société, 6(4), p.315-335.
- MALLEIN, P., TOUSSAINT, Y. & BYDLOWSKI, M., 1984. Teletel 3V, les adolescents et leur famille, CEPS Centre d'études des pratiques sociales, Université des sciences sociales Grenoble II.
- MASSE, G., 2006. Cours « Économie et nouvelles technologies », Master Intelligence Economique et Communication Stratégique, ICOMTEC, Université de Poitiers.

MASSE, G. & THIBAUT, F., 2000. Intelligence économique : un guide pour une économie de l'intelligence, De Boeck Université.

MASSE, P., 2002. Étude sur l'impact d'Internet sur le développement humain au Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina Faso: Oxfam-Québec/Burkina Faso.

MEDHI, I., SAGAR, A. & TOYAMA, K., 2007. Text-free user interfaces for illiterate and semi-literate users. *Information Technologies and International Development*, 4(1), p.37-50. Disponible sur : <http://goo.gl/VMQLX> [Consulté le 31 octobre 2010].

MENDES, S. et al., 2007. The innovative use of mobile applications in the Philippines – lessons for Africa, Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA). Disponible sur : <http://goo.gl/ppJQo> [Consulté le 4 juillet 2010].

MERLEAU-PONTY, M., 1945. *Phénoménologie de la perception*, Paris: Gallimard.

MESO, P., MUSA, P. & MBARIKA, V., 2005. Towards a model of consumer use of mobile information and communication technology in LDCs: the case of sub-Saharan Africa. *Information Systems Journal*, 15(2), p.119-146.

MICHENER, V.J., 1998. The participatory approach: contradiction and co-option in Burkina Faso. *World Development*, 26(12), p.2105-2118. Disponible sur : <http://goo.gl/9VbYG> [Consulté le 2 novembre 2010].

MILLER, J. & KHERA, O., 2010. Digital library adoption and the technology acceptance model: a cross-country analysis. *The Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries*, 40, p.19. Disponible sur : <http://goo.gl/rw0vE> [Consulté le 19 avril 2010].

MITTAL, S., GANDHI, S. & TRIPATHI, G., 2009. Impact on small farmers and fishermen through use of mobiles in India. Dans EAAE-IAAE Seminar, *Small Farms: decline or persistence*. University of Kent, Canterbury, UK.

MOHAN, G., 2001. Beyond Participation: strategies for deeper empowerment. Dans B. COOKE & U. KOTHARI, éd. *Participation: the new tyranny?* Londres et New York: Zed Books, p. 153-167.

MOHIA, N., 2008. *L'expérience de terrain : pour une approche relationnelle dans les sciences sociales*, Paris: La Découverte.

MOLONY, T., 2007. « I don't trust the phone; it always lies »: trust and information and communication technologies in tanzanian micro and small enterprise. *Information Technologies and International Development*, 3(4), p.67-83. Disponible sur : <http://goo.gl/QnUQa> [Consulté le 9 avril 2010].

MORAWCZYNSKI, O., 2008. Surviving in the « dual system »: how M-PESA is fostering urban-to-rural remittances in a Kenyan slum. p.15. Disponible sur : <http://goo.gl/oEFmt> [Consulté le 9 avril 2010].

MORISSETTE, K., 2005. L'interprétariat : espace de médiation interculturelle dans le contexte francophone québécois. *Ethnologies*, 27(1), p.307-327. Disponible sur : <http://goo.gl/CFPQO> [Consulté le 31 mars 2011].

MOSSE, D., 2001. « People's knowledge », participation and patronage: operations and representations in rural development. Dans B. COOKE & U. KOTHARI, éd. *Participation: the new tyranny?* Londres et New York: Zed Books, p. 16-35.

MPOGOLE, H., USANGA, H. & TEDRE, M., 2008. Mobile phones and poverty alleviation: a survey in rural Tanzania. Dans *Proceedings of 1st International Conference on M4D Mobile Communication Technology for Development*. Karlstad, Sweden: J.S. Pettersson, p. 62-72.

MUCCHIELLI, A., 1996. Pour des recherches en communication. *Communication et Organisation*, (10).

MUREITHI, M., 2003. Self-destructive competition in cellular: regulatory options to harness the benefits of liberalisation. *Telecommunications Policy*, 27(1-2), p.11-19.

MUSSO, P., 2008. La « Révolution numérique » : techniques et mythologies. *La Pensée*, (355), p.103-120. Disponible sur : <http://goo.gl/xGosO> [Consulté le 11 août 2010].

NYAMBA, A., 2005. Approche sociologique et anthropologique de la communication dans les villages africains. Dans *Les télécommunications, entre bien public et marchandise*. Charles Léopold Mayer, p. 77-91.

NYAMBA, A., 2000. La « parole du téléphone » : significations sociales et individuelles du téléphone chez les Sanan du Burkina Faso. Dans *Enjeux des technologies de la communication en Afrique: du téléphone à Internet*. Karthala et Regards, p. 193-210.

OKON, U.A., 2009. Information communication technology and sustainable communities in Africa: the case of the Niger delta region of Nigeria. Dans *ICTD2009*. Doha, p. 367-378.

ONU, 2000. 8ème objectif du millénaire pour le développement : mettre en place un partenariat pour le développement. Disponible sur : <http://goo.gl/Gm2qM> [Consulté le 18 octobre 2010].

OSSAMA, F., 2001. *Les nouvelles technologies de l'information - Enjeux pour l'Afrique Subsaharienne*, Paris: L'Harmattan.

OUEDRAOGO, K. & OUEDRAOGO, S., 2008. Connectivité et énergie au Burkina Faso, aperçu sur les expériences en zone rurale, IICD.

OUEDRAOGO, S., 2009a. *Entrepreneuriat social et nouvelles technologies - L'expérience de l'Association Yam Pukri (Burkina Faso)*. NETSUDS, (4).

OUEDRAOGO, S., 2009b. *Nouvelles technologies et organisations paysannes : l'état des lieux au Burkina Faso*, IICD.

- PARNWELL, M.J.G., 2002. Agropolitan and bottom-up development. Dans V. DESAI & R. B. POTTER, éd. *The Companion to Development Studies*. Londres: Arnold, p. 112-116.
- PASQUATI, E., 2010. Aspects socioculturels des usages des TIC dans le développement rural en Afrique. *Communication et langages*, (163), p.107-119.
- PASQUATI, E., 2009. Usages des TIC pour le développement rural en Inde et au Burkina Faso. Dans *Symposium Netsuds 2009 - Politiques et modes d'appropriation des TIC dans les Suds*. Bordeaux.
- PASQUATI, E. & GIRARD, P., 2010. Methodological innovation in communication processes to foster co-production and exchange of agricultural knowledge in Burkina Faso: taking into account socio-cultural aspects. Dans *IAALD XIIIth World Congress - Scientific and Technical Information and Rural Development: highlights of innovative practices*. Montpellier.
- PERRIAULT, J., 1989. *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*, Paris: Flammarion.
- PLAUCHE, M. & NALLASAMY, U., 2007. Speech interfaces for equitable access to information technology. *Information Technologies and International Development*, 4(1), p.69-86.
- PRONOVOST, G., 1996. *Médias et pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble.
- PRONOVOST, G., 1994. Medias : éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux. *Technologies de l'information et société*, 6(4), p.377-400.
- PROULX, S., 2000. La construction sociale des objets informationnels : matériaux pour une ethnographie des usages. Disponible sur : <http://goo.gl/Eh3yB> [Consulté le 31 mars 2011].
- PROULX, S., 1994. Les différentes problématiques de l'usage et de l'usager. Dans *Médias et nouvelles technologies: pour une socio-politique des usages*. Apogée, p. 149-159.
- PROULX, S., 2001. Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? Dans *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*. XIIème Congrès national des sciences de l'information et de la communication. UNESCO (Paris), p. 57-66.
- PUECH, M., 2008. L'appropriation des TIC dans un contexte culturel différent. Interview réalisé par Eric Pasquati le 16 octobre 2008.
- RAM, S., 1987. A model of innovation resistance. *Advances in Consumer Research*, (14), p.208-212. Disponible sur : <http://goo.gl/5sPMz> [Consulté le 14 octobre 2010].
- RANTRUA, S., 2010. Le mobile : boom en temps de crise. *Marchés Tropicaux & Méditerranéens*, (3256), p.32-34.
- ROGERS, E.M., 1995. *Diffusion of innovations* 4th (1st edition 1962) éd., New York: Free Press.
- ROQUEPLO, P., 1983. *Penser la technique*, Paris: Seuil.

ROSTOW, W.W., 1960. The stages of economic growth: a non-communist manifesto, Cambridge: Cambridge University Press.

SACHS, J.D., 2005. The end of poverty: economic possibilities for our time, Londres: Penguin Books.

SAINT-LAURENT, A.-F., 1999. Informatique en réseau et nouvelle organisation de la production : le cas Ouest-France. Dans 2ème Colloque international sur les usages et les services des télécommunications à l'heure de l'Internet. Bordeaux: CNET, p. 149-157.

SALL, N. & DIAGNE, D., 2009. Les images à la Fongs : un capital actif ! Grain de Sel, (44). Disponible sur : <http://goo.gl/hdrCK> [Consulté le 7 avril 2010].

SCOTT, N., MCKEMEY, K. & BATCHELOR, S.J., 2004. The use of telephones amongst the poor in Africa: some gender implications. Gender Technology and Development, 8(2), p.185-207.

SEY, A., 2007. What have mobile phones wrought? Innovative calling practices to manage cost.

SHANMUGAVELAN, M. & WARIOCK, K., 2004. Completing the revolution: the challenge of rural telephony in Africa, Londres: Panos Institute. Disponible sur : <http://goo.gl/TdPQy> [Consulté le 25 octobre 2010].

SHERWANI, J. et al., 2009. Orality-grounded human-computer interaction for development: understanding the oral user. Information Technologies and International Development, 5(4), p.37-50. Disponible sur : <http://goo.gl/8FzLt> [Consulté le 9 avril 2010].

SOUTER, D. et al., 2005. The economic impact of telecommunications on rural livelihoods and poverty reduction: a study of rural communities in India (Gujarat), Mozambique and Tanzania, Commonwealth Telecommunications Organisation for UK Department for International Development.

SPERBER, D., 2000. La communication du sens. Cours à l'Université de Tous les Savoirs, le 19 février 2000. Disponible sur : <http://www.canalu.com> [Consulté le 1 avril 2008].

STOHR, W.B. & TAYLOR, D.R.F. éd., 1981. Development from above or below? The dialectics of regional planning in developing countries, Chichester: John Wiley.

STOVRING, J., 2004. « The Washington consensus » in relation to the telecommunication sector in African developing countries. Telematics and Informatics, 21(1), p.11-24.

STRYCKMAN, P., 1996. De la méthode. Communication et Organisation, (10).

SZMIGIN, I. & FOXALL, G., 1998. Three forms of innovation resistance: the case of retail payment methods. Technovation, 18(6-7), p.459-468.

TARDE, G., 1999. La logique sociale (1^{ère} édition: 1893), Paris: Les Empêcheurs de penser en rond.

- THEVENOT, L., 2006. L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement, Paris: La Découverte.
- TRAORE, A.D., 2005. Accès, être et paraître - La connectivité : vrais et faux défis en Afrique. Dans Les télécommunications, entre bien public et marchandise. Charles Léopold Mayer, p. 191-198.
- UN ICT Task Force, 2002. Bridging the Digital Divide in the 21st Century. Disponible sur : <http://goo.gl/WZVDu> [Consulté le 26 octobre 2010].
- UNESCO, 2005. Towards knowledge societies, Paris: UNESCO.
- UNWIN, T., 2007. No end to poverty. *Journal of Development Studies*, 43(5), p.929-953.
- UNWIN, T., 2005. Partnerships in development practice: evidence from multi-stakeholder ICT4D partnership practice in Africa, Paris: UNESCO. Disponible sur : <http://goo.gl/xAnay> [Consulté le 18 octobre 2010].
- UNWIN, T. éd., 2009. ICT4D, information and communication technology for development, Cambridge University Press.
- UPTON, D. & FULLER, V., 2003. The ITC eChoupal Initiative, Harvard Business School.
- VAN CAMPENHOUDT, L., 2007. Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux, Dunod.
- VEDEL, T., 1994. Sociologie des innovations technologiques et usagers : introduction à une socio-politique des usages. Dans Médias et nouvelles technologies: pour une socio-politique des usages. Apogée, p. 13-34.
- VITALIS, A. éd., 1994. Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages, Rennes: Apogée.
- Vodafone, 2005. Africa: the impact of mobile phones, Vodafone. Disponible sur : <http://goo.gl/6oEMg> [Consulté le 11 octobre 2010].
- WALLERSTEIN, I., 2000. Globalisation or the age of transition? A long-term view of the trajectory of the world system. *International Sociology*, 15(2), p.249-265.
- WALLERSTEIN, I., 1983. Historical Capitalism, Londres: Verso.
- WALLSTEN, S.J., 2001. An econometric analysis of telecom competition, privatization, and regulation in Africa and Latin America. *Journal of Industrial Economics*, 49(1), p.1-19.
- WANGWE, S., 2007. A review of methodology for assessing ICT impact on development and economic transformation, African Economic Research Consortium.
- WAVERMAN, L., MESCHI, M. & FUSS, M., 2005. The impact of telecoms on economic growth in developing countries, Vodafone. Disponible sur : <http://goo.gl/6oEMg> [Consulté le 11 octobre 2010].

WICANDER, G., 2010. M4D overview 1.0: the 2009 introduction to mobile for development, Karlstad: Université de Karlstad. Disponible sur : <http://goo.gl/64Bkk> [Consulté le 30 juin 2010].

WILLETT, G., 1996. Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc? Communication et Organisation, (10).

WILLIAMSON, J. éd., 1990. Latin American adjustments: how much has happened?, Washington DC: Banque Mondiale.

World Bank Institute, 2007. Building knowledge economies: advanced strategies for development, Washington DC: World Bank. Disponible sur : <http://goo.gl/DN8jK> [Consulté le 20 octobre 2010].

Annexe 1 – voyage d'étude en Afrique de l'Ouest

La flotte

L'exemple d'application des TIC au développement rural qui m'a semblé le plus intéressant au Burkina Faso a été *la flotte*, l'utilisation du téléphone portable comme outil de management institutionnel au sein de l'Union National des Producteurs de Coton (UNPCB). Il s'agit d'un contrat préférentiel signé entre l'opérateur de téléphonie mobile Celtel (actuellement appelé Zain) et l'UNPCB, permettant la communication illimitée entre un nombre donné d'appareils téléphoniques portables, contre le paiement d'un abonnement fixe par mois.

Le projet est né de la volonté du président de l'UNPCB, François Traoré, de donner à son institution un nouveau moyen de communication mobile et à un prix accessible. Monsieur Traoré est allé rencontrer des opérateurs de téléphonie mobile pour proposer l'exploration d'une nouvelle niche de marché: le téléphone portable comme outil de travail pour des agriculteurs. La plus grande réceptivité, ou mieux le moindre scepticisme, a été celle de la compagnie Celtel, qui, même réticente au début, a accepté de monter un projet pilote d'un "*ensemble communautaire téléphonique*", la flotte comme ils ont convenu de l'appeler. Celtel s'engageait à installer davantage de tours de retransmission dans les zones rurales et profitait de l'organisation des producteurs de coton pour assurer un nombre minimum d'utilisateurs dès le début de l'opération.

Une étude a été faite avec l'UNPCB pour déterminer le positionnement stratégique de nouvelles antennes, et un projet pilote d'une année a été lancé en 2005. Les règles de base étaient simples : l'UNPCB paye des abonnements fixes par mois pour un nombre donné de lignes mobiles et les utilisateurs ont droit à la communication illimitée entre les lignes de l'ensemble communautaire. Initialement le coût de l'abonnement se montait à 7500 FCFA (équivalant à 11,45 €) par mois par ligne. Avec le succès du projet et l'augmentation du nombre de lignes dans la flotte le coût de l'abonnement a baissé: depuis le début 2008 l'UNPCB paye 5000 FCFA (7,63 €) par mois par ligne. Actuellement la flotte de l'UNPCB compte un peu plus de 250 lignes.

François Traoré dit que grâce à la flotte et à la conséquente augmentation de la fluidité de la circulation d'informations au sein de l'UNPCB, la structure de l'institution a été beaucoup renforcée. De plus en plus de membres de l'UNPCB demandent leur intégration à la flotte. Pour l'instant seulement les leaders aux niveaux national et provincial y ont accès. Le facteur

limitant ici reste d'ordre financier – l'UNPCB n'a pas encore trouvé des moyens pour offrir le service à un plus grand nombre de membres.

Si la flotte a pu être un succès pareil au sein de l'UNPCB, c'est à la fois parce qu'elle répond à un besoin exprimé par les agriculteurs, et parce qu'elle est bien adaptée au contexte du monde rural burkinabè, où le taux d'analphabétisme est fort et la culture basée sur l'oralité.

Liste de personnes interviewées

- Daniel ANNEROSE, directeur général de Manobi (opérateur de services mobile et Internet dédié au secteur rural, Sénégal)
- Mamadou BA, relais en communication du CRCR (Centre Régional de Coopération et Concertation des Ruraux) de Dakar (Sénégal)
- Thierno BA, directeur général du PRODAM II (Projet de Développement Agricole de Matam, Sénégal)
- Mamadou BOCOUM, relais en communication du CRCR (Centre Régional de Coopération et Concertation des Ruraux) de Matam (Sénégal)
- Emmanuel BOROKIE SANOU, vice-président de l'Union Provinciale des Producteurs de Coton de Houet et président de l'Union Départementale de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
- Tiassé COULIBALY, délégué à l'information et à la communication au conseil d'administration de l'UN-SCPC (Union Nationale des Sociétés Cotonnières et des Producteurs de Coton, Mali)
- Marius DIA, technicien coordinateur du CNCR (Centre National de Coopération et Concertation des Ruraux, Sénégal)
- Natha DIARRA, secrétaire général de l'UN-SCPC (Union Nationale des Sociétés Cotonnières et des Producteurs de Coton, Mali)
- Komonsira DIOMA, responsable de la communication à l'AProCA (Association des Producteurs de Coton Africains)
- Amadou DIOP, responsable de la communication à l'ASPRODEB (Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base)
- Ibrahima FAYE, responsable de la planification et du suivi-évaluation du PRODAM II (Projet de Développement Agricole de Matam, Sénégal)
- Paul GOUBA, chef d'agence Celtel (opérateur de téléphonie mobile) à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
- Mamadou KANTE, conseiller technique de l'UN-SCPC (Union Nationale des Sociétés Cotonnières et des Producteurs de Coton, Mali)
- Karim OUATTARA, secrétaire général de l'Union Provinciale des Producteurs de Coton de Houet (Burkina Faso)

- Lamy OUATTARA, secrétaire général de l'UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina)
- Oumarou SAVADOGO, coordonnateur de l'Union Provinciale des Producteurs de Coton de Houet (Burkina Faso)
- Rose SOMDA, responsable de la communication à l'UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina)
- Joseph SOME, responsable commercial Celtel (opérateur de téléphonie mobile) à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
- Teremagan TRAORE, trésorier général de l'Union Provinciale des Producteurs de Coton de Houet et président de l'Union Départementale de Fo (Burkina Faso)

Annexe 2 – voyage d'étude en Inde

Six initiatives visitées en Inde en avril 2009 sont présentées ci-après : la Fondation Swaminathan et les Centres Villageois de Connaissance (VKC, de l'anglais « *Village Knowledge Centres* ») ; l'agence spatiale indienne (ISRO, de l'anglais « *Indian Space Research Organisation* ») et le réseau des Centres Villageois de Ressources (VRC, de l'anglais « *Village Resource Centres* ») ; l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT, de l'anglais « *International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics* ») et la gestion de connaissances agricoles ; *eChoupal*, une initiative privée de centres d'information commerciale agricole ; *eSagu*, un système de conseil technique agricole personnalisé ; et *Digital Green*, des films participatifs pour l'échange de savoirs traditionnels agricoles.

La Fondation Swaminathan et les Centres Villageois de Connaissance (VKC)

La Fondation Swaminathan (*MS Swaminathan Research Foundation*) animée par l'éminent professeur Swaminathan, un des pères de la Révolution Verte en Inde, a été la première institution indienne à se lancer dans l'utilisation des TIC pour le développement rural de façon structurée. Leur engagement dans ce sens date de 1992 avec les premiers sondages sur la notion d'*info village* en Inde du Sud et plus tard, en 1998, avec la création des premiers Centres Villageois de Connaissance (les VKC, de l'anglais *Village Knowledge Centres*) dans la région de Pondichéry (actuellement Puducherry).

Ce projet (UPTON & FULLER 2003) est basé à la fois sur la conviction que l'accès à des informations pertinentes peut donner un pouvoir de choix aux villageois, et aussi sur le compromis d'assurer cet accès aux plus pauvres des pauvres. L'approche développée par la Fondation Swaminathan priorise la participation de la communauté, non pas simplement dans l'opération des centres – les animateurs sont des membres de la communauté –, mais aussi dans leur gestion – un comité de gestion est établi entre des représentants publics du village et des membres des différents groupes sociaux de la communauté. Une attention toute particulière est faite sur l'appropriation du VKC par la communauté, ainsi dès le début le village doit fournir un espace public exempt de loyer pour héberger le centre et aussi couvrir les charges mensuelles d'électricité. Les équipements ainsi que le support technique et manageriel sont fournis gratuitement par la Fondation Swaminathan.

Cohérent avec l'objectif de toucher les plus pauvres des pauvres, le principe de l'inclusion est central dans le modèle des VKC. L'équipe de la fondation a déjà été amenée à rejeter des demandes de mise en œuvre de centres dans des circonstances où l'accès au VKC n'était pas assuré à tous les membres de la communauté. Garder la centralité du principe d'inclusion est

un défi d'autant plus important que la tradition sociale et religieuse indienne détermine souvent une stratification assez rigide de la société.

Le succès des VKC à Pondichéry de 1998 à 2002 a inspiré le lancement en 2003 d'une initiative nationale, appelée Mission 2007, dont l'objectif était de créer, selon le modèle des VKC, un centre de connaissance dans chaque village indien avant 2007¹⁸⁷. Plusieurs organisations indiennes, des secteurs public et privé, ont joint l'initiative, notamment le groupe Tata depuis 2003 et l'agence spatiale indienne (ISRO, de l'anglais *Indian Space Research Organization*) depuis 2004. Même si l'objectif d'atteindre chacun des plus de six cent mille villages indiens n'a pas été accompli dans le délai prévu initialement, la Mission 2007 s'est transformée dans le Mouvement des Centres de Connaissances Rurales, regroupant plus de 400 partenaires qui continuent à déployer des centres d'information dans les zones rurales indiennes. Les centres sont mis en œuvre et gérés par diverses institutions.

En ce qui concerne la Fondation Swaminathan, elle compte actuellement une centaine de VKC, dans six Etats. Les services offerts dans ces centres sont très diversifiés et surtout définis selon les besoins locaux en information, ils comprennent des campagnes de sensibilisation dans le domaine de la santé, des informations techniques et commerciales agricoles, des formations techniques et manageriales pour des micro-entrepreneurs, des informations administratives et liées à la citoyenneté, des programmes d'éducation pour les enfants, et même des systèmes d'alerte en cas de catastrophe. Quelques services sont gratuits, d'autres comme l'accès à Internet ou les cours d'informatique sont payants, une source de revenus potentiellement importante dans la quête de l'équilibre financier des centres – une des principales préoccupations actuelles de l'équipe de la Fondation Swaminathan.

En pratique dans un VKC plusieurs moyens de communication sont utilisés pour assurer la diffusion ou l'échange d'informations et le bon déroulement des formations ou des campagnes de sensibilisation. Les moyens les plus utilisés sont des tableaux d'affichage et des haut-parleurs. Il n'est pas rare qu'un module de formation créé par l'équipe de la fondation Swaminathan en collaboration avec les animateurs des VKC soit transmis par Internet jusqu'aux centres et ensuite relayé à travers le système de haut-parleurs. Même si les TIC les plus nouvelles comme Internet ne sont pas souvent utilisées directement par les villageois, elles font partie de la chaîne de communication.

L'agence spatiale indienne (ISRO) et le réseau des Centres Villageois de Ressources (VRC)

En 2004 l'agence spatiale indienne (ISRO) s'est engagée dans un projet pilote en partenariat avec la Fondation Swaminathan pour créer des Centres Villageois de Ressources (VRC, de l'anglais *Village Resource Centres*) dans la région de Tamil Nadu (R. GANDHI et al. 2007). Le modèle des VRC s'est inspiré de celui des VKC de la Fondation Swaminathan dans le sens qu'il se base dans les mêmes prémisses pratiques de mise à disposition d'un espace par la

¹⁸⁷ Année quand les Indiens ont fêté les 60 ans d'indépendance du pays.

communauté pour accueillir le centre, de prise en charge par la communauté des dépenses avec l'électricité, et de participation de la communauté dans l'opération et la gestion du centre. L'équipement et le support technique sont, cette fois-ci, fournis par l'ISRO et comprennent la mise à disposition d'un canal de communication haut débit par satellite. Cette configuration a permis notamment l'exploration d'une nouvelle forme de communication entre les différents acteurs: des visioconférences.

L'ISRO déploie actuellement le réseau des VRC dans tout le territoire indien en établissant des partenariats avec d'un côté des institutions de liaison avec le terrain (des ONG, des associations communautaires, etc.), et de l'autre côté des centres d'expertise, comme la Fondation Swaminathan à Chennai, l'Université des Sciences Agricoles à Bangalore, la Fondation BAIF à Pune, l'ICRISAT (Institut international de recherche agricole pour les tropiques semi-arides) à Hyderabad, entre beaucoup d'autres. L'Inde compte déjà 460 de VRC. Dans le cas du réseau des VRC de la Fondation Swaminathan, les VRC correspondent à un niveau intermédiaire de renseignement et de liaison entre les VRC dans les communautés rurales et les différents centres d'expertise. Dans cette configuration, la Fondation Swaminathan joue à la fois le rôle de coordinateur de quelques VRC et aussi le rôle de centre d'expertise.

La principale vocation des VRC est donc de faire la liaison de communautés rurales entre elles et avec des sources d'information et d'analyse dans différents domaines. Les activités développées dans ces centres vont de l'éducation à distance jusqu'à la télémédecine, passant par des systèmes interactifs de conseil agricole. Les VRC sont aussi bien un ensemble d'équipements assurant la connectivité entre les divers acteurs qu'un cadre de partenariats permettant la définition et la diffusion de contenus cohérents avec les spécificités de chaque terrain. Ainsi des programmes de formation et d'échange sont planifiés par les institutions de liaison en accord avec les acteurs locaux. La communication a lieu selon les divers créneaux mis à disposition de chaque institution par l'ISRO, selon une division de la bande passante et du temps de connexion satellitaire.

L'ICRISAT et la gestion de connaissances agricoles

L'Institut international de recherche agricole pour les tropiques semi-arides (ICRISAT) fait partie du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et a son siège près d'Hyderabad, en Inde. En plus de jouer le rôle de centre d'expertise pour un certain nombre de VRC du pays l'ICRISAT s'est engagé également dans un projet de gestion de connaissances agricoles appelé Agropedia. Il s'agit d'une plateforme wiki où des savoirs d'experts et de praticiens sont répertoriés selon une structure sémantique, et souvent présentés sous la forme de cartes conceptuelles.

L'objectif est de standardiser la codification d'informations techniques agricoles et d'y faciliter l'accès. Actuellement dans sa phase pilote, le projet se concentre sur des informations concernant neuf cultures agricoles (pois chiche, arachide, sorgho, canne à sucre,

blé, riz, entre autres). Agropedia est un projet collaboratif animé par l'ICRISAT dans le cadre d'une initiative plus ample de gestion de connaissances agricoles appelée AKMIndia.

Un autre projet au sein de l'AKMIndia avec une active participation de l'ICRISAT est l'aAqua (acronyme en anglais pour l'expression "réponses à presque toutes les questions"), un forum de questions-réponses et d'échange de suggestions sur des pratiques agricoles et pastorales. L'aAqua fonctionne sur Internet mais permet aussi des échanges par téléphone portable. Environ cent mille messages SMS sont envoyés tous les mois dans deux régions de l'Inde et bientôt une fonctionnalité audio sera également disponible: l'agriculteur recevra un message l'invitant à appeler un numéro spécifique pour écouter un fichier audio avec les informations demandées. En plus de répondre à la question de l'analphabétisme, les initiateurs du projet veulent ainsi augmenter le taux d'utilisation effective du système – selon des études préliminaires, avec la méthode initiale moins de 30% des messages SMS envoyés donnent lieu à une réaction de la part des agriculteurs. Si les agriculteurs ne sont pas demandeurs d'une information spécifique, ils démontrent une certaine indifférence à la réception des messages, et cela indépendamment de leurs contenus.

eChoupal : une initiative privée de centres d'information commerciale agricole

ITC Limited est un grand groupe indien présent dans des domaines si divers que l'alimentaire, l'hôtellerie, l'industrie du papier, les TIC, l'agro-business, entre autres. Depuis 2000 ITC développe une plateforme de commercialisation agricole appelée eChoupal (R. GANDHI et al. 2007), permettant à des agriculteurs de commander des pesticides, de suivre les cours et marchés et de vendre leurs produits agricoles via Internet. Actuellement, le réseau d'eChoupal compte déjà 6500 centres d'information, touchant près de quarante mille villages et plus de quatre millions d'agriculteurs.

En pratique, ITC installe dans la maison d'un agriculteur un centre d'information équipé d'un ordinateur et d'une connexion Internet par satellite, lui permettant d'accéder à la plateforme. Le propriétaire de la maison où le centre a été installé, appelé Sanchalak, prononce un vœu public s'engageant à assurer l'accès au centre à tous les membres de la communauté, indépendamment de leurs origines sociales ou religieuses. Trois principes guident l'utilisation des eChoupal: la gratuité des informations, la liberté de choix des utilisateurs dans les transactions commerciales, et la rémunération du Sanchalak par des commissions sur les transactions commerciales entre les agriculteurs et ITC Limited. C'est-à-dire que tout agriculteur peut venir à l'eChoupal de sa communauté et obtenir des informations commerciales gratuitement; il est libre ensuite pour définir avec quel fournisseur d'intrants ou quel consommateur il veut commercialiser; enfin, si l'agriculteur décide de commercialiser avec ITC, le Sanchalak gagne une commission sur la transaction.

La principale innovation du système eChoupal est son approche vis-à-vis des intermédiaires traditionnels: au lieu de vouloir les éliminer de la chaîne de commercialisation agricole, l'équipe ITC les a invités à intégrer le système comme fournisseurs d'informations

commerciales. Les marges assurées aux intermédiaires au sein du système eChoupal sont inférieures à celles pratiquées traditionnellement, mais comme la structuration du système augmente le volume des transactions le profit absolu atteint est supérieur. Une fois que cela a été compris dans la pratique, les intermédiaires ont cessé de s'opposer à l'établissement des centres eChoupal.

Derrière cette ingéniosité institutionnelle et les bénéfices pour les agriculteurs participants, qui récupèrent des marges plus importantes qu'avant la mise en place d'eChoupal, il y a certainement une stratégie entrepreneuriale. ITC Limited s'est créé ainsi un réseau de distribution incomparable pour ses produits, avec des relais sur le terrain dans presque cinquante mille villages Indiens: une configuration gagnant-gagnant entre l'entreprise et des moyens et grands producteurs.

eSagu : un système de conseil technique agricole personnalisé

Développé depuis 2004 comme un programme de recherche de l'Institut International de Technologie de l'Information d'Hyderabad (IIIT) et financé actuellement par Media Lab Asia, une agence gouvernementale Indienne de recherche et application des technologies de l'information pour le développement, le projet eSagu est un système de conseil technique agricole basé sur l'utilisation de TIC. L'idée générale est de porter le champ au laboratoire au lieu de faire visiter les champs par l'agronome, et ainsi permettre à l'expert de dédier son temps à la formulation de conseils techniques plutôt qu'à des déplacements. Un réseau de coordinateurs est mis en place sur le terrain pour servir d'intermédiaires entre les agriculteurs et les agronomes. D'un côté les coordinateurs recueillent des données sur les exploitations agricoles et leurs problèmes techniques les envoyant au laboratoire, de l'autre côté ils expliquent aux agriculteurs les conseils formulés par les experts. Pour assurer la rémunération de tous les acteurs au long de la chaîne, les agriculteurs payent pour bénéficier des conseils.

En pratique les coordinateurs utilisent soit des appareils photos numériques soit des téléphones portables munis d'appareil photo pour photographier les problèmes rencontrés sur le terrain par l'agriculteur. Ces photos sont ensuite transférées dans des ordinateurs d'un centre d'information en milieu rural et si le débit de la connexion Internet disponible n'est pas suffisant pour supporter l'envoi des photos, elles sont gravées sur des CDs, qui sont à leur tour envoyés par courrier au laboratoire. Ayant comme base les photos, un expert formule des conseils techniques spécifiques et les enregistre dans une plateforme de communication sur Internet. Le coordinateur peut donc accéder à la plateforme¹⁸⁸ et imprimer les conseils en langue locale pour chacune des exploitations qu'il est sensé accompagner. Muni des conseils imprimés, le coordinateur rend visite aux différents agriculteurs pour expliquer les conseils et

¹⁸⁸ Le débit de l'Internet dans les centres d'information en milieu rural est suffisant pour l'accès à la plateforme.

recupérer des informations complémentaires sur l'adoption des pratiques suggérées lors les visites antérieures.

Bien que n'ayant pas encore été déployé à large échelle, il a déjà été possible de constater que le succès de ce système repose beaucoup sur la formation des coordinateurs. La qualité et la pertinence des photos prises par le coordinateur ainsi que son aisance à expliquer les conseils techniques aux agriculteurs sont fondamentales à la fois pour la formulation correcte des conseils et pour son application effective sur le terrain.

Digital Green : des films participatifs pour l'échange de savoirs traditionnels agricoles

Développé en partenariat entre la Fondation Green et Microsoft Research India, Digital Green (R. GANDHI et al. 2007) est un projet qui vise à faciliter l'échange de savoirs traditionnels agricoles entre des agriculteurs indiens. Des petits films, de huit à dix minutes chacun, sont tournés dans les champs pour enregistrer des bonnes pratiques agricoles locales, ayant pour acteurs principaux les propres agriculteurs. Après l'édition faite par l'équipe de la Fondation Green, les films sont enregistrés sur des DVD et distribués aux villages de la région où le tournage a été réalisé. Des visionnages des films sont organisés dans les villages une à deux fois par semaine, et sont accompagnés d'explications et discussions animées par un médiateur. Ce médiateur fait également des visites aux agriculteurs pendant la semaine pour évaluer le niveau d'adhésion aux techniques présentées dans les films.

Dans ce projet, les TIC avec lesquelles les agriculteurs en général sont en contact sont assez simples: un téléviseur et un lecteur DVD. Les images semblent captiver l'attention des téléspectateurs, et sont particulièrement pertinentes dans des contextes de hauts taux d'analphabétisme. Néanmoins le facteur clé de succès semble être le choix de transmettre des messages à travers les propres agriculteurs. Souvent les téléspectateurs connaissent l'agriculteur qui joue le rôle d'acteur dans le film; ils le côtoient dans leur quotidien. Cette proximité les met à l'aise pour discuter ouvertement à propos des informations et techniques présentées lors de la session, facilitant l'appropriation des messages.

Annexe 3 – terrain long au Burkina Faso

Liste des personnes rencontrées

- Aruna Ili, agriculteur à Dédougou, gestionnaire de la zone de Dédougou pour l'UGCPA-BM
- Assiatou Traoré, 42 ans, agricultrice à Konankoïra, trésorière adjointe de l'UGCPA-BM
- Brigitte Labbé, administrateur régional des achats, région Afrique de l'Ouest, du PAM
- Céline Kondé, agricultrice à Dédougou
- Charles Traoré, agriculteur à Konkuykoro, ancien trésorier de l'UGCPA-BM
- Drissa Bayo, 35 ans, agriculteur à Masso, gestionnaire de la zone Masso pour l'UGCPA-BM
- Drissa Bonzi, agriculteur à Kera
- Elie Fofana, 35 ans, agriculteur à Kari
- Emmanuel Dakio, 35 ans, agriculteur à Soukuy, trésorier de l'UGCPA-BM
- Epiphane Bicaba, 36 ans, agriculteur à Ouakara
- Eric Koné, 40 ans, agriculteur à Tansila
- Eric Palé, socio-économiste, un des responsables par le SIM géré par la SONAGESS
- Ernest Tibiri, 30 ans, agriculteur à Passakongo
- Félix Kan, 64 ans, agriculteur à Souakuy
- François Tioro, agriculteur à Wetina, gestionnaire de la zone Wetina pour l'UGCPA-BM
- Gabriel Traoré, 53 ans, agriculteur à Konkuykoro, gestionnaire de la zone Konkuykoro pour l'UGCPA-BM
- Guiawouro Dembélé, 43 ans, agriculteur à Zogodyonkoli, gestionnaire de la zone Zogodyonkoli pour l'UGCPA-BM, trésorier de l'Union départementale des producteurs de coton locale, liée à l'UNPCB
- Ialoho Coulibaly, 36 ans, agriculteur à Sanaba
- Issa Belem, 25 ans, agriculteur à Masso, gestionnaire de la zone Masso pour l'UGCPA-BM
- Joseph Dakio, 40 ans, agriculteur à Soukuy
- Justin Dioma, agriculteur à Tansila
- Kafaza Bonzi, agriculteur à Kera
- Kapri Koné, 50 ans, agriculteur à Denkoro, président du comité de contrôle de l'UGCPA-BM, trésorier adjoint de l'Union départementale de producteurs de coton locale, liée à l'UNPCB, deuxième adjoint au maire de Solenzo
- Komonsira Dioma, agriculteur à Tansila
- Koueri Cissé, agriculteur à Tansila, gestionnaire de la zone Tansila pour l'UGCPA-BM
- Léontine Sidibé, 63 ans, agricultrice à Konankoïra

- Malick Lompo, responsable de la Centrale de l'Information de la DGPER, Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso
- Mariam Dao, agricultrice à Dédougou, ancienne présidente du comité spécialisé bissap de l'UGCPA-BM
- Nazaire Bicaba, agriculteur à Ouakara
- Odette Traoré, agricultrice à Konankoïra
- Ouagadougou Fofana, 45 ans, agriculteur à Kari
- Ouropiri Coulibaly, 48 ans, agriculteur à Denkoro
- Ousmane Toé, 50 ans, agriculteur à Nouna
- Patrice Bicaba, 64 ans, agriculteur à Ouakara
- Philippe Ki, coordinateur national d'APROSSA Afrique Verte Burkina
- Romain Faho, 28 ans, agriculteur à Sanaba
- Samouyizou Dakuyo, 28 ans, agriculteur à Sanaba
- Seidou Koné, 30 ans, agriculteur à Denkoro
- Seidou Seremé, 56 ans, agriculteur à Nouna, enquêteur pour le volet suivi et évaluation de l'UGCPA-BM, vice-président de l'union provinciale des producteurs de coton de la Kossi, liée à l'UNPCB
- Sibirihan Traoré, 30 ans, agricultrice à Konankoïra
- Simon Kadeba, 40 ans, agriculteur à Ouakara, responsable de la formation et de l'information à l'UGCPA-BM
- Soumabéré Dioma, agriculteur à Tansila, secrétaire-exécutif de l'UGCPA-BM, vice-président du CICB
- Soumaila Sanou, président du CICB
- Sounsoura Coulibaly, 27 ans, agriculteur à Soukuy, gestionnaire de la zone de Dédougou pour l'UGCPA-BM
- Susanne Traoré, agricultrice à Bomborokuy, présidente du comité spécialisé bissap de l'UGCPA-BM
- Zanami Nabié, 56 ans, agriculteur à Zéoula

Carte mentale du réseau de présentations aux agriculteurs

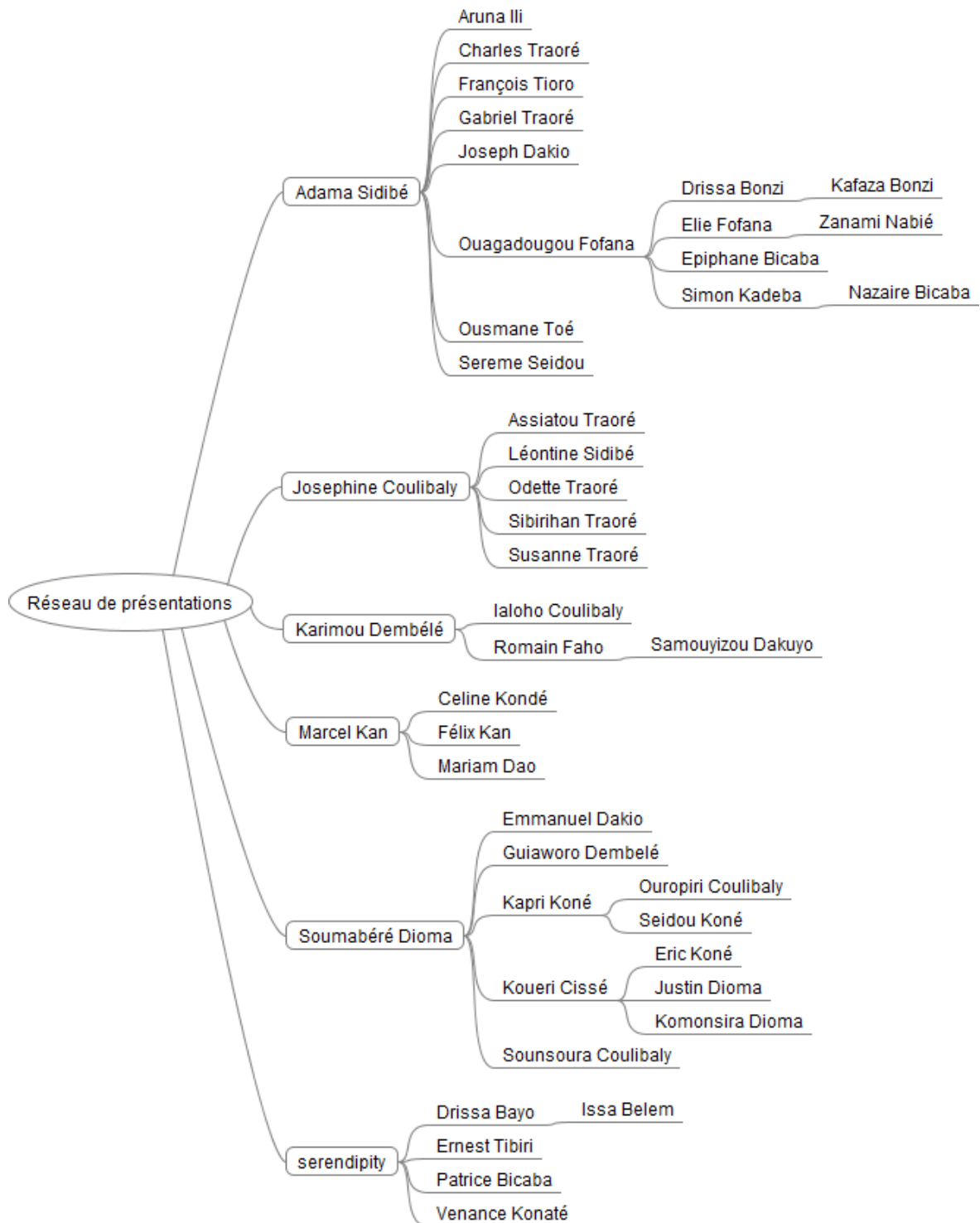


Figure 1 - Carte mentale du réseau de présentations aux agriculteurs

Localisation des villages visités



Figure 2 - Localisation du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest

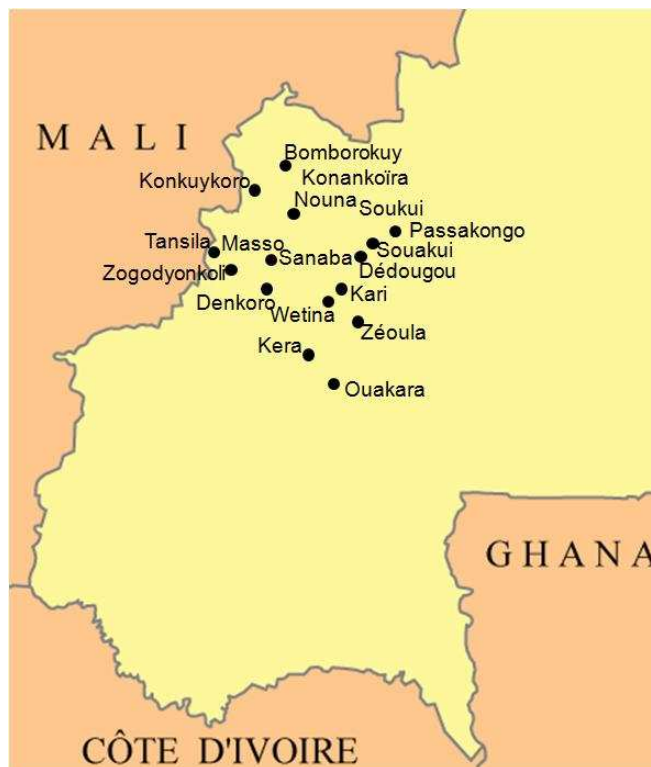


Figure 3 - Localisation des villages visités dans la Boucle du Mouhoun

Index de noms propres

AGARWAL, Sheetal K.	75, 79, 251
AJZEN, Icek.....	62, 255
AKER, Jenny	68, 84, 251
AKOUN, André.....	125, 251
AKRICH, Madeleine.....	125, 132, 251
AMIN, Samir	47, 251
ANDERSON, Jamie	64, 251
ANG, James.....	66, 251
ANSART, Pierre	125, 251
APETE, André.....	65
ARCE, Alberto	44, 47, 251
ARNAUD, Michel.....	251
ARNOULD, Eric.....	66, 251
BAGOZZI, Richard	62
BAYO, Drissa ...	216, 217, 218, 220, 224, 228, 277
BICABA, Epiphane.....	221, 224, 277
BICABA, Nazaire.....203, 204, 205, 221, 224, 227, 278
BLANCHARD, Jean-Marie	28, 65, 84, 102, 251
BOFF, Leonardo	23
BOLTANSKI, Luc 33, 135, 136, 140, 142, 148, 149, 251, 252
BONZI, Drissa	196, 199, 210, 226, 231, 277
BONZI, Kafaza	210, 231, 277
BOUDON, Raymon.....	175, 252
BOULLIER, Dominique	118, 252
BOURDIEU, Pierre.....	135, 148, 174, 252
BOURRICAUD, François	175, 252
BRITZ, Johannes J.....	51, 252
BROWN, Irwin.....	63, 252
BUHLER, Uter.....	77, 78, 252
BURREL, Jenna	85, 252
CALLON, Michel.....	32, 107, 125
CASTELLS, Manuel	49, 51, 52, 54, 55, 252
CHAMBAT, Pierre	117, 118, 252
CHAMBERS, Robert 33, 34, 38, 124, 144, 161, 170, 252, 253
CHARON, J.-M.....	114, 253
CHAUDHRI, D. P.....	45, 260
CHENEAU-LOQUAY, Annie..... 54, 57, 58, 64, 65, 80, 81, 82, 84, 99, 253
CISSE, Koueri.....	178, 199, 201, 204, 211, 212, 213, 214, 217, 221, 222, 277
COLIN, Loïc.....	74, 253
COOKE, Bill..	77, 78, 253, 256, 258, 259, 261, 262
CORCUFF, Philippe.....	33, 148, 149, 174, 253
COULIBALY, Joséphine.....	178
COULIBALY, Ouropiri194, 202, 205, 210, 228, 278
COULIBALY, Sounsoura.....	192, 193, 205, 206, 207, 209, 210, 212, 220, 224, 225, 226, 231, 278
COULOUBALY, Pascal Baba.....	57, 58, 253
COULTER, Jeff	122, 123, 254
CRESSWELL, Robert	113, 254
CREWE, Emma	44, 47, 254
DAHLMAN, Carl	47, 254
DAKIO, Emmanuel ..	197, 200, 202, 209, 221, 277
DAKIO, Joseph	218, 221, 223, 224, 277
DAKUYO, Samouyizou	197, 228, 278

DAO, Mariam	213, 218, 219, 220, 221, 223, 225, 278
DAVIS, Fred	62, 254
DAY, Bob	69, 80, 254
DE CERTEAU, Michel	82, 114, 254
DEARDEN, Andy	78
DELAPORTE, Yves	113, 254
DEMBELE, Guiaworo	216, 219, 226
DEMBELE, Guiawouro	277
DEMBELE, Karimou	178
DIAGNE, Daouda	74, 264
DIALLO, Ousmane Barké	69, 72, 76, 79, 82
DIGA, Kathleen	70, 254
DIGARD, Jean-Pierre	113, 254
DIOMA, Justin	201, 213, 277
DIOMA, Komonsira	9, 213, 277
DIOMA, Soumabéré	9, 178, 179, 180, 181, 185, 187, 188, 210, 211, 277, 278
DIOMA, Soumabéré	9
DIOP, Amadou	90
DO NASCIMENTO, José	56, 57, 254
DONALDSON, Krista	79, 81, 255
DONNER, Johnatan	63, 64, 65, 84, 255
DORTIER, Jean-François	111, 255
DRAGON, Alfonso Gumucio	83, 255
DUFUMIER, Marc	34, 255
DUNCOMBE, Richard	67, 255
DURKHEIM, Emile	121, 139, 146, 256
EASTERLY, William	44, 47, 255
Elie Fofana	199, 204
ENGWALL, A.	63, 255
Eric Koné	193
Eric Palé	277
ESCOBAR, Arturo	44, 255
FAHO, Romain	197, 278
FEATHERMAN, Mauricio	66, 255
FISHBEIN, Martin	62, 255
FLECK, Ludwik	133, 256
FOFANA, Elie	193, 194, 195, 196, 199, 204, 206, 209, 218, 219, 220, 223, 225, 277
FOFANA, Ouagadougou	178, 193, 202, 212, 220, 225, 278
FORNEL, Michel de	116, 122, 141, 256
FOXALL, Gordon	66, 264
FRANCIS, Paul	78, 256
FRIEDMAN, Thomas L.	49, 256
FULLER, Virginia	265, 271
FUSS, Melvyn	68
GAKURU, Mucemi	75, 256
GANDHI, Rikin	75, 81, 272, 274, 276
GANDHI, Sanjay	68, 74, 82
GARFINKEL, Harold	32, 107, 121, 122, 123, 124, 128, 130, 207, 254, 256
GOODY, Jack	115, 146, 256
GREENBERG, Alan	52, 256
GREENWOOD, Peter	69, 80, 254
GRIMSHAW, David	84
GRIMSHAW, David J.	75, 79, 84, 256
GUDZA, Lawrence D.	75, 79, 84, 256
HABERMAS, Jürgen	51, 248, 256
HALL, Edward	100, 256, 257
HARRIS, John	47, 257
HARRISON, Elizabeth	44, 47, 254
HARRISS, Barbara	45
HARRISS, John	45
HARVEY, David	50, 257
HAUDRICOURT, André-Georges	13, 32, 108, 109, 110, 257
HEEKS, Richard ...	46, 47, 52, 67, 69, 77, 257, 258
HELD, David	47, 257
HELLSTROM, Johan	63, 64, 65, 257
HENKEL, Heiko	78, 258
HESELMARK, O	63, 255
HO, Melissa	64, 78, 79, 258
HOEVEN, Rolph van der	44, 258
HYMES, Dell Hathaway	98, 248, 258, 259

ILBOUDO, Jean-Pierre..... 75, 76, 258

ILI, Aruna.....
192, 193, 196, 197, 199, 205, 212, 213, 226,
277

JAGUN, Abi69, 84, 85, 258

JAMES, Jeffrey 65, 258

JASON, Whalley 69

JENSEN, Robert..... 68, 84, 258

JOUET, Josiane.....
32, 99, 114, 115, 116, 118, 120, 252, 258, 259

JUANALS, Brigitte.....1, 98, 248, 251, 259

KABA, Bangaly 63, 259

KADEBA, Simon.....
195, 197, 206, 207, 216, 218, 219, 221, 224,
225, 278

KAM, Matthew 78

KAN, Félix 202, 217, 218, 221, 223, 225, 226, 277

KAN, Marcel..... 178, 213, 219

KANG, Yoolee..... 62, 66, 259

KATRE, Dinesh 75, 259

KAUFFMAN, Robert J. 65, 259

KHERA, Otto..... 63, 261

KHUN, Thomas Samuel..... 175

KI, Philippe..... 179, 189, 278

KIM, Seongcheol..... 62, 66, 259

KIYINDOU, Alain.....
..... 1, 29, 47, 50, 51, 52, 54, 100, 155, 259

KONATE, Venance..... 209, 210, 212, 227

KONDE, Céline 217, 277

KONE, Eric.....
...193, 195, 219, 221, 224, 226, 227, 228, 277

KONE, Kapri178, 194, 225, 226, 230, 231, 277

KONE, Seidou.....194, 205, 210, 228, 278

KOTHARI, Uma.....
.....77, 78, 253, 256, 258, 259, 261, 262

KUISMA, Tuire..... 66, 259

LABBE, Brigitte.....179, 180, 186, 188, 277

LACROIX, Jean-Guy32, 115, 116, 120, 260

LATOURE, Bruno.....
32, 107, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130,
131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139,
140, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 157,
158, 162, 167, 172, 175, 237, 249, 260

LEA, David..... 45, 260

LELONG, B..... 118, 260

LEROI-GOURHAN, André
.....32, 110, 111, 112, 113, 260

LIBERMAN, Kenneth123, 124, 260

LIPTON, Michael 45, 260

LOHENTO, Ken70, 76, 81, 260

LOMPO, Malick.....179, 188, 189, 278

LONG, Norman44, 47, 251

MADON, Shirin80, 103, 260

MAHAN, Amy..... 64, 260

MAHIAS, Marie-Claude...109, 110, 111, 113, 260

MALLEIN, Philippe32, 117, 118, 119, 141, 260

MASSE, Guy 50

MASSE, Philippe.....71, 72, 74, 76, 83

MAUSS, Marcel.....108, 109, 110

McGREW, Anthony..... 47, 257

MEDHI, Indrani 75, 261

MENDES, Shawn64, 65, 261

MERLEAU-PONTY, Maurice 122, 261

MESCHI, Meloria..... 68

MESO, Peter 63, 261

MICHENER, Victoria..... 78, 261

MILLER, Jade..... 63, 261

MITTAL, Surabhi68, 69, 74, 82, 261

MOHAN, Giles..... 78, 261

MOHIA, Nadia.....39, 40, 171, 172, 261

MOLLA, Alemayehu 67, 257

MOLONNY, Thomas69, 71, 261

MORAWCZYNSKI, Olga 63, 261

MORISSETTE, Karine 176, 262

MOSSE, David 78, 262

MPOGOLE, Hosea 70, 262

MUCCHIELLI, Alex153, 160, 262

MUREITHI, Muriuki..... 64, 262

MUSSO, Pierre 117, 262

NABIE, Zanami 195

NALLASAMY , Udhyakumar	75, 263
NIELSEN, Dag	79
NOYER, Jean-Max	98, 259
NYAMBA, André	36, 37, 38, 39, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 85, 161, 162, 163, 164, 191, 207, 208, 215, 236, 243, 262
OKON, Uduak A.	64, 76, 262
OSSAMA, François	74, 83, 262
OUEDRAOGO, Kader.....	9, 162
OUEDRAOGO, Karidja	64
OUEDRAOGO, Sylvestre.....	1, 9, 39, 64, 72, 73, 82, 162, 164, 167, 169, 178, 185
PALE, Eric	179
PARNWELL, Michael	46, 263
PASQUATI, Eric	1, 52, 82, 263
PAVLOU, Paul.....	66, 255
PAVRI, Francis.....	66, 251
PERRIAULT, Jacques.....	214, 263
PETIT, Vincent.....	74, 253
PLAUCHE, Madeline.....	75, 263
PRONOVOST, Gilles.....	32, 115, 118, 263
PROULX, Serge.....32, 115, 118, 120, 125, 126, 141, 142, 263
PUECH, Michel.....	36, 55, 56, 102, 103
RAM, Sudha	66, 263
RANTRUA, Sylvie.....	65, 263
ROGERS, Everett	63, 263
ROQUEPLO, Philippe.....	117, 263
SACHS, Jeffrey.....	44, 264
SAGAR, Aman	75
SAINT-LAURENT, A.-F.....	116, 264
SALL, Nadjirou	74, 264
SANOUE, Emmanuel BoroKié	90
SANOUE, Soumaïla	179, 187
SCOTT, Nigel	63, 264
SECK, Mouhamed Tidiane	53
Serémé.....	210
SEREME, Seidou.....	194, 196, 197, 202, 203, 210, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 278
SEY, Araba.....	84, 264
SHANMUGAVELAN, Murali.....	63, 64, 264
SHARROCK, Wes	122, 123, 254
SHERWANI, Jahanzeb	81, 264
SHORROCKS, Anthony F.	44, 258
SIDIBE, Adama	178
SIDIBE, Léontine	192, 196, 277
SMYTH, Thomas.....	78
SOUTER, David.....	70, 71, 81, 82, 83, 264
SPERBER, Dan	111, 264
STEPMAN, François	75
STIRRAT, Roderick	78, 258
STOHR, Walter B.....	45, 264
STOVRING, Jorn	64, 264
STRYCKMAN, Paul.....	153, 264
SZMIGIN, Isabelle	66, 264
TARDE, Gabriel	139, 143, 145, 264
TAYLOR, David	45, 264
TECHATASSANASOONTORN, Angsana	65, 259
TEDRE, Matti.....	70
THEVENOT, Laurent.....33, 140, 142, 148, 149, 252, 265
THIBAUT, Françoise	50, 261
THOMAS, F.	118, 260
TIBIRI, Ernest	210, 218, 220, 223, 277
TIORO, François	217, 218, 224, 277
TOE, Fidèle.....9, 162, 164, 166, 167, 196, 201, 202, 210
TOE, Ousmane	192, 197, 210, 218, 220, 223, 278
TOUSSAINT, Yves	32, 117, 118, 119, 141, 260
TOYAMA, Kentaro.....	75
TRAORE, Aminata	58
TRAORE, Assiatou	196, 201, 229, 277
TRAORE, Charles.....	193, 199, 206, 220, 277
TRAORE, Gabriel	193, 216, 277
TRAORE, Odette	206, 218, 219, 278
TRAORE, Susanne	208, 227, 228, 231, 278

TRIPATHI, Gaurav.....	68, 74, 82
UNWIN, Tim.....	44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 80, 254, 265
UPTON, David.....	265, 271
USANGA, Hidaya.....	70
VAN CAMPENHOUDT, Luc.....	87, 155, 157, 247, 265
VEDEL, Thierry.....	32, 119, 120, 141, 265
VERSTEEG, Mila.....	65, 258
VITALIS, André.....	32, 119, 120, 265
WALLERSTEIN, Immanuel.....	47, 48, 49, 265
WALLSTEN, Scott J.....	64, 265
WANGWE, Samuel.....	67, 265
WARIOCK, Kitty.....	63, 64, 264
WARSHAW, Paul.....	62
WAVERMAN, Leonard.....	68, 265
WICANDER, Gudrun.....	63, 65, 79, 266
WILLETT, Gilles.....	155, 175, 266
WILLIAMSON, John.....	46, 266
WINTERS, Kristen.....	75
ZANAMI, Zéoula.....	195, 205, 206, 278
ZNANIECKI, Florian.....	122

Index de mots clés

- accompagnement.....80, 92, 101, 250
- acteurs étrangers..... 100, 240, 246, 247
- acteurs locaux.....
26, 31, 34, 35, 38, 43, 44, 73, 74, 75, 76, 77,
79, 80, 81, 82, 87, 88, 94, 95, 96, 97, 100,
101, 102, 103, 104, 105, 133, 142, 144, 145,
154, 155, 157, 161, 162, 163, 165, 167, 171,
172, 173, 176, 188, 189, 201, 207, 212, 217,
227, 229, 230, 237, 246, 273
- adoption
46, 55, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 82, 85, 86,
101, 114, 118, 207, 236, 276
- Afrique.....
3, 9, 21, 22, 25, 26, 27, 31, 37, 40, 45, 51, 53,
54, 55, 56, 57, 58, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68,
69, 72, 74, 75, 76, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 88,
89, 90, 91, 92, 94, 97, 105, 162, 168, 179,
183, 184, 196, 235, 236, 243, 247, 250, 267,
277, 278
- agents ordinaires.....
33, 100, 101, 121, 122, 124, 127, 134, 135,
136, 137, 138, 140, 142, 143, 144, 145, 149,
157, 172, 173, 198, 237, 248, 249
- animisme 201, 206
- approche projet.....67, 82, 83, 100, 101
- approche socioculturelle
.....3, 25, 29, 35, 38, 109, 113
- appropriation.....
3, 5, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 35, 36, 37, 38, 40,
43, 44, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 64, 66, 72, 73,
76, 77, 79, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 92, 93, 95,
96, 101, 102, 103, 104, 105, 116, 117, 118,
120, 139, 141, 142, 149, 153, 155, 157, 177,
178, 179, 181, 188, 189, 190, 210, 214, 217,
221, 224, 226, 229, 231, 236, 237, 239, 241,
243, 244, 245, 246, 247, 271, 276
- aspects socioculturels.....
3, 7, 26, 27, 29, 35, 36, 53, 56, 57, 62, 66, 82,
86, 98, 104, 190, 191, 214, 229, 236, 239,
246, 247
- autonomie.....
. 78, 89, 96, 102, 104, 105, 116, 120, 142, 237
- Burkina Faso
3, 5, 7, 9, 21, 22, 25, 26, 30, 39, 40, 58, 59,
61, 71, 72, 73, 76, 82, 87, 88, 91, 94, 98, 100,
101, 107, 116, 119, 130, 141, 147, 149, 153,
155, 163, 164, 165, 176, 177, 178, 179, 181,
182, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 196,
204, 210, 217, 218, 231, 239, 246, 247, 248,
267, 268, 269, 277, 278
- "compétence de communication" ...98, 248, 258
- conditions de réalisation du potentiel des TIC....
..... 29, 40, 86, 87, 96, 236
- confiance
9, 38, 39, 63, 68, 69, 101, 103, 105, 154, 160,
161, 162, 163, 164, 166, 168, 169, 170, 189,
200, 201, 210, 211, 214, 229, 231, 243
- construction des usages
3, 25, 29, 35, 116, 118, 155, 190, 214, 219,
228, 229, 239, 241, 242, 244
- décentration.....
3, 26, 39, 146, 153, 171, 173, 174, 176, 248,
249
- description.....
67, 91, 110, 112, 120, 122, 124, 135, 140,
144, 146, 149, 156, 158, 177, 197, 237, 240
- détails phénoménaux.....
32, 117, 120, 121, 123, 124, 139, 141, 142,
147, 149, 153, 154
- déterminisme social114, 115, 119, 228
- déterminisme technique
..... 67, 114, 115, 119, 132, 133, 141, 228
- développement international
..... 21, 46, 47, 48, 61, 67, 85, 193, 199, 247
- "distance communicationnelle"
.....165, 166, 247, 248, 249
- durabilité 30, 73, 81, 82, 83, 101, 134, 136
- empreinte sociale30, 228, 239, 242, 245
- enjeux sociologiques31, 43, 97, 99

ethnologie des techniques
... 3, 25, 32, 107, 108, 112, 113, 125, 141, 146

ethnométhodologie.....
3, 25, 32, 33, 39, 107, 120, 121, 122, 123,
124, 125, 138, 139, 141, 142, 143, 145, 147,
153, 154, 156, 170, 175, 248

"expérience vraie"
.....171, 172, 173, 174, 175, 238, 248

explications.....
32, 95, 127, 128, 132, 135, 137, 138, 175,
228, 276

FARM
9, 26, 27, 29, 30, 130, 162, 169, 177, 235,
245, 246, 250

flotte.....
16, 91, 103, 186, 187, 188, 189, 213, 214,
222, 223, 267, 268

formation.....
12, 26, 72, 87, 89, 90, 91, 92, 97, 98, 101,
103, 116, 118, 120, 130, 182, 188, 189, 190,
191, 220, 245, 249, 263, 272, 273, 276, 278

formes d'usage116, 190, 231, 239, 242, 249

généralisation.....
39, 116, 120, 121, 122, 123, 144, 153, 154,
162, 191, 198, 240, 249

hypothèse.....
3, 25, 35, 36, 37, 38, 128, 186, 190, 226, 242,
243, 244, 249

identité impersonnelle39, 171, 172, 173, 238

"impact".....
50, 62, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 82, 83, 86, 118,
236

incertitudes.....32, 129, 131, 138, 141, 142, 143

Inde.....
3, 9, 25, 31, 40, 68, 69, 70, 74, 75, 80, 81, 82,
87, 93, 94, 97, 102, 105, 116, 236, 247, 271,
273, 274

information professionnelle
.....177, 178, 186, 187, 239, 240, 244

"intéressement" 144, 167, 237

Internet.....
37, 46, 64, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 80, 81, 87,
88, 89, 90, 91, 92, 105, 107, 109, 110, 114,
153, 184, 214, 215, 216, 217, 229, 241, 272,
274, 275

"logique de l'offre" 29, 119, 238, 246

médiateur.....
80, 81, 95, 96, 103, 116, 157, 158, 172, 176,
276

médiation humaine
.....69, 73, 79, 80, 86, 87, 102, 103

médiation sociotechnique.....
.....32, 113, 114, 115, 116, 118

médiation technique29, 49, 98, 99, 104, 132

méfiance.....
74, 99, 100, 136, 168, 169, 185, 189, 192,
196, 199, 200, 201, 227, 240, 249

modélisation...1, 33, 99, 124, 144, 145, 149, 154

opportunisme.....196, 197, 198, 201, 246

oralité.....
37, 73, 74, 75, 83, 90, 91, 92, 93, 102, 189,
212, 229, 242, 268

organisation socioculturelle
.....3, 25, 35, 38, 190, 242

organisations professionnelles agricoles.....
.....76, 82, 88, 190, 193, 199, 249, 250

ouverture.....
46, 54, 133, 143, 144, 149, 154, 157, 161,
171, 174, 176, 177, 193, 195, 199, 233, 234,
237, 238, 239, 247

PED
22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 37, 40,
43, 46, 49, 53, 54, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 70,
72, 73, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 87,
94, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 104, 105, 185,
188, 206, 235, 236, 246, 247

pouvoir
3, 25, 26, 35, 36, 37, 38, 48, 56, 60, 64, 66,
69, 73, 77, 82, 83, 84, 87, 89, 92, 113, 114,
117, 118, 124, 126, 127, 128, 132, 133, 135,
136, 138, 139, 153, 161, 167, 169, 170, 173,
178, 181, 188, 192, 193, 195, 197, 198, 201,
202, 203, 205, 206, 207, 209, 215, 217, 220,
221, 230, 234, 240, 244, 245, 271

priorité aux agriculteurs
.....33, 34, 39, 124, 138, 143, 156, 176

production locale de contenu73, 79, 86

proximité
35, 37, 38, 57, 60, 61, 86, 95, 102, 149, 155,
156, 157, 165, 166, 167, 168, 169, 172, 173,
193, 208, 210, 212, 215, 229, 243, 247, 276

qualitatives.....38, 67, 140, 248

quantitatives.....63, 67, 153, 248

radio	37, 59, 75, 76, 80, 81, 90, 91, 92, 99, 183, 186, 189, 213, 214, 215, 217, 221
réflexivité	3, 33, 39, 124, 148, 153, 171, 173, 174, 248, 249
respect	9, 14, 33, 65, 94, 96, 105, 115, 116, 121, 124, 138, 142, 143, 144, 156, 157, 165, 166, 172, 193, 194, 195, 200, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 229, 230, 231, 233, 234, 240, 242, 243, 247
société de l'information	44, 47, 49, 50, 51, 52, 54, 56, 85
société de la connaissance	44, 50, 51, 54
sociologie des associations	3, 25, 32, 33, 39, 107, 110, 112, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 133, 134, 135, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 147, 149, 153, 154, 155, 157, 158, 170, 175, 248
sociologie des usages	3, 25, 31, 32, 40, 107, 113, 114, 116, 117, 118, 125, 139, 141, 147
solidarité	51, 61, 196, 197, 198, 201, 247
symbolique	32, 56, 58, 107, 113, 114, 117, 119, 126, 134, 146, 203
téléphone portable	3, 7, 25, 26, 30, 36, 37, 49, 57, 58, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 74, 76, 84, 87, 90, 91, 92, 99, 107, 108, 109, 110, 153, 182, 183, 186, 187, 188, 189, 190, 209, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 241, 242, 243, 244, 245, 249, 267, 274
TIC pour le développement	25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 37, 40, 43, 44, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 58, 61, 62, 66, 67, 70, 72, 74, 76, 80, 85, 86, 93, 96, 97, 104, 105, 107, 142, 188, 235, 236, 238, 247, 271
"transaction évolutive"	55

L'appropriation socioculturelle du téléphone portable par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso – Contribution à une approche socioculturelle des TIC pour le développement socio-économique

Dans cette recherche, j'essaie de comprendre quelle est l'empreinte socioculturelle du processus d'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC), particulièrement du téléphone portable, par des agriculteurs de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso. Privilégiant une approche socioculturelle et ayant comme hypothèse principale l'existence d'influences réciproques entre le processus de construction des usages des TIC et l'organisation socioculturelle des communautés locales, cette recherche explore les transformations des rapports de pouvoir, l'évolution des identités et des formes de communication au sein de ces communautés en lien avec l'usage des TIC. Les sources théoriques principales sont l'ethnométhodologie et la sociologie des associations ; je fais aussi référence à la sociologie des usages et à l'ethnologie des techniques. Fondée sur un travail empirique, ma réflexion est nourrie par des entretiens concernant des initiatives d'application des TIC au développement rural en Inde et en Afrique de l'Ouest, et, surtout, par un séjour de terrain de six mois au Burkina Faso. La méthode adoptée oriente les efforts de recherche vers la compréhension des réalités locales, en opposition à leur interprétation à partir de modèles extérieurs, d'où l'importance attribuée aux protocoles de réflexivité et de décentration. Au-delà d'orientations concrètes sur l'appropriation socioculturelle des TIC, l'apport le plus important de ma recherche est méthodologique. Je propose des stratégies d'approximations successives de la réalité spécifique à un terrain donné, particulièrement adaptées au cas de chercheurs étrangers à leur contexte d'étude.

Social and cultural appropriation of mobile phones by farmers from the Boucle du Mouhoun region, Burkina Faso – Contribution to a social and cultural approach of ICT for social and economic development

In this research I try to understand the social and cultural imprint of the appropriation processes of information and communication technologies (ICT), particularly mobile phones, by farmers from the Boucle du Mouhoun region, in Burkina Faso. The main research hypothesis is the existence of reciprocal influences between the construction process of ICT uses and the social and cultural organization of local communities. With a social and cultural approach, this research explores changes in power relations, identities and forms of communication within these communities in relation to the use of ICT. The reasoning is supported by theoretical and empirical sources. On the one hand, I refer to the Sociology of uses, to the Ethnology of techniques, but mainly to the Ethnomethodology's program and to the Actor network theory. On the other hand, I rely on visits to projects applying ICT for rural development in India and West Africa, and most importantly, on a six-month long fieldwork in Burkina Faso. The methodology adopted orientates research efforts towards understanding local realities instead of representing them with external patterns, hence reinforcing the importance attributed to reflexivity and decentring. Beyond practical conclusions on the social and cultural appropriation of ICT, the most important contribution of my research is methodological. I propose strategies to understand a specific field reality by successive approximations, particularly suited when the researcher is a foreigner to the context of the research.